

Une banque
**pas comme
les autres.**

BMO



BMO Groupe financier
197^e Rapport annuel 2014

Aperçu financier

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Résultats comptables ¹		Résultats ajustés ^{1,2}	
	2014	2013	2014	2013
Revenus (p. 36)	16 718	16 063	16 718	15 372
Dotation à la provision pour pertes sur créances (p. 40)	561	587	561	357
Charges autres que d'intérêts (p. 41)	10 921	10 226	10 761	9 755
Bénéfice net (p. 33)	4 333	4 195	4 453	4 223
Bénéfice dilué par action (\$) (p. 33)	6,41	6,17	6,59	6,21
Rendement des capitaux propres (p. 34)	14,0 %	14,9 %	14,4 %	15,0 %
Levier d'exploitation (p. 41)	(2,7) %	(0,1) %	(1,6) %	(0,3) %
Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III (p. 34)	10,1 %	9,9 %	10,1 %	9,9 %
Bénéfice net par groupe				
PE Canada (p. 45)	2 014	1 812	2 022	1 822
PE États-Unis (p. 48)	648	581	696	631
Gestion de patrimoine (p. 51)	785	830	848	857
BMO Marchés des capitaux (p. 54)	1 079	1 044	1 080	1 046
Services d'entreprise ³ (p. 57)	(193)	(72)	(193)	(133)
Bénéfice net (p. 33)	4 333	4 195	4 453	4 223

¹ Le 1^{er} novembre 2013, BMO a adopté plusieurs normes comptables, nouvelles et modifiées, émises par l'International Accounting Standards Board. Les résultats de l'exercice 2013 ont été retraités en conséquence. Certaines autres données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Voir les pages 42 et 43.

² Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures conformes aux PCGR et de mesures ajustées, et considère que ces deux méthodes sont utiles pour évaluer le rendement sous-jacent des activités. Le fait de présenter les résultats selon les deux méthodes permet aux lecteurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue les résultats.

³ Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations.

La Banque de Montréal regroupe l'ensemble des sociétés membres de l'organisation sous la marque BMO Groupe financier. La note 28 afférente aux états financiers, à la page 176, fournit des renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales.

Revue des activités

Deuxième de couverture	BMO en bref	2	Une banque pas comme les autres	10	Message du président du conseil	11	Message du chef de la direction	17	Équipe de la haute direction	18	Gouvernance	20	Conseil d'administration
------------------------	-------------	---	---------------------------------	----	---------------------------------	----	---------------------------------	----	------------------------------	----	-------------	----	--------------------------

Rétrospective financière

22	Raisons d'investir dans BMO
23	Avant-propos du chef des finances sur la rétrospective financière
24	Résultats financiers et situation financière en bref
26	Rapport de gestion
106	Données complémentaires
120	Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
121	Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

122	Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit
123	États financiers consolidés
128	Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

190	Glossaire de termes financiers
192	Où trouver plus d'information
Troisième de couverture	Information à l'intention des actionnaires



La vraie vie ne suit pas de scénario.

Nous non plus.

Ce qui compte, c'est de faire les bons choix. De faire partie de quelque chose qui grandit. Et de garder quelques pas d'avance dans ce monde en perpétuel changement.

Nous l'avons compris.

Et nous sommes ici, pour vous.

Notre façon de faire.

Nous fixer des objectifs élevés.
Viser toujours plus haut.

Lors de la Conférence annuelle de BMO réunissant les leaders de Technologie et opérations, plus de 300 cadres supérieurs ont travaillé ensemble pour accélérer la réalisation de changements favorables aux clients – par l'amélioration des circuits numériques et physiques, des processus et des données – tout en maintenant des normes rigoureuses en matière d'excellence opérationnelle et de gestion des risques. « C'est une excellente occasion pour les employés d'échanger sur la façon de passer au niveau supérieur », affirme Jason Rhule, spécialiste – Mobilité, Environnement numérique de travail, que l'on aperçoit ici avec Jacquelyn van Kampen de MakeLab.

Nous aidons les gens à cerner leurs besoins et à planifier pour l'avenir.

Parce que l'assurance et la confiance viennent avec la constance et l'authenticité.

C'est aussi une question de s'ouvrir au changement. D'accueillir favorablement les éléments perturbateurs qui inspirent de nouvelles façons de penser.

Ce sont 46 000 personnes qui travaillent ensemble à accomplir ce en quoi nous croyons. À définir les limites du possible – et à les repousser.

C'est ainsi que nous travaillons.



Tout le monde fait sa part.

Voici comment nous faisons la nôtre.

Après la publication du rapport *Créer un nouvel élan à Montréal*, initiative conjointe de BMO et du Boston Consulting Group, BMO a mis sur pied l'événement *Je vois Montréal*, en partenariat avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, dans le but de raviver la confiance des Montréalais dans l'avenir de leur ville. L. Jacques Ménard, président du conseil de BMO Nesbitt Burns et président, BMO Groupe financier, Québec, est l'instigateur du mouvement créé pour inciter les citoyens et les leaders des collectivités, du monde des affaires et du secteur institutionnel à s'engager dans diverses initiatives de relance : « L'engagement des leaders du projet a dépassé nos attentes. Que tant de gens se soient mobilisés pour imaginer le nouveau visage de Montréal est de bon augure pour la revitalisation de la métropole. »

Dans une société saine, chacun attend beaucoup des autres.

Offrir des services, ce n'est pas seulement exécuter des transactions. C'est une façon de voir et d'agir qui incite à aller au-delà des solutions faciles afin de bien faire les choses.

Être responsable ne se résume pas simplement à suivre les règles. C'est veiller à ce que le système demeure équitable et responsable, en donnant l'exemple.

Ce qui compte vraiment.

Les temps changent.
Pas les valeurs.

Dans un monde complexe qui évolue rapidement, l'honnêteté compte. L'intégrité aussi. Et l'empathie, fondée sur le respect.

C'est ainsi qu'on devrait mesurer la performance. Ne pas s'arrêter qu'aux chiffres mais également aux valeurs qu'ils reflètent.

C'est ce qui explique notre assurance. La conviction, après bientôt 200 ans d'existence, que le succès découle de notre engagement à aider les autres à réussir – et qu'en travaillant ensemble, nous bâtissons un avenir meilleur.

Nous offrons des services bancaires aux particuliers, aux entreprises, aux administrations publiques et aux grandes sociétés au Canada et aux États-Unis. Notre forte présence en Amérique du Nord est soutenue par nos opérations dans certains marchés mondiaux ciblés, notamment l'Europe et l'Asie, ce qui nous permet d'offrir à nos clients en Amérique du Nord un accès aux économies et aux marchés du monde entier, et à nos clients dans d'autres pays un accès à l'Amérique du Nord.

BMO  Bank of Montreal



**Vous
aider.**

C'est la base de
notre engagement.

Créée il y a 15 ans, United Alloy, Inc., une entreprise spécialisée dans la fabrication de produits métalliques et l'application de peinture en poudre, emploie plus de 150 personnes à Janesville, au Wisconsin – une ville qui a été durement touchée par la fermeture d'une importante usine de fabrication d'automobiles en 2009. « L'aide de la Banque nous a permis d'ajouter 135 000 pieds carrés à nos installations », affirme son fondateur, Tom Baer, client de BMO depuis trois décennies. « Nos ventes ont plus que doublé depuis 2011, et nous prévoyons renouveler cet exploit d'ici cinq ans. »

La vie des gens et leurs décisions financières sont interreliées. Pour comprendre cette relation, il ne suffit pas de cocher quelques cases. Il faut établir un dialogue. Et avant tout, savoir écouter.

Les clients veulent des réponses aux questions importantes. Ils veulent des moyens qui vont leur faciliter la vie et des technologies qui les aideront à atteindre leurs objectifs.

Aider est une seconde nature pour nous. C'est ce qui sous-tend chacune de nos actions.

Parce que nous comprenons que l'argent, c'est personnel. Ça l'est pour nous aussi.

Une année marquée par le progrès

Le Conseil d'administration est satisfait des résultats de BMO et envisage le prochain exercice avec confiance.



J. Robert S. Prichard
Président du conseil

Votre banque a connu une autre bonne année et ses résultats financiers renforcent notre confiance dans la stratégie que nous appliquons. Les activités de base de la Banque ont continué de progresser à un rythme soutenu et nous sommes tous – membres du Conseil d'administration, employés et clients – optimistes pour le prochain exercice.

Nous remarquons particulièrement que les entreprises acquises au cours des dernières années, au sein des Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis et de la Gestion de patrimoine, contribuent déjà positivement aux résultats de la Banque et leur avenir s'annonce prometteur.

La revitalisation de notre marque dans les derniers mois de l'exercice a frappé l'imagination tant des employés que des clients. « *Ici, pour vous.* » prend tout son sens dans le monde de plus en plus complexe des services financiers. Cette nouvelle signature se veut le reflet de la culture de service de la Banque et un hommage au dévouement et à l'engagement de notre personnel qui demeurent des forces motrices de notre performance. Je tiens à remercier nos employés pour tout ce qu'ils ont accompli cette année.

En votre nom, j'aimerais aussi souligner les efforts déployés par l'équipe de direction sous le remarquable leadership de notre chef de la direction, M. Bill Downe. Ensemble, ils ont établi des priorités stratégiques claires pour la Banque et pris les mesures nécessaires pour les concrétiser – faisant plus que doubler le bénéfice net annuel sur les cinq dernières années et générant des rendements considérables pour les actionnaires.

Deux éminents membres de longue date du Conseil d'administration prendront leur retraite au cours de l'année à venir : MM. Bob Astley, membre depuis 2004, et Bruce Mitchell, qui s'est joint au Conseil

en 1999. Bob et Bruce nous ont fait profiter de leur expertise reconnue et de leur discernement en affaires. Ils ont tous deux présidé avec brio et efficacité des comités du Conseil et on leur doit une grande part de la réputation enviable de BMO en matière de gouvernance. Leur leadership et les services exceptionnels qu'ils ont rendus à la Banque nous laissent un héritage durable et ils nous manqueront.

Atteindre le succès n'est pas chose facile dans le contexte économique et financier actuel. Dans notre secteur, caractérisé par une vive concurrence et une transformation rapide, l'incertitude est une réalité incontournable. Alors que l'économie mondiale continue de se redresser, d'autres risques font leur apparition. Toujours à l'affût, votre Conseil d'administration s'acquitte consciencieusement de ce qu'il considère comme ses principales responsabilités : l'évaluation et la gestion des risques. Nous demeurons convaincus que notre approche prudente et nos processus rigoureux nous permettront de tirer pleinement profit des occasions – et elles sont nombreuses – qui se profilent à mesure que nous aidons la Banque à progresser et à devenir plus forte. Nous sommes impatients de travailler avec Bill Downe et l'équipe de direction à saisir ces nouvelles occasions tout en assurant une bonne gestion des risques, en misant sur l'innovation et en suivant de près nos résultats au chapitre de la productivité.

En tant que vos représentants, nous vous remercions, vous nos actionnaires, de continuer à témoigner votre confiance à BMO et de nous appuyer dans la voie que nous avons tracée. C'est un privilège de vous servir.

J. Robert S. Prichard

Repousser les limites



William A. Downe
Chef de la direction, BMO Groupe financier

Chaque année, nous résumons dans la présente section, servant d'introduction à notre rapport annuel, les réalisations des 12 derniers mois dont l'analyse détaillée se trouve dans le Rapport de gestion qui suit. Nous en profitons également pour présenter une perspective claire du monde qui nous entoure, de ce qui nous paraît réellement important, et de ce que cela peut signifier pour notre organisation. Que vous soyez un client, un actionnaire, un employé ou une partie prenante dans la collectivité, nous voulons que vous compreniez la stratégie de la Banque, le plan d'action qui la soutient et son lien avec les questions qui, nous le croyons, vous interpellent le plus.

Comme le président du conseil l'a souligné dans son message, des progrès considérables ont été réalisés en 2014 dans la mise en œuvre du programme de la Banque. Nous avons enregistré de solides résultats financiers et poursuivi sur notre lancée dans tous nos groupes d'exploitation.

Pour l'exercice, BMO Groupe financier a déclaré un bénéfice net ajusté de 4,5 milliards de dollars, versé 2 milliards de dollars en dividendes et augmenté ses résultats non distribués de 2,2 milliards de dollars, ce qui lui a permis de solidifier son bilan et de clore l'exercice avec un ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de 10,1 %. Nous avons également finalisé l'acquisition de F&C Asset Management plc, au coût de 1,3 milliard de dollars, grâce à laquelle BMO se classe maintenant parmi les 50 premiers gestionnaires de portefeuilles institutionnels au monde.

Notre rendement total des capitaux propres sur douze mois s'est établi à 17,1 %. Depuis 2009, notre bénéfice par action ajusté a augmenté de plus de 60 % et atteint 6,59 \$, et la valeur comptable de nos actions est passée de 32 \$ à 48 \$.

Ce rendement constant résulte de l'adoption d'une stratégie de croissance rigoureuse et du respect de priorités stratégiques claires. Mais il témoigne aussi de la façon différente dont les membres de notre organisation pensent, agissent et travaillent ensemble. Il est difficile de cerner la culture d'entreprise au moyen d'une liste de contrôle ou d'un questionnaire, mais on peut dire qu'elle est étroitement liée à la confiance qui nous est accordée – l'actif le plus précieux d'une banque. Cette culture se manifeste dans les principes qu'une organisation s'est engagée à défendre et dans les actions des personnes qui y travaillent. Et elle se reflète dans la volonté de faire croître les revenus et les bénéfices dans le respect de toutes les parties prenantes.

La primauté du client est incontournable

L'an dernier, dans notre rapport annuel, nous faisons remarquer que les attentes changent constamment, dans pratiquement toutes les sphères de la société contemporaine. Nous examinons également la façon dont BMO se transforme pour répondre aux nouvelles attentes de ses parties prenantes. Les forces dont il était question il y a un an continuent d'influer sur tous les secteurs. Les changements dans le comportement des consommateurs – principalement dus à l'action combinée des réseaux mobiles, du passage rapide au numérique, des analyses clientèle et de l'infonuagique –, transforment le paysage concurrentiel, amenant la remise en question de modèles opérationnels de longue date et, naturellement, l'entrée en scène de nouveaux joueurs. Et le secteur bancaire n'y échappe pas.

Dans un monde où la diffusion des informations est instantanée, **chacun peut voir qui on est et ce qu'on représente.** La voie à suivre passe nécessairement par une vision cohérente de la façon dont nous agissons.

Les douze derniers mois nous ont permis de préciser ce qui distingue notre réaction face à cette évolution. Ainsi, nous avons établi la façon dont nous pouvons être utiles aux clients tout en nous acquittant de nos responsabilités élargies – et nous en avons une vision claire. De plus, nous avons pris soin

de concilier ambition et inclusivité sans perdre de vue les valeurs fondamentales, et de convertir cette expérience en avantage concurrentiel. Finalement, nous avons confirmé notre volonté d'utiliser toutes les dimensions de notre organisation – talents, capacités, capital et réputation –, pour atteindre notre but ultime : aider nos clients à réussir.

Les efforts ainsi déployés nous ont amenés à donner une nouvelle dimension à la marque de la Banque à partir de ce que nous savons, c'est-à-dire que l'argent, c'est personnel. Nous savons non seulement que les clients veulent prendre des décisions judicieuses en s'appuyant sur une meilleure information et avoir confiance dans les choix qu'ils font, mais aussi qu'ils veulent sentir qu'on les comprend. En somme, pour qu'une marque ait de la valeur, on doit y associer une expérience façonnée par des idéaux, et qui est cohérente à chaque point de contact avec le client. Les pages qui précèdent cette lettre définissent précisément ce que nous croyons être ces idéaux.

La primauté du client est notre priorité – et c'est une priorité absolue. Nous bâtissons notre organisation autour de ce que nous pensons être le plus important, car dans un monde où la diffusion des informations est instantanée, chacun peut voir qui on est et ce qu'on représente. La voie à suivre passe nécessairement par une vision cohérente de la façon dont nous agissons.

Prévoir ce que l'avenir nous réserve

Tout le monde sait que le rythme du changement s'accélère. C'est une réalité qui dicte la façon dont nous menons nos activités quotidiennement. Notre planification tient compte de cette réalité et c'est ce qui nous permet d'agir malgré l'incertitude tout en reconnaissant qu'il est difficile de prédire l'avenir de façon fiable.

Les progrès de l'informatique, les communications sur les réseaux et le recours massif au numérique transforment la vie des consommateurs et ont une incidence sur les connaissances et compétences essentielles à la réussite au travail. Il en résulte à la fois d'extraordinaires occasions à saisir et des défis sans précédent à relever pour les organisations, y compris la nôtre.

Il est vrai qu'en raison de leur envergure et de leur rapidité, ces changements seront perturbateurs. Un nombre grandissant de nouveaux concurrents font leur apparition, incitant les entreprises établies à remettre en question des modèles figés. Dans cette optique, un tel bouleversement s'avère en fait être un catalyseur de changement positif : il révèle des possibilités et encourage à sortir des sentiers battus pour innover, sans pour autant empêcher le réinvestissement dans les modèles ayant fait leurs preuves. Et même si une évolution aussi rapide vient avec une part d'incertitude, une chose est certaine : c'est le client qui, au moyen des plateformes numériques, des technologies mobiles et des réseaux sociaux, dictera le futur fonctionnement des services bancaires.

Le client reste au cœur des cinq priorités stratégiques qui guident la Banque (voir encadré). Alors que nous poursuivons nos efforts visant à stimuler la productivité, à tirer parti de notre plateforme nord-américaine et à soutenir nos clients là où ils exercent leurs activités, y compris sur des marchés mondiaux clés comme la Chine – et ce, tout en conservant une approche prudente en matière de risque –, chaque décision que nous prenons renvoie à notre promesse fondamentale aux personnes avec lesquelles nous faisons affaire.

Nous continuons de favoriser une approche à long terme par rapport aux tactiques à court terme, ce qui nous amène à faire évoluer notre façon de faire. Protéger les dossiers et les renseignements des clients et assurer l'exactitude et l'accessibilité des systèmes, recourir à la technologie en vue d'offrir une meilleure expérience client à moindre coût, et améliorer notre utilisation de la technologie afin de mieux gérer la Banque,

Nos priorités stratégiques

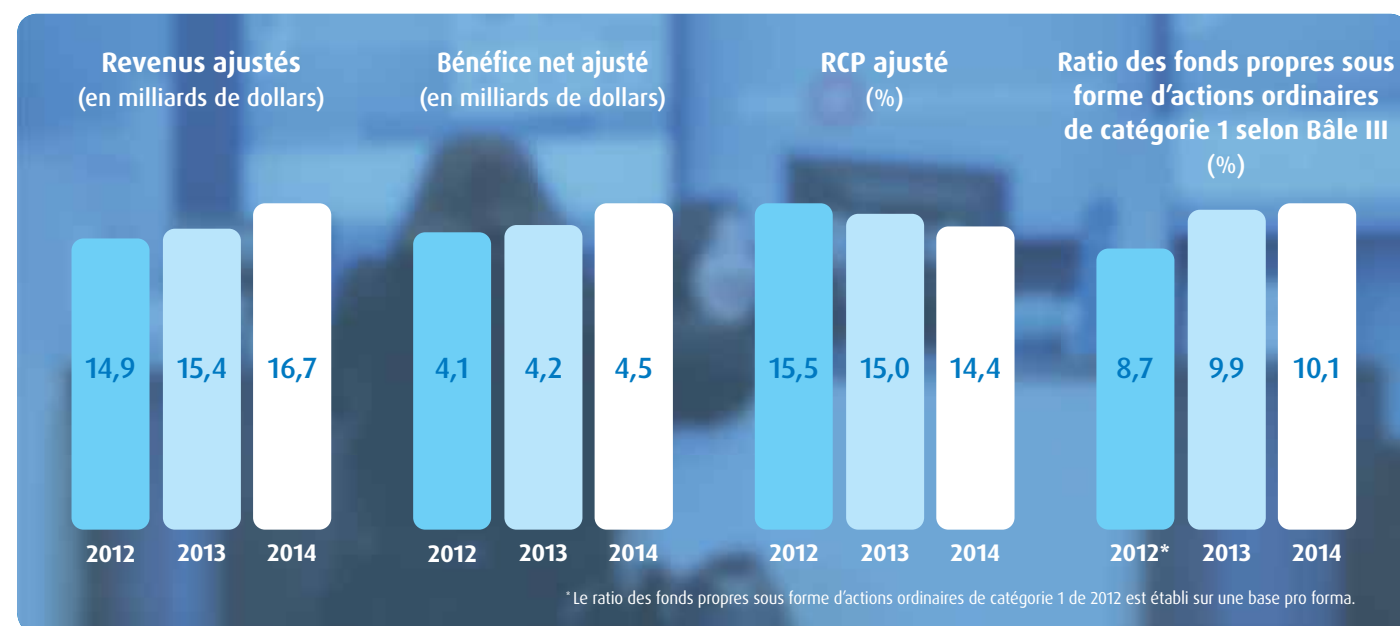
1 Se démarquer en matière de fidélisation de la clientèle en concrétisant notre promesse de marque.

2 Augmenter la productivité pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.

3 Mettre pleinement à profit notre plateforme consolidée en Amérique du Nord pour soutenir la croissance d'un bénéfice net de qualité.

4 Poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance future.

5 S'assurer que nos forces en gestion des risques sous-tendent tout ce que nous faisons pour nos clients.



d'automatiser des processus et de réduire les coûts pour en tirer un avantage concurrentiel – voilà des compétences stratégiques auxquelles nous travaillons chaque jour. De plus, la quantité d'information que nous gérons a considérablement augmenté, et notre mandat premier consiste à protéger nos clients et leurs traces numériques sans cesse plus nombreuses. La Banque réussit bien dans chacun de ces domaines et a les capacités pour montrer la voie.

Et comme nos clients, nous ne pouvons nous empêcher d'être enthousiasmés par les nouvelles technologies.

Lancée en 2014, la nouvelle version de l'application de premier plan des Services mobiles de BMO a permis à la Banque de consolider sa place de chef de file dans le secteur. D'ailleurs, le nombre de transactions d'achat de produits financiers effectuées en ligne par nos clients équivaut maintenant à celui de plus de 120 succursales de détail. De plus, nous offrons aux clients des microconseils de gestion financière sur leur appareil mobile, car nous anticipons les questions qu'ils pourraient se poser en cours d'utilisation.

Nous comptons poursuivre sur notre lancée au cours du nouvel exercice.

Notamment :

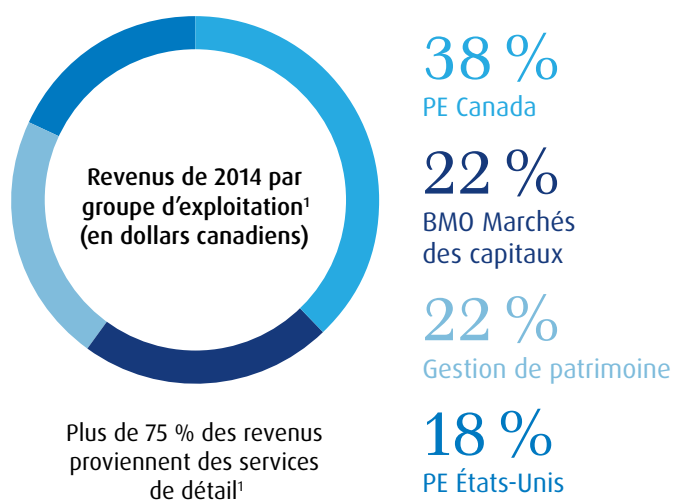
- Nous mettons à l'essai, aux États-Unis, des guichets automatiques sans contact qui permettent aux clients de saisir leur transaction sur leur téléphone intelligent et de lire un code QR à l'écran du guichet pour conclure la transaction, ce qui rend inutile l'utilisation d'une carte;
- Nous mettons à l'essai des guichets automatiques avec vidéobavardage afin que les clients puissent consulter en tout temps un employé de banque pour obtenir de l'aide et de l'information supplémentaire;
- Grâce à Apple Pay offert par BMO Harris Bank, les clients peuvent utiliser leur appareil iPhone pour payer leurs achats; les transactions sécurisées se font sans contact, et le numéro de la carte de crédit ou de débit n'est pas fourni aux commerçants;
- Nous faisons l'essai de MasterPassSM de MasterCard^{MD}, qui facilite le règlement des achats en ligne en enregistrant tous les renseignements de paiement et de livraison des clients dans un endroit pratique et sécurisé.

Toutes ces expériences doivent se faire sans heurts. Et ça aussi, c'est une chose que nous savons très bien.

La prochaine vague de fonctionnalités mobiles se fait déjà sentir dans la vie des consommateurs. Recevoir des alertes de voyage à l'aéroport, faire le suivi de son état de santé et de sa forme physique tout en se déplaçant, savoir qu'un article vu en ligne est disponible dans le magasin où on pénètre – toutes ces innovations sont maintenant la norme. Elles font partie de notre quotidien.

Il faut savoir qu'un bon nombre de produits et services particulièrement utiles, offerts par des entreprises créées à l'ère du numérique, ne sont pas réglementés à l'heure actuelle. Il est vrai que certains clients sont prêts à régler leurs achats au moyen de leur téléphone plutôt qu'avec leur carte, et à faire des virements en utilisant les médias sociaux. Presque toutes les banques, y compris la nôtre, offriront un jour ces fonctionnalités. C'est inévitable. Toutefois, elles ne représentent qu'une partie de l'équation. En fait, nous remarquons que le contact humain a pris plus d'importance.

Large éventail d'activités avec concentration sur les services de détail



¹ Excluant les revenus des Services d'entreprise

Le secteur bancaire canadien a *tout juste* franchi un point tournant en 2014, alors que le nombre de transactions de détail effectuées par l'intermédiaire des circuits numériques a dépassé pour la première fois les transactions aux guichets automatiques – une situation observée aux États-Unis il y a quelque temps déjà. Malgré tout, la grande majorité des clients préfèrent toujours se rendre en succursale pour ouvrir un compte ou obtenir un prêt hypothécaire et cette situation, pour l'instant du moins, est vraie pour tous les groupes d'âge et toutes les régions.

Dans le fond, demeurer au diapason des gens, ça veut dire beaucoup de choses. Essentiellement, il s'agit de faire place au progrès, mais sans perdre de vue ses conséquences. En tant que banque, nous continuerons de faire les compromis nécessaires et de laisser de côté ce qui est moins pertinent pour nos parties prenantes. Et nous continuerons de renforcer les comportements qui inspirent une grande confiance. Parce que c'est ainsi que nous avons toujours agi.

Mesurer notre rendement

La performance de BMO pour l'exercice 2014 confirme la valeur du travail accompli et se traduit en termes financiers. Les résultats de nos quatre groupes d'exploitation sont le fruit direct des investissements des dernières années dans la réalisation de notre stratégie axée sur le client.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada ont enregistré un exercice record grâce à un bénéfice supérieur à 2 milliards de dollars et à un levier d'exploitation de 2 %. Notre principal groupe d'exploitation a continué d'afficher une bonne croissance de son bilan et d'accroître son efficacité.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis ont terminé l'exercice 2014 avec dynamisme grâce à une amélioration de la tendance quant aux revenus et au bénéfice au cours du deuxième semestre. Le crédit aux entreprises demeure solide, le segment des petites entreprises progresse et celui des services bancaires de détail prend son essor.

La Gestion de patrimoine est le groupe d'exploitation de la Banque qui a connu la croissance la plus rapide au cours des cinq dernières années, sa contribution aux revenus des groupes d'exploitation de BMO passant de 17 % à 22 % pendant cette période. Les activités élargies de la Gestion mondiale d'actifs demeurent axées sur l'innovation et la diversification grâce à une offre de produits distinctifs.

Il s'agit de participer au progrès, mais sans perdre de vue ses conséquences.

Les Marchés des capitaux ont généré un bénéfice supérieur à 1 milliard de dollars en 2014, ainsi qu'un rendement solide des capitaux propres de 19 %. Nous avons accompli des progrès appréciables dans le développement du secteur Banque d'affaires et services aux sociétés, nous avons atteint un équilibre plus satisfaisant entre ce secteur et nos activités de vente et de négociation, et nous avons amélioré les résultats de notre plateforme nord-américaine grâce à une contribution accrue de nos activités aux États-Unis.

Les résultats que nous affichons aujourd'hui témoignent du rendement soutenu des 46 000 employés de la Banque et du bien-fondé de notre stratégie. Il y a quatre ans, nous avons pris la décision de miser sur l'avantage de BMO en Amérique du Nord en renforçant sa présence dans des régions solides sur le plan économique. La croissance continue de notre bénéfice représente le fruit de cet investissement. En fait, les progrès réalisés au cours du dernier exercice découlent de décisions prises il y a deux ou trois ans. Nous ne pouvons ignorer les ajustements continus des marchés partout dans le monde, mais nous sommes persuadés que le système saura s'ajuster et innover et que nos activités demeureront pertinentes et rentables, peu importe les conditions des marchés, bonnes ou mauvaises.

La progression de la Banque est durable en raison de l'équilibre que nous maintenons, d'une part, entre notre engagement à générer un bon rendement pour nos actionnaires et, d'autre part, la nécessité d'offrir des produits de haute qualité à un prix optimal et d'investir dans des employés talentueux et bien formés. Dans un contexte où les ventes numériques continuent de croître, nous sommes à définir une voie qui nous permettra d'améliorer notre efficacité relative tout en nous démarquant sur le plan de la fidélisation de la clientèle. Dans toutes nos décisions, nous examinons ce qui doit être fait et ce qu'il est possible de faire, de manière à déterminer là où le rendement financier rejoint la responsabilité sociale.

Nous sommes ici, pour vous

Lorsqu'on assume des responsabilités élargies et qu'on encourage le changement, il faut également se soucier de toutes les conséquences que ce changement entraîne. La révolution numérique ouvre la voie à des occasions sans précédent, mais elle transforme aussi la nature même de notre travail.

Notre promesse de marque revitalisée énonce clairement ce que nous attendons de nous-mêmes lorsque nous répondons aux attentes des clients envers la Banque : bénéficier d'une grande estime de la part de ceux qui nous connaissent – et d'une fidélité exemplaire dans le secteur – et constituer un choix attrayant pour les clients potentiels.

Nous partageons l'optimisme qui caractérise la société dans laquelle nous vivons et la confiance en l'avenir qui anime ses architectes, ses innovateurs et ses entrepreneurs. Même si la marque de BMO peut sembler être une promesse qui s'adresse uniquement à nos clients, elle est en fait destinée

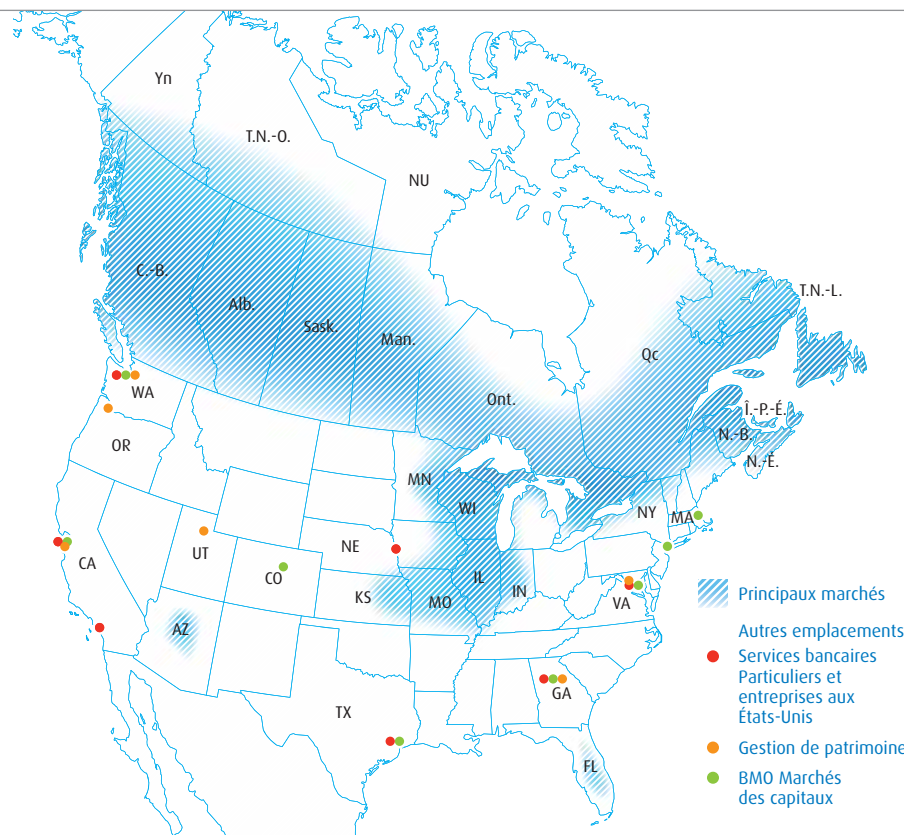
à toutes les parties prenantes et elle reflète ce qui compte pour eux. En somme, nous souhaitons que nos actionnaires maintiennent leur confiance à notre égard pour la même raison que nos clients nous demeurent fidèles – parce que nous comprenons que l'argent, c'est personnel, et qu'une banque devrait l'être aussi.



William A. Downe
Chef de la direction
BMO Groupe financier

Notre présence stratégique

La présence stratégique de BMO est concentrée dans des régions solides sur le plan économique. Nos trois groupes d'exploitation servent notre clientèle constituée de particuliers, d'entreprises, d'administrations publiques et de grandes sociétés à l'échelle du Canada et dans six États du Midwest – Illinois, Indiana, Wisconsin, Minnesota, Missouri et Kansas – de même que dans d'autres emplacements choisis aux États-Unis. Notre forte présence en Amérique du Nord est soutenue par nos opérations dans certains marchés mondiaux ciblés, notamment l'Europe et l'Asie, ce qui nous permet d'offrir à nos clients en Amérique du Nord un accès aux économies et aux marchés du monde entier, et à nos clients dans d'autres pays un accès à l'Amérique du Nord.



La revitalisation de la marque de BMO a constitué un des points saillants de 2014. Cette initiative dirigée par le chef de l'exploitation, Frank Techar, a ouvert un dialogue à l'échelle de l'entreprise, auquel ont participé des milliers d'employés. Dans le cadre d'ateliers et de conversations en ligne, ils ont été invités à répondre à la question : Comment démontrer la valeur de notre marque à nos clients? Ces échanges ouverts et animés ont permis aux employés d'établir un ensemble de mesures et de comportements à adopter en vue d'incarner notre marque.

Équipe de la haute direction

Jean-Michel Arès
Chef, Technologie et opérations
BMO Groupe financier

Christopher Begy
Chef, É.-U. et chef de la direction
BMO Financial Corp.

William Downe
Chef de la direction
BMO Groupe financier

Simon Fish
Conseiller général
BMO Groupe financier

Thomas Flynn
Chef des finances
BMO Groupe financier

Cameron Fowler
Chef, Services bancaires
Particuliers et entreprises
au Canada
BMO Groupe financier

Mark Furlong
Chef, Services bancaires
Particuliers et entreprises
aux États-Unis
et chef de la direction
BMO Harris Bank N.A.

Carol Neal
Auditrice en chef
BMO Groupe financier

Gilles Ouellette
Chef
Gestion de patrimoine

Surjit Rajpal
Chef, Gestion globale des risques
BMO Groupe financier

Joanna Rotenberg
Chef, Marketing et gestion
stratégique
BMO Groupe financier

Richard Rudderham
Chef, Ressources humaines
BMO Groupe financier

Connie Stefankiewicz
Chef
Stratégies et solutions des circuits
de distribution Amérique du Nord
BMO Groupe financier

Frank Techar
Chef de l'exploitation
BMO Groupe financier

Darryl White*
Chef
BMO Marchés des capitaux

* Au 1^{er} novembre 2014.

Gouvernance

Une bonne gouvernance est importante pour nos actionnaires, nos clients, nos employés, nos collectivités – et pour nous tous. Nous nous efforçons d'appliquer des normes de gouvernance rigoureuses en suivant les meilleures pratiques du secteur et en satisfaisant ou en excédant les exigences réglementaires.

Notre Conseil supervise nos activités

Notre Conseil d'administration supervise la façon dont nous gérons nos activités et les affaires internes de la Banque. Ses membres possèdent une expertise pointue et offrent un éventail de perspectives. Le Conseil prend des décisions en fonction des stratégies de BMO, de nos valeurs fondamentales et de la meilleure information disponible. Ses décisions privilégient le rendement à long terme plutôt que les profits à court terme. BMO s'est classé au premier rang sur les 247 entreprises et fiducies de revenu faisant partie de l'indice composé S&P/TSX, dans le cadre du classement *Board Games 2014* établi par le *Globe and Mail*, pour ses pratiques en matière de gouvernance.

Le Conseil est indépendant de la direction

Le président du conseil et les administrateurs, à l'exception du chef de la direction, exercent leurs activités indépendamment de la direction. À chaque réunion du Conseil, les administrateurs indépendants ont l'occasion de se rencontrer en l'absence des membres de la direction ou des administrateurs dirigeants.

Un Conseil diversifié, reflet de notre clientèle et de nos valeurs

C'est la diversité au sein de notre Conseil d'administration qui sert de trait d'union entre nous et nos clients, nos marchés et nos employés. Nous sommes d'avis que cette diversité nous permet de prendre de meilleures décisions. Notre politique en matière de diversité du Conseil d'administration a remporté un Prix 2013 de diversité en gouvernance décerné par le Conseil canadien pour la diversité administrative.

Nous rémunérons nos administrateurs et dirigeants de manière à favoriser la prise de décisions judicieuses

Notre modèle de rémunération des administrateurs et dirigeants est conforme aux meilleures pratiques en matière de gouvernance. Nous avons adopté un modèle de rémunération lié au rendement qui prévoit des dispositions de récupération et qui décourage la prise de risques excessifs. Les administrateurs et dirigeants doivent détenir des actions de BMO pour que leurs intérêts soient alignés sur ceux des autres actionnaires. Nos politiques interdisent aux administrateurs et employés de protéger la valeur économique de leur participation sous forme d'actions, de titres ou d'instruments financiers de la Banque par des opérations de couverture.

Nous continuons de mettre l'accent sur la conduite éthique

Le Code de conduite et d'éthique de BMO guide l'organisation en matière de déontologie et est ancré dans nos valeurs fondamentales. Chaque année, tous les administrateurs et employés doivent signer une attestation indiquant qu'ils ont lu, compris et respecté le Code d'éthique et qu'ils vont continuer à s'y conformer. Ce code est soumis à l'approbation du Conseil d'administration.

Le chef de l'éthique a pour mandat de s'assurer que toutes les activités entreprises par notre organisation reflètent notre sensibilisation aux pratiques commerciales éthiques et notre compréhension de celles-ci; il présente périodiquement au Comité

d'audit et de révision du Conseil d'administration des rapports sur le comportement éthique au sein de notre organisation.

Pour s'épanouir, une culture éthique a besoin d'un environnement où les gens peuvent signaler leurs préoccupations, sans crainte de représailles. Nous offrons différentes avenues aux employés qui voudraient nous faire part de leurs préoccupations et ceux qui le souhaitent peuvent le faire de façon anonyme. Les plaintes reçues font l'objet d'une enquête et toute infraction au Code de conduite donnera lieu à une intervention rapide et ferme.

Le Conseil et la direction maintiennent le contact avec nos actionnaires

Nous entretenons la communication avec nos actionnaires et les tenons informés de diverses façons, dont l'assemblée annuelle des actionnaires, le rapport annuel, la circulaire de la direction sollicitant des procurations, la notice annuelle, le rapport sur la durabilité, le rapport sociétal, les rapports trimestriels, les communiqués de presse, les conférences téléphoniques sur les résultats, les conférences du secteur bancaire et la tenue de réunions, de temps à autre. Notre site Web donne accès à de l'information détaillée sur le Conseil et son mandat, sur ses comités et leur charte ainsi que sur nos administrateurs.



Conseil d'administration¹

Pour assurer la mise en œuvre harmonisée de nos plans avec nos objectifs stratégiques dans tous les secteurs de l'organisation, chaque administrateur siège à au moins un comité, et le chef de la direction est invité à assister à toutes les réunions des comités. Nous réévaluons la composition de tous les comités chaque année. www.bmo.com/gouvernance



Robert M. Astley



Janice M. Babiak



Sophie Brochu



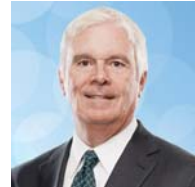
George A. Cope



William A. Downe



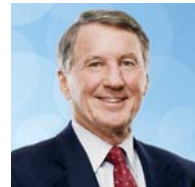
Christine A. Edwards



Ronald H. Farmer



Eric R. La Flèche



Bruce H. Mitchell



Philip S. Orsino



Dr. Martha C. Piper



J. Robert S. Prichard



Don M. Wilson III

Robert M. Astley
Ancien président et chef de la direction, Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, et ancien président, Financière Sun Life du Canada
Conseils ou comités : Ressources humaines, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal
Administrateur depuis : 2004

Janice M. Babiak
Ancienne associée directrice, Ernst & Young
Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Experian PLC, Walgreens Co.
Administratrice depuis : 2012

Sophie Brochu
Présidente et chef de la direction, Gaz Métro
Conseil ou comité : Audit et révision
Autre conseil d'administration de société ouverte : BCE Inc.
Administratrice depuis : 2011

George A. Cope
Président et chef de la direction, Bell Canada et BCE Inc.
Conseil ou comité : Ressources humaines
Autre conseil d'administration de société ouverte : BCE Inc.
Administrateur depuis : 2006

William A. Downe
Chef de la direction, BMO Groupe financier
Conseil ou comité : Assiste aux réunions de tous les comités en tant qu'invité.
Autre conseil d'administration de société ouverte : ManpowerGroup
Administrateur depuis : 2007

Christine A. Edwards
Associée, Winston & Strawn
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal (présidente)
Administratrice depuis : 2010

Ronald H. Farmer
Directeur général, Mosaic Capital Partners
Conseils ou comités : Audit et révision, Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines (président)
Autre conseil d'administration de société ouverte : Valeant Pharmaceuticals International Inc.
Administrateur depuis : 2003

Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction, Metro Inc.
Conseil ou comité : Évaluation des risques
Autre conseil d'administration de société ouverte : Metro Inc.
Administrateur depuis : 2012

Bruce H. Mitchell
Président et chef de la direction, Permian Industries Limited
Conseils ou comités : Audit et révision, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal
Administrateur depuis : 1999

Philip S. Orsino, O.C., F.C.A.
Président et chef de la direction, Brightwaters Strategic Solutions, Inc.
Conseils ou comités : Audit et révision (président), Gouvernance et mise en candidature
Administrateur depuis : 1999

Martha C. Piper, O.C., O.B.C.
Administratrice et ancienne présidente et vice-chancelière, Université de la Colombie-Britannique
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature (présidente), Ressources humaines
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Shoppers Drug Mart Corporation, TransAlta Corporation
Administratrice depuis : 2006

J. Robert S. Prichard, O.C., O.Ont.
Président du conseil, BMO Groupe financier et président du conseil, Torys LLP
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : George Weston Ltée, Onex Corporation
Administrateur depuis : 2000

Don M. Wilson III
Administrateur
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques (président)
Administrateur depuis : 2008

¹ Au 31 octobre 2014.

Membres honoraires du Conseil d'administration

Stephen E. Bachand, Ponte Vedra Beach, FL, États-Unis
Ralph M. Barford, Toronto, Ont.
Matthew W. Barrett, O.C., LL.D., Oakville, Ont.
David R. Beatty, O.B.E., Toronto, Ont.
Peter J.G. Bentley, O.C., O.B.C., LL.D., Vancouver, C.-B.
Robert Chevrier, F.C.A., Montréal, Qc
Tony Comper, C.M., LL.D., Toronto, Ont.
C. William Daniel, O.C., LL.D., Toronto, Ont.
Louis A. Desrochers, C.M., c.r., A.O.E., Edmonton, Alb.
A. John Ellis, O.C., LL.D., O.R.S., Vancouver, C.-B.
John F. Fraser, O.C., LL.D., O.R.S., Winnipeg, Man.
David A. Galloway, Toronto, Ont.
Richard M. Ivey, C.C., Q.C., Toronto, Ont.

Betty Kennedy, O.C., LL.D., Campbellville, Ont.
Harold N. Kvisle, Calgary, Alb.
Eva Lee Kwok, Vancouver, C.-B.
J. Blair MacAulay, Oakville, Ont.
Ronald N. Mannix, O.C., Calgary, Alb.
Robert H. McKercher, Q.C., Saskatoon, Sask.
Eric H. Molson, Montréal, Qc
Jerry E.A. Nickerson, North Sydney, N.-É.
Jeremy H. Reitman, Montréal, Qc
Lucien G. Rolland, O.C., Montréal, Qc
Joseph L. Rotman, O.C., LL.D., Toronto, Ont.
Guylaine Saucier, F.C.P.A., F.C.A., C.M., Montréal, Qc
Nancy C. Southern, Calgary, Alb.

Rétrospective financière

Rétrospective financière

- 22 Raisons d'investir dans BMO
- 23 Avant-propos du chef des finances sur la rétrospective financière
- 24 Résultats financiers et situation financière en bref
- 26 Rapport de gestion
- 106 Données complémentaires
- 120 Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 121 Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit
- 122 Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit
- 123 États financiers consolidés
- 128 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

- 190 Glossaire de termes financiers
- 192 Où trouver plus d'information

Troisième de couverture

Information à l'intention des actionnaires

Raisons d'investir dans BMO

- Occasions de croissance manifestes en Amérique du Nord
- Plateforme étendue en matière de services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord
- Bonne progression de nos Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada
- Secteur primé de services de gestion de patrimoine offrant de solides occasions de croissance
- Levier d'exploitation dans l'ensemble de nos secteurs d'activité aux États-Unis
- Assise financière solide et rendement de l'action attrayant
- Priorité à l'efficacité en misant sur l'intégration des activités de base et des technologies
- Chef de file du secteur en matière de fidélité de la clientèle et priorité à l'expérience client
- Engagement envers l'application de normes les plus rigoureuses en matière de déontologie et de gouvernance d'entreprise

Avant-propos du chef des finances sur la rétrospective financière

Nous sommes déterminés à exposer notre situation financière avec clarté et intégrité, en conformité avec nos normes élevées de gouvernance et de transparence.



Thomas E. Flynn

Chef des finances, BMO Groupe financier

Les résultats de BMO en 2014 témoignent de la bonne performance de nos groupes d'exploitation et s'inscrivent dans l'élan ininterrompu que nous connaissons depuis bon nombre de trimestres. BMO a dégagé un bénéfice net record de 4,3 milliards de dollars pour l'exercice. Après ajustement, le bénéfice net grimpe à 4,5 milliards de dollars, soit une hausse de 5 %. Au cours de l'exercice, nous avons haussé le BPA ajusté de 6 %, annoncé deux augmentations de notre dividende, conclu l'acquisition de F&C Asset Management plc et consolidé notre assise financière.

Nous continuons de générer des rendements intéressants pour les actionnaires de BMO. Sur un an et cinq ans, le rendement total des capitaux propres s'est chiffré à 17,1 % et à 15,5 %, respectivement.

Fidèles à notre engagement de longue date, nous continuons à fournir aux actionnaires de l'information pertinente et opportune sur nos résultats financiers. Les résultats et la performance de la Banque font l'objet d'une analyse détaillée dans le Rapport de gestion. Nous sommes déterminés à exposer notre situation financière avec clarté et intégrité, en conformité avec nos normes élevées de gouvernance et de transparence. Depuis deux ans, les informations que nous présentons ont été enrichies, notamment en réponse aux recommandations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« *Enhanced Disclosure Task Force* ») du Conseil de la stabilité financière. Nous soutenons ces recommandations et espérons que ces renseignements supplémentaires vous seront utiles.

L'avantageuse diversité de nos activités, notre diversification géographique et notre vision axée sur le client procurent d'intéressantes occasions de croissance :

- La force confirmée de nos services aux entreprises à la grandeur de notre plateforme nord-américaine constitue un atout appréciable dans le contexte économique actuel.
- Notre plus grand groupe d'exploitation, les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada, affiche un bénéfice net supérieur à 2 milliards de dollars et un levier d'exploitation de 2 %.
- Notre secteur primé de services de gestion de patrimoine offre des occasions de croissance en Amérique du Nord et dans certains marchés mondiaux ciblés.
- Dans un contexte de reprise de l'économie américaine, nous nous attendons à ce que les investissements effectués dans nos activités aux États-Unis continuent d'alimenter notre croissance.
- Nous donnons la priorité à l'amélioration de l'efficacité en misant sur l'intégration des activités de base et des technologies.

Nous comptons poursuivre sur notre lancée en continuant à miser sur la gestion responsable de nos activités tout en réalisant nos priorités stratégiques, de façon à nous acquitter de nos engagements envers toutes les parties prenantes de la Banque.



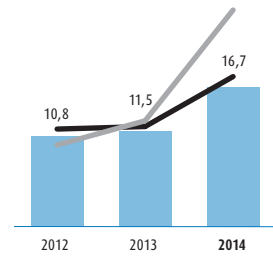
Thomas E. Flynn

Résultats financiers et situation financière en bref

Nos résultats (note 1)

Rendement total des capitaux propres (RTCP) P. 31

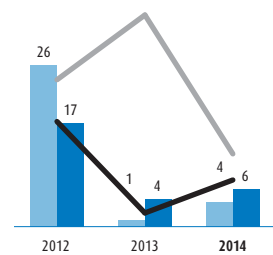
- Les actionnaires de BMO ont obtenu un rendement annuel moyen robuste de 16,7 % pour les trois derniers exercices, soit un résultat supérieur à celui de 9,3 % affiché par l'indice composé S&P/TSX.
- Le RTCP sur un an, qui s'est chiffré à 17,1 %, et le RTCP annuel moyen sur cinq ans, qui s'est chiffré à 15,5 %, ont tous deux été plus élevés que les indices canadiens comparables.



Le graphique montre le RTCP annuel moyen sur trois ans.

Croissance du bénéfice par action (BPA) P. 33

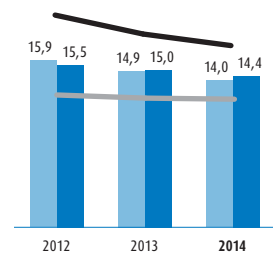
- Le BPA ajusté s'est accru de 0,38 \$, ou de 6 %, pour s'établir à 6,59 \$, ce qui reflète la hausse du bénéfice. Le BPA comptable a augmenté de 0,24 \$, ou de 4 %, pour s'établir à 6,41 \$.
- Après ajustement, les revenus plus élevés ont dépassé les charges différentielles en 2014. Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont augmenté, en raison principalement de la baisse des recouvrements, les profits sur titres ont reculé, et le taux d'impôt effectif a diminué.



Toutes les mesures liées au BPA sont présentées après dilution.

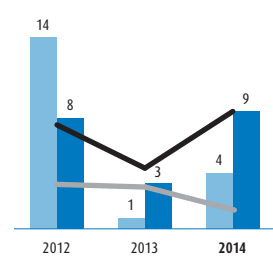
Rendement des capitaux propres (RCP) P. 34

- En 2014, le RCP ajusté s'est chiffré à 14,4 % alors que le RCP sur une base comptable s'est établi à 14,0 %, contre 15,0 % et 14,9 %, respectivement, en 2013. Le bénéfice comptable et le bénéfice ajusté attribuables aux actionnaires ordinaires ont enregistré une croissance. Par ailleurs, les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires se sont accrues en raison du relèvement des exigences en matière de fonds propres imposées aux banques à l'échelle internationale.
- Le RCP de BMO a été de 13 % ou plus sur 24 des 25 derniers exercices.



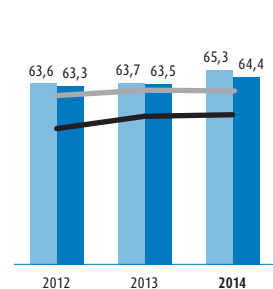
Croissance des revenus P. 36

- En 2014, les revenus ajustés se sont accrues de 1 346 millions de dollars, ou de 9 %, pour s'établir à 16 718 millions. Les revenus comptables ont augmenté de 655 millions ou de 4 % pour atteindre 16 718 millions. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des revenus de PE Canada, de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux.



Ratio d'efficacité (ratio des charges aux revenus) P. 41

- Le ratio d'efficacité ajusté a été de 64,4 %, en hausse de 90 points de base par rapport à celui de 2013. Le ratio d'efficacité comptable a augmenté de 160 points de base, pour atteindre 65,3 %, la croissance des revenus ayant été plus que contrebalancée par la hausse des charges, en partie en raison de l'incidence du raffermissement du dollar américain et de l'entreprise F&C acquise.
- Le ratio d'efficacité ajusté, exclusion faite de l'ISCAPA*, s'est amélioré pour se chiffrer à 59,1 % en 2014, contre 60,4 % en 2013.



*Ce ratio est établi déduction faite des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition des polices d'assurance (ISCAPA).

Résultats de nos groupes de référence

RTCP (%)

- Le RTCP annuel moyen du groupe de référence du Canada a été de 18,0 % sur trois ans. Le RTCP sur un an a été de 18,8 % et le RTCP annuel moyen sur cinq ans a été de 15,1 %.
- Le RTCP annuel moyen sur trois ans du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'est établi à 26,0 %, ce qui est supérieur à la moyenne enregistrée par le groupe de référence du Canada. Le RTCP sur un an du groupe de référence de l'Amérique du Nord a été de 18,0 % alors que le RTCP annuel moyen sur cinq ans a été de 13,5 %; ces deux résultats sont inférieurs aux moyennes enregistrées par le groupe de référence du Canada.

Croissance du BPA (%)

- La croissance du BPA moyen du groupe de référence du Canada s'est chiffrée à 8 %, toutes les banques de ce groupe, à l'exception d'une, ayant enregistré une hausse de leur BPA.
- Le BPA moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a progressé de 12 %, stimulé par la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances effectuées par la majorité des banques de référence américaines.

Les données du groupe de référence de l'Amérique du Nord ne sont pas à l'échelle.

RCP (%)

- Le RCP moyen du groupe de référence du Canada s'est établi à 17,3 %, soit en deçà du rendement moyen de 18,4 % enregistré en 2013, le RCP de toutes les banques de ce groupe, sauf une, ayant reculé.
- Le RCP moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a atteint 12,2 %, soit un résultat relativement inchangé par rapport à celui de 2013.

Croissance des revenus (%)

- La croissance moyenne des revenus du groupe de référence du Canada s'est établie à 9 %, ce qui est considérablement plus élevé que la croissance moyenne de 4 % affichée en 2013.
- La croissance moyenne des revenus du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'est chiffrée à 1 %, soit un recul comparativement à celle de 3 % en 2013, toutes les banques américaines de ce groupe sauf une ayant déclaré des revenus inchangés ou moins élevés.

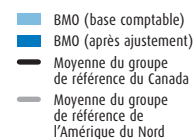
Ratio d'efficacité (%)

- Le ratio d'efficacité moyen du groupe de référence du Canada a été de 59,5 %, soit une légère hausse comparativement à 59,3 % en 2013, l'accroissement des charges ayant été supérieur à la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a été de 62,6 %, résultat pratiquement inchangé par rapport au ratio moyen du groupe de 62,7 % enregistré en 2013 et moins satisfaisant que celui du groupe de référence du Canada.

Note 1 : Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

En 2013, nous avons modifié la méthode que nous utilisons pour calculer les moyennes des groupes de référence du Canada et de l'Amérique du Nord pour adopter une méthode fondée sur une moyenne simple plutôt que sur une moyenne pondérée, et nous avons retraité les résultats des exercices antérieurs.

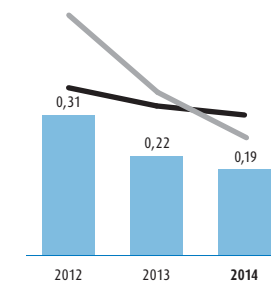
En date du 1^{er} novembre 2013, BMO et les membres de son groupe de référence du Canada ont adopté plusieurs prises de position en comptabilité, nouvelles et modifiées, publiées par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers consolidés des périodes de comparaison des exercices 2013 et 2012 ont été retraités. Les données des banques américaines membres du groupe de référence de l'Amérique du Nord continuent d'être présentées conformément aux PCGR américains.



Nos résultats (note 1)

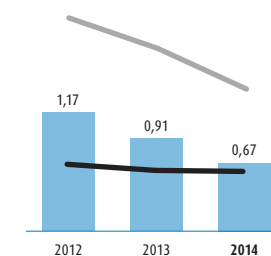
Pertes sur créances P. 40, 86

- Les dotations à la provision pour pertes sur créances (DPPC) ont totalisé 561 millions de dollars, soit une hausse comparativement à celle de 357 millions enregistrée en 2013 après ajustement, mais une baisse comparativement aux dotations à la provision pour pertes sur créances comptables de 587 millions inscrites en 2013. L'augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances après ajustement découle de la diminution importante des recouvrements dans le portefeuille de prêts douteux acquis et de l'incidence des dotations à la provision relatives au portefeuille de prêts productifs acquis, contrebalancées en partie par la baisse des dotations à la provision au sein de PE Canada et de PE États-Unis.
- La DPPC sur une base comptable, exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations, s'est améliorée, passant de 22 points de base à l'exercice précédent à 19 points de base. Cette tendance positive qu'affichent les ratios reflète la réduction des nouvelles dotations à la provision enregistrée tant pour le portefeuille de prêts aux particuliers que pour celui des prêts aux entreprises, comparativement à celles de 2013.



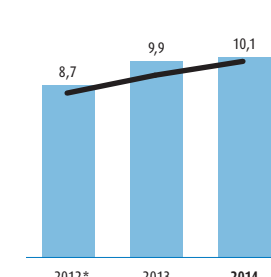
Prêts douteux P. 86

- Le solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) a diminué pour s'établir à 2 048 millions de dollars, contre 2 544 millions en 2013, et a représenté 0,67 % du solde brut des prêts et acceptations, comparativement à 0,91 % il y a un an.
- Les nouveaux prêts et acceptations douteux, qui influent fortement sur les dotations à la provision pour pertes sur créances, ont totalisé 2 142 millions de dollars, soit une baisse comparativement à 2 449 millions en 2013, ce qui reflète la diminution des nouveaux prêts, tant dans le portefeuille de prêts aux particuliers que dans celui des prêts aux entreprises.



Suffisance du capital P. 34, 64

- Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de BMO est solide et dépasse les exigences réglementaires.
- Notre ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 s'est établi à 10,1 %, en hausse par rapport à 9,9 % en 2013, principalement en raison de la hausse du capital, partiellement compensée par l'incidence de l'acquisition de F&C et par l'augmentation modérée des actifs pondérés en fonction des risques.



*Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de 2012 constitue une estimation pro forma.

Cotes de crédit P. 100

- Les cotes de crédit attribuées à la dette à long terme de BMO, telle qu'elle a été évaluée par les quatre principales agences de notation, sont indiquées ci-dessous, et dans les quatre cas, ce sont celles d'émissions de premier ordre et de grande qualité. Au mois de juin 2014, Moody's a confirmé les cotes à long terme de BMO et de six autres grandes banques canadiennes et a fait passer de stables à négatives les perspectives de leur dette de premier rang bénéficiant d'un soutien et de leurs dépôts non assurés en raison du projet qu'a annoncé le gouvernement fédéral du Canada d'instaurer un régime de recapitalisation interne destiné aux banques d'importance systémique nationale. Au mois d'août 2014, S&P a confirmé les cotes de crédit des titres d'emprunt à court et à long terme de BMO et a fait passer de stables à négatives ses perspectives ainsi que celles de cinq autres banques canadiennes de manière à refléter l'incidence que pourrait avoir le projet de politique de recapitalisation interne du gouvernement fédéral du Canada.

Cotes de crédit

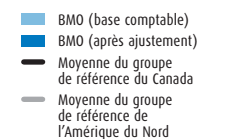
- Les cotes de crédit médianes des membres du groupe de référence du Canada sont demeurées inchangées par rapport à celles de 2013.
- Les cotes de crédit médianes des membres du groupe de référence de l'Amérique du Nord sont demeurées inchangées comparativement à celles de 2013, mais légèrement en deçà de la médiane des membres du groupe de référence du Canada en ce qui a trait à deux cotes de crédit.

	BMO Groupe financier			Médiane du groupe de référence du Canada*			Médiane du groupe de référence de l'Amérique du Nord*		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
DBRS	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AAL	AAL	AAL
Fitch	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-
Moody's	Aa2	Aa3	Aa3	Aa2	Aa3	Aa3	Aa3	A1	A1
S&P	A+	A+	A+	AA-	A+	A+	A+	A+	A+

*Les données pour tous les exercices reflètent la composition du groupe de référence de l'exercice le plus récent.

Les moyennes du groupe de référence du Canada excluent BMO et elles sont fondées sur les résultats des cinq autres plus grandes banques du Canada : Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada, Banque Scotia et Groupe Banque TD. Les moyennes du groupe de référence de l'Amérique du Nord sont fondées sur les résultats de 12 des plus grandes banques de l'Amérique du Nord. Ce groupe comprend les banques du groupe de référence du Canada, à l'exception de la Banque Nationale du Canada, ainsi que BB&T Corporation, Bank of New York Mellon, Fifth Third Bancorp, KeyCorp, The PNC Financial Services Group Inc., Regions Financial, SunTrust Banks Inc. et U.S. Bancorp.

Les résultats des banques canadiennes sont présentés au 31 octobre ou pour les exercices clos à cette date, et ceux des banques américaines sont présentés au 30 septembre ou pour les exercices clos à cette date.



Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration établissant la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration, qui figure à la page 120, décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2014. Le commentaire a été établi en date du 2 décembre 2014. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

Depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont présentés conformément aux PCGR canadiens qui s'appliquaient alors. Pour cette raison, certains taux de croissance et le taux de croissance annuel composé (TCAC) pourraient ne pas être significatifs. En date du 1^{er} novembre 2013, nous avons adopté plusieurs prises de position en comptabilité, nouvelles et modifiées, publiées par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers consolidés des périodes correspondantes des exercices 2013 et 2012 ont été retraités. L'incidence de ces changements est décrite à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 128. Certaines autres données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Les données retraitées comprennent les montants découlant des changements de méthode et du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation. Voir les pages 42 et 43.

Table des matières

<p>27 La section Ce que nous sommes présente BMO Groupe financier et explique les liens entre nos objectifs financiers et notre vision globale et les données pertinentes importantes sur notre rendement qui permettent de répondre à la question : « Pourquoi investir dans BMO? »</p> <p>28 La section Stratégie globale décrit la stratégie mise en œuvre à l'échelle de l'organisation en expliquant le contexte sous-jacent et les progrès accomplis en vue de la réalisation de nos priorités.</p> <p>29 La Mise en garde concernant les déclarations prospectives informe les lecteurs des limites, des risques et des incertitudes associés aux déclarations prospectives.</p> <p>30 La section Évolution de la situation économique et perspectives présente des commentaires sur l'incidence de l'économie sur nos activités en 2014 et nos anticipations des perspectives des économies canadienne, américaine et internationale pour 2015.</p> <p>31 La section Mesures de la valeur passe en revue les quatre mesures clés qui évaluent ou influencent directement le rendement des capitaux propres. On y trouve également des explications sur les mesures non conformes aux PCGR, un rapprochement aux mesures conformes aux PCGR correspondantes pour l'exercice, et un sommaire des éléments d'ajustement qui sont exclus des résultats pour faciliter la revue des mesures clés et des résultats ajustés.</p> <p>31 Rendement total des capitaux propres</p> <p>32 Mesures non conformes aux PCGR</p> <p>33 Sommaire des résultats financiers et croissance du bénéfice par action</p> <p>34 Rendement des capitaux propres</p> <p>34 Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III</p> <p>35 L'Analyse des résultats financiers de 2014 présente une analyse détaillée des résultats consolidés de BMO dans chacune des principales catégories de postes figurant à l'état des résultats. On y trouve aussi des explications sur l'incidence des acquisitions d'entreprises et les variations des taux de change.</p> <p>42 L'Analyse des résultats de 2014 des groupes d'exploitation présente les stratégies et les grandes priorités de nos groupes d'exploitation. Elle décrit également les défis auxquels ils font face, de même que les forces et les facteurs de création de valeur qui les caractérisent. On y trouve en outre un sommaire de leurs réalisations en 2014 et des éléments sur lesquels ils vont mettre l'accent en 2015, de même qu'une analyse de leurs résultats financiers de l'exercice et un aperçu du contexte commercial dans lequel ils exercent leurs activités.</p> <p>42 Sommaire</p> <p>44 Services bancaires Particuliers et entreprises</p> <p>45 Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada</p> <p>48 Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis</p> <p>51 BMO Gestion de patrimoine</p> <p>54 BMO Marchés des capitaux</p> <p>57 Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations</p>	<p>58 Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice net, Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2014 et Analyse des résultats financiers de 2013 : ces analyses commentent les résultats visant des périodes pertinentes autres que l'exercice 2014.</p> <p>62 L'Analyse de la situation financière traite des actifs et des passifs, selon les principales catégories figurant au bilan. On y trouve une évaluation de la suffisance du capital et la description de l'approche que nous avons adoptée en matière d'utilisation du capital pour soutenir nos stratégies commerciales et maximiser le rendement des capitaux propres. Elle examine également les arrangements hors bilan et des instruments financiers désignés.</p> <p>62 Sommaire du bilan</p> <p>64 Gestion globale du capital</p> <p>69 Instruments financiers désignés</p> <p>70 Arrangements hors bilan</p> <p>71 La section Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne traite des estimations comptables critiques ainsi que des modifications des méthodes comptables pour 2014 et les périodes futures. Elle présente également notre évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, ainsi qu'une liste des recommandations formulées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.</p> <p>71 Estimations comptables critiques</p> <p>73 Modifications des méthodes comptables en 2014</p> <p>73 Modifications futures des méthodes comptables</p> <p>73 Transactions avec des parties liées</p> <p>73 Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière</p> <p>74 Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires</p> <p>75 Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements</p> <p>77 La section Gestion globale des risques décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés.</p> <p>78 Aperçu</p> <p>78 Risques pouvant influencer sur les résultats futurs</p> <p>80 Cadre et risques</p> <p>84 Risque de crédit et de contrepartie</p> <p>91 Risque de marché</p> <p>95 Risque de liquidité et de financement</p> <p>101 Risque opérationnel</p> <p>102 Risque d'assurance</p> <p>102 Risque juridique et réglementaire</p> <p>103 Risque d'entreprise</p> <p>103 Risque de modèle</p> <p>104 Risque de stratégie</p> <p>105 Risque de réputation</p> <p>105 Risque environnemental et social</p> <p>106 La section Données complémentaires présente d'autres tableaux financiers utiles et des données historiques supplémentaires.</p>
---	--

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Nos documents d'information continue, y compris les états financiers intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les États financiers consolidés annuels et audités, le Rapport de gestion de l'exercice, la Notice annuelle et Avis de convocation à l'Assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de la direction sollicitant des procurations, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com/relationinvestisseurs, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov. Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans les rapports de gestion et dans la Notice annuelle de BMO, et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que des changements importants à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège en Amérique du Nord. Fort d'un actif totalisant 589 milliards de dollars et d'un effectif de plus de 46 000 employés, BMO offre à plus de douze millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous servons plus de sept millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société de services bancaires de détail. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Nesbitt Burns, BMO Ligne d'action, Services de banque privée de BMO, BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux, notre division de services de banque d'affaires et de services aux sociétés et notre division de produits de négociation, offrent une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales. Aux États-Unis, BMO sert plus de deux millions de particuliers, de petites et moyennes entreprises et d'entreprises de taille moyenne par l'entremise de BMO Harris Bank, société établie dans le Midwest. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

Nos objectifs financiers

Les objectifs financiers à moyen terme de BMO à l'égard de certaines mesures importantes de rendement, sont énoncés ci-dessous. Nous sommes persuadés que le meilleur moyen d'obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et d'atteindre nos objectifs financiers à moyen terme consiste à harmoniser nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre et à agir conformément à notre vision et à notre principe directeur, comme nous l'expliquons à la page suivante. Par rendements de haut niveau, nous entendons des rendements des capitaux propres se situant dans le quartile supérieur par rapport à ceux de nos groupes de référence du Canada et de l'Amérique du Nord.

BMO utilise un processus de planification rigoureux qui tient compte de la conjoncture économique, de notre appétence au risque, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport aux priorités stratégiques.

À moyen terme, nous visons à atteindre, après ajustement, une augmentation du bénéfice par action (BPA ajusté) entre 7 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un rendement des capitaux propres (RCP ajusté) annuel moyen entre 15 % et 18 %, à générer un levier d'exploitation annuel moyen d'au moins 2 % et à maintenir de solides ratios de fonds propres qui vont au-delà des exigences réglementaires. Ces objectifs constituent nos repères clés pour la réalisation de nos priorités stratégiques. Notre philosophie de gestion est d'enregistrer un taux de croissance des revenus plus élevé que le taux de croissance de l'économie en général, tout en limitant la croissance des charges, de manière à obtenir le levier d'exploitation ajusté annuel moyen ciblé. Dans la gestion de notre exploitation, nous recherchons l'équilibre entre la rentabilité actuelle et le besoin d'investir en vue d'assurer notre croissance future et de gérer les risques.

Raisons d'investir dans BMO

- Occasions de croissance manifestes à la grandeur du territoire diversifié que nous couvrons en Amérique du Nord
 - Plateforme étendue en matière de services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord où nous détenons une part de marché avantageuse
 - Bonne progression et présence bien établie de nos Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada
 - Division de services de gestion de patrimoine primée offrant de solides occasions de croissance en Amérique du Nord et dans certains marchés mondiaux ciblés
 - Levier d'exploitation dans l'ensemble de nos secteurs d'activité aux États-Unis
- Assise financière solide et rendement de l'action attrayant
- Priorité à l'efficacité en misant sur l'intégration des activités de base et des technologies, particulièrement pour les services de détail à l'échelle nord-américaine
- Chef de file du secteur en matière de fidélité de la clientèle et priorité à l'expérience client pour accroître notre part de marché et stimuler la croissance de nos revenus
- Engagement envers l'application de normes les plus rigoureuses en matière de déontologie et de gouvernance d'entreprise

Au 31 octobre 2014 ou pour les périodes closes à cette date (% , sauf indication contraire)	1 an	5 ans*	10 ans*
Rendement total des capitaux propres, taux annuel moyen	17,1	15,5	8,4
Croissance du BPA, taux annuel composé	3,9	15,8	3,8
Croissance du BPA ajusté, taux annuel composé	6,1	10,4	4,4
RCP, taux annuel moyen	14,0	15,0	15,0
RCP ajusté, taux annuel moyen	14,4	15,2	16,2
Croissance des dividendes annuels déclarés par action, taux composé	4,8	1,9	6,8
Rendement de l'action**	3,8	4,4	4,5
Ratio cours-bénéfice**	12,8	11,8	12,8
Ratio cours-valeur comptable**	1,70	1,62	1,78
Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III	10,1	s. o.	s. o.

* Les taux de croissance de 5 et 10 ans reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2009 et 2004 respectivement, et les IFRS en 2014.

** La mesure sur 1 an est calculée au 31 octobre 2014. Les mesures sur 5 et 10 ans correspondent à la moyenne des valeurs à la clôture de l'exercice.

s. o. - sans objet

La section ci-dessus intitulée Nos objectifs financiers et les sections ci-après intitulées Stratégie globale et Évolution de la situation économique et perspectives contiennent des déclarations prospectives. De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives, figurant à la page 29 du présent Rapport de gestion, traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Stratégie globale

Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Notre principe directeur

Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de niveau supérieur et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons.

Notre stratégie dans son contexte

Les attentes des clients à l'égard du secteur bancaire évoluent en temps réel. Dans ce contexte de changement, nous avons entrepris le repositionnement de notre marque parce que nous croyons que l'argent, c'est personnel et qu'une banque, ça devrait l'être également. Notre signature « *Ici, pour vous* », qui incarne notre vision, brille par sa clarté et nous inspire et nous guide dans ce que nous faisons chaque jour. Nous souhaitons que les clients se sentent appréciés et compris et qu'ils puissent prendre leurs décisions avec assurance.

Nos priorités stratégiques se sont révélées efficaces malgré la transformation des attentes, le contexte hautement concurrentiel et l'incertitude qui a continué de peser sur les marchés. Nous croyons que la solidité du modèle d'entreprise sur lequel nous nous appuyons, le bilan que nous dégageons, le cadre de gestion des risques que nous respectons et l'équipe de direction que nous avons formée, ainsi que les avantages qui devraient découler de l'envergure de notre plateforme nord-américaine consolidée continueront de générer une croissance durable et nous permettront de réaliser notre vision et de concrétiser la promesse de notre marque.

Nous tenons notre engagement envers nos parties prenantes en mettant l'accent sur la prestation d'une expérience client de premier rang dans le secteur, la gestion des revenus et des charges de façon à atteindre nos objectifs financiers et le maintien d'une approche prudente en matière de gestion des risques. Nous avons bien progressé dans l'exécution de nos priorités stratégiques globales, et certaines de nos réalisations sont décrites ci-dessous. Nous avons également réalisé des progrès importants dans l'exécution des stratégies de chacun de nos groupes d'exploitation, lesquelles sont présentées en détail dans l'analyse des résultats de 2014 des groupes d'exploitation qui débute à la page 42.

Priorités et progrès réalisés

1. Se démarquer en matière de fidélisation de la clientèle en concrétisant notre promesse de marque.

- Nous avons développé des fonctionnalités améliorées dans les secteurs des placements et des services bancaires numériques afin que les clients puissent profiter de nouvelles solutions novatrices :
 - Nous avons actualisé nos sites Web *bmo.com* et *bmoharris.com*, en les enrichissant d'une interface reflétant la marque, afin de rendre la navigation plus intuitive et de faciliter l'accès à l'aide et à l'information recherchées.
 - Nous avons perfectionné notre application canadienne des Services mobiles BMO, laquelle offre aux clients une interface conviviale et des fonctions supplémentaires, dont la possibilité d'effectuer des Virements Interac^{MD} et de prendre rendez-vous avec un employé de succursale, où qu'ils se trouvent et quelle que soit l'heure. Cette nouvelle version de notre application a été bien accueillie par nos clients et les transactions par services mobiles ont presque doublé par rapport à l'exercice précédent.
 - Nous sommes devenus, grâce à notre application des Services bancaires mobiles au Canada, la première banque canadienne à offrir à ses clients la possibilité de virer des fonds entre des comptes en dollars canadiens et américains.
 - Nous avons lancé une application pour tablettes offrant un accès intégré aux services bancaires courants et à BMO Ligne d'action; les fonctionnalités accrues permettent d'harmoniser l'accès aux services bancaires et aux services de placement, grâce à un seul circuit sécurisé.
 - Aux États-Unis, nous avons doté plus de 500 guichets automatiques de la fonction de saisie d'image de chèque.
 - En Illinois, nous avons lancé BMO Harris Healthy CreditTM, un programme novateur destiné à aider les clients qui ouvrent un nouveau compte à interpréter la cote de crédit qui leur est attribuée.
- Nous avons parrainé plusieurs ateliers d'éducation financière et d'information sur l'accession à la propriété qui ont été tenus dans l'ensemble de nos marchés aux États-Unis, à l'occasion de la campagne Money Smart Week de la Federal Reserve Bank.
- À l'échelle de l'Amérique du Nord, nous avons parrainé pour une deuxième année la journée Parlons argent avec nos enfants, un programme qui offre des outils et des ressources pour sensibiliser les enfants aux questions d'argent.
- Nous avons perfectionné notre système de mesure de la fidélisation des clients afin d'approfondir notre compréhension des facteurs de fidélisation et d'évaluer cette fidélité en temps opportun, au moment même de la transaction mais également dans l'optique de la relation globale, une autre façon pour nous de continuer à améliorer l'expérience client.
- La Gestion de patrimoine a lancé une page Web d'information et de recrutement exclusivement destinée aux femmes dont le but est de promouvoir les possibilités de carrière au sein des services financiers, et plus précisément dans le domaine des services-conseils en placement. BMO a été la première institution financière au Canada à prendre une telle initiative.
- Nous avons continué à concevoir des produits pour répondre aux besoins naissants des clients; ainsi, sept nouveaux fonds négociables en bourse (FNB) ont été lancés cette année. Notre secteur FNB compte plus de 17 milliards de dollars en actifs sous gestion, une augmentation de 45 % par rapport au dernier exercice.

Nos groupes ont remporté plusieurs prix, dont celui de la meilleure société de gestion de patrimoine au Canada pour 2014 (*Global Banking and Finance Review*), de la meilleure banque privée au Canada pour 2014 (magazine *World Finance* et *Global Banking and Finance Review*), de la meilleure société de conseils en placement et de courtage traditionnel au Canada (*Global Banking and Finance Review*), du chef de file de la qualité Greenwich 2014 pour nos recherches dans le secteur des titres à revenu fixe canadiens, les ventes d'actions canadiennes, nos services de recherche et d'analyse sur les actions canadiennes, et de chef de file dans les secteurs Fusions et acquisitions au Canada et Marchés du financement par capitaux propres (*Greenwich Associates*), et de la meilleure banque d'affaires du monde dans le secteur des métaux et des mines (*Global Finance*) pour la cinquième année d'affilée.

2. Augmenter la productivité pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.

- Bien que notre levier d'exploitation de l'exercice à l'étude n'ait pas été positif, nous avons accompli les progrès importants qui suivent en ce qui a trait à un éventail de mesures visant à favoriser la productivité.
- Nous avons amélioré de façon continue les processus au sein des Services bancaires Particuliers et entreprises (PE) facilitant ainsi, pour les employés de première ligne, le recrutement de nouveaux clients et la consolidation des relations existantes :
 - PE Canada a amélioré sa plateforme de crédit aux entreprises, ce qui permet d'assurer l'exécution cohérente des processus et d'offrir une expérience client de qualité supérieure. Nous avons aussi mené à terme la migration des comptes de carte de crédit de particuliers vers une plateforme perfectionnée comportant de nouvelles fonctionnalités, notamment des ressources accrues en matière de gestion des risques.
 - PE États-Unis a amélioré la formation offerte à notre équipe chargée de la vente des services de gestion de trésorerie, ce qui a permis d'augmenter la productivité de 22 % en matière de services bancaires aux grandes entreprises et de 53 % pour ce qui est des services bancaires aux petites et moyennes entreprises, comparativement à l'exercice précédent.
 - L'outil de gestion des indications adopté par PE Canada propose toujours aux clients des offres et des services pertinents, en temps opportun, ce qui a eu une incidence positive sur notre part de portefeuille et sur la croissance des revenus des services bancaires aux particuliers en 2014.
 - PE Canada a développé ses relations avec les clients et rationalisé ses structures et ses processus organisationnels, contribuant ainsi à la croissance soutenue des volumes et à la productivité accrue de l'équipe de vente.
 - Nous avons révisé notre structure de coûts afin d'améliorer l'efficacité :
 - Nous avons poursuivi l'aménagement innovateur de succursales afin de disposer, à la grandeur du réseau nord-américain, de points de distribution de taille plus modeste, mais plus souples et plus rentables.
 - Le développement de nos capacités en matière de technologie et d'analyse nous a permis d'améliorer la surveillance et la gestion des dépenses de BMO principalement en ce qui a trait aux déplacements, au recrutement et aux services d'impression.

- Nous avons étendu et optimisé notre réseau de distribution :
 - En Amérique du Nord, nous avons continué à consolider la capacité de notre réseau de succursales en matière de vente en ouvrant ou en rénovant 130 succursales, et en élargissant notre réseau de guichets automatiques.
 - Nous avons amélioré nos processus de vente en ligne, ce qui a eu comme effet d'accroître le volume des ventes effectuées par ce circuit de distribution. Les ventes en ligne de services bancaires de détail au Canada et aux États-Unis équivalent maintenant aux ventes de 120 succursales.
- 3. Mettre pleinement à profit notre plateforme consolidée en Amérique du Nord pour soutenir la croissance d'un bénéfice net de qualité.**
- Nous avons continué de perfectionner nos fonctionnalités et nos plateformes nord-américaines intégrées dans les secteurs prioritaires :
 - Nous avons harmonisé la stratégie de marque de PE Canada et de PE États-Unis, tirant profit de nos connaissances communes sur les clients et sur l'évolution des attentes dans le secteur bancaire.
 - Nous avons conservé un palier de direction à l'échelle nord-américaine pour certains postes clés afin d'éliminer les chevauchements.
- Nous avons continué d'étendre nos activités et nos capacités aux États-Unis :
 - Dans le cadre des services Premier, notre modèle de service qui offre à la clientèle aisée des solutions financières globales et personnalisées, nous avons déployé plus de 100 équipes réunissant des employés de banque et des conseillers dans l'ensemble de nos marchés aux États-Unis.
 - Le total des ventes par spécialiste des prêts hypothécaires a grimpé de 37 % grâce à un coaching plus étroit axé sur les courtiers immobiliers et les acheteurs, et à une approche plus efficace du processus d'approbation du crédit.
 - Nos services de banque d'affaires aux États-Unis ont atteint de nouveaux sommets, les secteurs Fusions et acquisitions, Acquisitions et des-saisissements et Marchés du financement par capitaux propres ayant enregistré des résultats record au chapitre des revenus.
- Au Canada, nous avons présenté des offres irrésistibles qui ont permis d'accroître les ventes, d'attirer de nouveaux clients et de renforcer les relations existantes, dans le cadre, entre autres, de la campagne Surclassez-vous pour la carte MasterCard BMO World Elite, de la campagne hypothécaire du printemps et de celle que nous avons menée cet été pour promouvoir les services bancaires courants.
- 4. Poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance future.**
- Nous avons conclu l'acquisition de F&C Asset Management plc (F&C). Cette acquisition renforce la position de BMO Gestion mondiale d'actifs comme gestionnaire de fonds d'importance à l'échelle mondiale en augmentant la portée, les capacités et les ressources de notre plateforme de gestion d'actifs, et en créant d'attrayantes possibilités de ventes croisées.
- Nous nous sommes classés parmi les 20 premières banques d'affaires au monde et nous occupons le 13^e rang en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, pour ce qui est des commissions, selon le sondage Thomson Reuters.
- BMO Marchés des capitaux a renforcé sa position à Londres, plaque tournante de nos opérations en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, nous permettant ainsi d'exercer un leadership ciblé et d'accroître notre capacité de mener à bien des transactions d'envergure internationale.
- Nous avons accru nos capacités en matière de financement du commerce international à Hong Kong, renforçant ainsi la plateforme globale dont nous disposons en Asie.
- 5. S'assurer que nos forces en gestion des risques sous-tendent tout ce que nous faisons pour nos clients.**
- Le portefeuille de prêts douteux aux États-Unis a été sensiblement réduit.
- Nous avons obtenu l'autorisation d'appliquer l'approche de mesure avancée aux fins de la gestion du risque opérationnel.
- Nous utilisons un système de rotation qui permet la mutation de plus de cent employés et cadres entre la Gestion des risques et les groupes d'exploitation de façon à mieux ancrer notre culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation.
- Nous avons amélioré le cadre qui définit notre appétence au risque en renforçant les liens avec la planification stratégique, la gestion du rendement et la rémunération.
- Nous avons poursuivi le développement de notre infrastructure de gestion des risques afin d'assurer une gestion toujours plus efficace et plus efficace à ce chapitre.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme nous le mentionnons dans la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section Gestion globale des risques, qui commence à

la page 77, décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, d'entreprise, de modèle, de stratégie, de réputation ainsi que les risques opérationnel, juridique et réglementaire, environnemental et social. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière pourrait s'en trouver sensiblement affaiblie.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2015 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions, et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, les marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change, les changements de politique monétaire, budgétaire ou économique, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de capital, de taux d'intérêt et de liquidité, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exhaustivité et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, les estimations comptables critiques et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, les modifications de nos cotes de solvabilité, la situation politique générale, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, les changements technologiques et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs, à la page 78, ainsi qu'aux rubriques sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque d'assurance, le risque juridique et réglementaire, le risque d'entreprise, le risque de modèle, le risque de stratégie, le risque de réputation et le risque environnemental et social, qui commencent à la page 84 et qui présentent en détail l'incidence que certains facteurs et risques clés pourraient avoir sur les résultats futurs de la Banque de Montréal. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses relatives au niveau des défauts et aux pertes en cas de défaut sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos attentes concernant les résultats futurs des opérations que notre entité de protection du crédit a conclues. Selon certaines de nos principales hypothèses, le niveau des défauts et les pertes en cas de défaut seraient comparables à ceux de l'expérience historique. En établissant nos attentes concernant le risque de pertes sur créances futures et lié à notre entité de protection du crédit et le risque de perte par la Banque de Montréal, nous avons tenu compte de facteurs importants dont la diversification sectorielle dans les portefeuilles, la qualité initiale du crédit de chaque portefeuille, la protection de premier niveau intégrée à la structure et les couvertures que la Banque de Montréal a conclues.

Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités, sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et dans le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques du Canada et des États-Unis et leurs agences. Se reporter à la section Évolution de la situation économique et perspectives du présent document.

Évolution de la situation économique et perspectives

Évolution de la situation économique et des services financiers en 2014

Après s'être renforcée en 2013, la croissance économique a continué à s'accélérer au Canada et a atteint environ 2,4 % en 2014. Malgré la stagnation de l'économie dans la zone euro et le ralentissement de la croissance en Chine, les exportations canadiennes ont repris grâce à la progression de la demande aux États-Unis et à l'affaiblissement du dollar canadien. De plus, l'augmentation de la production d'énergie a favorisé la croissance rapide de l'économie albertaine. Les dépenses de consommation sont demeurées élevées, grâce surtout à des ventes record de véhicules motorisés, bien que les niveaux d'endettement élevés aient continué à restreindre la croissance des prêts aux particuliers. Même si les marchés de l'habitation se sont raffermis dans quelques grandes villes, l'activité a ralenti ou est demeurée faible dans la plupart des régions, de sorte que la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation est restée stable à environ 5 %. La qualité du crédit des ménages est demeurée bonne, les taux de prêts sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires en souffrance tendant à être inférieurs aux moyennes historiques. Malgré la baisse des investissements des entreprises, les prêts aux entreprises ont poursuivi leur progression à un bon rythme, grâce aux taux d'intérêt peu élevés et à des conditions de financement attrayantes. La demande de prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation a été soutenue par les faibles taux d'occupation des immeubles commerciaux. La croissance des dépôts de particuliers a continué de ralentir, en partie en raison de la préférence des déposants pour les actifs à rendement plus élevé et pour les fonds d'investissement. En revanche, la forte hausse des profits des grandes entreprises a soutenu la progression des dépôts d'entreprises. En octobre, le taux de chômage a chuté à 6,5 %, son plus bas niveau en six ans, la situation de l'emploi s'étant améliorée même si les entreprises s'efforçaient d'améliorer leur productivité et leur compétitivité. Bien que l'inflation ait légèrement augmenté, la Banque du Canada a maintenu la cible de son taux d'intérêt à un jour à 1 % pour une quatrième année de suite, en raison du ralentissement de la croissance de l'emploi. Les taux d'intérêt à long terme ont baissé, en raison de mesures d'assouplissement monétaire plus énergiques aux États-Unis et de la baisse des taux d'intérêt dans la zone euro et au Japon. En outre, des conflits géopolitiques menacent de ralentir l'activité économique mondiale.

Aux États-Unis, la croissance économique est demeurée modérée et s'est établie à environ 2,3 % en 2014, en grande partie à cause de la rigueur des conditions hivernales au premier trimestre, mais elle a rebondi fortement au deuxième trimestre grâce au redressement des ventes de véhicules motorisés et des dépenses des entreprises. La demande de prêts aux entreprises et de financement automobile s'est raffermie et la croissance du crédit à la consommation s'est accélérée. Cependant, le ralentissement de l'activité sur le marché de l'habitation, attribuable en partie au resserrement des règles concernant l'octroi de prêts hypothécaires, a ralenti la croissance de la demande de prêts à l'habitation. La progression de l'emploi a été relativement forte, si bien que le taux de chômage est descendu à 5,8 % en octobre, soit son niveau le plus bas en six ans, alors qu'il s'élevait à 7,2 % un an plus tôt. La Réserve fédérale a maintenu sa politique de taux d'intérêt près de zéro pour une sixième année de suite, mais elle a mis fin à son programme d'achat de titres à taux fixe établi de longue date. Les taux d'intérêt à long terme ont baissé, en raison de l'adoption de politiques monétaires expansionnistes en Europe et au Japon.

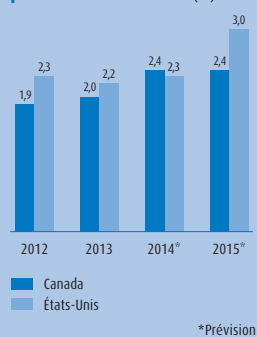
Dans le Midwest, qui comprend les six États contigus où BMO est présent, l'économie a progressé à un rythme comparable à celui de la moyenne nationale, grâce à des politiques budgétaires moins contraignantes, à l'augmentation des dépenses des entreprises et à l'expansion continue des secteurs de l'automobile et de l'habitation.

Perspectives de l'économie et du secteur des services financiers pour 2015

La croissance économique au Canada devrait atteindre 2,4 % au cours de la prochaine année, grâce à la progression des exportations qui seront stimulées par le raffermissement de l'économie américaine et par l'affaiblissement du dollar canadien. Il est à prévoir que l'amélioration des exportations favorisera la croissance des dépenses des entreprises et des prêts aux entreprises, même si la baisse des prix du pétrole ralentira les investissements dans le secteur de l'énergie. Le niveau élevé de l'endettement des ménages et les hausses de taux d'intérêt modérées qui sont prévues vont sans doute freiner les dépenses de consommation ainsi que l'activité du marché de l'habitation, ce qui réduira la demande de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires. Le raffermissement de l'économie devrait réduire un peu plus le taux de chômage et le ramener à 6,4 % vers la fin de 2015 et inciter la Banque du Canada à hausser les taux d'intérêt à l'automne. Il est probable que le dollar canadien s'affaiblira quelque peu encore, en raison du déficit commercial et des taux d'intérêt à long terme qui sont plus élevés aux États-Unis qu'au Canada.

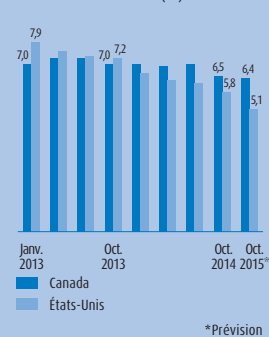
Aux États-Unis, la croissance économique devrait atteindre 3 % en 2015, ce qui ramènerait le taux de chômage à 5 % en décembre 2015. Les taux d'intérêt relativement bas, la baisse des prix du pétrole, l'amélioration des finances des ménages et une demande jusqu'alors contenue dans le secteur automobile devraient favoriser la progression des dépenses de consommation et la croissance des prêts aux particuliers. La demande de prêts hypothécaires à l'habitation devrait augmenter, l'accessibilité au logement demeurant bonne. On s'attend à ce que la baisse des taux d'occupation des immeubles commerciaux et industriels stimule la construction non domiciliaire. L'amélioration de la situation économique et l'assouplissement des conditions de crédit vont sans doute continuer à favoriser la croissance des investissements des entreprises et

Croissance réelle du produit intérieur brut (%)



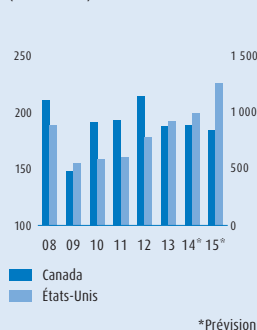
Les économies canadienne et américaine devraient se raffermir en 2015.

Taux de chômage au Canada et aux États-Unis (%)



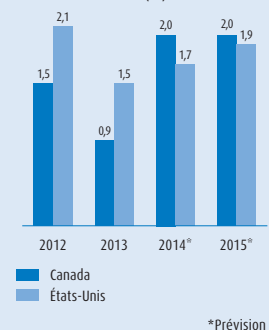
Les taux de chômage au Canada et aux États-Unis devraient continuer à diminuer.

Mises en chantier (en milliers)



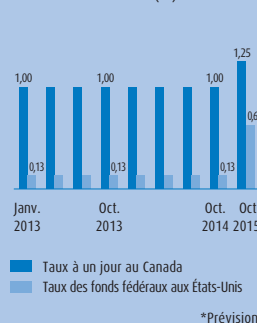
Le marché de l'habitation devrait ralentir au Canada, mais se raffermir aux États-Unis.

Inflation de l'indice des prix à la consommation (%)



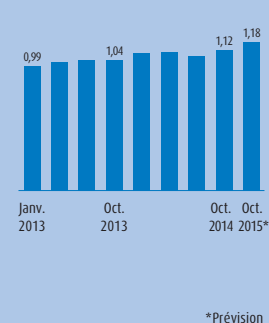
L'inflation devrait demeurer faible.

Taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis (%)



Les banques centrales devraient hausser modérément les taux directeurs en 2015.

Taux de change du dollar canadien en dollar américain



Le dollar canadien devrait continuer à s'affaiblir par rapport au dollar américain.

Note : Les données constituent des moyennes mensuelles, semestrielles ou annuelles, selon le cas. Les références aux années ont trait aux années civiles.

des prêts. On s'attend à ce que la Réserve fédérale hausse le taux des fonds fédéraux vers le milieu de 2015, ce qui entraînerait une pression à la hausse modérée sur les taux d'intérêt à long terme. L'économie du Midwest devrait progresser de 2,7 % en 2015, étant stimulée par l'expansion continue de l'industrie automobile, la vigueur soutenue des dépenses des entreprises et l'amélioration de la demande mondiale.

Mesures de la valeur

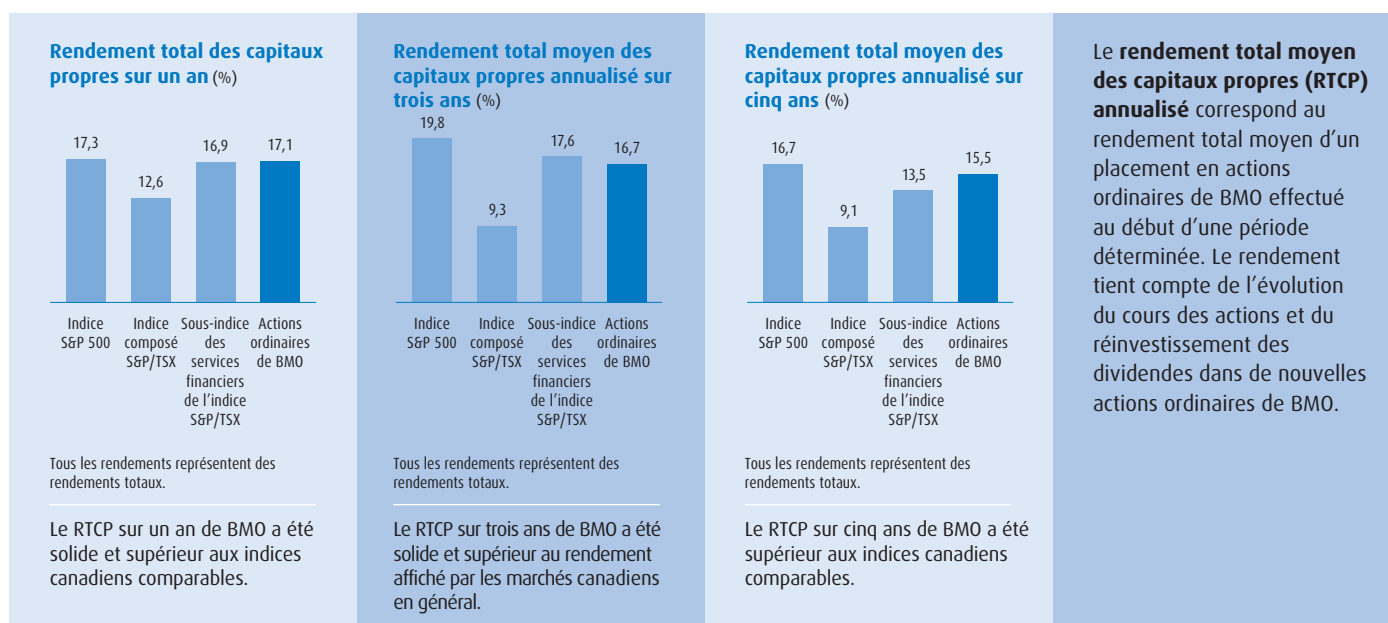
Rendement total des capitaux propres

Le rendement total moyen des capitaux propres (RTCP) annualisé constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et permet de confirmer que nos priorités stratégiques se traduisent par une création de valeur pour les actionnaires. Notre RTCP sur un an et notre RTCP annuel moyen sur cinq ans, qui se sont établis respectivement à 17,1 % et à 15,5 %, étaient solides, et ont été tous deux supérieurs aux indices canadiens comparables. Notre RTCP annuel moyen sur trois ans, qui s'est établi à 16,7 %, était également solide et a surpassé celui des marchés en général, malgré le fait qu'il était inférieur au sous-indice des services financiers de l'indice S&P/TSX.

Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de l'action de BMO durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2010 aurait valu 2 055 \$ au

31 octobre 2014, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 105,5 %.

Le 2 décembre 2014, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel payable aux détenteurs d'actions ordinaires de 0,80 \$ par action ordinaire, soit une hausse de 0,02 \$ par action, ou de 3 %, comparativement à celui du trimestre précédent et de 0,04 \$ par action, ou de 5 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 26 février 2015 aux actionnaires inscrits le 2 février 2015. Au cours des deux derniers exercices, nous avons augmenté trois fois le dividende trimestriel déclaré par action ordinaire qui est était de 0,72 \$ pour le premier trimestre de 2013. Les dividendes versés au cours de la dernière période de dix ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 7,3 %.



Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012	2011	2010	TCAC trois ans 1)	TCAC cinq ans 1)
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	81,73	72,62	59,02	58,89	60,23	11,5	10,3
Dividende versé (en dollars, par action)	3,04	2,92	2,80	2,80	2,80	2,8	1,7
Rendement de l'action (%)	3,8	4,0	4,8	4,8	4,6	n. s.	n. s.
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	12,5	23,0	0,2	(2,2)	20,3	n. s.	n. s.
Rendement total annuel des capitaux propres (%) 2)	17,1	28,8	5,2	2,4	26,4	16,7	15,5

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

2) Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.

n. s. - non significatif

Mesures non conformes aux PCGR

Les résultats et mesures figurant dans ce Rapport de gestion sont présentés conformément aux PCGR. Ils le sont également après ajustement de manière à exclure l'incidence de certains éléments, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments spécifiques sur les résultats des

périodes indiquées et de mieux évaluer les résultats compte non tenu de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas les résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances et à faire des comparaisons avec nos concurrents. Les résultats et mesures ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont donc pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. De plus, ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014	2013	2012
Résultats comptables			
Revenus	16 718	16 063	15 929
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(561)	(587)	(764)
Charges autres que d'intérêts	(10 921)	(10 226)	(10 135)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 236	5 250	5 030
Charge d'impôts sur le résultat	(903)	(1 055)	(874)
Bénéfice net	4 333	4 195	4 156
BPA (\$)	6,41	6,17	6,10
Éléments d'ajustement (avant impôts) 1)			
Éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis (voir * ci-dessous)	-	406	407
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	(20)	(251)	(402)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	(140)	(125)	(134)
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 4)	-	2	82
Activités de crédit structuré en voie de liquidation 5)	-	40	264
Coûts de restructuration 6)	-	(82)	(173)
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice comptable avant impôts	(160)	(10)	44
Éléments d'ajustement (après impôts) 1)			
Éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis (voir * ci-dessous)	-	250	251
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	(16)	(155)	(250)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	(104)	(89)	(96)
Diminution (augmentation) de la provision générale pour pertes sur créances 4)	-	(9)	53
Activités de crédit structuré en voie de liquidation 5)	-	34	261
Coûts de restructuration 6)	-	(59)	(122)
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice net comptable après impôts	(120)	(28)	97
Incidence sur le BPA (\$)	(0,18)	(0,04)	0,15
Résultats ajustés			
Revenus	16 718	15 372	14 866
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(561)	(357)	(470)
Charges autres que d'intérêts	(10 761)	(9 755)	(9 410)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 396	5 260	4 986
Charge d'impôts sur le résultat	(943)	(1 037)	(927)
Bénéfice net	4 453	4 223	4 059
BPA (\$)	6,59	6,21	5,95
* Les éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis sont constitués des montants suivants 7) :			
Revenus 8)	-	638	783
Dotation à la provision pour pertes sur créances	-	(232)	(376)
Augmentation du bénéfice avant impôts	-	406	407
Charge d'impôts sur le résultat	-	(156)	(156)
Augmentation du bénéfice net comptable après impôts	-	250	251

Les résultats et les mesures ajustés du présent tableau constituent des montants ou des mesures non conformes aux PCGR.

- 1) Les éléments d'ajustement de 2013 et des exercices précédents sont imputés aux Services d'entreprise, sauf dans le cas de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions qui, lui, est ventilé aux groupes d'exploitation. Les coûts d'intégration de 2014 liés à F&C sont imputés à la Gestion de patrimoine.
- 2) Les coûts d'intégration des acquisitions sont pris en compte dans les charges autres que d'intérêts.
- 3) Ces charges ont été imputées aux charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation. Les montants avant et après impôts imputés à chacun des groupes d'exploitation sont présentés aux pages 44, 46, 49, 52 et 55.
- 4) Pour 2014, les fluctuations de la provision générale reflètent l'incidence des variations au sein du portefeuille de prêts productifs acquis. Pour 2013 et 2012, l'incidence du portefeuille de prêts productifs acquis sur la provision générale était prise en compte dans les éléments liés au crédit.

- 5) Se composent essentiellement des changements d'évaluation associés à ces activités qui sont pour la plupart pris en compte dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts.
- 6) Charge de restructuration visant à harmoniser notre structure de coûts et le contexte commercial actuel et futur dans le cadre d'une initiative de plus vaste portée qui vise à améliorer la productivité.
- 7) Depuis le premier trimestre de 2014, les résultats ajustés des Services d'entreprise tiennent compte d'éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis, y compris des revenus de 238 millions de dollars et des dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances de 82 millions de dollars pour 2014.
- 8) Comptabilisation, dans les revenus nets d'intérêts, d'une portion de l'ajustement au titre des pertes sur créances liées au portefeuille de prêts productifs acquis.

Sommaire des résultats financiers et croissance du bénéfice par action

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du bénéfice par action (BPA) et celle du BPA ajusté sont les mesures clés que nous utilisons pour analyser la croissance du bénéfice. Par BPA, on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 6,41 \$, une hausse de 0,24 \$, ou de 4 %, par rapport à 6,17 \$ en 2013. Le BPA ajusté s'est établi à 6,59 \$, une hausse de 0,38 \$, ou de 6 %, par rapport à 6,21 \$ en 2013. Notre taux de croissance annuel moyen sur trois ans du BPA ajusté est de 9 % et il est conforme à notre objectif à moyen terme, qui consiste à accroître notre BPA ajusté annuel moyen de 7 % à 10 %. La croissance du BPA enregistrée en 2014 et en 2013 reflète une hausse du bénéfice. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires affiche une hausse de 40 % sur une période de trois ans depuis la fin de 2011, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, constaté au cours de la même période a augmenté de 7 %.

Le bénéfice net s'est établi à 4 333 millions de dollars en 2014, une hausse de 138 millions, ou de 3 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 4 453 millions de dollars, une hausse de 230 millions, ou de 5 %.

Après ajustement, nous avons constaté une bonne croissance des revenus en 2014. Les revenus à la hausse ont dépassé les charges différentielles, facteur qui a contribué à la croissance du bénéfice net. Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont augmenté et le taux d'impôt effectif a diminué en 2014.

PE Canada a enregistré une solide croissance de son bénéfice net ajusté; BMO Marchés des capitaux et PE États-Unis ont connu une croissance de 3 %, en dollars américains, tandis que les résultats de la Gestion de patrimoine ont fléchi légèrement et que ceux des Services d'entreprise ont reculé.

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est accru de 202 millions de dollars, ou de 11 %, et s'est établi à 2 014 millions; ces résultats s'expliquent par une bonne croissance soutenue des revenus découlant de l'accroissement marqué des prêts et des dépôts, ce qui a été en partie contrebalancé par l'augmentation des charges. Les charges se sont accrues principalement en raison de notre investissement continu dans nos activités, déduction faite des mesures de gestion des charges. Les résultats de PE Canada sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 45.

Le bénéfice net ajusté de PE États-Unis s'est accru de 17 millions de dollars, ou de 3 %, et s'est établi à 636 millions en dollars américains. La baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances a été en partie contrebalancée par la contraction des revenus. La solide croissance des prêts aux entreprises a été plus que neutralisée par l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts et par la baisse des revenus tirés du financement hypothécaire. Les résultats de PE États-Unis sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 48.

Le bénéfice net ajusté de la Gestion de patrimoine s'est établi à 848 millions de dollars, une baisse de 9 millions ou de 1 % comparativement au dernier exercice; ce recul s'explique du fait que les chiffres de l'exercice précédent comprenaient un montant de 121 millions se rapportant à l'incidence après impôt d'un profit sur titres. Le bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est chiffré à 562 millions de dollars, une baisse de 34 millions. Une saine croissance interne de 87 millions, incluant l'apport de F&C acquise récemment, a été plus que contrebalancée par le profit sur titres constaté au cours de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté des activités d'assurance

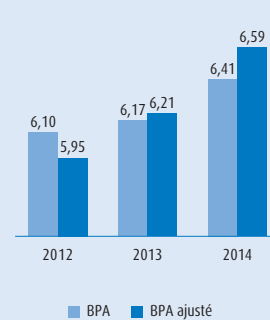
s'est établi à 286 millions, une hausse de 25 millions, ou de 9 %. Les résultats de la Gestion de patrimoine sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 51.

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux a augmenté de 35 millions de dollars, ou de 3 %, et s'est établi à 1 079 millions. Cette hausse reflète l'accroissement des revenus provenant des secteurs Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Produits de négociation, de même que l'apport substantiel provenant de nos activités aux États-Unis. Elle a été en partie contrebalancée par l'accroissement des charges. Les résultats de BMO Marchés des capitaux sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 54.

Les Services d'entreprise ont enregistré une perte nette ajustée de 193 millions de dollars, comparativement à une perte nette ajustée de 133 millions en 2013. Le recul des résultats ajustés s'explique par la baisse des recouvrements, principalement dans le portefeuille de prêts douteux acquis, baisse qui a été atténuée par la hausse des revenus ajustés notamment au chapitre des résultats du portefeuille de prêts productifs acquis. Les résultats des Services d'entreprise sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 57.

Les changements relatifs au bénéfice net comptable et au bénéfice net ajusté de chacun de nos groupes d'exploitation sont commentés à l'Analyse des résultats de 2014 des groupes d'exploitation, qui commence à la page 42.

BPA (en dollars)

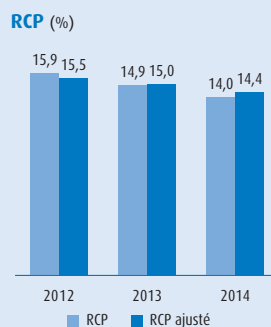


La croissance est le résultat de la solide progression de nos Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et d'un contexte plus favorable à l'exercice de nos activités aux États-Unis, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par la baisse des recouvrements.

Nous calculons le **bénéfice par action (BPA)** en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 26 afférente aux états financiers, à la page 173, contient plus de détails sur le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.

Rendement des capitaux propres

En 2014, l'augmentation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires s'explique par le relèvement des exigences en matière de fonds propres imposées aux banques à l'échelle internationale. Par conséquent, le rendement des capitaux propres (RCP) s'est établi à 14,0 %, et le RCP ajusté, à 14,4 % en 2014, comparativement à 14,9 % et à 15,0 %, respectivement, en 2013. Il s'est produit une hausse de 147 millions de dollars du bénéfice (239 millions, pour le bénéfice ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires en 2014. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 2,7 milliards de dollars par rapport à 2013.



Nous continuons d'enregistrer un RCP solide. BMO a obtenu un RCP de 13 % ou plus pour 24 des 25 derniers exercices.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé de la même manière à partir du bénéfice net ajusté.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres ajusté (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012	2011*	2010*
Bénéfice net comptable	4 333	4 195	4 156	3 114	2 810
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1)	(56)	(65)	(74)	(73)	s. o.
Dividendes sur actions privilégiées	(120)	(120)	(136)	(146)	(136)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 157	4 010	3 946	2 895	2 674
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	29 680	26 956	24 863	19 145	17 980
Rendement des capitaux propres (%)	14,0	14,9	15,9	15,1	14,9
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	4 277	4 038	3 849	3 056	2 780
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	14,4	15,0	15,5	16,0	15,0

* Les chiffres pour 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens. Les chiffres pour 2011 n'ont pas fait l'objet d'un retraitement reflétant les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014.

1) Avant 2011, la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales était déduite dans le cadre de l'établissement du bénéfice net.

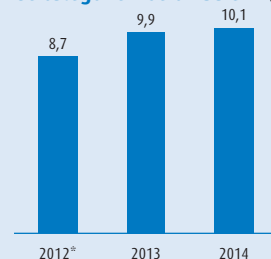
s. o. – sans objet

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III

Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III de BMO constitue la quatrième et dernière mesure clé de la valeur. Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de BMO est solide et supérieur aux exigences du Bureau du surintendant des institutions financières à l'égard des grandes banques canadiennes. Notre ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 s'établissait à 10,1 % au 31 octobre 2014, comparativement à 9,9 % au 31 octobre 2013. Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 a augmenté de 20 points de base par rapport à la fin de l'exercice 2013, principalement en raison de la hausse du capital, partiellement compensée par l'incidence de l'acquisition de F&C et l'augmentation modérée des actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III (%)



Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de BMO est toujours.

*Le ratio de 2012 est établi sur une base pro forma.

Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III

Ce ratio s'entend des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

Analyse des résultats financiers de 2014

La présente section traite des résultats financiers de notre organisation pour l'exercice 2014 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans nos états financiers consolidés, qui débutent à la page 123. Une analyse des stratégies et des résultats de nos groupes d'exploitation suit l'analyse globale. Nous présentons aussi un résumé de nos résultats financiers de 2013 à la page 61. La présente section contient des résultats ajustés, qui ne sont pas conformes aux PCGR et qui sont analysés plus en détail à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Faits saillants

- En 2014, les revenus se sont accrus de 655 millions de dollars, ou de 4 %, pour s'établir à 16 718 millions. Les revenus ajustés ont progressé de 1 346 millions de dollars, ou de 9 %, pour se chiffrer à 16 718 millions. Cette progression est essentiellement attribuable à la croissance des revenus affichée au sein de PE Canada, de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux, et elle continue de témoigner des avantages que nous procurons la diversité de nos activités et la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques. L'appréciation du dollar américain a donné lieu à une augmentation des revenus de 310 millions.
- La croissance des revenus de PE Canada reflète la forte croissance des prêts et des dépôts. Les revenus de la Gestion de patrimoine ont augmenté de 385 millions de dollars, ou de 11 %, pour s'établir à 3 833 millions de dollars. La croissance des revenus a été stimulée par l'accroissement au sein de tous les secteurs d'activité ainsi que par l'apport de l'entreprise F&C acquise, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par le profit sur titres de l'exercice précédent. La croissance des revenus de BMO Marchés des capitaux a été stimulée par l'augmentation des profits nets sur titres et par la hausse des revenus de négociation, des revenus générés par les prêts et des commissions tirées des services de banque d'affaires, particulièrement en ce qui a trait à notre plateforme américaine. Les revenus de PE États-Unis exprimés en dollars américains ont légèrement fléchi, car l'effet positif de la forte hausse des prêts aux entreprises a été plus que contrebalancé par l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts et par la baisse des revenus

tirés du financement hypothécaire. Les revenus ajustés des Services d'entreprise se sont améliorés par rapport à ceux de 2013.

- Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont totalisé 561 millions de dollars pour l'exercice considéré, en baisse par rapport au montant de 587 millions inscrit en 2013. Les dotations à la provision pour pertes sur créances après ajustement se sont établies à 561 millions de dollars, soit une hausse par rapport au montant de 357 millions inscrit en 2013, qui est principalement attribuable au recul des recouvrements sur le portefeuille de prêts douteux acquis.
- Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 1 006 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 10 761 millions, essentiellement en raison des investissements soutenus dans les activités, de la hausse des coûts liés aux avantages du personnel, notamment les indemnités de départ, de l'augmentation des coûts liés à la réglementation, de l'incidence de l'appréciation du dollar américain et de l'entreprise F&C acquise.
- Le taux d'impôt effectif s'est chiffré à 17,2 % en 2014, contre 20,1 % en 2013. Le taux d'impôt effectif ajusté¹⁾ s'est établi à 17,5 %, alors qu'il était de 19,7 % en 2013. La baisse du taux d'impôt effectif ajusté en 2014 est essentiellement attribuable à la hausse du bénéfice exonéré d'impôt et à une proportion moins élevée du bénéfice généré dans des territoires où les taux d'impôt sont plus hauts.

- 1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net pour déterminer le bénéfice assujéti à l'impôt.

Incidence des acquisitions d'entreprises

BMO Groupe financier a acquis un certain nombre d'entreprises, tel qu'il est décrit à la note 12 afférente aux états financiers, qui figure à la page 153. Ces acquisitions font augmenter les revenus et les charges, ce qui a des répercussions sur la comparaison des résultats opérationnels d'un exercice à l'autre. Le tableau ci-contre présente l'incidence de ces acquisitions sur les revenus ajustés, les charges autres que d'intérêts ajustées et le bénéfice net ajusté de BMO pour les exercices 2014 et 2013, et ce, afin de faciliter l'analyse des variations des résultats. L'incidence sur le bénéfice net ajusté tient compte des répercussions des dotations à la provision pour pertes sur créances et des impôts sur le résultat, qui ne sont pas présentées séparément dans le tableau.

Pour 2014, les acquisitions d'entreprises, après ajustement, ont fourni un apport de 221 millions de dollars aux revenus, de 178 millions aux charges autres que d'intérêts et de 34 millions au bénéfice net.

Incidence des acquisitions d'entreprises sur les résultats opérationnels ajustés¹⁾ (en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013
Total des revenus	221	20
Charges autres que d'intérêts ²⁾	178	32
Bénéfice net (perte nette)	34	(9)

- 1) Les résultats de 2014 et de 2013 tiennent compte des résultats de l'entreprise de gestion de patrimoine en Asie, qui fait partie de notre secteur d'exploitation Gestion de patrimoine, et des résultats d'Aver Media LP, qui fait partie du groupe d'exploitation PE Canada. Les résultats de 2014 tiennent également compte des résultats de F&C Asset Management plc, qui fait aussi partie de notre secteur d'exploitation Gestion de patrimoine.
- 2) Les charges autres que d'intérêts ajustées de 2013 reflètent les coûts d'acquisition et d'intégration des entreprises acquises, soit l'entreprise de gestion de patrimoine en Asie et Aver Media LP.

Change

Comparativement au dollar canadien, au 31 octobre 2014, le dollar américain s'est raffermi par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2013. Les actifs et les passifs libellés en dollars américains de BMO sont convertis aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le cours de change moyen au cours de 2014, qui sert à la conversion des revenus et des charges libellés en dollars américains de BMO, a augmenté par rapport à celui de 2013. Par conséquent, l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net, des revenus, des charges, des dotations à la provision pour pertes sur créances (recouvrements de pertes sur créances) et des impôts sur le résultat de BMO libellés en dollars américains pour 2014 a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent. Le tableau ci-dessous fait état du cours de change moyen entre les dollars canadien et américain en 2014, 2013 et 2012 et de l'incidence de la variation des cours de change moyens sur les résultats de l'entité aux États-Unis. Au 31 octobre 2014, le dollar canadien se négociait à 1,127 \$ le dollar américain. Au 31 octobre 2013, il se négociait à 1,043 \$ le dollar américain.

Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances (recouvrements de pertes sur créances) sont comptabilisés. Si les résultats futurs demeurent semblables à ceux de 2014, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par le nombre de dollars canadiens que un dollar américain permet d'obtenir, augmenterait (diminuerait) l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net avant impôts sur le résultat ajusté exprimé en dollars américains d'un montant de 10 millions de dollars pour l'exercice en l'absence d'opérations de couverture.

BMO peut effectuer des transactions de couverture visant à atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur le bénéfice net.

Effets des variations des cours de change sur les résultats comptables et sur les résultats ajustés de BMO

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 c. 2013	2013 c. 2012
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)		
2014	1,094	
2013	1,024	1,024
2012		1,003
Effets sur les résultats comptables		
Revenus nets d'intérêts augmentés	182	57
Revenus autres que d'intérêts augmentés	143	39
Revenus augmentés	325	96
Recouvrements de (dotations à la provision pour) pertes sur créances augmentés	(1)	4
Charges augmentées	(252)	(75)
Impôts sur le résultat augmentés	(15)	(8)
Bénéfice net comptable augmenté	57	17
Effets sur les résultats ajustés		
Revenus nets d'intérêts augmentés	167	48
Revenus autres que d'intérêts augmentés	143	39
Revenus augmentés	310	87
Recouvrements de pertes sur créances augmentés	3	4
Charges augmentées	(246)	(69)
Impôts sur le résultat augmentés	(12)	(6)
Bénéfice net ajusté augmenté	55	16

Mise en garde

La section Change renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Revenus

En 2014, les revenus se sont accrues de 655 millions de dollars, ou de 4 %, pour s'établir à 16 718 millions.

Les montants indiqués dans le reste de la présente section sont présentés après ajustement.

Les revenus ajustés ont progressé de 1 346 millions de dollars, soit de 9 %, pour s'établir à 16 718 millions en raison surtout de la croissance affichée au sein de PE Canada, de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux. Le raffermissement du dollar américain a fourni un apport de 310 millions de dollars, ou de 2 %, aux revenus ajustés. BMO analyse ses revenus sur une base consolidée à partir des revenus comptabilisés selon les PCGR présentés dans ses états financiers ainsi que sur une base ajustée. À l'instar des membres de notre groupe de référence du Canada, nous analysons les revenus de nos groupes d'exploitation sur une bic. Les ajustements selon la bic pour l'exercice 2014 ont totalisé 476 millions de dollars, en hausse par rapport au montant de 344 millions inscrit en 2013.

Les revenus de PE Canada ont augmenté de 389 millions de dollars, ou de 6 %, en raison de la forte croissance des prêts et des dépôts.

Les revenus de la Gestion de patrimoine ont enregistré une hausse de 385 millions de dollars, ou de 11 %, pour s'établir à 3 833 millions. La croissance des revenus est attribuable aux hausses enregistrées au sein de tous les secteurs d'activité et à l'apport provenant de l'entreprise F&C acquise, facteurs qui ont été annulés partiellement par un profit sur titres au cours de l'exercice précédent.

Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont augmenté de 332 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 3 724 millions, en raison de l'augmentation des profits nets sur titres et de la hausse des revenus de négociation, des revenus générés par les prêts et des commissions de banque d'affaires, particulièrement en ce qui a trait à notre plateforme américaine. Le raffermissement du dollar américain s'est traduit par une hausse des revenus de 85 millions de dollars.

Exprimés en dollars américains, les revenus de PE États-Unis ont fléchi de 45 millions de dollars, ou de 2 %, pour s'établir à 2 796 millions, car l'effet positif de la forte croissance des prêts aux entreprises a été plus que contrebalancé par l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts et par la baisse des revenus tirés du financement hypothécaire.

Les revenus ajustés des Services d'entreprise se sont accrues de 89 millions de dollars, ou de 18 %, en raison principalement de la prise en compte des revenus tirés des prêts productifs acquis, lesquels ont été annulés en partie par un montant plus élevé de compensation sur une bic des groupes.

Les revenus ajustés ne tenaient compte ni de la partie de l'ajustement au titre des pertes sur créances comptabilisé dans les revenus nets d'intérêts à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis, ni du bénéfice ou de la perte lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation pour 2013 et 2012, éléments qui ont tous été constatés dans les Services d'entreprise, tel qu'il est expliqué dans la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Revenus et revenus ajustés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012	2011*	2010
Revenus nets d'intérêts	8 461	8 677	8 937	7 474	6 235
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	(3)	(3)	20	20	12
Revenus autres que d'intérêts	8 257	7 386	6 992	6 469	6 004
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	12	6	8	8	9
Total des revenus	16 718	16 063	15 929	13 943	12 239
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	4	1	14	14	11
Revenus nets d'intérêts ajustés	8 461	8 020	8 158	7 248	6 235
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	5	(2)	13	16	12
Revenus autres que d'intérêts ajustés	8 257	7 352	6 708	6 494	6 004
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	12	10	3	8	-
Total des revenus ajustés	16 718	15 372	14 866	13 742	12 239
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	9	3	8	12	6

* Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011. Les chiffres pour 2011 n'ont pas fait l'objet d'un retraitement reflétant les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). L'ajustement sur une bic augmente les revenus et la charge d'impôts sur le résultat établis selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus sur certains éléments exempts d'impôt à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'impôt prévu par la loi, afin de faciliter les comparaisons. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Revenus nets d'intérêts

Pour l'exercice, les revenus nets d'intérêts se sont établis à 8 461 millions de dollars, en baisse de 216 millions, ou de 3 %, par rapport à ceux de 2013. Les revenus nets d'intérêts ajustés, qui se sont chiffrés à 8 461 millions, ont progressé de 441 millions, ou de 5 %, en raison de la croissance des volumes, des revenus tirés du portefeuille de prêts productifs acquis et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Ces facteurs ont été atténués partiellement par le rétrécissement de la marge nette d'intérêts. Le raffermissement du dollar américain s'est traduit par une hausse des revenus nets d'intérêts ajustés de 167 millions de dollars.

Les revenus nets d'intérêts ajustés excluent les montants liés à l'ajustement au titre des pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis, en 2013 et en 2012.

Les actifs productifs moyens de BMO ont augmenté de 43,6 milliards de dollars, ou de 9 %, en 2014, ce qui comprend une hausse de 13,5 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain. Il y a eu une forte croissance au sein de tous les groupes d'exploitation.

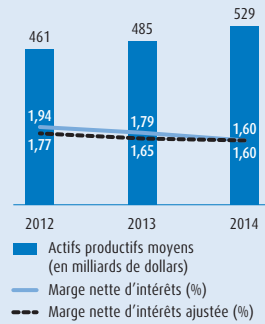
Les marges que dégage chacun des groupes d'exploitation, les variations de l'ampleur de leurs actifs productifs moyens et les variations des revenus nets d'intérêts des Services d'entreprise constituent les principaux facteurs influant sur la marge nette d'intérêts globale de BMO. Les variations sont analysées à la section Analyse des résultats des groupes d'exploitation pour 2014, à la page 42.

Le tableau 5, à la page 110, et le tableau 6, à la page 111, donnent plus de détails sur les revenus nets d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts aux actifs productifs moyens, exprimé en pourcentage ou en points de base.

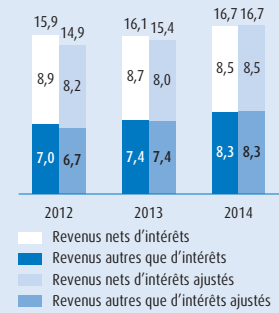
Actifs productifs moyens et marge nette d'intérêts



Les actifs productifs moyens ont augmenté de 9 % et la marge nette d'intérêts ajustée a diminué étant donné le contexte de faiblesse des taux.

Revenus nets d'intérêts et revenus autres que d'intérêts*

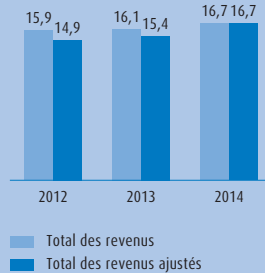
(en milliards de dollars)



Les revenus autres que d'intérêts ajustés et les revenus nets d'intérêts ajustés ont affiché une augmentation attribuable à la croissance appréciable des activités sous-jacentes.

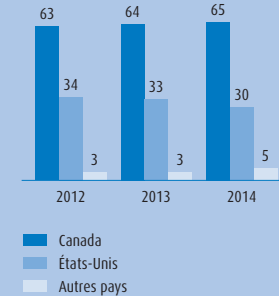
*Les totaux pourraient ne pas être exacts puisque les chiffres ont été arrondis.

Revenus (en milliards de dollars)



PE Canada, Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux ont stimulé la croissance des revenus.

Revenus par pays (%)



Les variations des revenus pour les autres pays sont principalement attribuables à l'acquisition de F&C.

Variation des revenus nets d'intérêts, des actifs productifs moyens et de la marge nette d'intérêts

Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts (bic) (en millions de dollars canadiens)			Actifs productifs moyens (en millions de dollars canadiens)			Marge nette d'intérêts (en points de base)		
	2014	2013	Variation %	2014	2013	Variation %	2014	2013	Variation
PE Canada	4 772	4 526	5	183 947	171 285	7	259	264	(5)
PE États-Unis	2 488	2 327	7	66 565	58 369	14	374	399	(25)
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	7 260	6 853	6	250 512	229 654	9	290	298	(8)
Gestion de patrimoine	560	558	1	21 169	19 399	9	265	287	(22)
BMO Marchés des capitaux	1 179	1 202	(2)	223 677	202 960	10	53	59	(6)
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations	(538)	(593)	(9)	33 428	33 178	1	n. s.	n. s.	n. s.
Total ajusté de BMO	8 461	8 020	5	528 786	485 191	9	160	165	(5)
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les revenus nets d'intérêts	-	657	n. s.	s. o.	s. o.	s. o.	n. s.	n. s.	n. s.
Total comptable de BMO	8 461	8 677	(3)	528 786	485 191	9	160	179	(19)

s. o. - sans objet
n. s. - non significatif

Revenus autres que d'intérêts (en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012	Variation par rapport à 2013 (%)
Commissions et droits sur titres	934	846	825	10
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 002	916	929	9
Revenus de négociation	949	849	1 025	12
Commissions sur prêts	680	603	544	13
Frais de services de cartes	462	461	441	-
Gestion de placements et garde de titres	1 246	971	967	28
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 073	832	665	29
Commissions de prise ferme et de consultation	744	659	600	13
Profits sur titres, autres que de négociation	162	285	152	(43)
Revenus de change, autres que de négociation	179	172	153	4
Revenus d'assurance	503	445	335	13
Autres	323	347	356	(7)
Total comptable de BMO	8 257	7 386	6 992	12
Total ajusté de BMO	8 257	7 352	6 708	12

Revenus autres que d'intérêts

Les revenus autres que d'intérêts, qui comprennent tous les revenus à l'exception des revenus nets d'intérêts, se sont établis à 8 257 millions de dollars en 2014, soit une augmentation de 871 millions, ou de 12 %, par rapport à ceux de 2013. Les revenus autres que d'intérêts ajustés se sont accrus de 905 millions de dollars, ou de 12 %, la majeure partie de la hausse découlant de la solide performance de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux ainsi que de la croissance appréciable au sein de PE Canada.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres ont augmenté de 275 millions de dollars, ou de 28 %, et les revenus tirés des fonds d'investissement ont augmenté de 241 millions de dollars, ou de 29 %, en raison de la croissance des actifs des clients ainsi que de l'apport de l'entreprise F&C acquise.

Les revenus liés à la négociation, qui se sont accrus de 100 millions de dollars, ou de 12 %, sont analysés à la section Revenus de négociation ci-après.

Les commissions et droits sur titres ont augmenté de 88 millions de dollars, ou de 10 %. Ces revenus sont constitués en grande partie des commissions de courtage que touche la Gestion de patrimoine, lesquels représentent environ les trois-quarts du total, ainsi que des commissions de négociation de titres de participation pour les investisseurs institutionnels de BMO Marchés des capitaux. Les commissions sur titres de la Gestion de patrimoine se sont accrus de 9 % en raison de la croissance des actifs des clients, BMO Marchés des capitaux ayant affiché une augmentation de 13 % attribuable à l'intensification des activités des clients.

Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ont augmenté de 86 millions de dollars, ou de 9 %, en raison principalement de la croissance au sein de PE Canada.

Les commissions de prise ferme et de consultation ont progressé de 85 millions de dollars, ou de 13 %, rendant compte de l'intensification des activités, tout particulièrement la prise ferme d'actions.

Les commissions sur prêts ont augmenté de 77 millions de dollars, ou de 13 %, essentiellement en raison de la solide croissance des activités de prêt au sein de BMO Marchés des capitaux et du portefeuille de prêts de PE Canada.

Les revenus d'assurance se sont accrus de 58 millions de dollars, ou de 13 %, en raison surtout de l'incidence positive des modifications apportées à la méthode de calcul du taux de réinvestissement final, moins l'incidence des variations des hypothèses actuarielles annuelles.

Les revenus de change autres que de négociation ont augmenté de 7 millions de dollars, ou de 4 %.

Les profits sur les titres ont fléchi de 123 millions de dollars, ou de 43 %, car un profit sur titres de 191 millions de dollars avait été réalisé par la Gestion de patrimoine en 2013, facteur contrebalancé en partie par la hausse des profits nets sur titres enregistrée par BMO Marchés des capitaux.

Les frais de services de cartes sont demeurés relativement inchangés comparativement à ceux de l'exercice précédent.

Le poste Autres, sous Revenus autres que d'intérêts, qui comprend divers montants, a affiché une baisse de 24 millions de dollars, ou de 7 %, comparativement à l'exercice précédent.

Les revenus autres que d'intérêts ajustés ne tenaient pas compte du bénéfice ou de la perte lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, en 2013 et en 2012, qui étaient principalement inclus dans les revenus de négociation.

Le tableau 3 figurant à la page 108 donne plus de précisions sur les revenus et la croissance des revenus.

Revenus de négociation

Les revenus de négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir. BMO réalise un profit, ou marge, sur le total net des positions de ses clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global des positions nettes. BMO tire également des revenus restreints de ses principales positions de négociation.

Les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont diminué de 93 millions de dollars, ou de 9 %, comparativement à ceux de 2013. Les revenus de négociation ajustés se sont établis à 933 millions de dollars en 2014, en baisse de 39 millions, ou de 4 %. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont diminué de 154 millions de dollars, ou de 32 %, essentiellement en raison de la baisse du niveau d'activités de la part des clients à l'égard des titres à revenu fixe et de l'incidence défavorable d'un ajustement d'évaluation lié au financement appliqué depuis 2014. Les revenus de négociation de contrats de change ont augmenté de 71 millions de dollars, ou de 25 %, par rapport à ceux de 2013, par suite principalement de l'intensification des activités de la part des clients. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont augmenté de 127 millions de dollars, ou de 25 %, grâce à l'intensification des activités auprès des entreprises clientes et des investisseurs et à la conjoncture des marchés favorable. Les revenus de négociation de contrats sur produits de base se sont accrus de 3 millions de dollars.

Les revenus des activités de crédit structuré en voie de liquidation, qui ont été négligeables en 2014, alors qu'ils s'étaient chiffrés à 34 millions de dollars en 2013, sont inclus dans les autres revenus de négociation dans le tableau ci-contre. Avant 2014, ces revenus constituaient des éléments d'ajustement et étaient donc exclus des revenus de négociation ajustés.

La section Risque de marché, à la page 91, donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (incluant les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

Revenus d'intérêts et revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) (base d'imposition comparable) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012	Variation par rapport à 2013 (%)
Contrats de taux d'intérêt	325	479	449	(32)
Contrats de change	356	285	269	25
Contrats sur titres de participation	626	499	413	25
Contrats sur produits de base	46	43	66	7
Autres contrats ²⁾	13	29	267	(55)
Total (bic)	1 366	1 335	1 464	2
Compensation selon la bic	433	309	234	40
Total	933	1 026	1 230	(9)
Présenté dans les :				
Revenus nets d'intérêts	417	486	439	(14)
Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation	949	849	1 025	12
Total (bic)	1 366	1 335	1 464	2
Compensation selon la bic	433	309	234	40
Total	933	1 026	1 230	(9)
Revenus nets d'intérêts ajustés, déduction faite de la compensation selon la bic	(16)	157	209	(+100)
Revenus autres que d'intérêts ajustés - revenus de négociation	949	815	741	16
Total ajusté	933	972	950	(4)

1) Les revenus de négociation sont présentés sur une base d'imposition comparable.

2) Compte tenu des revenus des activités de crédit structuré en voie de liquidation d'un montant négligeable en 2014 (34 millions de dollars en 2013; 284 millions en 2012) ainsi que des positions de couverture inscrites au bilan structurel de BMO. Avant 2014, les revenus tirés des activités de crédit structuré constituaient des éléments d'ajustement et étaient donc exclus des revenus de négociation ajustés.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 561 millions de dollars pour l'exercice considéré, soit une baisse comparativement à celle de 587 millions inscrite en 2013, mais une hausse comparativement à la dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement de 357 millions enregistrée en 2013. Il n'y a pas eu d'élément d'ajustement pour l'exercice considéré. Le montant de la dotation de l'exercice précédent reflétait une dotation à la provision spécifique de 240 millions de dollars à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis et une diminution de 10 millions de la provision générale. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement découlait de la diminution importante des recouvrements de pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts douteux acquis et des dotations à la provision relatives au portefeuille de prêts productifs acquis, contrebalancée en partie par la baisse des dotations à la provision au sein de PE Canada et de PE États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations a fléchi, passant de 0,22 % en 2013 à 0,19 % en 2014. Cette tendance favorable qu'ont affichée les ratios reflète la diminution des nouvelles dotations à la provision à l'égard des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises comparativement à ce qu'elles étaient en 2013.

Sur le plan des groupes d'exploitation, la majeure partie de nos dotations à la provision ont trait aux Services bancaires Particuliers et entreprises. En ce qui a trait à PE Canada, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 31 millions de dollars pour s'établir à 541 millions en 2014, en raison de la baisse de celles inscrites à l'égard du portefeuille de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises. La dotation à la provision pour pertes sur créances de PE États-Unis s'est chiffrée à 164 millions de dollars, soit une baisse de 59 millions de dollars comparativement à celle de 2013 qui reflète essentiellement l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts aux particuliers. La Gestion de patrimoine a inscrit une reprise de 3 millions de dollars en 2014, alors qu'elle avait comptabilisé une dotation à la provision de 3 millions à l'exercice précédent. BMO Marchés des capitaux a inscrit une reprise nette de 18 millions de dollars, ce qui constitue une baisse comparativement à la reprise nette de 36 millions comptabilisée à l'exercice précédent. Les recouvrements de pertes sur créances après ajustement des Services d'entreprise se sont établis à 123 millions de dollars en 2014, soit un recul par rapport à 405 millions en 2013, ce qui reflète principalement la baisse de 158 millions des recouvrements dans le portefeuille de prêts douteux acquis, les dotations à la provision de 82 millions de dollars à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis, ainsi que la hausse de 64 millions des dotations à la provision à l'égard du portefeuille de prêts douteux garantissant par des biens immobiliers.

Sur le plan géographique, la majeure partie de nos dotations à la provision a trait à notre portefeuille de prêts canadiens. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances pour le Canada et les autres pays (à l'exclusion des États-Unis) s'est établie à 527 millions de dollars, contre 566 millions de dollars en 2013. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances après ajustement pour les États-Unis s'est chiffrée à 34 millions de dollars en 2013, soit une baisse comparativement à une reprise de 209 millions en 2013, ce qui reflète le recul des recouvrements de pertes sur créances à l'égard des prêts douteux acquis et les dotations à la provision à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis en 2014. La note 4 afférente aux états financiers, qui figure à la page 136, présente des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances sur le plan géographique. Le tableau 15, à la page 118, fournit de plus amples renseignements sur la répartition des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014	2013	2012
Nouvelles dotations aux provisions spécifiques	1 413	1 636	1 859
Reprises sur provisions constituées précédemment	(228)	(267)	(252)
Recouvrement de prêts radiés précédemment	(624)	(772)	(846)
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances	561	597	761
Augmentation (diminution) de la provision générale	-	(10)	3
Dotation à la provision pour pertes sur créances	561	587	764
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (annualisée) 1)	0,19	0,22	0,31

1) Certains ratios de 2012 ont été retraités au premier trimestre de 2013 afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le bilan retraité.

Dotation à la provision pour pertes sur créances par groupe d'exploitation 1)

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
PE Canada	541	572	613
PE États-Unis	164	223	274
Services bancaires Particuliers et entreprises	705	795	887
Gestion de patrimoine	(3)	3	22
BMO Marchés des capitaux	(18)	(36)	6
Services d'entreprise, y compris T&O 2)			
Prêts immobiliers douteux	21	(43)	20
Intérêts sur les prêts douteux	26	48	44
Prêts douteux acquis	(252)	(410)	(509)
Prêts productifs acquis 2)	82	-	-
Dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement	561	357	470
Prêts productifs acquis 2)	-	240	291
Augmentation (diminution) de la provision générale	-	(10)	3
Dotation à la provision pour pertes sur créances	561	587	764

1) Depuis le premier trimestre de 2013, les dotations des groupes d'exploitation sont présentées en fonction des pertes réelles et les intérêts sur les prêts douteux sont attribués à chacun de ces groupes. Les résultats des périodes antérieures ont été retraités en conséquence.

2) Depuis le premier trimestre de 2014, les résultats ajustés des Services d'entreprise tiennent compte d'éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis. De plus amples renseignements sont présentés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 695 millions de dollars, ou de 7 %, pour s'établir à 10 921 millions en 2014.

À moins d'indication contraire, les montants figurant dans le reste de cette section sont présentés après ajustement.

Les charges autres que d'intérêts ajustées excluent les coûts d'intégration liés à certaines acquisitions importantes ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions pour 2014, 2013 et 2012 et les coûts de restructuration pour 2013 et 2012 en vue d'adapter notre structure de coûts à la conjoncture.

Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 1 006 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 10 761 millions. Exclusion faite de l'incidence du raffermissement du dollar américain, les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 8 %.

Les variations en dollars et en pourcentage des charges par catégorie sont présentées dans le tableau ci-contre intitulé Charges autres que d'intérêts ajustées et charges autres que d'intérêts. Les charges et la croissance des charges sont présentées plus en détail dans le tableau 4, à la page 109.

La rémunération liée au rendement a augmenté de 13 %, exclusion faite de l'incidence du raffermissement du dollar américain, augmentation dont une tranche s'explique par les acquisitions et dont la tranche résiduelle s'explique principalement par la hausse des revenus de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux. Les autres formes de rémunération du personnel, qui comprennent les salaires, les avantages du personnel et les indemnités de départ, se sont accrues de 4 %, compte non tenu de l'incidence du raffermissement du dollar américain, en raison des investissements continus dans les activités et de l'augmentation des indemnités de départ.

Les frais de bureau et de matériel ont enregistré une hausse de 165 millions de dollars, ou de 9 %, en raison de l'accroissement des coûts liés aux investissements dans les technologies.

Les autres charges ajustées ont augmenté de 316 millions de dollars, ou de 14 %, ce qui reflète la hausse des coûts juridiques, des coûts liés à la réglementation, des honoraires et des frais de commercialisation.

Le ratio d'efficacité de BMO a augmenté de 160 points de base pour se chiffrer à 65,3 % en 2014. Le ratio d'efficacité ajusté a augmenté de 90 points de base pour se chiffrer à 64,4 %. Le ratio d'efficacité ajusté, qui exclut l'ISCAPA¹⁾, s'est chiffré à 59,1 % en 2014, contre 60,4 % en 2013.

PE Canada est la plus importante unité d'exploitation de BMO et son ratio d'efficacité, soit 50,2 %, s'est amélioré de 100 points de base, en raison principalement de la croissance appréciable des revenus et de la gestion rigoureuse des coûts.

Le ratio d'efficacité ajusté de la Gestion de patrimoine a augmenté de 480 points de base pour se chiffrer à 71,8 %, en raison principalement d'un profit sur titres qui avait été réalisé à l'exercice précédent et du règlement d'une question d'ordre juridique en 2014.

Le ratio d'efficacité de BMO Marchés des capitaux a augmenté de 180 points de base pour se chiffrer à 63,2 %, le rythme de croissance des revenus tirés du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et de ceux tirés des produits de négociation ayant été plus que contrebalancé par le rythme d'accroissement des frais liés au personnel et des frais de soutien, qui ont découlé de l'évolution du contexte commercial et du cadre réglementaire, ainsi que de la performance plus solide.

Le ratio d'efficacité ajusté de PE États-Unis a augmenté de 170 points de base, pour se chiffrer à 63,4 %, essentiellement en raison de la baisse des revenus.

Le levier d'exploitation comptable a été de -2,7 % en 2014 et après ajustement, il s'est situé à -1,6 %. Nous entendons rehausser l'efficacité et notre levier d'exploitation en stimulant la croissance des revenus grâce à une approche véritablement axée sur les besoins de nos clients ainsi qu'en poursuivant notre gestion rigoureuse des coûts tout en réalisant des investissements sélectifs.

Des exemples d'initiatives visant à accroître la productivité sont donnés dans l'Analyse des résultats de 2014 des groupes d'exploitation, analyse qui débute à la page 42.

1) Ce ratio est établi déduction faite des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition des polices d'assurance (ISCAPA).

Le **ratio d'efficacité** (ou **ratio des charges aux revenus**) est une mesure clé de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage. Le **ratio d'efficacité ajusté** constitue une autre mesure importante de la productivité et se calcule de la même façon, à partir des revenus et des charges ajustés.

Ventilation de la croissance des charges autres que d'intérêts ajustées et des charges autres que d'intérêts (%)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012
Acquisitions d'entreprises importantes	1,5	0,4	10,2
Incidence de la conversion du dollar canadien/ américain, exclusion faite des acquisitions	2,5	0,8	0,7
Autres facteurs	6,3	2,5	0,4
Croissance totale des charges autres que d'intérêts ajustées	10,3	3,7	11,3
Incidence des éléments d'ajustement	(3,5)	(2,8)	4,6
Croissance totale des charges autres que d'intérêts	6,8	0,9	15,9

Charges autres que d'intérêts ajustées et charges autres que d'intérêts (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012	Variation par rapport à 2013 (%)
Rémunération liée au rendement	1 939	1 682	1 641	15
Autres formes de rémunération du personnel	4 294	4 026	3 710	7
Rémunération totale du personnel	6 233	5 708	5 351	9
Bureau et matériel	1 908	1 743	1 719	9
Autres	2 378	2 083	2 143	14
Amortissement des immobilisations incorporelles	242	221	197	10
Total des charges autres que d'intérêts ajustées	10 761	9 755	9 410	10
Éléments d'ajustement	160	471	725	(66)
Total des charges autres que d'intérêts	10 921	10 226	10 135	7
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	10,3	3,7	11,3	s. o.
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	6,8	0,9	15,9	s. o.

s. o. - sans objet

Ratios d'efficacité par groupe (bic) (%)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012
Ratios d'efficacité			
PE Canada	50,2	51,2	50,8
PE États-Unis	65,6	64,3	64,0
Gestion de patrimoine	73,9	68,1	76,4
BMO Marchés des capitaux	63,2	61,4	61,1
Total pour BMO	65,3	63,7	63,6
Ratios d'efficacité ajustés			
PE Canada	50,1	51,0	50,7
PE États-Unis	63,4	61,7	60,8
Gestion de patrimoine	71,8	67,0	75,4
BMO Marchés des capitaux	63,1	61,4	61,1
Total pour BMO	64,4	63,5	63,3

Mise en garde

La section Charges autres que d'intérêts renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales à l'étranger, comme nous l'indiquons à la note 25 afférente aux états financiers, à la page 171.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats des groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une bic.

En 2014, la charge d'impôts s'est chiffrée à 903 millions de dollars, alors qu'en 2013, elle était de 1 055 millions. Le taux d'impôt effectif comptable pour 2014 est de 17,2 %, contre 20,1 % pour 2013. La charge d'impôts sur le résultat ajustée¹⁾ s'est chiffrée à 943 millions de dollars en 2014, contre 1 037 millions de dollars en 2013. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 17,5 % pour 2014, contre 19,7 % pour 2013. La baisse du taux d'impôt effectif ajusté est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice exonéré d'impôt et à la proportion moins élevée du bénéfice généré dans des territoires où les taux d'impôt sont plus hauts.

BMO couvre une partie du risque de change découlant de ses établissements étrangers en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Dans le cadre de ce programme, le profit ou la perte provenant des opérations de cou-

verture et le profit ou la perte latent provenant de la conversion des établissements étrangers viennent diminuer ou augmenter les capitaux propres. Aux fins des impôts sur le résultat, le profit ou la perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les capitaux propres, tandis que le profit ou la perte latent lié aux établissements étrangers n'est assujéti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux établissements étrangers ont entraîné un recouvrement d'impôts sur le résultat de 144 millions de dollars pour l'exercice, lequel a été affecté aux capitaux propres, contre un recouvrement de 146 millions en 2013. L'état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 126, contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Le tableau 4, à la page 109, présente en détail le montant net des charges fiscales et des impôts de 1 505 millions de dollars relevant de BMO en 2014. La diminution par rapport à 1 641 millions en 2013 tient principalement à la baisse de la charge d'impôts sur le résultat.

1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net pour déterminer le bénéfice assujéti aux impôts.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Analyse des résultats de 2014 des groupes d'exploitation

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation et une description de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs forces, de leurs défis, de leurs principaux facteurs de création de valeur, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

Services bancaires Particuliers et entreprises (PE) (pages 44 à 50)

Le bénéfice net s'est chiffré à 2 662 millions de dollars en 2014, une hausse de 269 millions, ou de 11 %, par rapport à 2013. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 718 millions de dollars, soit une augmentation de 265 millions, ou de 11 %. Les Services bancaires Particuliers et entreprises comprennent deux secteurs opérationnels, à savoir Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis).

Gestion de patrimoine (pages 51 à 53)

Le bénéfice net a atteint 785 millions de dollars en 2014, soit une baisse de 45 millions, ou de 5 %, par rapport à 2013. Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 848 millions de dollars, soit une diminution de 9 millions de dollars, ou de 1 %, attribuable au fait que les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'un important profit sur titres.

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) (pages 54 à 56)

Le bénéfice net s'est établi à 1 079 millions de dollars en 2014, soit une hausse de 35 millions, ou de 3 %, par rapport à 2013. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 080 millions de dollars, soit une augmentation de 34 millions de dollars, ou de 3 %.

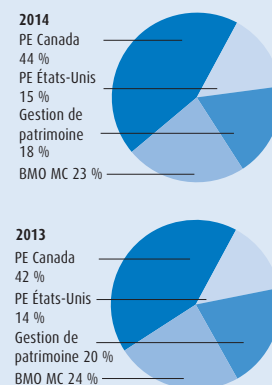
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations (page 57)

Le groupe a affiché une perte nette de 193 millions de dollars en 2014, comparativement à une perte nette de 72 millions en 2013. La perte nette ajustée s'est établie à 193 millions de dollars, contre une perte nette ajustée de 133 millions en 2013.

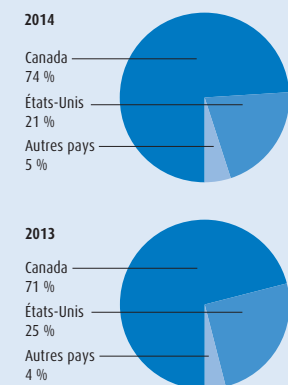
Répartition des résultats

Les méthodes de répartition des résultats par région et par groupe d'exploitation sont énoncées à la note 27 afférente aux états financiers, à la page 173. Certaines données de l'exercice précédent ont été retraitées, comme nous l'expliquons à la page suivante, laquelle présente également plus de renseignements sur la répartition des résultats.

Bénéfice net ajusté par groupe d'exploitation*



Bénéfice net ajusté par pays



Les résultats illustrent l'intéressante diversification sur le plan des secteurs d'activité et des régions.

*Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Apport aux revenus, aux charges, au bénéfice net et aux actifs moyens par groupe d'exploitation et par pays

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	Services bancaires Particuliers et entreprises			Gestion de patrimoine			BMO Marchés des capitaux			Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations			Total consolidé		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Apport relatif des groupes d'exploitation aux résultats de BMO (%)															
Revenus	57,1	56,1	56,4	22,9	21,5	18,2	22,3	21,1	20,4	(2,3)	1,3	5,0	100	100	100
Charges	48,2	48,8	48,9	26,0	23,0	21,9	21,5	20,4	19,6	4,3	7,8	9,6	100	100	100
Bénéfice net	61,4	57,0	55,8	18,1	19,8	12,7	24,9	24,9	23,7	(4,4)	(1,7)	7,8	100	100	100
Bénéfice net ajusté	61,0	58,1	59,0	19,0	20,3	13,5	24,3	24,8	24,3	(4,3)	(3,2)	3,2	100	100	100
Actifs moyens	44,3	43,6	41,1	4,2	4,0	3,7	43,9	44,6	46,2	7,6	7,8	9,0	100	100	100
Total des revenus															
Canada	6 404	6 020	5 900	2 509	2 234	1 977	2 215	2 146	2 028	(209)	(116)	66	10 919	10 284	9 971
États-Unis	3 146	2 991	3 078	788	910	702	1 299	1 093	1 022	(203)	322	655	5 030	5 316	5 457
Autres pays	2	1	-	536	304	221	210	153	199	21	5	81	769	463	501
	9 552	9 012	8 978	3 833	3 448	2 900	3 724	3 392	3 249	(391)	211	802	16 718	16 063	15 929
Total des charges															
Canada	3 194	3 055	2 957	1 818	1 647	1 602	1 174	1 074	1 005	261	339	407	6 447	6 115	5 971
États-Unis	2 071	1 940	2 001	721	599	557	984	854	831	160	428	538	3 936	3 821	3 927
Autres pays	-	-	-	295	101	56	195	156	150	48	33	31	538	290	237
	5 265	4 995	4 958	2 834	2 347	2 215	2 353	2 084	1 986	469	800	976	10 921	10 226	10 135
Bénéfice net															
Canada	2 006	1 810	1 768	503	428	272	799	823	803	(47)	(172)	1	3 261	2 889	2 844
États-Unis	655	582	552	58	206	88	253	220	140	(119)	118	257	847	1 126	1 037
Autres pays	1	1	-	224	196	167	27	1	42	(27)	(18)	66	225	180	275
	2 662	2 393	2 320	785	830	527	1 079	1 044	985	(193)	(72)	324	4 333	4 195	4 156
Bénéfice net ajusté															
Canada	2 009	1 815	1 771	521	429	274	799	823	803	(47)	(87)	(40)	3 282	2 980	2 808
États-Unis	708	637	623	80	228	104	254	222	141	(119)	(25)	217	923	1 062	1 085
Autres pays	1	1	-	247	200	170	27	1	42	(27)	(21)	(46)	248	181	166
	2 718	2 453	2 394	848	857	548	1 080	1 046	986	(193)	(133)	131	4 453	4 223	4 059
Actifs moyens															
Canada	190 053	177 016	161 301	18 368	17 438	15 974	142 231	133 151	139 333	19 408	17 735	15 994	370 060	345 340	332 602
États-Unis	73 165	64 866	62 218	4 055	3 527	3 678	99 062	96 101	94 691	25 260	25 345	30 161	201 542	189 839	190 748
Autres pays	39	18	-	2 557	1 178	702	19 669	18 357	17 538	61	699	2 341	22 326	20 252	20 581
	263 257	241 900	223 519	24 980	22 143	20 354	260 962	247 609	251 562	44 729	43 779	48 496	593 928	555 431	543 931

Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont actualisées afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des périodes antérieures sont retraités en fonction du mode de présentation adopté pour la période à l'étude.

Les résultats des Services d'entreprise reflètent certains éléments relatifs au portefeuille de prêts acquis, dont la constatation d'une portion de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrit dans les revenus nets d'intérêts sur la durée des prêts acquis ainsi que les dotations à la provision pour pertes sur créances et les recouvrements de pertes sur créances du portefeuille acquis. Les montants exclus aux fins du calcul des résultats ajustés des exercices précédents comprenaient des éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis, les coûts d'intégration des acquisitions, les coûts de restructuration et les activités de crédit structuré en voie de liquidation.

En date du 1^{er} novembre 2013, nous avons adopté plusieurs prises de position en comptabilité, nouvelles et modifiées, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ces prises de position sont décrites à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 128.

Au premier trimestre de 2013, nous avons changé le mode d'évaluation des résultats de nos groupes d'exploitation afin de refléter les dotations à la provision pour pertes sur créances en fonction des pertes sur créances réelles. Ce changement de méthode de ventilation rehausse la comparaison de notre performance à celle de notre groupe de référence. Antérieurement, nous imputions aux groupes d'exploitation les pertes sur créances en utilisant une méthode de

provisionnement selon les pertes prévues, méthode aux termes de laquelle les écarts entre les dotations à la provision pour pertes sur créances de la période attribuées aux secteurs des groupes d'exploitation et établies selon cette méthode et les dotations de la période requises par les PCGR étaient imputés (ou crédités) aux Services d'entreprise. Par suite de ce changement, les revenus d'intérêts associés à la désactualisation de la valeur actuelle nette des prêts douteux sont également pris en compte dans les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation. Les résultats des périodes antérieures ont été retraités en conséquence. Les dotations aux provisions relatives aux portefeuilles de prêts productifs acquis et de prêts douteux acquis continuent d'être évaluées et comptabilisées dans les Services d'entreprise.

Au cours de 2013, nous avons perfectionné notre méthode d'attribution de certains revenus par région géographique aux Services d'entreprise. Par conséquent, nous avons réattribué certains revenus constatés par les Services d'entreprise à des périodes antérieures en les transférant du Canada aux États-Unis.

En 2012, la Gestion de patrimoine et PE Canada ont conclu une entente modifiant la façon dont sont présentés les résultats financiers liés aux ventes de fonds d'investissement de détail.

À l'instar des membres de son groupe de référence au Canada, BMO analyse ses revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans ses états financiers consolidés plutôt que sur une bic. Comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses groupes d'exploitation sur une bic. Selon cette méthode, on procède à un ajustement qui augmente les revenus calculés selon les PCGR et la charge d'impôts sur le résultat déterminée selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus tirés de certains éléments exonérés d'impôt à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'impôt prévu par la loi. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) englobent nos deux unités d'exploitation de services bancaires aux particuliers et aux entreprises : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis). Ces unités d'exploitation sont passées en revue séparément dans les sections ci-après.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	PE Canada			PE États-Unis			PE		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Revenus nets d'intérêts (bic)	4 772	4 526	4 467	2 488	2 327	2 405	7 260	6 853	6 872
Revenus autres que d'intérêts	1 723	1 580	1 517	569	579	589	2 292	2 159	2 106
Total des revenus (bic)	6 495	6 106	5 984	3 057	2 906	2 994	9 552	9 012	8 978
Dotation à la provision pour pertes sur créances	541	572	613	164	223	274	705	795	887
Charges autres que d'intérêts	3 260	3 126	3 043	2 005	1 869	1 915	5 265	4 995	4 958
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 694	2 408	2 328	888	814	805	3 582	3 222	3 133
Impôts sur le résultat (bic)	680	596	579	240	233	234	920	829	813
Bénéfice net comptable	2 014	1 812	1 749	648	581	571	2 662	2 393	2 320
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	8	10	10	48	50	64	56	60	74
Bénéfice net ajusté	2 022	1 822	1 759	696	631	635	2 718	2 453	2 394
Principaux facteurs et mesures de la performance									
Croissance du bénéfice net (%)	11,1	3,6	2,1	11,5	1,8	+100	11,2	3,2	17,6
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	11,0	3,6	2,2	10,2	(0,5)	+100	10,8	2,5	18,7
Croissance des revenus (%)	6,4	2,1	(3,3)	5,2	(3,0)	49,7	6,0	0,4	9,6
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	4,3	2,7	(2,9)	7,2	(2,4)	55,5	5,4	0,8	13,6
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	4,3	2,8	(3,0)	8,0	(1,6)	54,0	5,7	1,1	12,7
Rendement des capitaux propres (%)							16,7	16,9	17,8
Rendement des capitaux propres ajusté (%)							17,0	17,3	18,4
Levier d'exploitation (bic) (%)	2,1	(0,6)	(0,4)	(2,0)	(0,6)	(5,8)	0,6	(0,4)	(4,0)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	2,1	(0,7)	(0,3)	(2,8)	(1,4)	(4,3)	0,3	(0,7)	(3,1)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	50,2	51,2	50,8	65,6	64,3	64,0	55,1	55,4	55,2
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	50,1	51,0	50,7	63,4	61,7	60,8	54,3	54,5	54,1
Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs moyens (bic) (%)	2,59	2,64	2,85	3,74	3,99	4,31	2,90	2,98	3,23
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires							15 410	13 723	12 611
Actifs productifs moyens	183 947	171 285	156 723	66 565	58 369	55 857	250 512	229 654	212 580
Solde moyen des prêts et acceptations courants	188 330	175 079	159 484	59 848	52 421	50 711	248 178	227 500	210 195
Solde moyen des dépôts	124 930	113 912	106 555	64 973	60 645	59 147	189 903	174 557	165 702
Actifs sous administration	17 486	16 148	15 521	123 082	112 732	96 803	140 568	128 880	112 324
Effectif : Équivalent temps plein	15 921	15 945	16 197	7 753	7 932	7 906	23 674	23 877	24 103

1) Les montants avant impôts de 76 millions de dollars en 2014, de 87 millions en 2013 et de 105 millions en 2012 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada



Cameron Fowler
Chef
Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada
BMO Groupe financier

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offrent une gamme étendue de produits et de services financiers à plus de sept millions de clients. Nous sommes là pour aider les clients à prendre des décisions financières éclairées, peu importe le circuit de distribution qu'ils choisissent pour faire affaire avec nous – nos succursales, nos services bancaires mobiles, en ligne ou par téléphone, ou nos guichets automatiques.

Secteurs d'activité

Les Services bancaires aux particuliers offrent une vaste gamme de produits et de services, notamment des comptes de chèques et d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des services d'assurance crédit, de même que des conseils courants en matière de finances et de placements.

Les Services bancaires aux entreprises offrent aux entreprises clientes, y compris aux petites entreprises, un large éventail de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment des comptes de dépôt d'entreprise, des cartes de crédit d'entreprise, des prêts aux entreprises et des prêts hypothécaires aux entreprises, des solutions de gestion de trésorerie, des services de change de même que des programmes bancaires spécialisés.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une équipe formée de 16 000 employés hautement mobilisés qui s'efforcent d'aller au-devant des besoins des clients, de trouver des façons de les aider et de leur offrir une expérience bancaire personnalisée.
- Des services bancaires mobiles et en ligne primés.
- Le plus important émetteur de cartes MasterCard^{MD} au Canada, selon le volume de transactions, et l'un des principaux émetteurs de cartes de crédit d'entreprise en Amérique du Nord.
- Une équipe expérimentée d'employés des services aux entreprises ayant des connaissances approfondies, ainsi que des programmes bancaires spécialisés dans les secteurs tels que le financement des concessionnaires automobiles, l'agriculture, les soins de santé et le franchisage.
- Une forte position concurrentielle dans les services bancaires aux entreprises, comme en fait foi notre classement au deuxième rang pour la part de marché des prêts de 25 millions de dollars et moins.
- Des pratiques efficaces en matière de gestion du risque de crédit qui sont suivies de manière rigoureuse et qui nous permettent d'offrir à nos clients des solutions de financement appropriées, quelle que soit la conjoncture.

Stratégie et grandes priorités

Notre stratégie consiste à améliorer la productivité de notre force de vente et à offrir une expérience client distinctive afin de générer une croissance interne parmi les plus élevées de notre groupe de pairs.

Se démarquer en matière de mobilisation du personnel et de fidélisation de la clientèle

Réalisations en 2014

- La mobilisation des employés et leur engagement à l'égard d'une expérience client qui se démarque sont exemplaires. Les résultats du sondage annuel mené auprès des employés indiquent que ces derniers ont une grande confiance en BMO et en notre stratégie orientée client.
- Nous avons enregistré des résultats supérieurs en matière de fidélisation de la clientèle, comme en fait foi notre taux de recommandation net. Nous avons perfectionné notre système de mesure afin que les employés puissent avoir une meilleure compréhension des facteurs de fidélisation, tant sur le plan de la relation client que pour chaque transaction.

Accent en 2015

- Poursuivre nos efforts en vue d'atteindre le premier rang du secteur bancaire au chapitre de la mobilisation du personnel et de la fidélisation de la clientèle.

Élargir les relations avec les clients utilisant les services bancaires aux particuliers

Réalisations en 2014

- Les prêts aux particuliers et les dépôts de particuliers ont enregistré une forte croissance de 7 % et 10 %, respectivement.
- Grâce au franc succès qu'a connu la campagne SURCLASSEZ-VOUS visant l'une de nos cartes de crédit, le nombre de nouveaux comptes a plus que doublé par rapport à l'exercice précédent.
- Notre campagne d'été sur les services bancaires courants a généré une hausse de 10 % de nos résultats en matière d'ouverture de comptes de chèques.
- Notre outil de gestion des indications propose toujours aux clients des offres et des services pertinents, en temps opportun, ce qui a eu une incidence positive sur notre part de portefeuille et sur la croissance des revenus des services bancaires aux particuliers en 2014.

Accent en 2015

- Accroître notre part de portefeuille, attirer de nouveaux clients dans les segments de marché où nous sommes peu présents et améliorer les ventes de certains produits.

Stimuler la croissance du crédit aux entreprises et des dépôts d'entreprises en tirant parti des occasions d'affaires prometteuses

Réalisations en 2014

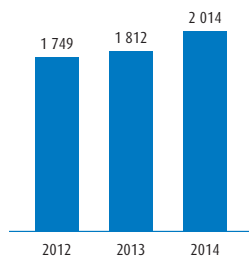
- Le crédit aux entreprises et les dépôts d'entreprises ont respectivement enregistré une croissance de 10 % et de 9 %, dans un contexte où nous avons maintenu une approche prudente en matière de gestion des risques.
- Nous avons mis en place une nouvelle structure organisationnelle et amélioré notre processus de gestion du rendement dans le but d'accroître la productivité de notre force de vente des services aux entreprises.
- Nous avons terminé avec succès un projet pilote sur le service FlexiDépôt BMO^{MC} qui permettra aux entreprises clientes de déposer des chèques par saisie d'image.

Accent en 2015

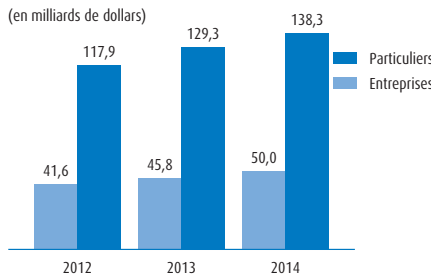
- Continuer à augmenter notre volume d'affaires dans le secteur des services aux entreprises en tirant parti des occasions prometteuses dans les différents secteurs géographiques, segments de marché et secteurs d'activité.

Bénéfice net comptable

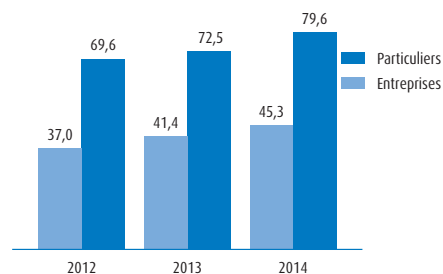
(en millions de dollars)

**Solde moyen des prêts courants et acceptations**

(en milliards de dollars)

**Solde moyen des dépôts**

(en milliards de dollars)

**Offrir une expérience multicircuit intégrée et accélérer le développement de nos circuits de distribution numériques et physiques****Réalisations en 2014**

- Nous avons amélioré notre application Services mobiles BMO, laquelle offre à nos clients des fonctions supplémentaires leur permettant notamment d'effectuer des Virements Interac^{MD} et de prendre rendez-vous avec un employé de succursale, où qu'ils se trouvent et quelle que soit l'heure. Cette nouvelle version de notre application a été bien accueillie par nos clients et le nombre de transactions par services mobiles a presque doublé par rapport à l'exercice précédent.
- Nous sommes devenus la première banque canadienne à offrir à ses clients la possibilité de virer des fonds entre des comptes en dollars canadiens et américains par voie de services bancaires mobiles.
- Nous avons mis en œuvre une nouvelle plateforme de crédit aux entreprises et développé de nouvelles fonctionnalités d'octroi de crédit intégré, ce qui permet d'assurer l'exécution cohérente des processus et d'offrir une expérience client de qualité supérieure.
- Nous avons mené à terme la migration de notre portefeuille de cartes de crédit de particuliers vers une plateforme améliorée comportant des fonctionnalités plus avancées, de même que des capacités supérieures en matière de gestion des risques.
- Nous avons ouvert ou rénové 93 succursales au Canada et ajouté 116 unités à notre réseau de guichets automatiques.

Accent en 2015

- Améliorer nos circuits de distribution numériques et offrir une expérience multicircuit intégrée.

Analyse des résultats

PE Canada a inscrit un bénéfice net de 2 014 millions de dollars, soit 202 millions, ou 11 %, de plus que celui inscrit un an plus tôt. Les revenus ont augmenté de 389 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 6 495 millions. La croissance des revenus s'est chiffrée à 6 % ou plus au cours de chacun des trimestres du fait de la forte progression des dépôts et des prêts. Le levier d'exploitation s'est situé à 2,1 % et notre ratio d'efficacité s'est amélioré de 100 points de base.

Les revenus ont augmenté de 239 millions de dollars, ou de 6 %, dans le secteur des services bancaires aux particuliers, et ils ont progressé de 150 millions, ou de 7 %, dans le secteur des services bancaires aux entreprises, en raison principalement de la croissance des soldes et des frais pour la plupart des produits.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 31 millions de dollars, ou de 5 %, pour s'établir à 541 millions, en raison de la baisse des dotations relatives aux portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 260 millions de dollars, en hausse de 134 millions ou de 4 % par rapport à celles de l'exercice précédent, du fait surtout des investissements continus dans les activités, compte non tenu des mesures de gestion des charges.

PE Canada (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2014	2013	2012
Revenus nets d'intérêts	4 772	4 526	4 467
Revenus autres que d'intérêts	1 723	1 580	1 517
Total des revenus	6 495	6 106	5 984
Dotation à la provision pour pertes sur créances	541	572	613
Charges autres que d'intérêts	3 260	3 126	3 043
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 694	2 408	2 328
Charge d'impôts sur le résultat	680	596	579
Bénéfice net comptable	2 014	1 812	1 749
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	8	10	10
Bénéfice net ajusté	2 022	1 822	1 759

Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des services aux particuliers	4 271	4 032	3 934
Revenus des services aux entreprises	2 224	2 074	2 050
Hausse du bénéfice net (%)	11,1	3,6	2,1
Hausse des revenus (%)	6,4	2,1	(3,3)
Hausse des charges autres que d'intérêts (%)	4,3	2,7	(2,9)
Levier d'exploitation (%)	2,1	(0,6)	(0,4)
Ratio d'efficacité (%)	50,2	51,2	50,8
Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs moyens (%)	2,59	2,64	2,85
Actifs productifs moyens	183 947	171 285	156 723
Solde moyen des prêts et acceptations courants	188 330	175 079	159 484
Solde moyen des dépôts	124 930	113 912	106 555
Effectif - équivalent temps plein	15 921	15 945	16 197

1) Des montants avant impôts de 10 millions de dollars en 2014, de 12 millions en 2013 et de 11 millions en 2012 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Le solde moyen des prêts et acceptations courants a augmenté de 13,3 milliards de dollars, ou de 8 %, sur un an, pour s'établir à 188,3 milliards. Le total des soldes des prêts aux particuliers (exclusion faite des cartes de crédit) a progressé de 7 % sur douze mois, du fait de la forte croissance des prêts hypothécaires à l'habitation. Les soldes des cartes de crédit ont augmenté de 2 %, ce qui reflète la croissance modestement plus élevée enregistrée en ce qui concerne tant les cartes des particuliers que les cartes des entreprises. La croissance dans l'ensemble des secteurs d'activité a donné lieu à une hausse des soldes des prêts aux entreprises (exclusion faite des cartes de crédit des entreprises) de 10 % sur un an.

Le solde moyen des dépôts a augmenté de 11,0 milliards de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 124,9 milliards. Les soldes des dépôts des particuliers se sont accrus de 10 % grâce principalement à l'accroissement des dépôts à terme et à l'augmentation des comptes de chèques principaux. Les soldes des dépôts des entreprises se sont accrus de 9 %, la croissance provenant de nombreux secteurs.

Nous prévoyons générer une croissance des revenus en ciblant les occasions d'attirer de nouveaux clients et en faisant croître notre part de portefeuille tout en continuant d'améliorer la productivité.

Contexte, perspectives et défis

L'économie du Canada devrait croître modérément en 2015 en raison de la hausse des investissements des entreprises et des exportations, ainsi que sous l'effet de l'amélioration de l'économie américaine et du repli du dollar canadien.

En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers au Canada, on s'attend à ce que la croissance de la base de dépôts des particuliers s'établisse à environ 5 % en 2015, ce taux étant légèrement inférieur à celui enregistré en 2014 et comparable à l'augmentation prévue du revenu personnel. Les soldes des prêts sur cartes de crédit ont affiché une croissance d'environ 3 % en 2014, et cette croissance devrait s'améliorer graduellement au cours de la prochaine année. Le ralentissement de la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation observé au cours des derniers exercices semble tirer à sa fin, et les taux de croissance pour 2015 devraient être comparables à ceux enregistrés en 2014, soit d'environ 5 %. En raison des augmentations modérées prévues au chapitre de l'emploi pour l'exercice 2015, on s'attend à ce que la demande sur le marché de l'habitation et le prix des maisons demeurent assez stables.

En ce qui a trait aux services bancaires aux entreprises, la croissance de la base de dépôts d'entreprises devrait s'affaiblir en 2015, par rapport au taux à deux chiffres enregistré en 2014. L'accélération prévue de la croissance économique devrait réduire la propension des entreprises à épargner, et donner lieu à une augmentation de leurs investissements.

Nous comptons miser sur la croissance dans les segments de marché où nous sommes peu présents et sur l'amélioration des ventes de certains produits, tout en continuant d'accroître la productivité de notre force de vente. Les normes de sécurité de l'information et de prévention des fraudes établies par les organismes de réglementation à l'égard du secteur financier sont de plus en plus complexes; cependant, grâce à notre structure de gouvernance solide et efficace, nous sommes toujours bien positionnés pour surveiller l'évolution de la situation et réagir de façon adéquate. Comme la concurrence pour obtenir des ressources qualifiées s'intensifie, nous continuons de suivre l'indice de mobilisation des employés de BMO afin de nous assurer qu'il demeure égal ou supérieur à la moyenne du secteur financier.

Le contexte économique au Canada en 2014 et les perspectives relatives à 2015 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis



Mark Furlong
 Chef, Services bancaires
 Particuliers et entreprises aux États-Unis
 et chef de la direction
 BMO Harris Bank N.A. Chicago

Nous offrons à plus de deux millions de clients le soutien dont ils ont besoin pour prendre des décisions avec assurance. Par l'intermédiaire d'un réseau de plus de 600 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et mobiles, et de plus de 1 300 guichets automatiques dans huit États, nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises clientes. Nous mettons notre expertise au service des entreprises clientes en offrant nos connaissances approfondies de différents secteurs d'activité et des solutions stratégiques liées aux marchés financiers.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une gamme complète de produits et services aux particuliers ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, notamment des services de dépôt, des prêts hypothécaires, du crédit à la consommation, des prêts aux entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises de plus grande envergure une vaste gamme de produits et services bancaires, notamment des services de crédit, de dépôt, de gestion de trésorerie et de gestion des risques.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une tradition riche de plus de 160 ans dans le Midwest et un profond engagement à soutenir les collectivités et à contribuer au succès des clients.
- Une équipe de direction solide et expérimentée qui sait ce qu'il faut faire pour livrer concurrence et exceller sur nos marchés.
- Des conditions propices à une croissance rentable, en raison du territoire attrayant couvert par nos succursales et d'une part avantageuse du marché des dépôts dans des marchés clés du Midwest.
- Des services bancaires aux entreprises d'envergure nationale, axés sur les relations d'affaires et établis dans le Midwest, ainsi que des connaissances d'experts dans des secteurs spécifiques.
- Une gestion proactive des risques et un respect des exigences réglementaires au moyen d'une structure de contrôles exhaustive et intégrée.

Stratégie et grandes priorités

Nous voulons augmenter notre volume d'affaires et nous imposer comme chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités en offrant une expérience client qui se distingue, en fournissant à nos clients une aide précieuse relativement à une vaste gamme de sujets financiers et en tirant profit de la réputation de notre marque, de notre présence sur les marchés locaux et de nos équipes de haut calibre.

Offrir une expérience client exceptionnelle pour créer des relations durables et profitables avec la clientèle en croissance

Réalisations en 2014

- Les prêts et les dépôts de nos clients aisés ont enregistré une hausse de 60 % et de 26 %, respectivement.
- Dans le cadre d'un sondage mené auprès des entreprises clientes de taille intermédiaire, nos représentants ont obtenu des résultats très élevés au chapitre de la confiance qu'ils inspirent, de l'assurance qu'ils montrent et de leur capacité de réagir. Le nombre de nouveaux clients du secteur des entreprises a connu une hausse de 20 % par rapport à l'exercice précédent.
- En Illinois, nous avons lancé BMO Harris Healthy Credit™, un programme novateur visant à renseigner les clients sur leur cote de solvabilité à l'étape de l'ouverture de compte de dépôt.
- Nous sommes maintenant en mesure de mieux évaluer la satisfaction de la clientèle, grâce au sondage Rétroaction de nos clients É.-U. Ce nouvel outil, qui fournit à intervalles rapprochés des renseignements à jour sur les besoins des clients, permet à la direction de réagir plus rapidement à l'information.

Accent en 2015

- Maintenir un taux de fidélisation de la clientèle élevé et accroître la notoriété de la marque tout en attirant de nouveaux clients des segments de marché à fort potentiel, dont la collectivité hispanique, les clients aisés et les jeunes adultes.

Continuer d'améliorer nos produits et les capacités de nos circuits de distribution pour mieux répondre aux besoins des clients

Réalisations en 2014

- Nous avons apporté à notre plateforme de services bancaires mobiles des améliorations qui permettent maintenant à nos clients de prendre rendez-vous en succursale. Le nombre de clients utilisant cette plateforme s'est accru de 18 % et les dépôts effectués grâce aux services bancaires mobiles ont augmenté de 60 %.
- Le total des ventes par spécialiste des prêts hypothécaires a grimpé de 37 % grâce à un coaching plus étroit axé sur les courtiers immobiliers et les acheteurs, et à l'amélioration de notre mode d'interaction avec les clients au cours du processus d'approbation du crédit.
- Le solde du portefeuille de base des prêts aux entreprises a augmenté grâce à un coaching continu privilégiant l'amélioration des interactions avec la clientèle.
- Nous avons amélioré la formation offerte à notre force de vente des services de gestion de trésorerie, ce qui nous a permis d'offrir une expérience client de qualité supérieure et d'augmenter notre productivité de 22 % en matière de services bancaires aux grandes entreprises et de 53 % pour ce qui est des services bancaires aux petites et moyennes entreprises, comparativement à l'exercice précédent.

Accent en 2015

- Continuer à développer nos capacités de base en matière de produits, de circuits de distribution numériques, d'acquisition de clients et d'aménagement de succursales.

Améliorer nos résultats financiers par la croissance des revenus et la gestion efficace des coûts

Réalisations en 2014

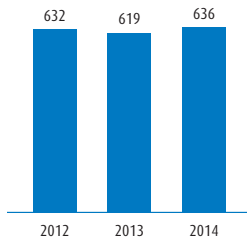
- Le total des prêts a augmenté de 2,9 milliards de dollars ou de 5 %, tandis que le portefeuille des prêts aux entreprises et des prêts industriels de base a enregistré une croissance de 4,0 milliards, ou de 18 %.
- Les dépôts sont demeurés stables alors que les soldes des comptes de chèques se sont améliorés de 2,7 milliards de dollars, ou de 9 %. Nous nous classons toujours au quatrième rang pour la part de marché des principaux territoires que nous couvrons, soit l'Illinois, le Wisconsin, le Missouri, le Kansas, l'Indiana et le Minnesota.
- Nous avons enregistré une bonne progression au deuxième semestre de l'exercice, la croissance des revenus d'un exercice à l'autre s'étant établie à 2 % et la croissance du bénéfice net ajusté de l'ensemble de l'exercice, à 3 %.
- Nous avons continué à exercer une gestion efficace des charges malgré la hausse des coûts liés à la réglementation et les investissements continus dans nos activités.

Accent en 2015

- Accroître les soldes des prêts et des dépôts tout en mettant l'accent sur la gestion des coûts.

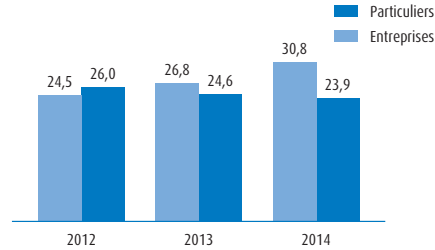
Bénéfice net ajusté

(en millions de dollars américains)



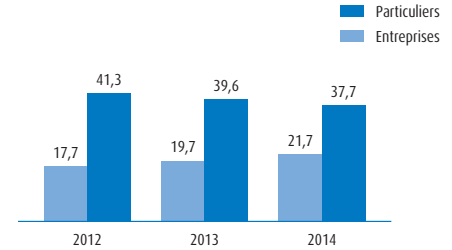
Solde moyen des prêts courants et acceptations

(en milliards de dollars américains)



Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars américains)



Continuer de déployer notre modèle opérationnel unique en matière de service aux entreprises, en offrant un accès local et une expertise sectorielle diversifiée dans l'ensemble du territoire couvert

Réalisations en 2014

- Les efforts que nous avons continué de déployer pour attirer de nouveaux clients se sont traduits par une augmentation de 9 % du nombre de relations clients par rapport à 2013.
- Nous avons enregistré une forte croissance des prêts de base dans les secteurs commercial et industriel de même que des prêts à des entreprises garantis par des biens immobiliers, ce qui représente dans chacun des cas une hausse de 18 % d'un exercice à l'autre.
- Nous avons concentré nos efforts sur le marché des solutions de paiements d'entreprise, approche qui s'est traduite par une hausse de 6 % des revenus tirés des transactions, comparativement à l'exercice précédent.

Accent en 2015

- Continuer à miser sur la vigueur de nos services bancaires aux entreprises en mettant l'accent sur l'acquisition de clients, l'élargissement de notre part de marché et l'accroissement de la clientèle utilisant nos solutions de paiements d'entreprise.

Analyse des résultats

Les montants présentés dans la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net, d'un montant de 592 millions de dollars, s'est accru de 22 millions ou de 4 % par rapport à celui inscrit un an plus tôt. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 636 millions, s'étant renforcé de 17 millions ou de 3 %.

Les revenus ont baissé de 45 millions de dollars, ou de 2 %, pour s'établir à 2 796 millions, les avantages de la forte croissance des prêts aux entreprises ayant été plus que contrebalancés par l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts et par la baisse des revenus tirés du financement hypothécaire.

Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, les revenus ont progressé de 52 millions de dollars, ou de 4 %, pour se situer à 1 386 millions de dollars, ce qui reflète la forte croissance des prêts, notamment dans le portefeuille de prêts aux entreprises et de prêts industriels de base, en partie contrebalancée par l'incidence de la contraction des marges attribuable aux pressions exercées par la concurrence.

Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, les revenus ont diminué de 110 millions de dollars, ou de 7 %, pour s'établir à 1 363 millions, en raison principalement du recul des marges sur les prêts et des soldes ainsi que de la baisse des revenus tirés du financement hypothécaire.

La marge nette d'intérêts a reculé de 25 points de base pour s'établir à 3,74 % en raison de la concurrence exercée au chapitre des taux, des changements dans la composition des produits, ce qui inclut le fait que les prêts se sont accrus plus rapidement que les dépôts, et du contexte de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances de 150 millions de dollars a baissé de 67 millions, ou de 31 %, par rapport à celle inscrite un an plus tôt, ce qui reflète principalement l'amélioration de la qualité du crédit dans le portefeuille de prêts aux particuliers.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 833 millions de dollars, en hausse de 7 millions. Après ajustement, elles se sont élevées à 1 772 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 20 millions, ou de 1 %, puisque nous continuons de mettre l'accent sur la productivité tout en effectuant des investissements ciblés dans nos activités et en nous adaptant aux changements d'ordre réglementaire.

PE États-Unis

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2014	2013	2012
Revenus nets d'intérêts (bic)	2 275	2 274	2 398
Revenus autres que d'intérêts	521	567	588
Total des revenus (bic)	2 796	2 841	2 986
Dotation à la provision pour pertes sur créances	150	217	273
Charges autres que d'intérêts	1 833	1 826	1 910
Bénéfice avant impôts sur le résultat	813	798	803
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	221	228	234
Bénéfice net comptable	592	570	569
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	44	49	63
Bénéfice net ajusté	636	619	632

Principaux facteurs et mesures de la performance

Hausse du bénéfice net (%)	3,9	-	+100
Hausse du bénéfice net ajusté (%)	2,7	(2,2)	+100
Hausse des revenus (%)	(1,6)	(4,9)	47,4
Hausse des charges autres que d'intérêts (%)	0,4	(4,4)	53,2
Hausse des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	1,1	(3,5)	51,6
Levier d'exploitation (bic) (%)	(2,0)	(0,5)	(5,7)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	(2,7)	(1,3)	(4,2)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	65,6	64,3	64,0
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	63,4	61,7	60,8
Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs moyens (bic) (%)	3,74	3,99	4,31
Actifs productifs moyens	60 845	57 023	55 682
Solde moyen des prêts et acceptations courants	54 706	51 356	50 549
Solde moyen des dépôts	59 403	59 257	58 964
Effectif - équivalent temps plein	7 753	7 932	7 906

1) Des montants avant impôts de 61 millions de dollars en 2014, de 74 millions en 2013 et de 94 millions en 2012 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Le solde moyen des prêts et acceptations, à savoir 54,7 milliards de dollars, a augmenté de 3,4 milliards depuis un an. Le portefeuille de prêts aux entreprises et de prêts industriels de base a continué d'enregistrer une forte croissance, ayant augmenté de 4,0 milliards de dollars, ou de 18 %, sur douze mois, pour s'établir à 26,5 milliards. Le portefeuille de prêts immobiliers commerciaux a progressé de 0,5 milliard de dollars, ou de 18 %, et le portefeuille de prêts automobiles indirects a également progressé de 0,8 milliard, ou de 13 %, depuis un an. Ces augmentations contrebalancent en partie la baisse des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts hypothécaires, et ce, en raison notamment des répercussions de notre stratégie qui consiste à vendre sur le marché secondaire la majeure partie des prêts hypothécaires que nous montons et à gérer activement le portefeuille de prêts.

Le solde moyen des dépôts, soit 59,4 milliards de dollars, est demeuré relativement stable depuis un an, car l'essor de notre entité de services bancaires aux entreprises et la croissance des comptes de chèques et d'épargne des particuliers ont été annulés par la baisse prévue des comptes de dépôt à terme et des comptes du marché monétaire des particuliers, comptes dont les taux sont plus élevés.

Contexte, perspectives et défis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis occupent une place importante dans huit États américains, principalement dans les six États contigus suivants : Illinois, Wisconsin, Indiana, Minnesota, Missouri et Kansas.

L'économie du Midwest, qui a progressé à un rythme lent en 2013, est en voie d'enregistrer un taux de croissance de 2,1 % en 2014, et ce taux devrait atteindre 2,7 % en 2015. En 2014, la croissance a été soutenue par la hausse des investissements des entreprises, l'expansion du secteur automobile et la reprise soutenue des activités dans le secteur de l'habitation, tandis qu'on constatait un assouplissement des politiques budgétaires. La croissance des prêts à la consommation et des prêts aux entreprises s'est accélérée en 2014, bien que la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation ait été plombée par le resserrement des normes d'octroi de crédit hypothécaire. Le volume des prêts à la consommation devrait afficher une tendance à la hausse en 2015, compte tenu de la faiblesse relative des taux d'intérêt, de l'amélioration des finances des ménages et d'une demande contenue dans le secteur automobile. On s'attend à ce que la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation se raffermisse étant donné que la capacité financière des ménages d'acquérir une propriété demeure saine. La croissance des prêts aux entreprises devrait demeurer forte en raison de l'intensification prévue des activités dans tout le territoire couvert.

Le marché des services bancaires demeure très concurrentiel dans le Midwest, et le contexte de faibles taux d'intérêt est toujours difficile pour les banques. Nous allons continuer d'utiliser notre stratégie de croissance orientée client et notre expertise dans le domaine des services bancaires aux entreprises comme leviers pour faire croître les soldes des prêts et des dépôts que nous détenons, dans le but d'améliorer nos résultats financiers, tout en exerçant une gestion active des coûts afin d'accroître notre efficacité. Nous prévoyons enregistrer une progression de nos résultats tout en respectant les paramètres de notre appétence au risque, et nous allons continuer à gérer activement les risques, de même que nos pratiques en matière de conformité, en nous appuyant sur un cadre de surveillance et de contrôle encore plus rigoureux.

Le contexte économique aux États-Unis en 2014 et les perspectives relatives à 2015 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Gestion de patrimoine



Gilles Ouellette
Chef
Gestion de patrimoine

Les activités liées au patrimoine de BMO offrent une vaste gamme de produits et de solutions de gestion de patrimoine, incluant des produits d'assurance, à une grande diversité de segments de clientèle, du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels. La Gestion de patrimoine, dont les activités sont d'envergure mondiale, maintient une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Secteurs d'activité

BMO Nesbitt Burns, notre prestataire de services de placement traditionnels au Canada, offre une vaste gamme de services-conseils orientés client en matière de placement et de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des capacités éprouvées en planification financière.

BMO Ligne d'action est un service de placement en ligne qui propose aux clients deux façons d'investir : par l'entremise de notre service réputé de placement autogéré qui met à la disposition des titulaires de comptes les outils dont ils ont besoin pour prendre eux-mêmes leurs décisions de placement, ou par ConseilDirect^{MD}, un service qui offre aux investisseurs des conseils et des recommandations de placement en ligne pour les aider à gérer leur portefeuille.

Les services de banque privée de BMO sont offerts au Canada, aux États-Unis, à Hong Kong et à Singapour. Ils proposent une gamme étendue de solutions et de services financiers aux clients à valeur nette élevée et très élevée et, sous le nom BMO Harris Financial Advisors, aux clients fortunés aux États-Unis.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une société de placement d'envergure mondiale qui offre des services de gestion de placements, de planification de la retraite, de fiducie et de garde de titres aux investisseurs institutionnels, aux particuliers et aux clients à valeur nette élevée du monde entier.

BMO Assurance exerce ses activités au Canada et à l'échelle internationale. Au Canada, BMO Assurance offre des produits d'assurance vie, d'assurance accident et maladie, et de rentes directement aux clients ou par l'entremise de courtiers. Notre secteur spécialisé en assurance crédit vend des produits d'assurance collective et, à l'échelle internationale, BMO Assurance offre des solutions de réassurance.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche axée sur la planification et les services-conseils intégrant des solutions en matière de placement, d'assurance, de services spécialisés en gestion de patrimoine et de services bancaires de base.
- Une équipe hautement qualifiée de spécialistes en gestion de patrimoine déterminés à offrir une expérience client exceptionnelle.
- Un prestige, une reconnaissance et une fiabilité de la marque.
- Une présence importante sur le marché canadien et une présence stratégique aux États-Unis et dans certains marchés mondiaux, notamment en Europe et en Asie.
- Un accès à la vaste clientèle et au réseau de distribution étendu de BMO.
- Un cadre de gestion des risques transparent, rigoureux et efficace que nous avons mis en place pour mener nos activités dans les limites de notre appétence au risque, tout en surveillant les limites et positions de risque et en prenant les mesures nécessaires pour répondre aux exigences réglementaires rehaussées.

Stratégie et grandes priorités

Nous entendons être le fournisseur de solutions de gestion de patrimoine modèle en matière d'expérience client exceptionnelle. Notre stratégie consiste à répondre aux besoins des clients dans ce domaine maintenant et dans les années à venir en améliorant l'expérience client, tout en insistant sur la productivité et en investissant pour assurer notre croissance future.

Améliorer l'expérience client en continuant à satisfaire les besoins changeants des clients en matière de gestion de patrimoine

Réalisations en 2014

- Nous avons amélioré l'expérience client numérique en mettant l'accent sur l'aspect pratique et la valeur.
- Les actifs sous gestion et sous administration ont bondi de 242 milliards de dollars ou de 44 % par rapport à il y a un an, et s'établissent à 794 milliards, l'acquisition de F&C ayant généré 150 milliards de cette hausse.
- Nous avons continué à concevoir des produits pour répondre aux besoins naissants des clients. Nous avons lancé sept nouveaux FNB cette année et ce

secteur compte maintenant plus de 17 milliards de dollars en actifs sous gestion, ce qui équivaut à une augmentation de 45 % sur douze mois.

- BMO Nesbitt Burns a lancé une page Web destinée aux femmes afin de les informer sur les possibilités de carrière au sein des services-conseils en placement et de leur offrir des emplois dans ce domaine. BMO a été la première institution financière au Canada à prendre une telle initiative.
- Nous avons remporté de nombreux honneurs, dont le prix de la meilleure société de gestion de patrimoine au Canada pour 2014 (*Global Banking and Finance Review*). BMO Banque privée Harris a été classée « meilleure banque privée au Canada » pour 2014 (magazines *World Finance* et *Global Banking and Finance Review*) et BMO Nesbitt Burns a obtenu le titre de meilleure société de conseils en placement et de courtage traditionnel au Canada (*Global Banking and Finance Review*).

Accent en 2015

- Attirer de nouveaux clients et concentrer nos efforts sur la personnalisation de l'expérience client.

Rationaliser nos gammes de produits et simplifier nos processus pour améliorer la productivité

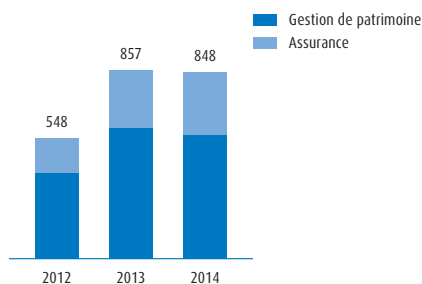
Réalisations en 2014

- Nous avons amélioré le modèle de service basé sur l'équipe afin d'offrir une approche globale visant à soutenir les clients à toutes les étapes de leur vie.
- Nous avons tiré profit de la réingénierie des processus pour accroître la disponibilité du personnel et simplifier nos processus dans le secteur du crédit.
- Nous avons perfectionné notre outil de planification financière afin d'obtenir des graphiques intuitifs et personnalisés, des options additionnelles de planification de la retraite et de simulation de scénarios, et une amélioration de l'interface utilisateur et des rapports destinés aux clients.
- Nous avons mis sur pied un programme de formation pilote afin de développer des capacités de premier ordre dans les domaines de la vente et de la gestion des relations clients.

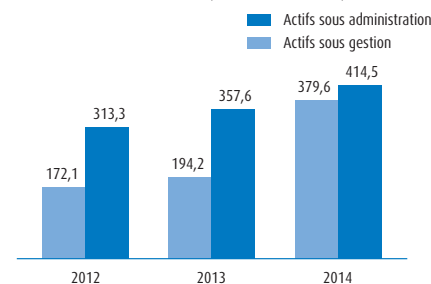
Accent en 2015

- Continuer d'améliorer la productivité en insistant sur l'augmentation des revenus par employé.

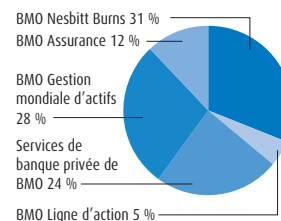
Bénéfice net ajusté
(en millions de dollars)



Actifs sous gestion et sous administration (en milliards de dollars)



Revenus par secteur d'activité en 2014 (%)



Investir dans le personnel, les produits et la technologie et étendre notre présence dans une perspective de croissance future

Réalisations en 2014

- Nous avons conclu l'acquisition de F&C Asset Management plc (F&C). Cette acquisition renforce la position de BMO Gestion mondiale d'actifs comme gestionnaire de fonds d'importance à l'échelle mondiale en augmentant la portée, les capacités et les ressources de notre plateforme de gestion d'actifs, et en créant d'attractives possibilités de ventes croisées.
- Nous avons continué de renforcer nos équipes de vente dans les segments de marché stratégiques.
- Nous avons mis à profit nos investissements technologiques pour stimuler les ventes et améliorer l'efficacité.

Accent en 2015

- Investir dans notre personnel de vente et les perfectionnements technologiques pour stimuler la croissance des revenus.

Analyse des résultats

Le bénéfice net de la Gestion de patrimoine s'est chiffré à 785 millions de dollars, comparativement à 830 millions à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration, s'est chiffré à 848 millions de dollars, comparativement à 857 millions un an plus tôt. Les résultats de l'exercice reflètent l'apport de l'entreprise F&C acquise alors que les résultats de l'exercice précédent reflétaient un profit sur titres après impôts de 121 millions de dollars. Compte tenu du profit sur titres de l'exercice précédent, les revenus des activités de la Gestion de patrimoine, les charges autres que d'intérêts ajustées et le bénéfice net ajusté ont augmenté respectivement de 18 %, de 19 % et de 15 %. F&C compte pour environ 5 % de l'accroissement de chacune de ces mesures.

Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 562 millions de dollars, comparativement à 596 millions un an plus tôt, la forte croissance des activités de 87 millions, ou de 18 %, y compris l'apport de l'entreprise F&C acquise, ayant été plus que contrebalancée par le profit sur titres de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté lié aux activités d'assurance s'est chiffré à 286 millions de dollars, soit une hausse de 25 millions, ou de 9 %.

Les revenus se sont établis à 3 833 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 385 millions, ou de 11 %. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont affiché une hausse de 526 millions, ou de 19 %, exclusion faite du profit sur titres de 191 millions de l'exercice précédent, hausse qui reflète l'augmentation des actifs des clients et l'apport provenant de l'acquisition de F&C. Les revenus des activités d'assurance ont progressé de 50 millions de dollars, ou de 12 %, en raison de la croissance continue de 10 % enregistrée à l'égard des activités sous-jacentes d'assurance crédit et d'assurance vie et de l'incidence des modifications favorables des provisions actuarielles. Le raffermissement du dollar américain s'est traduit par une hausse de 50 millions de dollars, ou de 1 %, des revenus.

Le recouvrement de pertes sur créances s'est établi à 3 millions de dollars, alors qu'une dotation à la provision de 3 millions de dollars avait été enregistrée à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 2 834 millions de dollars, ce qui traduit une hausse de 487 millions, ou de 21 %. Après ajustement, elles se sont chiffrées à 2 752 millions, en hausse de 441 millions, ou de 19 %. La hausse est principalement attribuable à l'incidence de l'acquisition de F&C et à la hausse des charges liées aux revenus résultant des activités internes. Les résultats de l'exercice à l'étude comprennent également les coûts liés au règlement d'une question d'ordre juridique ainsi que des investissements accrus au chapitre du personnel de vente en vue de soutenir la croissance future des revenus. L'appréciation du dollar américain a entraîné la hausse de 44 millions de dollars, ou de 2 %, des charges.

Les actifs sous gestion et sous administration ont bondi de 242 milliards de dollars, pour s'établir à 794 milliards, l'entreprise F&C acquise ayant généré 150 milliards de cette hausse. Compte tenu de F&C, les actifs sous gestion et sous administration se sont accrus de 92 milliards de dollars, en raison de la progression des marchés, de l'appréciation du dollar américain et de la croissance des nouveaux actifs des clients.

Gestion de patrimoine (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2014	2013	2012
Revenus nets d'intérêts	560	558	556
Revenus autres que d'intérêts	3 273	2 890	2 344
Total des revenus	3 833	3 448	2 900
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(3)	3	22
Charges autres que d'intérêts	2 834	2 347	2 215
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 002	1 098	663
Charge d'impôts sur le résultat	217	268	136
Bénéfice net comptable	785	830	527
Coûts d'intégration des acquisitions 1)	16	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	47	27	21
Bénéfice net ajusté	848	857	548

Principaux facteurs et mesures de la performance

Hausse du bénéfice net (%)	(5,4)	57,4	9,7
Hausse du bénéfice net ajusté (%)	(10,0)	56,4	11,6
Hausse des revenus (%)	11,2	18,9	11,9
Hausse des charges autres que d'intérêts (%)	20,8	6,0	13,2
Hausse des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	19,1	5,7	12,5
Rendement des capitaux propres (%)	18,6	28,5	24,2
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	20,1	29,4	25,2
Lever d'exploitation (%)	(9,6)	12,9	(1,3)
Lever d'exploitation ajusté (%)	(7,9)	13,2	(0,6)
Ratio d'efficacité (%)	73,9	68,1	76,4
Ratio d'efficacité ajusté (%)	71,8	67,0	75,4
Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs moyens (%)	2,65	2,87	3,11
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	4 181	2 884	2 143
Actifs productifs moyens	21 169	19 399	17 875
Solde moyen des prêts et acceptations courants	12 897	11 909	10 833
Solde moyen des dépôts	24 912	23 337	21 753
Actifs sous administration	414 547	357 594	313 337
Actifs sous gestion	379 606	194 158	172 076
Effectif - équivalent temps plein	6 792	6 005	6 108

Activités aux États-Unis - Principales données financières
(en millions de dollars américains)

Total des revenus	720	886	701
Charges autres que d'intérêts	658	585	555
Bénéfice net comptable	53	199	87
Bénéfice net ajusté	73	220	102
Actifs productifs moyens	3 028	2 687	2 914
Solde moyen des prêts et acceptations courants	2 629	2 510	2 650
Solde moyen des dépôts	5 834	4 947	4 960

- Les coûts d'intégration de l'acquisition de F&C de 20 millions de dollars avant impôts en 2014 sont compris dans les charges autres que d'intérêts.
- Des montants avant impôts de 62 millions de dollars en 2014, de 36 millions en 2013 et de 28 millions en 2012 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Le bénéfice net tiré des activités de la Gestion de patrimoine aux États-Unis s'est élevé à 53 millions de dollars américains. Après ajustement, le bénéfice net tiré des activités de la Gestion de patrimoine s'est établi à 73 millions de dollars américains, comparativement à 220 millions de dollars américains un an plus tôt, et ce, en raison du profit sur titres de l'exercice précédent, des coûts liés au règlement d'une question d'ordre juridique se rapportant à l'exercice à l'étude et des investissements au chapitre de notre personnel de vente en vue de soutenir la croissance future des revenus.

Contexte, perspectives et défis

Au Canada, le taux de croissance de l'économie s'est légèrement raffermi et a atteint environ 2,4 % alors qu'il s'est maintenu autour de 2,3 % aux États-Unis, pour l'exercice 2014. Au nord comme au sud de la frontière, les marchés boursiers ont inscrit des gains sur douze mois, malgré le repli observé à la fin de l'exercice 2014. La forte hausse de la valeur des actifs des clients et l'augmentation des volumes des transactions résultent de l'effet conjugué du climat favorable dont a bénéficié le secteur des investissements, des efforts que nous avons déployés pour rehausser l'expérience client, de l'offre de produits novateurs et de nos investissements dans l'équipe de vente.

En 2015, nous prévoyons que la vigueur soutenue des activités sur les marchés boursiers continuera d'exercer une influence positive sur les volumes de transactions et la valeur des actifs. Les taux d'intérêt pourraient amorcer une remontée au Canada à l'automne de 2015, la courbe devant se redresser dès le milieu de l'année aux États-Unis, ce qui devrait avoir une incidence favorable sur nos activités d'assurance.

Le marché nord-américain de la gestion de patrimoine poursuivra sa croissance à long terme sous l'effet de l'évolution démographique, surtout dans les segments des retraités, des clients fortunés et des clients à valeur nette élevée.

La personnalisation de notre offre selon les principaux segments de clientèle, l'amélioration de notre modèle de service axé sur l'équipe et favorisant une approche globale qui soutient les clients à toutes les étapes de leur vie, de même que les efforts déployés pour suivre le rythme des progrès technologiques nous permettront de continuer de répondre aux besoins en constante évolution de nos clients.

Nous avons pris un essor considérable grâce à la croissance interne et à des acquisitions stratégiques. La récente acquisition de F&C renforce notre position comme gestionnaire de fonds d'importance à l'échelle mondiale et étaye nos plans visant à offrir des services de portée mondiale à nos clients en tirant profit de notre présence internationale.

La conjoncture économique du Canada et des États-Unis au cours de l'exercice 2014 et les perspectives pour l'exercice 2015 sont décrites plus en détail à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La section Gestion de patrimoine contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Marchés des capitaux



Darryl White
Chef
BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux est un fournisseur nord-américain de services financiers offrant une vaste gamme de produits et de services à ses clients constitués de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 400 employés et possède 29 bureaux répartis dans le monde entier, dont 16 en Amérique du Nord.

Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Nous prodiguons à nos clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions et aux restructurations d'entité ou de capital, de même que des services d'évaluation et d'attestation d'équité. Pour faciliter les activités commerciales des clients à l'échelle internationale, nous proposons également des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, y compris des services bancaires et des services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Produits de négociation** offre des services de recherche aux institutions, aux entreprises et aux particuliers et leur permet d'accéder aux marchés internationaux grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant notamment sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Nous offrons également à nos clients des services de développement de produits et d'émission d'instruments, de même que des conseils et des services de gestion des risques (dérivés) pour se couvrir contre les fluctuations de valeur de divers facteurs clés, comme les taux d'intérêt et les produits de base. Nous assurons en outre la gestion du risque de liquidité et de financement pour nos clients.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche unifiée en matière de couverture clientèle et une plateforme de distribution intégrée qui permet d'offrir une expérience client exceptionnelle à l'échelle nord-américaine, ainsi qu'une présence internationale complémentaire dans des secteurs d'activité choisis.
- Les idées innovantes et l'expertise d'une équipe de couverture clientèle de haut calibre qui s'applique à cerner et à satisfaire les besoins de notre clientèle de base.
- Des services de premier ordre pour ce qui est des recherches sur les actions et les titres à revenu fixe, ainsi qu'en matière de vente et de négociation, conjugués à une solide expertise dans les secteurs de base.
- Une attention particulière portée aux capacités de gestion des risques du premier point de contrôle permettant la prise de décisions efficaces afin de soutenir notre stratégie et de favoriser l'expérience client.

Stratégie et grandes priorités

BMO Marchés des capitaux vise à être reconnue comme la banque d'affaires qui donne à ses clients les moyens de réaliser leurs ambitions. Nous mettons à la disposition de notre clientèle une plateforme intégrée qui se distingue par ses idées gagnantes et une approche unifiée en matière de couverture clientèle.

Consolider notre position de chef de file sur le marché canadien grâce aux idées gagnantes proposées par notre équipe de couverture clientèle de haut calibre

Réalisations en 2014

- Nous avons été nommés chef de file de la qualité Greenwich 2014 pour nos recherches dans le secteur des titres à revenu fixe canadiens, chef de file pour ce qui est des ventes d'actions canadiennes ainsi que de la recherche sur ces actions et des services d'analystes et chef de file dans les secteurs Fusions et acquisitions au Canada et Marchés du financement par capitaux propres, par Greenwich Associates.
- Nous avons obtenu le premier rang (ex æquo) comme chef de file Greenwich 2014 des banques d'affaires au Canada dans la catégorie du taux de pénétration et le troisième rang (ex æquo) pour le taux de pénétration dans le secteur des services de gestion de trésorerie des grandes sociétés canadiennes, selon Greenwich Associates.
- Nous nous sommes classés au deuxième rang (ex æquo) des chefs de file Greenwich 2014 pour la part de marché en matière de négociation d'actions canadiennes et au troisième rang (ex æquo) en matière de recherches dans le secteur des actions canadiennes et de conseils en gestion de portefeuille, selon Greenwich Associates.
- Nous nous sommes classés au deuxième rang des chefs de file Greenwich 2014 dans la catégorie Part du marché des changes canadien, selon Greenwich Associates.

- Nous avons été reconnus comme la meilleure banque pour les opérations de change en dollars canadiens par le magazine *FX week*, pour la quatrième année de suite.

Accent en 2015

- Consolider notre position de chef de file sur le marché canadien, sans prendre de risques démesurés.

Tirer parti des capacités que nous avons développées en Amérique du Nord pour étendre notre offre clientèle à des secteurs stratégiques choisis ailleurs dans le monde

Réalisations en 2014

- Nous avons remporté le prix de la meilleure banque d'affaires du monde dans les métaux et les mines pour la cinquième année de suite, selon la revue *Global Finance*.
- Le magazine *Trade Finance* nous a décerné le titre de meilleure banque de financement du commerce international au Canada pour la cinquième année d'affilée et celui de meilleure banque de financement de la chaîne d'approvisionnement en Amérique du Nord.
- Nous avons agi comme co-conseiller financier à l'une des plus importantes transactions conclues dans le domaine minier ces dernières années, dans le cadre de laquelle nous représentons le vendeur britannique.

Accent en 2015

- Continuer de servir nos clients d'envergure mondiale ayant des intérêts en Amérique du Nord et étendre notre expertise internationale à certains secteurs d'activité choisis.

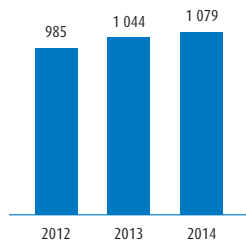
Renforcer la performance de notre plateforme américaine en tirant parti de nos capacités de distribution élargies, de nos services de recherche spécialisés et de notre couverture clientèle dans les secteurs stratégiques

Réalisations en 2014

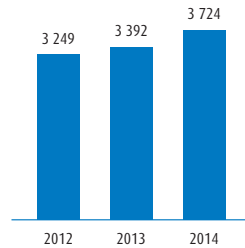
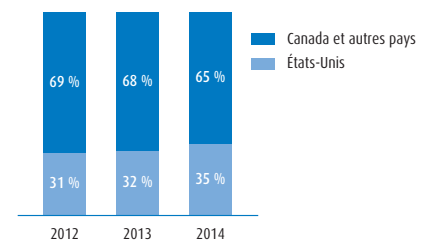
- Nous nous sommes classés parmi les 20 premières banques d'affaires au monde et nous occupons le 13^e rang en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, pour ce qui est des commissions, selon le sondage Thomson Reuters.
- Nous avons haussé de 10 % sur un an notre part du marché des services de banque d'affaires dans le segment cible des entreprises américaines à moyenne capitalisation selon les données de Dealogic.
- Le nombre de nos mandats de chef de file en mobilisation de capitaux a augmenté de 85 % par rapport à l'exercice précédent.
- Nous avons accru de 38 % sur un an notre part du marché des services de vente et de négociation d'actions américaines.

Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)

**Revenus**

(en millions de dollars)

**Revenus par secteur géographique (%)****Accent en 2015**

- Améliorer encore la performance de nos activités aux États-Unis en misant davantage sur les services aux sociétés en vue de continuer à soutenir nos clients et à assurer la stabilité de nos résultats futurs.

Continuer d'améliorer nos pratiques en matière de gestion des risques et de conformité afin de nous adapter à l'évolution du contexte réglementaire**Réalisations en 2014**

- Nous nous sommes dotés d'une infrastructure de prochaine génération pour la gestion du risque de marché, un investissement important dont les retombées se répercuteront positivement sur notre structure de gouvernance des risques.
- Nous avons continué d'investir pour répondre aux exigences réglementaires et maintenu une approche transfrontalière proactive à l'égard de la conformité et de la gestion des risques.

Accent en 2015

- Continuer d'améliorer nos pratiques en matière de gestion des risques et de conformité à la réglementation.

Analyse des résultats

Le bénéfice net de BMO Marchés des capitaux a augmenté de 35 millions de dollars, ou de 3 %, pour se situer à 1 079 millions. La hausse reflète la croissance des revenus des activités de banque d'affaires et services aux sociétés et des produits de négociation ainsi que l'apport continu de nos secteurs d'activité aux États-Unis, en partie compensés par l'augmentation des charges. Le rendement des capitaux propres, établi à 19,2 %, a augmenté de 1,2 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les revenus ont progressé de 332 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 3 724 millions, alimentés par l'accroissement des profits nets sur titres et par la hausse des revenus de négociation, des revenus générés par les prêts, des frais et des commissions tirés des services de banque d'affaires, notamment pour la plateforme de services bancaires aux États-Unis. Le raffermissement du dollar américain a donné lieu à une hausse des revenus de 85 millions de dollars.

Les revenus des activités de banque d'affaires et services aux sociétés ont augmenté de 203 millions de dollars, ou de 16 %, reflétant l'accroissement des profits nets sur titres et les niveaux d'activité accrus, notamment à l'égard de la prise ferme de titres de participation, ainsi que la croissance au chapitre des revenus générés par les prêts.

Les revenus tirés des produits de négociation ont augmenté de 129 millions de dollars, ou de 6 %, ce qui reflète la croissance des revenus de négociation, notamment ceux découlant de la négociation d'actions et de produits de change étant donné l'amélioration de la conjoncture et la hausse des commissions et droits sur titres.

Nos activités continuent d'afficher un très faible niveau de pertes sur créances. Le recouvrement des pertes sur créances s'est établi à 18 millions de dollars en 2014, comparativement à 36 millions en 2013.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 269 millions de dollars, ou de 13 %, pour s'établir à 2 353 millions, en raison de la hausse des frais liés au personnel et de l'accroissement des frais de soutien, facteurs découlant de l'évolution du cadre commercial et réglementaire, ainsi que de l'amélioration des résultats. Le raffermissement du dollar américain a entraîné une hausse des charges de 63 millions de dollars.

Le bénéfice net tiré des activités aux États-Unis a progressé de 17 millions de dollars américains, ou de 8 %, pour s'établir à 233 millions de dollars américains. Les revenus ont augmenté depuis l'an dernier, sous l'effet de l'amélioration des commissions tirées des services de banque d'affaires, de la hausse des profits sur titres et des commissions, facteurs en partie contrebalancés par une baisse des revenus de négociation. Les recouvrements de pertes sur créances ont été inférieurs à ceux de 2013. Les charges autres que d'intérêts ont augmenté par rapport à celles de l'exercice précédent en raison de la hausse des frais liés au personnel et des coûts de soutien, ce qui est attribuable à l'évolution du contexte commercial et du cadre réglementaire.

Les actifs moyens ont augmenté de 13,4 milliards de dollars par rapport à ceux de l'an dernier, pour s'établir à 261,0 milliards de dollars. La hausse des soldes des titres, l'augmentation du solde net des prêts et acceptations liée à la croissance du secteur des services aux sociétés ainsi que la hausse des soldes de trésorerie ont été en partie compensées par la baisse des actifs financiers dérivés, du fait principalement de la baisse de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt.

BMO Marchés des capitaux (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2014	2013	2012
Revenus nets d'intérêts (bic)	1 179	1 202	1 164
Revenus autres que d'intérêts	2 545	2 190	2 085
Total des revenus (bic)	3 724	3 392	3 249
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(18)	(36)	6
Charges autres que d'intérêts	2 353	2 084	1 986
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 389	1 344	1 257
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	310	300	272
Bénéfice net comptable	1 079	1 044	985
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	1	2	1
Bénéfice net ajusté	1 080	1 046	986

Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des produits de négociation	2 254	2 125	2 063
Revenus des activités de banque d'affaires et services aux sociétés	1 470	1 267	1 186
Hausse du bénéfice net (%)	3,3	6,0	1,0
Hausse des revenus (%)	9,8	4,4	(2,0)
Hausse des charges autres que d'intérêts (%)	12,9	5,0	4,7
Rendement des capitaux propres (%)	19,2	18,0	20,9
Levier d'exploitation (bic) (%)	(3,1)	(0,6)	(6,7)
Ratio d'efficience (bic) (%)	63,2	61,4	61,1
Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs moyens (bic) (%)	0,53	0,59	0,60
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	5 422	5 582	4 527
Actifs productifs moyens	223 677	202 960	194 198
Actifs moyens	260 962	247 609	251 562
Solde moyen des prêts et acceptations courants	30 125	24 874	23 441
Solde moyen des dépôts	133 839	121 881	103 836
Effectif - équivalent temps plein	2 376	2 247	2 176

Activités aux États-Unis - Principales données financières

(en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	1 190	1 069	1 019
Charges autres que d'intérêts	900	834	829
Bénéfice net comptable	233	216	139
Actifs productifs moyens	81 060	77 860	72 233
Actifs moyens	90 574	93 919	94 391
Solde moyen des prêts et acceptations courants	9 559	8 567	8 089
Solde moyen des dépôts	58 151	60 788	48 776

1) Des montants avant impôts de 2 millions de dollars en 2014, de 2 millions en 2013 et de 1 million en 2012 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

En 2014, BMO Marchés des capitaux a participé à 1 496 nouvelles émissions à l'échelle mondiale, soit 666 émissions de titres de créance de sociétés, 520 émissions de titres de créance d'administrations publiques et 310 émissions de titres de participation, pour un total de 3 198 milliards de dollars.

Contexte, perspectives et défis

Dans un contexte où la présence de certains facteurs de marché contribue à la variabilité des résultats, la performance de BMO Marchés des capitaux en 2014 tient autant à la qualité de notre modèle d'entreprise équilibré, diversifié et orienté client qu'à notre approche rigoureuse en matière de gestion des risques. Le secteur Banque d'affaires et services aux sociétés a progressé surtout dans le domaine de la prise ferme d'actions, soutenu par l'activité des marchés. En 2014, le bénéfice net a enregistré une croissance de 3 % et le RCP est passé de 18,0 % à 19,2 %, une performance que l'on attribue à la diversification de nos activités.

En 2015, nous nous attendons à ce que les économies canadienne et américaine poursuivent leur croissance avec un peu plus de vigueur. Les États-Unis devraient connaître une année marquée par de nouvelles réductions du chômage et de faibles taux d'inflation, alors que les taux d'intérêt pourraient amorcer un

redressement modéré tant au Canada qu'aux États-Unis. L'évolution des marchés financiers dépend de la performance des marchés des capitaux, de la confiance des entreprises et des nouvelles exigences réglementaires. Bien que les marchés des capitaux fassent encore l'objet de certaines préoccupations et qu'ils démontrent quelques faiblesses, nous prévoyons une croissance soutenue des revenus et du bénéfice, en misant sur l'amélioration de la performance de notre plateforme américaine.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis durant l'exercice 2014 et les perspectives relatives à l'exercice 2015 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section BMO Marchés des capitaux renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, la commercialisation, les communications et les ressources humaines. L'unité Technologie et opérations (T&O) assure à BMO Groupe financier la prestation de services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services opérationnels, d'opérations immobilières et d'impartition.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation clients (Services bancaires PE, Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux), et seules des sommes relativement peu élevées sont prises en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ainsi, les résultats opérationnels ajustés des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence de certaines activités de gestion de l'actif et du passif, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable, les résultats attribuables à certains actifs douteux garantis par des biens immobiliers et les répercussions de la comptabilisation des prêts acquis. Les résultats comptables des Services d'entreprise en 2013 et des exercices antérieurs tenaient compte d'un certain nombre d'éléments et d'activités qui ne sont pas pris en compte dans les résultats ajustés de BMO afin de faciliter l'évaluation de la performance de BMO. Ces éléments d'ajustement ne reflétaient pas les résultats d'exploitation de base. Ils sont décrits dans la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'amélioration de la qualité du service et de l'efficacité établies à l'échelle de l'organisation afin d'offrir une expérience client exceptionnelle. Les principales réalisations au cours de l'exercice comprennent ce qui suit :

- La mise à niveau de nos circuits numériques; nous avons lancé une nouvelle application de services mobiles offrant dix nouvelles fonctionnalités tels que les transferts électroniques, la gestion des factures, la prise de rendez-vous et les avis de voyage; et la nouvelle application Ligne d'action pour tablette.
- L'amélioration de notre réseau de succursales et de guichets automatiques; la modernisation de notre réseau de succursales prestataires de services de détail, ce qui rehausse notre présence, les plus petites succursales ayant été dotées d'équipements à la fine pointe de la technologie et la mise en œuvre d'une technologie de saisie des images de chèques par les guichets automatiques et les systèmes de dépôt aux États-Unis, le déploiement au Canada devant être effectué ultérieurement.
- La réalisation de synergies dans le domaine de l'immobilier et l'amélioration de nos capacités technologiques relativement aux activités exercées aux États-Unis en ce qui a trait à nos circuits de distribution, produits, fonctions, et infrastructure.
- La poursuite de l'amélioration des capacités d'ordre réglementaire de la Banque en mettant en œuvre des fonctionnalités clés afin de composer avec l'évolution de la conjoncture commerciale et du cadre réglementaire.

Analyse des résultats

La perte nette comptable et ajustée des Services d'entreprise a été de 193 millions de dollars pour l'exercice à l'étude, comparativement à une perte nette comptable de 72 millions et à une perte nette ajustée de 133 millions il y a un an. À compter de 2014, l'incidence du portefeuille de prêts productifs acquis a été prise en compte dans les résultats ajustés. Le montant ajusté des recouvrements de pertes sur créances a diminué de 282 millions de dollars en raison principalement de la baisse de 158 millions des recouvrements dans le portefeuille de prêts douteux acquis et de l'incidence des dotations eu égard au portefeuille de prêts productifs acquis et au portefeuille de prêts douteux garantis par des biens immobiliers. Les revenus ajustés ont augmenté de 89 millions de dollars en raison principalement de l'inclusion des revenus de 238 millions tirés du portefeuille de prêts productifs acquis, ce qui a été en partie atténué par une hausse de 132 millions du montant de compensation sur une bic des groupes. Les charges autres que d'intérêts ajustées ont progressé de 15 millions du fait principalement des investissements technologiques et des coûts liés à la réglementation.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2014	2013	2012
Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des groupes	(62)	408	611
Compensation sur une bic des groupes	(476)	(344)	(266)
Revenus nets d'intérêts (bic)	(538)	64	345
Revenus autres que d'intérêts	147	147	457
Total des revenus (bic)	(391)	211	802
Recouvrement de pertes sur créances	(123)	(175)	(151)
Charges autres que d'intérêts	469	800	976
Perte avant impôts sur le résultat	(737)	(414)	(23)
Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic)	(544)	(342)	(347)
Bénéfice net (perte nette) comptable	(193)	(72)	324
Total des revenus ajustés (bic)	(391)	(480)	(261)
Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement	(123)	(405)	(445)
Charges autres que d'intérêts ajustées	469	454	385
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	(193)	(133)	131
Effectif - équivalent temps plein	13 936	13 502	13 885

Activités aux États-Unis - Principales données financières

(en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	(183)	315	652
Recouvrement de pertes sur créances	(120)	(256)	(168)
Charges autres que d'intérêts	146	420	537
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic)	(103)	38	29
Bénéfice net (perte nette) comptable	(106)	113	254
Total des revenus ajustés (bic)	(183)	(313)	(127)
Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement	(117)	(398)	(441)
Charges autres que d'intérêts ajustées	146	163	93
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	(105)	(28)	215

Dotations à la provision pour pertes sur créances des Services d'entreprise

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2014	2013	2012
Prêts immobiliers douteux	21	(43)	20
Intérêts sur les prêts douteux	26	48	44
Prêts douteux acquis	(252)	(410)	(509)
Prêts productifs acquis 1)	82	-	-
Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement	(123)	(405)	(445)
Prêts productifs acquis 1)	-	240	291
Augmentation (diminution) de la provision générale	-	(10)	3
Recouvrement de pertes sur créances, résultat comptable	(123)	(175)	(151)
Solde moyen des prêts et acceptations	452	972	1 847
Prêts et acceptations à la clôture de l'exercice	306	526	1 314

1) Depuis le premier trimestre de 2014, les résultats ajustés des Services d'entreprise comprennent des éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis. De plus amples renseignements sont fournis à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

Les résultats et les mesures de la performance de BMO des huit derniers trimestres sont décrits à la page 59.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et unités soient transférés d'un groupe d'exploitation client à un autre afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période à l'étude.

Au cours des deux derniers exercices, nous avons maintenu le cap sur l'atteinte de nos priorités stratégiques. La conjoncture économique a, en général, été stable et s'est même améliorée.

Facteurs saisonniers

Des facteurs saisonniers ont une légère incidence sur le bénéfice net, de même que sur les revenus et les charges trimestriels de BMO. Comme notre deuxième trimestre compte 89 jours (90 jours dans les années bissextiles) et les autres, 92 jours, les résultats du deuxième trimestre sont moins élevés que ceux des autres trimestres parce que ce trimestre comprend des jours civils de moins et, donc, moins de jours ouvrables. Les mois de juillet (troisième trimestre) et d'août (quatrième trimestre) se caractérisent habituellement par des activités moins intenses sur les marchés financiers, ce qui se répercute sur les résultats de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux. La période des fêtes en décembre contribue aussi au ralentissement de certaines activités.

PE Canada

PE Canada a poursuivi sur la solide lancée entamée au deuxième semestre de 2013. La progression du bénéfice net au cours des six derniers trimestres a découlé de la croissance appréciable des revenus, qui s'est établie à au moins 6 % pour chacun des quatre derniers trimestres. La croissance des revenus est le fait de l'augmentation continue des soldes des prêts et des dépôts et de la stabilité de la marge nette d'intérêts au cours des cinq derniers trimestres. La croissance des prêts a été solide, même si elle s'est quelque peu atténuée au cours des derniers trimestres, et celle des dépôts a été forte au cours des six derniers trimestres. Les charges ont augmenté de façon modérée en raison des investissements continus dans les activités. En 2014, les dotations à la provision pour pertes sur créances ont diminué comparativement à celles de l'exercice précédent, mais sont demeurées relativement stables au cours des quatre derniers trimestres.

PE États-Unis

Les résultats de PE États-Unis ont été excellents au premier trimestre de 2013 et relativement stables au cours des deux trimestres suivants, les prêts aux entreprises et prêts industriels de base s'étant accrues et les charges ayant baissé en regard de l'exercice précédent, ce qui a compensé le recul des marges et des soldes de certains portefeuilles. Des dotations à la provision pour pertes sur créances exceptionnellement élevées ont nui aux résultats du quatrième trimestre de 2013. L'augmentation importante des dotations à la provision pour pertes sur créances inscrites au quatrième trimestre de 2013 a donné lieu à une baisse du bénéfice. Les résultats du troisième trimestre de 2014 ont reflété la croissance plus élevée des revenus, laquelle a été principalement stimulée par le solide accroissement des prêts aux entreprises, qui s'est poursuivi au quatrième trimestre alors que les revenus sont demeurés stables et que les dotations à la provision pour pertes sur créances ont reculé. La marge nette d'intérêts s'est comprimée par rapport à celle de 2013 en raison principalement du recul des marges sur les prêts par suite de la concurrence exercée au chapitre de la fixation des taux d'intérêt des prêts, de changements dans la composition des produits, ce qui inclut le fait que les prêts ont augmenté plus rapidement que les dépôts, et de la contraction des marges sur les dépôts qu'a causée la faiblesse des taux d'intérêt.

Gestion de patrimoine

Les résultats d'exploitation de la Gestion de patrimoine ont augmenté considérablement depuis 2013. Les résultats d'exploitation liés aux activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont tiré parti de l'acquisition de F&C qui a eu lieu au cours de la deuxième moitié de 2014, ainsi que de la croissance interne appréciable des actifs des clients. Un important profit sur titres avait été enregistré au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Exclusion faite de ce profit, les activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont enregistré une croissance des revenus de plus de 10 % pour les six derniers trimestres. Les charges se sont accrues étant donné que nous avons continué de faire des investissements dans notre force de vente en vue de soutenir la croissance future des revenus. Les résultats du quatrième trimestre de l'exercice à l'étude comprennent les coûts liés au règlement d'une question d'ordre juridique. Les résultats trimestriels des activités d'assurance ont fluctué, ce qui a résulté essentiellement des variations des taux d'intérêt à long terme, des changements de méthodologie et des modifications des hypothèses actuarielles. Les activités sous-jacentes d'assurance vie et d'assurance crédit ont poursuivi leur essor.

BMO Marchés des capitaux

Après une amélioration des résultats qui s'est amorcée en 2012 et qui s'est maintenue en 2013, les résultats de BMO Marchés des capitaux sont demeurés solides au cours des trois premiers trimestres de 2014, bénéficiant de la conjoncture de marché favorable et d'une stratégie constante, mais aussi bien diversifiée. Ce groupe a tiré des revenus élevés du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ainsi que de ses produits de négociation. Les résultats du quatrième trimestre de 2014 ont souffert du repli des activités menées pour les clients.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

Exprimées en pourcentage du solde des prêts et acceptations, les dotations à la provision pour pertes sur créances de BMO ont affiché des tendances à la baisse depuis 2012, ainsi qu'une certaine variabilité d'un trimestre à l'autre, qui est particulièrement notable si on exclut les recouvrements dans le portefeuille de prêts douteux acquis.

Services d'entreprise

Le bénéfice net trimestriel des Services d'entreprise peut varier, en grande partie en raison de la prise en compte, depuis 2013, d'éléments d'ajustement, qui sont pour la plupart constatés par ce groupe, et des recouvrements de pertes sur créances du portefeuille de prêts douteux acquis comptabilisés pour toutes les périodes. La baisse des recouvrements au premier trimestre de 2013 ainsi que le recul des revenus et la hausse des charges ont affaibli les résultats des Services d'entreprise pour ce trimestre. Ces recouvrements ont augmenté au cours des trois derniers trimestres de 2013, réduisant ainsi la perte nette. Le bénéfice net trimestriel ajusté a fléchi en 2014, ce qui reflète la variabilité des recouvrements et des revenus des Services d'entreprise.

Change

En 2012 et en 2013, les fluctuations des cours de change ont été moins prononcées. Le dollar américain s'est grandement raffermi en 2014, sauf au troisième trimestre de 2014, au cours duquel il s'est affaibli légèrement. Un dollar américain plus fort accroît la valeur convertie des revenus, des charges, des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances, des impôts sur le résultat et du bénéfice net libellés en dollars américains.

Charge d'impôts sur le résultat

Le taux d'impôt effectif varie, car il dépend du moment de la résolution de certaines questions fiscales, des recouvrements d'impôts sur le résultat de périodes antérieures ainsi que de la proportion relative du bénéfice attribuable à chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités.

Mise en garde

La section Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2014	T3 2014	T2 2014	T1 2014	T4 2013	T3 2013	T2 2013	T1 2013
Revenus nets d'intérêts	2 178	2 107	2 063	2 113	2 117	2 183	2 129	2 248
Revenus autres que d'intérêts	2 162	2 108	1 978	2 009	2 021	1 817	1 764	1 784
Total des revenus	4 340	4 215	4 041	4 122	4 138	4 000	3 893	4 032
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances (voir ci-dessous)	170	130	162	99	189	56	174	178
Dotation à la provision générale pour (recouvrement de) pertes sur créances	-	-	-	-	-	20	(30)	-
Charges autres que d'intérêts	2 887	2 756	2 594	2 684	2 580	2 526	2 550	2 570
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	1 283	1 329	1 285	1 339	1 369	1 398	1 199	1 284
Charge d'impôts sur le résultat	213	203	209	278	295	275	237	248
Bénéfice net comptable (voir ci-dessous)	1 070	1 126	1 076	1 061	1 074	1 123	962	1 036
Bénéfice net ajusté (voir ci-dessous)	1 111	1 162	1 097	1 083	1 088	1 122	984	1 029
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances								
PE Canada	133	134	133	141	166	125	153	128
PE États-Unis	43	52	50	19	96	40	55	32
Services bancaires Particuliers et entreprises	176	186	183	160	262	165	208	160
Gestion de patrimoine	(1)	(3)	2	(1)	1	(1)	1	2
BMO Marchés des capitaux	(7)	(6)	(4)	(1)	(17)	2	(6)	(15)
Services d'entreprise, y compris T&O	2	(47)	(19)	(59)	(57)	(110)	(29)	31
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances de BMO Groupe financier	170	130	162	99	189	56	174	178
Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation								
PE Canada	524	526	480	484	458	486	421	447
PE États-Unis	168	159	155	166	102	149	151	179
Services bancaires Particuliers et entreprises	692	685	635	650	560	635	572	626
Gestion de patrimoine	226	190	194	175	311	217	140	162
BMO Marchés des capitaux	191	306	305	277	217	268	261	298
Services d'entreprise, y compris T&O	(39)	(55)	(58)	(41)	(14)	3	(11)	(50)
Bénéfice net de BMO Groupe financier	1 070	1 126	1 076	1 061	1 074	1 123	962	1 036
Bénéfice net ajusté par groupe d'exploitation								
PE Canada	526	528	482	486	461	489	422	450
PE États-Unis	180	171	167	178	114	161	164	192
Services bancaires Particuliers et entreprises	706	699	649	664	575	650	586	642
Gestion de patrimoine	253	212	200	183	318	224	147	168
BMO Marchés des capitaux	191	306	306	277	217	269	262	298
Services d'entreprise, y compris T&O	(39)	(55)	(58)	(41)	(22)	(21)	(11)	(79)
Bénéfice net ajusté de BMO Groupe financier	1 111	1 162	1 097	1 083	1 088	1 122	984	1 029
Données par action ordinaire (\$)								
Dividendes déclarés	0,78	0,78	0,76	0,76	0,74	0,74	0,74	0,72
Bénéfice								
De base	1,57	1,68	1,61	1,58	1,60	1,67	1,41	1,51
Dilué	1,56	1,67	1,60	1,58	1,60	1,66	1,40	1,51
Bénéfice ajusté								
De base	1,63	1,73	1,64	1,62	1,62	1,66	1,44	1,50
Dilué	1,63	1,73	1,63	1,61	1,62	1,66	1,44	1,50
Valeur comptable	48,18	46,69	45,94	45,60	43,22	41,96	40,87	40,13
Cours								
Haut	85,71	82,79	76,68	74,69	73,90	65,99	64,50	64,70
Bas	76,41	74,28	67,04	68,01	63,21	58,68	61,51	56,74
Clôture	81,73	81,27	75,55	68,06	72,62	63,87	63,19	62,99
Mesures et ratios financiers (%)								
Rendement de l'action	3,8	3,8	4,0	4,5	4,1	4,6	4,7	4,6
Rendement des capitaux propres	13,1	14,4	14,3	14,2	14,8	15,5	14,2	14,9
Rendement des capitaux propres ajusté	13,7	14,9	14,6	14,5	15,0	15,5	14,6	14,8
Marge nette d'intérêts sur les actifs productifs moyens	1,60	1,58	1,59	1,62	1,69	1,78	1,82	1,87
Marge nette d'intérêts ajustée sur les actifs productifs moyens	1,60	1,58	1,59	1,62	1,60	1,65	1,67	1,70
Ratio d'efficience	66,5	65,4	64,2	65,1	62,3	63,2	65,5	63,8
Ratio d'efficience, exclusion faite des ISCAPA 1)	62,2	58,2	59,4	59,9	59,7	61,8	60,2	61,4
Ratio d'efficience ajusté	65,3	64,2	63,5	64,3	61,9	63,6	64,3	64,1
Ratio d'efficience ajusté, exclusion faite des ISCAPA 1)	61,1	57,2	58,8	59,2	59,3	62,2	58,8	61,6
Lever d'exploitation	(7,0)	(3,7)	1,9	(2,1)	3,9	1,8	(3,5)	(2,5)
Lever d'exploitation ajusté	(5,9)	(1,1)	1,2	(0,3)	0,6	0,4	(1,4)	(0,7)
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	0,23	0,18	0,22	0,14	0,27	0,11	0,22	0,28
Taux d'impôt effectif	16,6	15,3	16,2	20,8	21,6	19,7	19,8	19,3
Taux d'impôt effectif ajusté	16,8	15,6	16,5	20,9	21,5	19,2	19,0	19,0
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (\$)	1,111	1,081	1,103	1,080	1,042	1,038	1,018	0,995
Ratio trésorerie et valeurs mobilières/total des actifs	30,2	33,0	32,1	32,3	31,4	31,1	30,3	30,8
Ratios des fonds propres (%)								
Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	10,1	9,6	9,7	9,3	9,9	9,6	9,7	9,4
Ratio des fonds propres de catégorie 1	12,0	11,4	11,1	10,6	11,4	11,2	11,3	11,1
Ratio du total des fonds propres	14,3	13,3	13,0	12,4	13,7	13,5	13,7	13,4

1) Ce ratio est établi déduction faite des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition des polices d'assurance (ISCAPA).

De l'avis de la direction de la Banque de Montréal, l'information provenant de données financières non auditées, notamment celle des périodes intermédiaires, a fait l'objet de tous les ajustements nécessaires à la présentation fidèle de cette information. De tels ajustements sont de nature normale et récurrente. Les ratios financiers des périodes intermédiaires sont annualisés, s'il y a lieu, et les ratios, de même que les résultats d'exploitation intermédiaires, ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats réels de l'exercice complet.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2014

Le bénéfice net comptable du quatrième trimestre de 2014 s'est chiffré à 1 070 millions de dollars, en baisse de 4 millions par rapport à la même période de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 111 millions de dollars, en hausse de 23 millions, ou de 2 %, en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats ajustés pour le trimestre à l'étude excluent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, d'un montant de 42 millions de dollars (32 millions après impôts), et des coûts d'intégration des acquisitions de 11 millions (9 millions après impôts), soit une incidence totale de 0,07 \$ par action. Un sommaire des états des résultats et des données du trimestre à l'étude et des trimestres correspondants sont présentés à la page 59. Les éléments d'ajustement sont constatés par les Services d'entreprise si ce n'est de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, lequel est imputé aux groupes d'exploitation. Les coûts d'intégration des acquisitions de 2014 liés à F&C sont imputés à la Gestion de patrimoine.

Les montants figurant dans le reste de la présente analyse des résultats du quatrième trimestre de 2014 sont présentés après ajustement.

La croissance du bénéfice net a découlé des bons résultats de PE Canada, de PE États-Unis et de la Gestion de patrimoine. Les résultats de PE Canada se sont accrus de 14 % par rapport à ceux de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des revenus découlant de la hausse des soldes et des commissions et frais de la plupart des produits et de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances, ce qui a été atténué en partie par la hausse des charges. Compte non tenu du profit sur titres après impôts de 121 millions de dollars de l'exercice précédent, la Gestion de patrimoine a continué d'obtenir de bons résultats, affichant une croissance de 56 millions de dollars, ou de 28 %. Les résultats de BMO Marchés des capitaux se sont affaiblis étant donné que la hausse des revenus a été plus que contrebalancée par l'augmentation des charges et par la diminution des recouvrements de prêts. Exprimé en dollars américains, le bénéfice net de PE États-Unis s'est accru en raison de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances et de la progression des revenus, en partie contrebalancée par la croissance des charges. Les résultats des Services d'entreprise se sont affaiblis du fait de la diminution des recouvrements principalement dans le portefeuille de prêts douteux acquis et de la hausse des charges, ce qui a été en partie atténué par des revenus qui ont été supérieurs à la tendance.

Les revenus se sont accrus de 330 millions de dollars, ou de 8 %, pour se situer à 4 340 millions. Compte non tenu des répercussions de l'appréciation du dollar américain, les revenus ont progressé de 258 millions, ou de 6 %. PE Canada a enregistré une bonne croissance de ses revenus grâce à la forte croissance des soldes et des commissions et frais de la plupart des produits. Les revenus de la Gestion de patrimoine ont augmenté, compte non tenu du profit sur titres de 191 millions de dollars de l'exercice précédent, en raison de l'incidence de l'entreprise F&C acquise, de l'augmentation des revenus tirés de frais découlant de la forte croissance des actifs des clients et de la hausse des revenus d'assurance. Les

revenus de BMO Marchés des capitaux ont augmenté de 2 % sur douze mois, le secteur Banque d'affaires et services aux sociétés ayant connu une solide croissance, ce qui a été partiellement compensé par un recul des revenus tirés des produits de négociation attribuable en partie à l'introduction d'un ajustement d'évaluation lié au financement ayant entraîné une baisse des produits de 39 millions de dollars. Exprimés en dollars américains, les revenus de PE États-Unis se sont raffermis en raison de la croissance importante des prêts aux entreprises et des dépôts, facteur qui a été annulé en partie par le rétrécissement de la marge nette d'intérêts. Les revenus des Services d'entreprise ont progressé en raison principalement de la hausse des revenus nets d'intérêts et des revenus liés au crédit dans le portefeuille de prêts productifs acquis.

Les revenus nets d'intérêts se sont accrus de 178 millions de dollars, ou de 9 %, pour s'établir à 2 178 millions, ce qui est principalement attribuable à l'essor des volumes, à l'incidence de l'appréciation du dollar américain et aux revenus tirés du portefeuille de prêts productifs acquis. La marge nette d'intérêts globale de BMO est demeurée inchangée à 1,60 %. Les actifs productifs moyens se sont accrus de 43,8 milliards de dollars, ou de 9 %, pour se situer à 540,0 milliards, ce qui tient compte d'une hausse de 13,6 milliards résultant du raffermissement du dollar américain.

Les revenus autres que d'intérêts sont passés à 2 162 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 152 millions ou de 8 %, du fait de la progression marquée des revenus tirés des fonds d'investissement et des commissions de gestion de placements et de garde de titres, attribuable à l'acquisition de F&C, et de la hausse des autres catégories de revenus autres que d'intérêts, exception faite des profits sur titres et autres revenus.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 349 millions de dollars, ou de 14 %, pour se situer à 2 834 millions. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 286 millions de dollars, ou de 12 %, principalement à cause de la hausse des coûts technologiques et de ceux de soutien en lien avec l'évolution du cadre commercial et réglementaire, de l'incidence de l'acquisition de F&C, de la progression des frais liés au personnel et des coûts liés au règlement d'une question d'ordre juridique.

La dotation à la provision pour pertes sur créances, établie à 170 millions de dollars, a augmenté de 30 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une diminution des recouvrements principalement dans le portefeuille de prêts douteux acquis. La provision générale n'a enregistré aucune variation nette au cours du trimestre.

La charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 225 millions de dollars, soit 72 millions de moins qu'il y a un an. Le taux d'impôt effectif a été de 16,8 % pour le trimestre considéré, contre 21,5 % pour le même trimestre un an plus tôt, en raison de la proportion plus importante du bénéfice généré dans les territoires où les taux d'impôt sont plus élevés.

Analyse des résultats financiers de 2013

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur nos résultats de 2014. La présente section constitue un sommaire des résultats de l'exercice 2013 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2012. Tel qu'il est indiqué à la page 26, certaines données des exercices précédents ont été reclassées en fonction du mode de présentation adopté pour 2014, ce qui signifie notamment des retraitements découlant de transferts entre les groupes d'exploitation ainsi que des retraitements découlant de l'adoption de plusieurs normes IFRS comptables et de présentation, nouvelles ou modifiées. Plus de détails sur ces retraitements sont donnés à la page 43.

Bénéfice net

Le bénéfice net avait augmenté de 39 millions de dollars, ou de 1 %, pour s'établir à 4 195 millions pour l'exercice 2013, et le bénéfice par action (BPA) avait progressé de 0,07 \$, ou de 1 %, et s'était dégage à 6,17 \$. Le bénéfice net ajusté avait augmenté de 164 millions de dollars, ou de 4 %, pour s'établir à 4 223 millions, et le BPA ajusté, de 0,26 \$, ou de 4 %, pour s'établir à 6,21 \$. Ces résultats reflétaient la solide croissance du bénéfice net ajusté de la Gestion de patrimoine et la croissance appréciable au sein de PE Canada et de BMO Marchés des capitaux, les résultats de PE États-Unis étant demeurés pratiquement inchangés et ceux des Services d'entreprise ayant reculé.

Les éléments d'ajustement sont présentés en détail dans la section intitulée Mesures non conformes aux PCGR à la page 32.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres ajusté avaient été de 14,9 % et de 15,0 %, respectivement, comparativement à 15,9 % et à 15,5 %, respectivement, en 2012. Une augmentation de 64 millions de dollars du bénéfice net (de 189 millions du bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires avait été enregistrée. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires s'étaient accrues de près de 2,1 milliards de dollars en regard de ceux de 2012 en raison essentiellement du capital généré à l'interne.

Revenus

Les revenus avaient augmenté de 134 millions de dollars, ou de 1 %, en 2013, pour s'établir à 16 063 millions. Les revenus ajustés avaient progressé de 506 millions de dollars, ou de 3 %, pour s'établir à 15 372 millions. Exclusion faite du raffermissement du dollar américain, les revenus ajustés avaient progressé de 419 millions de dollars, ou de 3 %, en raison de la croissance affichée au sein de la Gestion de patrimoine, de BMO Marchés des capitaux et de PE Canada.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

BMO avait comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de 587 millions de dollars en 2013, comparativement à 764 millions en 2012. La dotation ajustée à la provision pour pertes sur créances s'était établie à 357 millions de dollars en 2013, comparativement à 470 millions en 2012. Cette amélioration reflétait la baisse des dotations à la provision de tous les groupes d'exploitation, contrebalancée en partie par la diminution des recouvrements dans le portefeuille de prêts douteux acquis.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 91 millions de dollars, ou de 1 %, et s'étaient établies à 10 226 millions en 2013. Les charges autres que d'intérêts ajustées avaient augmenté de 345 millions de dollars, ou de 4 %, pour s'établir à 9 755 millions. Exclusion faite de l'incidence du raffermissement du dollar américain, les charges autres que d'intérêts ajustées n'avaient augmenté que de 3 %.

Charge d'impôts sur le résultat

En 2013, la charge d'impôts sur le résultat s'était chiffrée à 1 055 millions de dollars, contre 874 millions en 2012. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'était chiffrée à 1 037 millions de dollars en 2013, contre 927 millions en 2012. Le taux d'impôt effectif pour 2013 était de 20,1 %, contre 17,4 % pour 2012. Le taux d'impôt effectif ajusté s'était établi à 19,7 % pour 2013, contre 18,6 % pour 2012. La hausse du taux d'impôt effectif ajusté enregistrée en 2013 était principalement attribuable à la baisse des recouvrements d'impôts sur le résultat d'exercices antérieurs.

PE Canada

Le bénéfice net de PE Canada pour 2013 s'était accru de 63 millions de dollars, ou de 4 %, pour s'établir à 1 812 millions. Les revenus avaient augmenté de 122 millions de dollars, pour s'établir à 6 106 millions, étant donné que la croissance des soldes et des frais à l'égard de la plupart des produits avait été partiellement atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts. Les charges autres que d'intérêts avaient été de 83 millions, en hausse de 3 126 millions, ou de 3 %, en raison essentiellement de la poursuite des investissements dans les activités, y compris notre réseau de distribution, compte tenu des mesures rigoureuses de gestion des charges.

PE États-Unis

En 2013, le bénéfice net de PE États-Unis avait augmenté de 10 millions de dollars, ou de 2 %, pour s'établir à 581 millions de dollars, alors que son bénéfice net ajusté, qui s'était chiffré à 631 millions, était demeuré relativement inchangé. Le bénéfice net exprimé en dollars américains, qui s'était établi à 570 millions de dollars, était demeuré relativement inchangé, alors que le bénéfice net ajusté avait diminué de 13 millions, ou de 2 %, pour se chiffrer à 619 millions de dollars. Les revenus avaient reculé de 88 millions de dollars, ou de 3 %, pour s'établir à 2 906 millions, et les revenus exprimés en dollars américains avaient diminué de 145 millions, ou de 5 %, l'effet positif de la forte hausse des prêts aux entreprises et des prêts industriels de base, ainsi que des dépôts, et de l'accroissement des commissions sur prêts aux entreprises ayant été plus qu'annulé par l'incidence de la contraction de la marge nette d'intérêts, des réductions dans certains portefeuilles et du recul des frais de services des dépôts et des cartes de débit. Les charges autres que d'intérêts ajustées avaient diminué de 28 millions de dollars, ou de 2 %, pour s'établir à 1 793 millions de dollars, et celles exprimées en dollars américains, de 64 millions, ou de 4 %, pour s'établir à 1 752 millions, principalement du fait des économies découlant de synergies et des réductions de coûts réalisées grâce à nos initiatives portant sur la productivité, facteurs qui avaient été contrebalancés en partie par l'incidence d'investissements sélectifs dans les activités et de l'augmentation des coûts liés à la réglementation.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de la Gestion de patrimoine s'était établi à 830 millions de dollars, soit une hausse de 303 millions, ou de 57 %, en regard de celui de 2012. Le bénéfice net ajusté s'était établi à 857 millions de dollars, soit une hausse de 309 millions, ou de 56 %. Le bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 596 millions, soit une hausse de 206 millions ou de 53 %. L'augmentation importante du bénéfice net s'expliquait par un profit sur titres de 121 millions de dollars après impôts et par la croissance appréciable de 22 % des autres activités liées au patrimoine. Le bénéfice net ajusté lié aux activités d'assurance s'était chiffré à 261 millions de dollars, soit une hausse de 103 millions, ou de 65 %. Les revenus avaient augmenté de 548 millions de dollars, ou de 19 %, pour se fixer à 3 448 millions en 2013. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'étaient accrues de 16 % en raison de la solide performance découlant de la croissance des actifs des clients, d'un profit sur titres de 191 millions de dollars et de l'avantage procuré par les récentes acquisitions. Les revenus des activités d'assurance avaient augmenté de 49 %, les résultats de l'exercice précédent ayant été touchés par une fluctuation défavorable des taux d'intérêt à long terme, et une croissance continue ayant été enregistrée à l'égard des activités sous-jacentes d'assurance crédit et d'assurance vie. Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 132 millions, ou de 6 %, pour s'établir à 2 347 millions. Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 124 millions, ou de 6 %, pour s'établir à 2 311 millions, en raison de la hausse des charges liées aux revenus et du coût des récentes acquisitions, qui avaient été partiellement contrebalancés par l'attention soutenue accordée à la productivité.

BMO Marchés des capitaux

Le bénéfice net de BMO Marchés des capitaux avait augmenté de 59 millions de dollars, ou de 6 %, pour se chiffrer à 1 044 millions en 2013. Cette hausse reflétait la croissance des revenus et la hausse des recouvrements de pertes sur créances, facteurs en partie compensés par l'augmentation des charges. Les revenus avaient progressé de 143 millions de dollars, ou de 4 %, pour s'établir à 3 392 millions, alimentés par la hausse des revenus de négociation et des frais et commissions de banque d'affaires, notamment pour la plateforme de services bancaires aux États-Unis. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés avaient augmenté de 81 millions de dollars, en raison de l'intensification des activités et de la croissance des services aux sociétés. Les revenus du secteur Produits de négociation s'étaient accrus de 62 millions de dollars et reflétaient la croissance des revenus de négociation attribuable à l'amélioration de la conjoncture, en partie compensée par la baisse des revenus tirés des activités sensibles aux taux d'intérêt et des commissions sur titres. Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 98 millions de dollars, ou de 5 %, pour s'établir à 2 084 millions, en raison de meilleurs résultats au chapitre des revenus et d'une hausse des coûts liés aux technologies et des frais de soutien découlant de l'évolution des activités et de la réglementation.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Services d'entreprise

À l'exercice 2013, les Services d'entreprise avaient enregistré une perte nette de 72 millions de dollars, contre un bénéfice net de 324 millions à l'exercice 2012. Une perte nette ajustée de 133 millions de dollars avait été enregistrée en 2013, contre un bénéfice net ajusté de 131 millions en 2012. Les revenus ajustés avaient fléchi de 219 millions en raison principalement du montant de la compensation selon la bic des groupes plus élevé de 78 millions comparative-ment à celui de l'exercice précédent et de la baisse des éléments liés à la trésorerie. Les charges autres que d'intérêts ajustées avaient augmenté de 69 millions de dollars, ce qui était essentiellement imputable à la hausse des coûts liés à la réglementation et aux technologies. Le montant ajusté des recouvrements de pertes sur créances avait diminué de 40 millions de dollars, et reflétait principalement la baisse des recouvrements dans le portefeuille de prêts douteux acquis, en partie contrebalancée par les recouvrements dans le portefeuille de prêts douteux garantis par des biens immobiliers en 2013, comparativement à des dotations à la provision en 2012.

Analyse de la situation financière

Sommaire du bilan

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2014	2013	2012	2011	2010
Actifs					
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	34 496	32 607	26 256	25 656	20 554
Valeurs mobilières	143 319	135 800	129 441	122 115	123 399
Titres pris en pension ou empruntés	53 555	39 799	47 011	37 970	28 102
Solde net des prêts et acceptations	303 038	279 294	253 846	238 885	176 643
Autres actifs	54 251	49 544	68 130	75 949	62 942
Total des actifs	588 659	537 044	524 684	500 575	411 640
Passifs et capitaux propres					
Dépôts	393 088	368 369	325 235	302 373	249 251
Autres passifs	155 254	133 500	165 813	164 197	135 933
Dette subordonnée	4 913	3 996	4 093	5 348	3 776
Titres de fiducie de capital	-	-	-	821	800
Capitaux propres	34 313	30 107	28 108	26 353	21 880
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1)	1 091	1 072	1 435	1 483	-
Total des passifs et des capitaux propres	588 659	537 044	524 684	500 575	411 640

1) Aux termes des PCGR canadiens, inclus dans les autres passifs en 2010.

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 51,6 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 588,7 milliards, et reflète une hausse de 17,1 milliards de dollars attribuable au raffermissement du dollar américain. L'augmentation se compose d'un solde net des prêts et acceptations de 23,7 milliards de dollars, de titres pris en pension ou empruntés de 13,8 milliards, de valeurs mobilières de 7,5 milliards, de trésorerie et de dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques de 1,9 milliard et d'autres actifs de 4,7 milliards.

Les passifs et les capitaux propres ont augmenté de 51,6 milliards de dollars et reflètent une hausse de 17,1 milliards de dollars attribuable au raffermissement du dollar américain. Cette augmentation est constituée de dépôts de 24,7 milliards de dollars, d'autres passifs de 21,8 milliards, de capitaux propres de 4,2 milliards et d'une dette subordonnée de 0,9 milliard.

Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 1,9 milliard de dollars pour s'établir à 34,5 milliards en 2014. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation des soldes auprès de la Réserve fédérale.

Valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2014	2013	2012	2011	2010
Titres de négociation	85 022	75 159	70 109	69 925	71 710
Titres disponibles à la vente	46 966	53 710	57 340	51 426	50 543
Titres détenus jusqu'à l'échéance	10 344	6 032	875	-	-
Titres divers	987	899	1 117	764	1 146
Total	143 319	135 800	129 441	122 115	123 399

Les valeurs mobilières ont augmenté de 7,5 milliards de dollars pour s'établir à 143,3 milliards de dollars, principalement en raison de l'accroissement des titres de négociation et des titres détenus jusqu'à leur échéance, lequel a été contrebalancé en partie par une diminution des titres disponibles à la vente. L'accroissement des titres de négociation s'explique principalement par les opérations réalisées pour les clients au sein de BMO Marchés des capitaux. L'accroissement des titres détenus jusqu'à leur échéance résulte de l'augmentation des actifs liquides supplémentaires détenus pour soutenir les besoins de liquidité éventuels. Les actifs liquides supplémentaires détenus dans les titres disponibles à la vente ont reculé comparativement à ceux du dernier exercice.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont augmenté de 13,8 milliards de dollars pour s'établir à 53,6 milliards, augmentation qui va de pair avec la hausse des titres prêtés ou mis en pension. Ces deux hausses découlent des activités des clients.

Prêts et acceptations

(en millions de dollars canadiens)					
Au 31 octobre	2014	2013	2012	2011	2010
Prêts hypothécaires à l'habitation	101 013	96 392	84 211	81 075	48 715
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	64 143	63 640	61 436	59 445	51 159
Cartes de crédit	7 972	7 870	7 814	8 038	3 308
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	120 766	104 585	94 072	84 883	68 338
Engagements de clients aux termes d'acceptations	10 878	8 472	8 019	7 227	7 001
Solde brut des prêts et acceptations	304 772	280 959	255 552	240 668	178 521
Provision pour pertes sur créances	(1 734)	(1 665)	(1 706)	(1 783)	(1 878)
Solde net des prêts et acceptations	303 038	279 294	253 846	238 885	176 643

Le solde net des prêts et acceptations a augmenté de 23,7 milliards de dollars pour s'établir à 303,0 milliards, et reflète une hausse de 7,1 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain. L'augmentation découle principalement de la progression des prêts aux entreprises et aux administrations publiques dans la plupart des groupes d'exploitation et de la progression des prêts hypothécaires à l'habitation consentis essentiellement par PE Canada.

Le tableau 7 de la page 112 présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 9 de la page 113 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée aux pages 86 et 87 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 5 et 8 afférentes aux états financiers, à partir de la page 136.

Autres actifs

Les autres actifs ont augmenté de 4,7 milliards de dollars pour s'établir à 54,3 milliards, ce qui reflète essentiellement une hausse de 2,4 milliards des actifs qui sont des instruments financiers dérivés, attribuable en grande partie à l'accroissement de la juste valeur des contrats de change, partiellement contrebalancée par la diminution de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt. La tranche résiduelle des autres actifs, qui comprend les bureaux et le matériel, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les actifs d'impôt exigible et différé et les débiteurs et charges payées d'avance, a augmenté de 2,3 milliards de dollars, ce qui s'explique principalement par l'accroissement de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles liés à l'acquisition de F&C. Les instruments dérivés sont expliqués en détail à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 146.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)					
Au 31 octobre	2014	2013	2012	2011	2010
Banques	18 243	20 591	18 102	20 877	19 435
Entreprises et administrations publiques	239 139	222 346	188 103	159 209	130 773
Particuliers	135 706	125 432	119 030	122 287	99 043
	393 088	368 369	325 235	302 373	249 251

Les dépôts ont augmenté de 24,7 milliards de dollars, pour s'établir à 393,1 milliards, et reflètent une hausse de 14,3 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain. L'augmentation s'explique en grande partie par l'accroissement de 10,3 milliards de dollars des dépôts des particuliers, principalement au Canada, ainsi que par l'accroissement de 16,8 milliards des dépôts des entreprises et des administrations publiques reflétant la hausse des dépôts de gros et des dépôts de clients. Pour leur part, les dépôts par des banques ont diminué de 2,3 milliards. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers, à la page 156, et dans la section Risque de liquidité et de financement, à la page 95.

Autres passifs

Les autres passifs ont augmenté de 21,8 milliards de dollars pour s'établir à 155,3 milliards, en raison essentiellement de la hausse de 10,8 milliards de dollars des titres mis en pension ou prêtés liés aux activités menées pour les clients, de celle de 4,9 milliards des titres vendus à découvert, de celle de 2,4 milliards des acceptations et de celle de 1,7 milliard des dérivés. De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 16 afférente aux états financiers, à la page 157.

Dettes subordonnées

La dette subordonnée a augmenté de 0,9 milliard de dollars. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 17 afférente aux états financiers, à la page 158.

Capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)					
Au 31 octobre	2014	2013	2012	2011	2010
Capital social					
Actions privilégiées	3 040	2 265	2 465	2 861	2 571
Actions ordinaires	12 357	12 003	11 957	11 332	6 927
Surplus d'apport	304	315	213	113	92
Résultats non distribués	17 237	15 087	13 456	11 381	12 848
Cumul des autres éléments du résultat global	1 375	437	17	666	(558)
	34 313	30 107	28 108	26 353	21 880

Les capitaux propres ont augmenté de 4,2 milliards de dollars, pour s'établir à 34,3 milliards, en raison de la croissance des résultats non distribués, du cumul des autres éléments du résultat global et du capital social. L'accroissement du capital social s'explique par l'émission d'actions privilégiées ainsi que par l'émission d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (le RRD) et du régime d'options sur actions. Le RRD de BMO est décrit à la section Gestion globale du capital qui suit. Notre état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 126, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent les capitaux propres, tandis que la note 20 afférente aux états financiers, à la page 161, donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées en détail à la page suivante.

Dans la présente section, tous les chiffres de 2010 ont été calculés selon les PCGR canadiens. Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014.

Gestion globale du capital

Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de BMO, à 10,1 %, est solide et supérieur aux exigences réglementaires.

Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

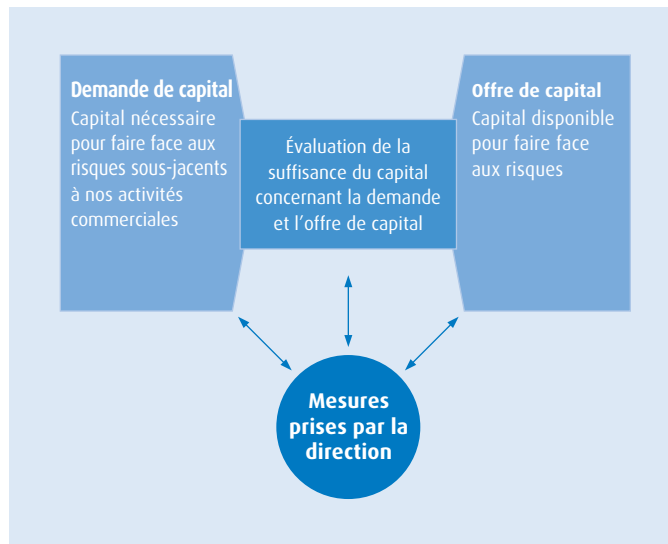
- est appropriée, compte tenu de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires et de notre évaluation interne du capital économique requis;
- est conforme à nos cotes de crédit cibles;
- soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation;
- soutient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Cadre de gestion du capital

Les principes et les éléments clés du cadre de gestion du capital de BMO sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans notre plan de capital annuel, qui intègre les résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital est un processus intégré utilisé pour évaluer la suffisance des fonds propres réglementaires et du capital économique et pour établir des cibles et des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétence au risque de l'organisation. Le plan de capital est élaboré en tenant compte de notre processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et conjointement avec notre plan d'affaires annuel, afin de favoriser l'harmonisation de nos stratégies commerciales et de gestion des risques, des exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique et de la disponibilité des capitaux. La suffisance des fonds propres réglementaires et du capital économique est évaluée au moyen d'une comparaison de l'offre de capital (le capital disponible pour faire face aux risques) et de la demande de capital (le capital nécessaire pour faire face aux risques inhérents à nos activités commerciales). La simulation de crises et l'analyse de scénarios sont également employées à l'échelle de l'organisation pour évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur le profil de risque de BMO et sur les exigences en matière de fonds propres. Ce cadre vise à nous assurer que notre capital est suffisant, compte tenu des risques que nous prenons, et il soutient l'établissement des limites, des buts et des mesures des résultats qui sont utilisés pour gérer le bilan, les risques et les exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des secteurs d'activité. La suffisance du capital, réelle et prévue, est évaluée par rapport au plan de capital tout au long de l'exercice et ce plan est mis à jour au besoin en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque et des conditions d'exploitation.

BMO utilise une méthode combinant les fonds propres réglementaires et le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et tient compte des incidences sur le capital dans la prise de ses décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. Le capital que nous affectons à nos groupes d'exploitation et la mesure de leur rendement en fonction du capital nécessaire compte tenu des risques inhérents à leurs activités ont pour but d'optimiser le rendement pour les actionnaires ajusté en fonction des risques, tout en conservant un capital suffisant. Cette méthode vise à protéger les parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique de nos groupes d'exploitation. L'excédent de capital par rapport à ce qui est nécessaire pour soutenir nos secteurs d'activité est détenu par les Services d'entreprise.



Pour de plus amples renseignements sur les risques découlant de nos activités commerciales, il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale des risques, qui commence à la page 77.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou de concert avec le Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris le cadre régissant la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital de BMO, les principales activités de gestion du capital, et, de concert avec le Comité d'évaluation des risques, les résultats des évaluations de la suffisance du capital déterminés selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Le Comité de gestion du capital et du bilan assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner et à commenter les politiques, les activités et les problèmes importants relatifs à la gestion du capital et, de concert avec le Comité de gestion des risques, à examiner et à commenter le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre des politiques générales et du cadre se rattachant à la gestion du capital et des risques et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres sous forme d'actions ordinaires constituent la forme de capital la plus permanente. Les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 comprennent les fonds propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués principalement des actions privilégiées et des instruments hybrides novateurs, moins certaines déductions réglementaires. Les fonds propres de catégorie 1 sont constitués des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. Les fonds propres de catégorie 2 se composent principalement de débetures subordonnées et d'une partie des provisions, générale et individuelles, pour pertes sur créances moins certaines déductions réglementaires. Le total des fonds propres comprend les fonds propres des catégories 1 et 2.

Depuis le premier trimestre de 2013, les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées en fonction de Bâle III. En 2014, les ratios de fonds propres minimums selon Bâle III proposés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) étaient un ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de 4 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 de 5,5 % et un ratio du total des fonds propres de 8 %. Ces ratios sont calculés en fonction de l'application, sur une période transitoire de cinq ans, d'ajustements réglementaires et du retrait, sur une période transitoire de neuf ans, des instruments qui ne sont plus admissibles en tant que fonds propres réglementaires en vertu des règles de Bâle III. Cependant, les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) exigeaient des institutions canadiennes qui acceptent des dépôts qu'elles respectent les exigences en matière de fonds propres de Bâle III prévues pour 2019 dès 2013, tout en maintenant les règles de retrait graduel des instruments de fonds propres non

admissibles, et le BSIF s'attend à ce que ces institutions atteignent un ratio cible des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III d'au moins 7 % (un ratio minimal de 4,5 %, plus un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 %) depuis le 31 janvier 2013 (selon une formule de calcul « tout compris »).

En mars 2013, le BSIF a émis des lignes directrices désignant les six plus grandes banques canadiennes, y compris BMO, comme étant des banques d'importance systémique nationale (BISN). Les BISN font l'objet d'une surveillance et d'exigences redditionnelles constamment accrues. À compter du 1^{er} janvier 2016, les BISN devront maintenir un supplément en actions ordinaires de 1 % en plus du coussin de conservation des fonds propres de 2,5 %. Actuellement, aucune banque canadienne n'est considérée comme ayant une importance systémique mondiale.

Les exigences complètes de Bâle III et les exigences du BSIF découlant de Bâle III (selon la formule « tout compris ») sont résumées dans le tableau ci-après.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

	Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 1)	Ratio des fonds propres de catégorie 1	Ratio du total des fonds propres	Ratio de levier 3)
Bâle III - Exigences minimales proposées pour 2019	4,5	6,0	8,0	3,0
Plus : Coussin de conservation des fonds propres 2) (depuis le 1 ^{er} janvier 2013)	2,5	2,5	2,5	s. o.
Plus : Supplément en actions ordinaires des BISN (à compter du 1 ^{er} janvier 2016)	1,0	1,0	1,0	s. o.
Exigences réelles du BSIF découlant de Bâle III 4)	8,0	9,5	11,5	3,0

- 1) Le ratio minimal des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, qui est de 4,5 %, s'accroît du coussin de conservation des fonds propres, qui est de 2,5 % et qui peut absorber les pertes en situation de crise. Pour BMO, le coussin de conservation des fonds propres augmentera en 2016 en raison de l'ajout du supplément en actions ordinaires de 1 % pour les banques d'importance systémique nationale. Si les ratios des fonds propres d'une banque tombent dans les limites de ce coussin augmenté, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque à l'intérieur des limites du coussin.
 - 2) Le coussin de conservation des fonds propres n'inclut pas le coussin de capital contacyclique pouvant atteindre 2,5 % des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, qui peut être exigé dans un pays donné si les organismes de surveillance estiment que la croissance du crédit crée un risque systémique. S'il était imposé, ce coussin supplémentaire s'ajouterait au coussin de conservation des fonds propres.
 - 3) Le CBCB a fixé un ratio de levier minimal de 3 %, lequel fera l'objet d'un contrôle et d'un examen pendant une période d'utilisation en parallèle de quatre années ayant débuté le 1^{er} janvier 2013. Selon les résultats obtenus au cours de cet examen, ce ratio pourrait être rajusté, l'objectif étant de procéder aux derniers rajustements en 2017, de sorte que la norme finale sur le ratio de levier puisse entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018. En octobre 2014, le BSIF a annoncé qu'au premier trimestre de l'exercice 2015, il remplacerait sa mesure actuelle du levier, le ratio actif/fonds propres, par le ratio de levier et qu'il avait établi un ratio de levier minimum selon Bâle III de 3 %.
 - 4) Les exigences réelles du BSIF découlant de Bâle III sont les exigences en matière de fonds propres auxquelles les banques canadiennes ayant une importance systémique doivent se conformer à compter de 2016 pour éviter d'être assujetties aux restrictions relatives aux distributions discrétionnaires à même le résultat.
- s. o. - sans objet

Les règles du BSIF concernant les fonds propres qui découlent de Bâle III exigent également l'application de l'avis du CBCB concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). L'avis stipule qu'afin d'être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, les instruments de fonds propres autres que des actions ordinaires doivent être automatiquement convertibles en actions ordinaires advenant que le BSIF annonce qu'une banque n'est pas viable, que la conversion de ces instruments est nécessaire pour protéger les intérêts des déposants et des créanciers de la banque et que cette conversion est raisonnablement susceptible de rétablir la viabilité de la banque. Tous les instruments de

fonds propres autres que des actions ordinaires émis après le 31 décembre 2012 doivent se conformer à ces exigences visant les FPUNV pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires.

En vertu des règles du BSIF découlant de Bâle III, les instruments de fonds propres autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV, font l'objet de neuf ans qui a commencé le 1^{er} janvier 2013, date à partir de laquelle leur comptabilisation à titre de fonds propres réglementaires a été limitée à 90 % de leur valeur totale à cette date. Le plafond est réduit de 10 % chaque année subséquente jusqu'en 2022. Les actions privilégiées ainsi que les instruments novateurs de fonds propres de catégorie 1 de BMO (les titres de la Fiducie de capital BMO et les billets BMO de catégorie 1) et ses titres d'emprunt subordonnés de catégorie 2 et qui étaient en circulation le 1^{er} janvier 2013 ne seront pas, en fin de compte, considérés comme des fonds propres réglementaires selon Bâle III et en sont par conséquent retranchés. L'avis du BSIF énonce également les exigences concernant le rachat de ces instruments de fonds propres réglementaires en raison d'un événement réglementaire. BMO ne prévoit pas actuellement racheter aucun instrument de fonds propres réglementaires en circulation sur événement réglementaire.

En vertu des règles de Bâle III, les banques peuvent choisir différentes approches pour déterminer leurs exigences minimales en matière de fonds propres réglementaires pour couvrir leurs risques de crédit, de marché et opérationnel. Nous faisons appel principalement à l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans notre portefeuille. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de certains portefeuilles aux États-Unis sont calculés en utilisant l'approche standard. L'approche NI avancée est la méthode de calcul des exigences en matière de fonds propres liées au risque de crédit la plus poussée. Elle recourt à des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris la prise en compte d'estimations de la probabilité de défaut, des pertes probables en cas de défaut, de l'exposition en cas de défaut, du terme à court et du type d'exposition des catégories d'actifs définies dans l'Accord de Bâle. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille et d'études comparatives et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont en place et sont améliorées périodiquement, afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit.

Les actifs pondérés en fonction du risque de marché de BMO sont calculés principalement au moyen de l'approche fondée sur les modèles internes, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

À compter du troisième trimestre de 2014, les exigences en matière de fonds propres liées au risque opérationnel ont été déterminées au moyen de l'approche de mesure avancée et elles sont fondées sur notre système interne d'évaluation du risque opérationnel, en ayant recours à des critères quantitatifs et qualitatifs. Avant le troisième trimestre de 2014, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel de BMO étaient calculés au moyen de l'approche standard et ces calculs étaient fondés sur la taille et le type de nos secteurs d'activité.

En août 2013, le BSIF a informé les banques qu'au premier trimestre de 2014, il amorcerait l'implantation progressive de la charge sur les fonds propres au titre du risque inhérent aux ajustements d'évaluation liés au crédit pour les banques canadiennes. En 2014, cette charge applicable aux fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 représentait 57 % du total de la charge à instaurer et elle sera de 64 % en 2015. Elle augmentera ensuite chaque année jusqu'à ce qu'elle atteigne 100 % en 2019.

En janvier 2014, le CBCB a fait connaître son cadre de ratio de levier selon Bâle III et ses exigences en matière d'information. En octobre 2014, le BSIF a publié la version finale de sa ligne directrice sur les exigences de levier et a annoncé qu'au premier trimestre de l'exercice 2015, il remplacerait sa mesure actuelle du levier, le ratio actif/fonds propres, par le ratio de levier et qu'il avait établi un ratio de levier minimum selon Bâle III de 3 %.

Un certain nombre d'autres changements potentiels à la réglementation sont encore en discussion avec les organismes de réglementation. Le BSIF pourrait mettre en place un cadre de fonds propres dit *solo* qui permettrait d'évaluer l'adéquation des fonds propres individuels d'une banque, en déduisant des fonds propres de cette banque la partie de ses investissements dans des filiales qui est considérée comme non disponible pour protéger les déposants et les créanciers de rang supérieur de la banque mère en cas de circonstances exceptionnelles. Ces changements pourraient avoir des répercussions sur le montant des fonds propres que nous détenons ou que nous sommes tenus de détenir ou sur l'attractivité de certains investissements dans des filiales.

Dans un effort pour favoriser la comparabilité des exigences en matière de fonds propres, le CBCB étudie diverses solutions, incluant en particulier des mesures visant à améliorer la sensibilité au risque de l'approche standard et à réduire la variabilité excessive de l'approche avancée. Le CBCB devrait aussi proposer de nouveaux planchers de fonds propres basés sur l'approche standard. Si ces changements étaient mis en œuvre, ils pourraient avoir pour effet d'augmenter les fonds propres que nous sommes obligés de détenir.

En août 2014, le ministère des Finances du Canada a publié un document de consultation décrivant le régime de recapitalisation canadien qu'il se propose d'instaurer et qui exigerait des banques d'importance systémique nationale une capacité d'absorption des pertes accrue, qui devrait être assurée par des fonds propres réglementaires et des titres d'emprunt à long terme de premier rang.

En novembre 2014, le Conseil de la stabilité financière (CSF) a publié un document de consultation en vue de rehausser la capacité d'absorption des pertes des banques d'importance systémique mondiale dans le cadre d'un processus de redressement. Aux termes des mesures proposées par le CSF, de telles banques devraient maintenir une capacité totale d'absorption des pertes minimale assurée par des fonds propres réglementaires et des passifs admissibles pouvant servir à absorber les pertes dans le cadre d'une démarche de redressement. Pour de plus amples renseignements sur les propositions du ministère des Finances et du CSF, il y a lieu de se reporter à la section Risque de liquidité et de financement, qui commence à la page 95.

BMO exerce ses activités au moyen de diverses structures de sociétés comprenant des filiales et des coentreprises. Un cadre destiné aux filiales a été instauré pour permettre la gestion adéquate de leur financement et de leur capital.

En tant que société de portefeuille bancaire détenant un total d'actifs consolidés d'au moins 50 milliards de dollars américains, notre filiale américaine, BMO Financial Corp. (BFC), est devenue assujettie, à l'exercice 2014, au processus d'analyse et d'examen complet annuel du capital du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (CRF), ainsi qu'aux exigences de simulation de crise de mi-exercice prévues en vertu de la loi Dodd-Frank. Aux termes du processus d'analyse et d'examen complet annuel du capital, BFC doit évaluer sa capacité à respecter les exigences applicables en matière de fonds propres réglementaires et de poursuivre ses activités en situation de crise grave. Les volets quantitatifs et qualitatifs du plan de capital de BFC pour 2014 soumis au processus d'analyse et d'examen complet annuel ont fait l'objet d'une supervision par le CRF, qui a appliqué ses propres critères quantitatifs pour évaluer BFC. En mars 2014, le CRF a fait part de sa décision de ne pas remettre en question le plan de capital de BFC et a communiqué les résultats de son analyse quantitative. BFC et sa filiale bancaire, BMO Harris Bank N.A. (BHB), ont également communiqué leurs résultats du processus d'analyse et d'examen complet annuel selon un scénario de surveillance extrêmement défavorable. Aux termes des exigences de simulation de crise de mi-exercice prévues en vertu de la loi Dodd-Frank, BFC et BHB doivent procéder à leurs propres simulations de crise à la mi-exercice. BFC et BHB ont présenté les résultats des simulations de crise de mi-exercice en vertu de la loi Dodd-Frank au CRF et à l'Office of the Comptroller of the Currency en juillet 2014 et ont communiqué ces résultats en septembre 2014.

Le **ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1** correspond aux fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1.

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1** représente les fonds propres de catégorie 1 selon Bâle III divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.

Le **ratio du total des fonds propres** représente le total des fonds propres selon Bâle III divisé par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.

Le **ratio actif/fonds propres**, un ratio de levier que surveille le BSIF, correspond au total des actifs, y compris les éléments hors bilan spécifiés moins les autres déductions spécifiées, divisé par le total des fonds propres transitoire.

Le **ratio de levier** désigne les fonds propres de catégorie 1 selon Bâle III divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments spécifiés hors bilan, moins les déductions spécifiées. Les banques seront tenues d'annoncer publiquement leur ratio de levier selon Bâle III sur une base consolidée à compter du premier trimestre de 2015.

Analyse des fonds propres réglementaires de 2014

Les ratios des fonds propres de BMO sont solides et supérieurs aux exigences du BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, incluant celle d'un supplément en actions ordinaires de 1 % qui s'appliquera aux BSN en 2016. Notre ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 s'établissait à 10,1 % au 31 octobre 2014, alors qu'il s'établissait à 9,9 % au 31 octobre 2013. Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 a augmenté de 20 points de base par rapport à la fin de l'exercice 2013, principalement en raison de l'augmentation des fonds propres, partiellement contrebalancée par l'incidence de l'acquisition de F&C, et d'une augmentation modérée des actifs pondérés en fonction des risques. L'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques est due à la hausse des volumes d'affaires, aux fluctuations des cours de change, que nous couvrons en grande partie comme nous l'expliquons ci-après, partiellement contrebalancée par les changements apportés à la méthodologie, l'amélioration de l'évaluation et l'atténuation des risques.

Nos ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 12,0 % et 14,3 % au 31 octobre 2014, alors qu'ils étaient respectivement de 11,4 % et 13,7 % au 31 octobre 2013. Les ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres ont tous les deux augmenté de 60 points de base par rapport à la fin de l'exercice 2013, en raison des facteurs influant sur le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 mentionnés ci-dessus et de l'émission d'actions privilégiées admissibles au titre des FPUNV, partiellement contrebalancée par le rachat d'actions privilégiées. La hausse du ratio du total des fonds propres est également due en partie à l'émission de billets subordonnés admissibles au titre des FPUNV au cours du quatrième trimestre.

Le ratio actif/fonds propres de BMO était de 16,1 au 31 octobre 2014, alors qu'il était de 15,6 au 31 octobre 2013, en raison principalement de la croissance du bilan, partiellement contrebalancée par la hausse du total des fonds propres. Notre ratio actif/fonds propres demeure nettement sous le maximum autorisé par le BSIF. Si le ratio de levier selon Bâle III avait été en vigueur à la fin de l'exercice 2014, BMO estime qu'il aurait affiché un ratio de levier qui aurait largement dépassé l'exigence minimale de 3 %.

Les investissements de BMO dans ses établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains. L'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres en dollars américains peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. BMO peut conclure des contrats de couverture pour réduire l'incidence des variations des cours de change sur ses ratios de fonds propres.

Fonds propres réglementaires (formule « tout compris »)¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre	2014	2013
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 : instruments et réserves		
Actions ordinaires admissibles émises directement plus la prime d'émission	12 661	12 318
Résultats non distribués	17 237	15 224
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	1 375	602
Écart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes)	(6 875)	(4 910)
Autres déductions au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	(1 977)	(2 007)
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	22 421	21 227
Instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires		
Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émis directement, plus la prime d'émission	1 200	-
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	3 332	3 770
Instruments de catégorie 1 supplémentaires (et les instruments de fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires du groupe)	7	11
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	7	11
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	(358)	(409)
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	4 181	3 372
Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires)	26 602	24 599
Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions		
Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission	1 002	-
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 2	4 027	4 444
Instruments de catégorie 2 (et les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 et les instruments de catégorie 1 supplémentaires non inclus) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 2 du groupe)	80	176
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	80	176
Provisions générales	266	331
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(50)	(50)
Fonds propres de catégorie 2	5 325	4 901
Total des fonds propres (fonds propres des catégories 1 et 2)	31 927	29 500

1) Les fonds propres réglementaires établis selon une formule de calcul « tout compris » supposent que tous les ajustements réglementaires de Bâle III ont été instaurés en date du 1^{er} janvier 2013 et que la valeur en capital des instruments qui ne sont plus admissibles en tant que fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III sera retirée progressivement au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.

Nos fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 et nos fonds propres de catégorie 1 s'élevaient respectivement à 22,4 milliards de dollars et à 26,6 milliards au 31 octobre 2014, alors qu'ils étaient de 21,2 milliards de dollars et 24,6 milliards, respectivement, au 31 octobre 2013. Les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 ont augmenté en raison de la croissance

des résultats non distribués, des augmentations du cumul des autres éléments du résultat global, de l'émission d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et de l'exercice d'options sur actions, augmentation partiellement contrebalancée par le versement de dividendes. L'augmentation des fonds propres de catégorie 1 par rapport au 31 octobre 2013 est due à la croissance des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 et à l'émission d'actions privilégiées admissibles au titre des FPUNV, partiellement contrebalancées par le rachat d'actions privilégiées, tel qu'il est expliqué ci-après à la section Activités de gestion du capital.

Le total des fonds propres s'élevait à 31,9 milliards de dollars au 31 octobre 2014, alors qu'il était de 29,5 milliards au 31 octobre 2013, une hausse attribuable à la croissance des fonds propres de catégorie 1 mentionnée précédemment et à l'émission de titres d'emprunt subordonnés admissibles au titre des FPUNV, partiellement contrebalancées par le retrait graduel d'instruments de catégorie 2 qui ne sont plus admissibles en tant que fonds propres selon Bâle III, comme il a été mentionné précédemment.

Actifs pondérés en fonction des risques (en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre	2014	2013
Risque de crédit		
Services de gros		
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécial	81 340	78 671
Prêts aux petites et moyennes entreprises	33 644	26 594
États souverains	1 612	904
Banques	4 186	4 448
Services de détail		
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	7 618	8 711
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	6 541	6 579
Crédit renouvelable admissible	4 000	4 580
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	9 826	12 410
Prêts aux petites et moyennes entreprises	1 604	1 535
Capitaux propres	1 362	1 366
Portefeuille de négociation	7 359	6 137
Titrisation	3 098	4 598
Autres actifs présentant un risque de crédit – actifs gérés sans risque de contrepartie	14 946	14 822
Facteur scalaire des actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	8 251	7 934
Total du risque de crédit	185 387	179 289
Risque de marché	9 002	9 154
Risque opérationnel	27 703	26 651
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	222 092	215 094
Ajustement d'évaluation lié au crédit supplémentaire, prescrit par le BSIF, pour les fonds propres de catégorie 1	336	-
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1	222 428	215 094
Ajustement d'évaluation lié au crédit supplémentaire, prescrit par le BSIF, pour le total des fonds propres	503	-
Actifs pondérés en fonction des risques – total des fonds propres	222 931	215 094

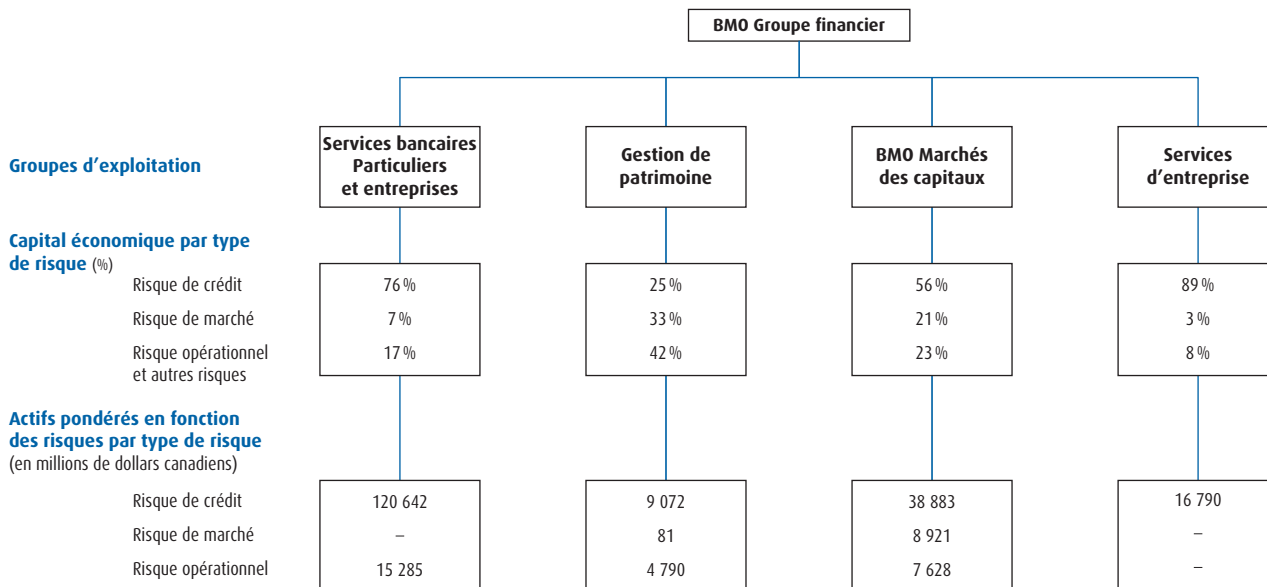
1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.

Analyse du capital économique

Le capital économique est une mesure de notre évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances défavorables, et il permet d'évaluer les rendements en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, en fonction d'un horizon de un an. Le capital économique est un élément clé de notre gestion du capital en fonction des risques et du cadre d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation et type de risque

Au 31 octobre 2014



Activités de gestion du capital

Le 3 décembre 2013, nous avons annoncé notre intention, et avons subseqüemment obtenu l'autorisation du BSIF et de la Bourse de Toronto (TSX), de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 15 millions d'actions ordinaires de BMO à la Bourse de Toronto. Au cours de l'exercice 2014, nous n'avons pas racheté d'actions en vertu de notre programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités. L'actuel programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités doit prendre fin le 31 janvier 2015.

Le 2 décembre 2014, nous avons annoncé notre intention, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la TSX, de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant jusqu'à 15 millions d'actions ordinaires de BMO, à compter du 1^{er} février 2015 ou vers cette date, soit après l'expiration de l'offre publique de rachat actuellement en vigueur. Lorsque les approbations auront été obtenues, le programme de rachat d'actions permettra à BMO de racheter ses actions ordinaires à la TSX à des fins d'annulation. Le maintien d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités s'inscrit dans la stratégie de gestion du capital de BMO. Les dates et les montants des achats effectués en vertu du programme sont assujettis aux autorisations des organismes de réglementation et seront déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et la suffisance du capital.

Le 28 novembre 2014, BMO a annoncé son intention de racheter 600 millions de dollars de titres de fiducie de capital BMO – série D (BOaTS – série D de BMO) le 31 décembre 2014.

Au cours de l'exercice 2014, BMO a émis 4,9 millions d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et en raison de l'exercice d'options sur actions.

Le 25 février 2014, nous avons racheté, pour 150 millions de dollars, la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B, série 18, à dividende non cumulatif. Le 26 mai 2014, nous avons racheté, pour 275 millions de dollars, la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B, série 21, à dividende non cumulatif.

Le 23 avril 2014, nous avons conclu notre émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 27, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif,

qui constituait notre première émission d'actions privilégiées faisant partie des FPUNV. Nous avons émis 20 millions d'actions, pour un produit global de 500 millions de dollars.

Le 6 juin 2014, nous avons conclu notre émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 29, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif. Nous avons émis 16 millions d'actions, pour un produit global de 400 millions de dollars.

Le 30 juillet 2014, nous avons conclu notre émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 31, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif. Nous avons émis 12 millions d'actions, pour un produit global de 300 millions de dollars.

Le 19 septembre 2014, nous avons conclu notre émission de billets à moyen terme – série H, tranche 1, notre première émission de billets subordonnés faisant partie des FPUNV. Le produit global de l'émission s'est élevé à 1,0 milliard de dollars.

Aux termes des clauses des FPUNV, les instruments de capital devraient être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF en venait à annoncer publiquement que la Banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital. Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, nos instruments de capital compris dans les FPUNV, à savoir les actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les 5 ans et à dividende non cumulatif des séries 27, 29 et 31 et les billets à moyen terme – série H, tranche 1, seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (prix moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en 540 millions d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

Les notes 17, 18 et 20 afférentes aux états financiers, aux pages 158, 159 et 161, contiennent de plus amples renseignements à ce sujet.

Actions en circulation et titres convertibles en actions ordinaires

Au 26 novembre 2014	Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions)	Dividendes déclarés par action		
		2014	2013	2012
Actions ordinaires	649	3,08 \$	2,94 \$	2,82 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 5 1)	-	-	0,33 \$	1,33 \$
Série 13	350 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$
Série 14	250 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$
Série 15	250 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$
Série 16 2)	157 \$	0,85 \$	1,19 \$	1,30 \$
Série 17 2)	143 \$	0,64 \$	0,17 \$	-
Série 18 3)	-	0,41 \$	1,63 \$	1,63 \$
Série 21 4)	-	0,81 \$	1,63 \$	1,63 \$
Série 23	400 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,35 \$
Série 25	290 \$	0,98 \$	0,98 \$	0,98 \$
Série 27	500 \$	0,59 \$	-	-
Série 29	400 \$	0,46 \$	-	-
Série 31	300 \$	0,31 \$	-	-
Convertibles en actions ordinaires :				
Actions privilégiées de catégorie B (en \$ US)				
Série 10 (\$ US) 5)	-	-	-	0,37 \$ US
Billets à moyen terme				
Série H 6)	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Options sur actions				
- droits acquis	6,6			
- droits non acquis	6,7			

1) Rachetées en février 2013.

2) En août 2013, environ 5,7 millions d'actions privilégiées, série 16, ont été converties en actions privilégiées série 17, à raison de une action contre une action.

3) Rachetées en février 2014.

4) Rachetées en mai 2014.

5) Rachetées en février 2012.

6) La note 17 afférente aux états financiers, à la page 158, présente des détails sur les billets à moyen terme - série H, tranche 1.

s. o. sans objet

La note 20 afférente aux états financiers, à la page 161, traite en détail du capital social.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2014 ont totalisé 3,08 \$. Les dividendes annuels déclarés représentaient 47,6 % du bénéfice net comptable et 46,6 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires sur les douze derniers mois. À long terme, nous augmentons généralement les dividendes de BMO en fonction des tendances en matière de croissance du bénéfice net par action.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, moins les dividendes sur les actions privilégiées, selon les résultats ajustés obtenus au cours des douze derniers mois) est de 40 % à 50 %. Cette fourchette cadre avec notre objectif qui consiste à conserver la flexibilité nécessaire pour réaliser nos stratégies de croissance, tout en tenant compte des exigences plus élevées en matière de fonds propres découlant des règles de Bâle III. La fourchette du ratio de distribution cible de BMO vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et fournir un soutien continu aux déposants.

À la clôture de l'exercice, le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 3,8 % selon le cours de clôture et les dividendes déclarés au cours des quatre derniers trimestres. Le 2 décembre 2014, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 0,80 \$ par action, soit une hausse de 0,02 \$ par action, ou de 3 %, comparativement à celui du trimestre précédent et de 0,04 \$ par action, ou de 5 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 26 février 2015 aux actionnaires inscrits le 2 février 2015.

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires de BMO. Au cours des deux premiers trimestres de 2014, les actions ordinaires destinées à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et de rachat d'actions destiné aux actionnaires ont été achetées sur le marché libre. Au troisième trimestre de 2014, de nouvelles actions ordinaires ont été émises sans escompte pour le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et, au quatrième trimestre de 2014, des actions ordinaires destinées à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et de rachat d'actions destiné aux actionnaires ont été émises avec un escompte de 2 % par rapport au cours du marché alors en vigueur. Au premier trimestre de 2015, les actions ordinaires destinées au Régime de réinvestissement de dividendes et de rachat d'actions destiné aux actionnaires seront nouvellement émises sans escompte.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Mise en garde

La section Gestion globale du capital contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Instruments financiers désignés

En 2012, le Conseil de la stabilité financière (CSF) a publié un rapport préconisant l'amélioration de la communication de l'information sur les instruments financiers que les acteurs sur les marchés en sont venus à considérer comme plus risqués. Une table des matières indiquant où se trouvent les informations à fournir selon les recommandations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force ») est présentée à la page 75.

Mise en garde

Compte tenu de la conjoncture incertaine des marchés financiers qui prévaut toujours, l'évaluation de nos instruments financiers pourrait donner lieu à des profits et à des pertes en raison des variations de la valeur de marché. La présente section Instruments financiers désignés contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la page 29.

Prêts aux particuliers

Au Canada, le portefeuille de prêts aux particuliers est composé de trois grandes catégories d'actifs, à savoir les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers, qui comprennent les prêts automobiles indirects, ainsi que les prêts sur cartes de crédit. Nous n'avons pas de programme de prêts à haut risque ni de programme de prêts hypothécaires Alt-A ou de prêts sur valeur domiciliaire, et nous n'achetons aucun prêt à haut risque ou prêt Alt-A de tiers prêteurs.

Aux États-Unis, le portefeuille de prêts aux particuliers est essentiellement composé de trois catégories d'actifs, à savoir les prêts hypothécaires à l'habitation de premier rang, les prêts sur valeur domiciliaire et les prêts automobiles indirects. Nous détenons un petit portefeuille de prêts hypothécaires de premier rang et de prêts sur valeur domiciliaire qui présentaient des caractéristiques

propres aux prêts à haut risque ou aux prêts Alt-A au moment de leur approbation (c'est-à-dire qu'ils étaient assortis de faibles cotes de solvabilité ou de documents restreints). Ces programmes ont été arrêtés. Les soldes à payer et les montants en souffrance depuis 90 jours et plus à la clôture de l'exercice étaient négligeables.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, les produits de prêt aux particuliers sont consentis selon des normes strictes et prudentes en ce qui a trait aux cotes de solvabilité, aux ratios prêt/valeur et à l'évaluation de la capacité, et ils s'appuient généralement sur des revenus vérifiables et documentés.

Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme les prêts consentis à des sociétés de capital-investissement et les prêts mezzanine pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une exposition aux prêts à levier financier correspondant à 1,4 % du total de ses actifs avec un encours de 8,5 milliards de dollars au 31 octobre 2014, une hausse d'environ 2,0 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent. De ce montant, 179 millions de dollars ou 2,1 % représentent des prêts classés comme douteux (82 millions ou 1,3 % en 2013).

Entités de titrisation soutenues par BMO

BMO soutient plusieurs entités qui financent des actifs émanant de BMO (par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de ses clients (plusieurs entités canadiennes de titrisation des clients et une entité américaine de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés aux entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, nous percevons des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont élevés à approximativement 66 millions de dollars en 2014 et 53 millions de dollars en 2013.

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada procurent à nos clients un accès à du financement provenant soit directement de BMO, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent des actifs qu'ils détiennent à ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA à l'intention soit d'investisseurs, soit de BMO pour financer les achats. Dans tous les cas, le vendeur des actifs demeure responsable de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant.

Notre risque de perte éventuelle est lié à nos investissements dans le PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous fournissons à l'égard du PCAA acheté par les investisseurs. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

Deux de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une troisième est financée directement par BMO. BMO consolide les actifs de toute entité de titrisation des clients qu'il est réputé contrôler. La note 9 afférente aux états financiers, à la page 144, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. À la clôture de l'exercice, aucun prêt hypothécaire présentant des caractéristiques de prêts à haut risque ou de prêts Alt-A n'était détenu dans une quelconque entité de titrisation des clients. Aucune perte n'a été comptabilisée en rapport avec les expositions de BMO à ces entités.

L'investissement de BMO dans le PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisait 10 millions de dollars au 31 octobre 2014 (13 millions en 2013).

BMO fournissait aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie totalisant 4,6 milliards de dollars au 31 octobre 2014 (3,9 milliards en 2013). Ce montant représente une partie des autres instruments de crédit décrits à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 139. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients financées sur le marché consistent essentiellement en des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens assurés. Ces deux catégories d'actifs représentent 85 % du total des actifs de ces entités (77 % en 2013).

Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité multicédants américaine émettrice de PCAA que nous consolidons aux termes des IFRS. Cette entité de titrisation des clients assiste nos clients dans la titrisation de leurs actifs afin de leur fournir des sources de financement de substitution. L'entité procure du financement à des lots diversifiés de portefeuilles au moyen de 30 opérations de titrisation (47 en 2013), la valeur moyenne des facilités étant de 136 millions de dollars américains (94 millions de dollars américains en 2013). Au 31 octobre 2014, la taille des lots variait de

7 millions à 650 millions de dollars américains. Aucun prêt hypothécaire à l'habitation classé à haut risque ou Alt-A n'était détenu dans cette entité multicédants émettrice de PCAA.

L'entité se protège contre les risques au moyen de diverses catégories d'actifs, dont des prêts à des entreprises du marché intermédiaire, des prêts aux étudiants et des prêts automobiles.

Au 31 octobre 2014, le papier commercial en cours de l'entité totalisait 2,6 milliards de dollars américains (3,4 milliards de dollars américains en 2013). Le PCAA de l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. BMO n'a pas investi dans le PCAA de l'entité. BMO fournit à l'entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, dont le montant non utilisé totalisait 4,6 milliards de dollars américains au 31 octobre 2014 (4,5 milliards de dollars américains en 2013).

Entité de protection de crédit

Nous soutenons également une entité de protection du crédit qui a une exposition à des titres de crédit de sociétés diversifiés bénéficiant des avantages d'une protection de premier niveau. Nous consolidons cette entité aux termes des IFRS. Aucune tranche n'est arrivée à échéance en 2014. La valeur nominale résiduelle se chiffre à 6,4 milliards de dollars, et une protection de premier niveau importante est en vigueur à partir de 28 % de l'exposition notionnelle. Environ 66 % des titres de crédit de sociétés sont de catégorie investissement. L'entité a pour 359,9 millions de dollars de billets en cours devant arriver à échéance en 2016. BMO a couvert son exposition à ses placements en billets dans l'entité. BMO a conclu des contrats de swap sur défaillance sur les positions notionnelles nettes avec les contreparties aux swaps ainsi que des swaps de compensation avec l'entité.

Compte tenu du seuil de protection de premier niveau, des couvertures en place sur les billets détenus par BMO et de la protection fournie par un tiers détenteur de billets, la Banque est extrêmement bien protégée contre les pertes liées à l'entité.

Exposition à d'autres instruments financiers désignés et à des titres garantis par des prêts

Les portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente de BMO comprennent des titres garantis par des prêts qui sont en voie de liquidation. Les titres sous-jacents comprennent une vaste gamme d'actifs de sociétés. L'exposition non couverte aux titres garantis par des prêts se chiffrait à 237 millions de dollars, et ces titres avaient des cotes allant de AA- à AAA à la clôture de l'exercice. L'exposition couverte à des titres garantis par des prêts se chiffrait à 277 millions de dollars et avait une valeur comptable de 274 millions à la clôture de l'exercice, et un montant de 3 millions est recouvrable aux termes de couvertures connexes auprès d'un assureur spécialisé ayant une cote de A2 attribuée par Moody's.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut un certain nombre d'arrangements hors bilan.

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons une variété d'instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui aurait pour effet la défaillance d'un nombre important de nos clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 105 milliards de dollars au 31 octobre 2014 (90 milliards en 2013). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni nos besoins de liquidités relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie d'entre eux aura recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie. D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 139.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

Entités structurées

Nos intérêts dans des entités structurées sont expliqués principalement dans la section Entités de titrisation soutenues par BMO, aux pages 69 et 70, de même qu'à la note 9 afférente aux états financiers, à la page 144. Aux termes des IFRS, nous consolidons les entités de titrisation de la Banque, les entités de titrisation américaines des clients, l'entité de protection de crédit ainsi que certaines entités de capital et de financement. Nous ne consolidons pas nos entités de titrisation canadiennes des clients, nos entités à financement structuré, certaines entités de capital et de financement ni divers fonds d'investissement gérés ou non par BMO.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie et des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance ainsi que des conventions d'indemnisation).

Estimations comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les prêts acquis; les dépôts acquis; les passifs liés à l'assurance; et les passifs éventuels. Nous posons des jugements pour évaluer si la presque totalité des risques et des avantages ont été transférés lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les entités structurées. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 8 et 9 afférentes aux états financiers, aux pages 143 et 144. La note 31 afférente aux états financiers, à la page 178, présente les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent des estimations, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures. Nous avons établi des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements que nous portons lorsque nous faisons les estimations sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur des actifs et des passifs de BMO sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers, à la page 128, donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

Une de nos principales mesures de la performance est la dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations. Au cours des dix exercices précédant l'exercice 2014, ce ratio annuel moyen s'est établi entre 0,88 %, son plus haut niveau atteint en 2009, et -0,08 %, son plus bas niveau atteint en 2004. Ce ratio varie en fonction de l'évolution de la situation économique et des conditions du crédit. Si nous appliquons ces ratios à leur plus haut et à leur plus bas niveau au solde net moyen des prêts et acceptations en 2014, notre dotation à la provision pour pertes sur créances pourrait s'établir dans une fourchette allant d'un recouvrement de 230 millions de dollars à une dotation à la provision de 2 571 millions. Pour l'exercice 2014, notre dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 561 millions de dollars.

On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section portant sur le risque de crédit et de contrepartie, à la page 84, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 136.

Instruments financiers évalués à leur juste valeur

BMO comptabilise certains titres et instruments dérivés à leur juste valeur, et certains passifs sont désignés à la juste valeur. La juste valeur représente notre estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif, dans le cadre d'une transaction entre parties consentantes. Nous utilisons une hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour classer par catégories les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les actifs dérivés et les passifs dérivés au 31 octobre 2014 ainsi qu'une analyse de sensibilité de nos

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était de 31 milliards de dollars au 31 octobre 2014 (31 milliards en 2013). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigera un paiement, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 7 afférente aux états financiers, à la page 142, donne plus de détails concernant ces contrats.

Mise en garde

La section Arrangements hors bilan renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 31 afférente aux états financiers, à la page 178.

Les modèles d'évaluation reposent sur des hypothèses et des données du marché générales et ne reflètent donc pas les risques spécifiques et les autres facteurs susceptibles d'influer sur la juste valeur d'un instrument en particulier. Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, vérifie les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés. Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, le groupe de contrôle repère les situations où les ajustements d'évaluation doivent être faits pour obtenir la juste valeur. Aussi effectuons-nous certains ajustements lorsque nous utilisons des modèles internes pour établir les justes valeurs. Ces ajustements de la juste valeur tiennent compte de l'incidence estimative du risque de crédit, du risque de liquidité et d'autres éléments, y compris les frais de clôture. Par exemple, l'ajustement lié au risque de crédit des instruments financiers dérivés englobe le risque de crédit dans notre évaluation des justes valeurs en prenant en compte des facteurs comme la cote de crédit de la contrepartie, la durée de l'instrument et les variations des écarts de taux. De plus, en ce qui a trait aux positions dérivées hors cote, nous tenons également compte d'une estimation des coûts de financement implicites assumés par BMO (ajustement d'évaluation lié au financement).

Nous révisons régulièrement les méthodes utilisées pour calculer ces ajustements afin de nous assurer qu'elles demeurent appropriées. Il est rare que nous fassions des changements importants aux méthodes d'évaluation, et nous le faisons seulement lorsque nous considérons qu'un changement permettra de mieux estimer la juste valeur.

Ajustements d'évaluation (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2014	2013
Risque de crédit	53	49
Risque de financement	39	-
Risque de liquidité	59	48
Frais d'administration	-	11
Autres	2	3
Total	153	111

Les ajustements d'évaluation ont augmenté en 2014, principalement en raison de la prise en compte de l'ajustement d'évaluation lié au financement afin de refléter l'évolution des pratiques sur le marché en matière d'établissement des prix des dérivés.

Consolidation des entités structurées

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut des accords avec des entités structurées. Nous devons consolider les entités structurées si nous déterminons que nous exerçons un contrôle sur elles.

Nous contrôlons une entité structurée si nous détenons le pouvoir sur celle-ci, si nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables qui découlent de notre placement et si nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous tirons. On trouvera d'autres renseignements sur les relations de BMO avec des entités structurées, à la page 70, de même qu'à la note 9 afférente aux états financiers, à la page 144.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nos actuaires indépendants calculent nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses utilisées, notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochains exercices.

Les charges et les obligations liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs sont sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de nos régimes canadiens et américains, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de haute qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 24 afférente aux états financiers, à la page 166.

Dépréciation de titres

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'autres administrations publiques, des titres de créance et des titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés comme titres disponibles à la vente, comme titres détenus jusqu'à l'échéance ou comme titres divers. Nous soumettons les titres détenus jusqu'à l'échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. Nous considérons qu'un placement a subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective que les flux de trésorerie futurs estimés seront réduits et que l'incidence peut être estimée de façon fiable. Une indication peut être un défaut, une faillite, une restructuration ou tout autre signe de détérioration de la cote de solvabilité d'un émetteur, ou encore l'absence d'un marché actif. Selon les résultats de l'évaluation faite par la direction, la décision de comptabiliser ou non une perte de valeur et, le cas échéant, son montant et la période à laquelle elle sera imputée peuvent changer. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux du marché, s'il est prévu que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance peuvent encore être recouverts.

À la fin de l'exercice 2014, le total des pertes latentes sur des titres dont le coût dépassait la juste valeur et qui n'avaient pas fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation s'élevait à 35 millions de dollars. Une partie de ce montant, soit 20 millions, se rapportait à des titres dont le coût dépassait la juste valeur depuis 12 mois ou plus. Ces pertes latentes résultaient de hausses de taux d'intérêt du marché et non de la détérioration de la solvabilité de l'émetteur.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres disponibles à la vente et titres divers, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, à la note 3 afférente aux états financiers, à la page 132.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et nous posons des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que notre actif d'impôt différé se réalise avant son expiration, et de déterminer, selon les éléments probants existants, si une partie de notre actif d'impôt différé ne devrait pas être comptabilisée. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : bénéfice et gains en capital passés, prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts, stratégies de planification fiscale disponibles qui pourraient être adoptées en vue de réaliser l'actif d'impôt différé et période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuaient dans un territoire quelconque, notre charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, nos actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux baisses ou aux hausses de taux d'impôt, ce qui se traduirait par une charge ou par un recouvrement d'impôts sur le résultat. Une réduction de 1 % du taux d'impôt fédéral américain, soit de 35 % à 34 %, se traduirait par une diminution d'environ 55 millions de dollars de notre actif d'impôt différé et par une charge d'impôts sur le résultat correspondante.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 25 afférente aux états financiers, à la page 171.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chaque unité d'affaires afin de vérifier que la valeur recouvrable de l'unité d'exploitation demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation effectués pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation. Au 31 octobre 2014, la juste valeur estimative de chacune de nos unités d'exploitation était supérieure à sa valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013, aucune immobilisation incorporelle n'a fait l'objet d'une telle dépréciation. On trouvera d'autres renseignements sur la composition de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 13 afférente aux états financiers, à la page 154.

Prêts acquis

Des jugements et hypothèses importants ont été posés pour déterminer la juste valeur du portefeuille de prêts de Marshall & Ilsley Corporation (M&I). Les prêts sont soit des prêts productifs acquis, soit des prêts douteux acquis, et sont, dans les deux cas, comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition. La détermination de la juste valeur nécessite l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devraient être reçus et l'établissement du taux d'actualisation qui devrait être appliqué aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts. Pour déterminer les taux d'actualisation possibles, nous avons tenu compte de divers facteurs, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles. Les prêts douteux acquis constituent les prêts pour lesquels le recouvrement du capital et des intérêts dans les délais prévus n'était plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Nous évaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts douteux acquis. Les variations des flux de trésorerie attendus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement au moyen de la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment d'encaissement des remboursements et l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt.

Les prêts productifs acquis sont soumis aux processus de réexamen du crédit applicables aux prêts que nous montons.

Dépôts acquis

Les passifs-dépôts de M&I ont été comptabilisés à la juste valeur à la date de l'acquisition. La détermination de la juste valeur a nécessité l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devraient être payés et l'établissement du taux d'actualisation qui devrait être appliqué aux flux de trésorerie. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils auront lieu requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait à la probabilité que nous effectuions un remboursement anticipé et au moment où les clients effectueront un retrait. Les taux d'actualisation se fondent sur les taux que nous avons payés sur des dépôts semblables à la date d'acquisition.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an, et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs s'explique par un changement de l'hypothèse en matière de rendement futur des placements. Si

le rendement présumé augmentait de un point de pourcentage, le bénéfice net enregistrerait une hausse d'environ 71 millions de dollars. Une diminution de un point de pourcentage se traduirait par une baisse du bénéfice net d'environ 63 millions de dollars. Se reporter à la section Risque d'assurance, à la page 102, pour une analyse de l'incidence des fluctuations des taux sur les revenus d'assurance.

Passifs éventuels

BMO et ses filiales sont partie à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités.

Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler les obligations liées aux recours juridiques à la date du bilan, compte tenu des risques et des incertitudes inhérents aux obligations. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants requis. Les coûts réels de règlement des réclamations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs au montant des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés à la note 30 afférente aux états financiers, laquelle figure à la page 178.

Mise en garde

La section Estimations comptables critiques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications de méthodes comptables en 2014

En 2014, BMO a adopté les nouvelles normes ou normes modifiées suivantes : l'IAS 19, *Avantages du personnel*; l'IAS 1, *Présentation des états financiers*; l'IFRS 10, *États financiers consolidés*; l'IFRS 11, *Partenariats*; l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*; l'IFRS 13, *Évaluation de la*

juste valeur, ainsi que les dispositions sur la compensation de l'IFRS 7, *Instruments financiers – Informations à fournir*. L'incidence de l'adoption de ces normes est analysée à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 128.

Modifications futures de méthodes comptables

BMO demeure à l'affût des changements éventuels aux IFRS que propose l'International Accounting Standards Board (IASB) et analyse les conséquences que toute modification de ces normes pourrait avoir sur la présentation de son infor-

mation financière et sur ses méthodes comptables. La note 1 afférente aux états financiers, à la page 128, renferme des renseignements sur les nouvelles normes et les modifications aux normes existantes que BMO devra adopter dans l'avenir.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à du personnel de direction clé et aux entités qui lui sont liées, ainsi qu'à nos coentreprises et à nos entités détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos partenariats et entreprises associées et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 29 afférente aux états financiers, à la page 177. Nous proposons à nos employés un éventail précis de produits de prêts hypothécaires et autres prêts qui sont assortis des taux que nous accordons généralement à nos clients privilégiés. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée au 31 octobre 2014 par la direction de la Banque de Montréal sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2014, nos

contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*), étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière vise à fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, selon le cas. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal.

Le contrôle interne de la Banque de Montréal à l'égard de l'information financière comprend des politiques et procédures conçues pour donner l'assurance que les opérations sont comptabilisées comme il se doit afin de présenter une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de la Banque de Montréal et pour donner une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées de façon à permettre l'établissement des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, le cas échéant, que les encaissements et décaissements de la Banque de Montréal ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs et que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

La direction de la Banque de Montréal, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document

intitulé Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2014, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de la Banque de Montréal, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre établi par le COSO en 2013. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2014, la Banque de Montréal avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013. Ce rapport d'audit est présenté à la page 121.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice 2014, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur le caractère adéquat ou efficace de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR), qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : i) la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; ii) les compétences, l'expérience et la proximité géographique nécessaires pour bien servir BMO; iii) la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires et iv) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

De l'avis du Conseil d'administration, les processus d'évaluation en place suivants sont rigoureux et lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader :

- l'examen annuel du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- le suivi de l'exécution du plan de mission, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et de ceux présentant un risque élevé;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment à la lumière des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes et du Public Company Accounting Oversight Board portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires;
- la sollicitation de l'opinion des membres de la direction et des auditeurs internes de la Banque sur la performance de l'équipe de mission;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la politique d'indépendance des auditeurs de la Banque qui est présentée ci-dessous. Le CAR s'assure également qu'il y a une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne peuvent occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de la politique de BMO visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, lorsque la confirmation permettant de procéder à la mission est obtenue, les services sont présentés au CAR aux fins de ratification à sa prochaine réunion. Tous ces services sont conformes à notre politique sur l'indépendance des auditeurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

Le tableau ci-dessous fait état du total des honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires au cours des exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013.

Honoraires (en millions de dollars) 1)	2014	2013
Honoraires d'audit	17,3	14,9
Honoraires pour services liés à l'audit 2)	1,9	1,5
Honoraires pour services fiscaux	-	-
Tous les autres honoraires 3)	1,2	1,0
Total	20,4	17,4

- 1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.
- 2) En 2014 et en 2013, les honoraires pour services liés à l'audit ont été versés relativement à des conseils en comptabilité, à certaines procédures concernant notre circulaire de sollicitation de procurations et à certaines autres procédures.
- 3) Tous les autres honoraires de 2014 et de 2013 ont été versés essentiellement pour des examens portant sur la conformité aux exigences réglementaires concernant l'information financière et pour des rapports sur les contrôles internes à l'égard des services fournis par divers secteurs d'activité de BMO Groupe financier. Ils incluent également les coûts liés aux services de traduction.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force », ou EDTF) du Conseil de la stabilité financière a publié son premier rapport, qui porte sur la divulgation accrue des renseignements que les banques doivent fournir sur les risques (en anglais). Nous appuyons les recommandations publiées par l'EDTF en ce qui a trait à la présentation d'informations sur les risques transparentes et de qualité.

Voici une liste détaillée des informations à fournir conformément aux recommandations de l'EDTF.

Généralités	
1	Présenter tous les renseignements sur les risques dans le rapport annuel, les données financières complémentaires et les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires ainsi qu'une table des matières pour faciliter la consultation. Rapport annuel : Les renseignements sur les risques sont présentés à la section Gestion globale des risques, aux pages 77 à 105. Une table des matières pour le rapport de gestion est présentée à la page 26. Une table des matières pour les notes afférentes aux états financiers est présentée à la page 128. Données financières complémentaires : Une table des matières est présentée dans les données financières complémentaires.
2	Établir la terminologie du risque et les mesures du risque de la banque et énumérer les principaux paramètres utilisés. Rapport annuel : Les pages 84 à 105 comprennent les définitions des risques et les principaux paramètres sur lesquels repose l'information sur le risque fournie par BMO. Les pages 190 et 191 comprennent un glossaire des termes financiers (y compris la terminologie sur le risque).
3	Analyser les principaux risques et les risques émergents de la banque. Rapport annuel : La page 78 comprend une analyse des principaux risques et des risques émergents de BMO.
4	Établir des plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées. Rapport annuel : Nous présentons les plans de BMO visant le respect des nouveaux ratios réglementaires aux pages 65 et 66 (ratio de levier) et 99 et 100 (ratio structurel de liquidité à long terme).
Gouvernance des risques	
5	Résumer l'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de la banque. Rapport annuel : L'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de BMO sont résumés aux pages 80 à 84.
6	Décrire la culture de gestion des risques de la banque. Rapport annuel : La culture de gestion des risques de BMO est décrite à la page 81.
7	Décrire les principaux risques découlant du modèle opérationnel et des activités de la banque. Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO par groupe d'exploitation figure à la page 68.
8	Décrire l'utilisation de simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital de la banque. Rapport annuel : Le processus de simulation de crise de BMO est décrit à la page 84.
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	
9	Présenter les exigences de fonds propres minimales aux termes du pilier 1. Rapport annuel : Les exigences minimales aux termes du pilier 1 de l'accord de Bâle III sont décrites aux pages 64 à 66. Données financières complémentaires : Les fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III sont présentés à la page 35.
10	Résumer l'information contenue dans le modèle de déclaration de la composition des fonds propres adopté par le Comité de Bâle. Rapport annuel : Une version abrégée du modèle de déclaration des fonds propres réglementaires figure à la page 67. Données financières complémentaires : Les informations à fournir aux termes du pilier 3 de Bâle III se trouvent aux pages 35, 36 et 38. On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques sur le site Web de BMO à l'adresse www.bmo.com sous Relations avec les investisseurs et Documents déposés auprès des organismes de réglementation.
11	Présenter un tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2. Données financières complémentaires : Le tableau des flux des fonds propres réglementaires figure à la page 40.
12	Traiter de la planification du capital dans le cadre d'un examen plus général de la planification stratégique de la direction. Rapport annuel : Le processus de planification des fonds propres de BMO fait l'objet d'une analyse sous Cadre de gestion du capital à la page 64.
13	Fournir des informations plus détaillées en vue d'expliquer le lien entre les actifs pondérés en fonction des risques et les activités commerciales. Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO, y compris les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation, figure à la page 68.
14	Présenter un tableau illustrant les exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Rapport annuel : Les exigences de fonds propres réglementaires, exprimées en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques, sont indiquées à la page 65. Des informations sur les modèles importants sont fournies aux pages 85 et 86. Données financières complémentaires : Un tableau illustrant les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par type de risque se trouve à la page 38.
15	Illustrer sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle. Données financières complémentaires : Le risque de crédit des services de détail et de gros par notation interne se trouve à la page 47.
16	Présenter un tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché. Données financières complémentaires : Les tableaux des flux des actifs pondérés en fonction des risques figurent à la page 41, et un rapprochement est présenté à la page 37.
17	Décrire le processus de validation et de contrôle ex post de la banque. Rapport annuel : Le processus de validation et de contrôle ex post de BMO est décrit à la page 104 pour le risque de crédit et pour le risque de marché. Données financières complémentaires : Un tableau illustrant l'exposition en cas de défaut et les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par catégorie d'actifs se trouve à la page 38. Un tableau des paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles figure à la page 49.

Liquidité

18 Décrire la façon dont la banque gère ses besoins éventuels en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins.

Rapport annuel : Les besoins éventuels de BMO en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins sont décrits à la page 96.

Financement

19 Présenter sous forme de tableau les actifs grevés et non grevés en les classant en fonction des catégories du bilan.

Rapport annuel : La page 98 comprend un tableau sur les actifs grevés.

La sûreté supplémentaire exigée dans le cas où notre cote de crédit serait révisée à la baisse par une agence d'évaluation du crédit figure à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 148.

Données financières complémentaires : La page 34 comprend un tableau des actifs grevés par devises.

20 Présenter sous forme de tableau le total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes.

Rapport annuel : La note 32 afférente aux états financiers, aux pages 186 à 189, comprend un tableau sur les échéances contractuelles.

21 Analyser les sources de financement de la banque et décrire sa stratégie de financement.

Rapport annuel : Les sources et la stratégie de financement de BMO sont présentées aux pages 98 et 99.

La page 99 comprend un tableau sur la composition et les échéances du financement de gros.

Risque de marché

22 Ventiler les postes du bilan selon des mesures du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation.

Rapport annuel : La page 94 comprend un tableau qui établit un lien entre des éléments du bilan et des mesures du risque de marché.

23 Répartir de façon qualitative et quantitative les facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation.

Rapport annuel : Les expositions au risque de marché lié aux activités de négociation et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 91 à 93.

Les expositions au risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 94 et 95.

24 Décrire les principales méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et le contrôle ex post et la manière dont ils sont utilisés pour affiner les paramètres du modèle.

Rapport annuel : La page 104 comprend une description des méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et du contrôle ex post pour le risque de marché lié aux activités de négociation et une description de ceux pour le risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation).

25 Décrire les principales techniques de gestion du risque employées par la banque pour évaluer et apprécier le risque de perte qui n'est pas pris en considération par les mesures du risque connu.

Rapport annuel : La simulation de crise, l'analyse de scénarios et la VaR en période de tension utilisées aux fins de la gestion du risque de marché sont expliquées aux pages 91 à 95.

Risque de crédit

26 Fournir de l'information sur le profil de risque de crédit de la banque.

Rapport annuel : Les pages 86 et 87 ainsi que les notes 4 et 6 afférentes aux états financiers, aux pages 136 à 139 et 140 à 142, respectivement, comprennent de l'information sur le profil de risque de crédit de BMO.

Données financières complémentaires : Des tableaux présentant le détail des informations sur le risque de crédit se trouvent aux pages 20 à 29 et aux pages 43 à 50.

27 Décrire les politiques de la banque concernant les prêts douteux et les prêts renégociés.

Rapport annuel : Les politiques concernant les prêts douteux et les prêts renégociés sont respectivement expliquées à la note 4 afférente aux états financiers, aux pages 136 et 138.

28 Fournir des rapprochements des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

Rapport annuel : La page 87 et la note 4 afférente aux états financiers, aux pages 137 et 138, comprennent l'historique du solde brut des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

29 Fournir une analyse quantitative et qualitative du risque de contrepartie de la banque découlant de ses transactions sur instruments dérivés.

Rapport annuel : La page 85 comprend des informations qualitatives sur les ententes de remise de sûretés afférentes aux dérivés hors cote, alors que la page 90 comprend des informations quantitatives.

Données financières complémentaires : Des informations quantitatives sur les dérivés hors cote sont présentées à la page 32.

30 Fournir une analyse de l'atténuation du risque de crédit.

Rapport annuel : Une analyse de la gestion des garanties de BMO est présentée aux pages 84 et 85.

Autres risques

31 Décrire les autres risques et analyser la manière dont chacun des risques est repéré, régi, évalué et géré.

Rapport annuel : Un diagramme illustrant le processus de gouvernance du risque qui sous-tend la culture de gestion des risques de BMO figure à la page 80.

Les pages 101 à 105 comprennent une analyse des autres risques.

32 Analyser les événements impliquant des risques communément reconnus liés à d'autres risques, dans le cas où des événements causant une perte importante se sont produits ou pourraient se produire.

Rapport annuel : Une analyse des autres risques est présentée aux pages 101 à 105.

Gestion globale des risques



Surjit Rajpal
 Chef de la gestion globale des risques
 BMO Groupe financier

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des solutions de placement, de l'assurance et des services de gestion de patrimoine, nous sommes exposés aux divers risques que pose la conduite de nos affaires. C'est pourquoi une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est essentielle à notre réussite. Notre cadre de gestion des risques assure, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante des risques et joue un rôle de premier plan dans le maintien de nos atouts concurrentiels.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche en matière de prise de risques des plus rigoureuses.
- Des cadres de gestion des risques exhaustifs et uniformes qui ciblent tous les types de risque.
- Une appétence au risque et des mesures qui sont clairement définies et parfaitement intégrées à la planification stratégique et à la gestion continue des risques.
- Une culture qui prône l'amélioration continue et qui favorise la cohérence et l'efficacité de la gestion des risques.

Défis

- L'accroissement du nombre et de la complexité des exigences réglementaires, mais aussi du rythme de leur évolution.
- L'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement dans un contexte économique et politique incertain.

Priorités

- Continuer d'améliorer notre infrastructure de gestion des risques en portant une attention particulière à la gestion du capital, aux simulations de crise et au risque de marché.
- Accroître l'efficacité et l'efficacéité de nos processus de gestion des risques actuels.
- Renforcer la culture de gestion des risques en dispensant une formation de haut calibre en ce domaine et en élaborant de meilleurs outils de surveillance et de signalement des risques.

Réalisations en 2014

- Une forte réduction de notre portefeuille américain de prêts douteux.
- L'obtention de l'autorisation de gérer notre risque opérationnel au moyen de l'approche de mesure avancée.
- L'enracinement de notre culture de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise par la rotation de plus de 100 employés et cadres entre les groupes d'exploitation et ceux chargés de la gestion des risques.
- L'enrichissement de notre cadre d'appétence au risque en resserrant les liens entre la planification stratégique, la gestion de la performance et la rémunération.
- La poursuite de la consolidation de notre infrastructure de risque de façon à favoriser l'efficacité et l'efficacéité de la gestion des risques.

Montant brut des nouveaux prêts douteux (en millions de dollars)



Les nouveaux prêts douteux ont affiché un recul de 13 % d'un exercice à l'autre, ce qui reflète la diminution des nouveaux prêts, tant dans le portefeuille de prêts aux particuliers que dans celui des prêts aux entreprises.

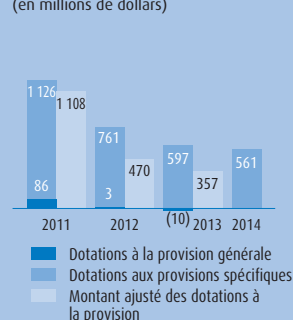
Solde brut des prêts douteux* (en millions de dollars)



Le solde brut des prêts douteux a baissé de 19 % d'un exercice à l'autre en raison du recul affiché au Canada comme aux États-Unis.

*Exclut les prêts douteux acquis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances (en millions de dollars)



Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances a diminué d'un exercice à l'autre, ce qui reflète la diminution des dotations à la provision de PE Canada, de PE États-Unis et du portefeuille de prêts productifs acquis, facteur qui a été contrebalancé en partie par la réduction des recouvrements dans le portefeuille de prêts douteux acquis.

Total de la provision pour pertes sur créances* (en millions de dollars)



Le total de la provision pour pertes sur créances a augmenté légèrement d'un exercice à l'autre et demeure suffisant.

*Exclut les provisions liées aux autres instruments de crédit.

Les résultats ajustés de la présente section sur la gestion globale des risques ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2014. Ils présentent les informations exigées par le Conseil des normes comptables internationales dans l'IFRS 7, *Instruments financiers – Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le Rapport de gestion. Voir la note 1, à la page 128, et la note 6, à la page 140, afférentes aux états financiers.

Aperçu

À BMO, nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés. Notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq principes de base, qui orientent toutes nos activités en ce domaine.

Notre approche en gestion des risques

- Comprendre et gérer.
- Préserver notre réputation.
- Diversifier. Restreindre les risques extrêmes.
- Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité.
- Optimiser le rapport risque-rendement.

Notre approche en gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans notre réussite. Tous les éléments de notre cadre de gestion des risques favorisent une prise de risques prudente et mesurée et l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille détermine notre degré d'appétence au risque, élabore des politiques et des limites à l'égard des risques et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à notre stratégie commerciale.

Risques pouvant influencer sur les résultats futurs

Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

Nous sommes exposés à de nombreux risques qui évoluent sans cesse et qui pourraient influencer sur nos activités et sur notre situation financière. La détection, l'appréciation, la surveillance et la gestion proactives d'un large éventail de risques qui comptent parmi les plus importants ou qui sont des risques émergents constituent des objectifs essentiels de nos activités de gestion des risques. Le processus de repérage de ces risques met en jeu diverses plateformes servant à des échanges avec le Conseil d'administration, des cadres supérieurs et des leaders aguerris, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes en analyse des risques. Notre évaluation des principaux risques et des risques émergents sert à élaborer des plans d'action et des simulations de crise qui mesurent notre exposition à certains événements.

En 2014, nous avons accordé une attention particulière aux principaux risques et risques émergents suivants :

Resserrement des exigences réglementaires

Les exigences réglementaires se sont resserrées et ne cessent de s'accroître, et elles pourraient modifier grandement le modèle de conduite des activités qui a actuellement cours. D'importants changements aux lois et règlements s'appliquant au secteur des services financiers ont été proposés ou promulgués, ce qui peut influencer sur nos activités, poser des défis d'ordre stratégique et accroître le risque de réputation. Les exigences réglementaires qui prescrivent des niveaux plus élevés de capital et de liquidité pourraient se traduire par une hausse des coûts de financement ainsi que par des coûts d'infrastructure supplémentaires relatifs à la conformité. L'application inégale de la réglementation d'un pays à l'autre pourrait également créer des problèmes sur le plan de la stratégie.

Afin de gérer toute incidence que ce risque pourrait avoir sur nos activités et sur nos résultats financiers, nous demeurons au fait de l'évolution de la réglementation et surveillons les exigences réglementaires afin de faire en sorte que nos ressources soient affectées comme il se doit, et nous travaillons en étroite collaboration avec les organismes de réglementation.

Certains règlements et faits nouveaux d'ordre réglementaire sont décrits à la section Risque juridique et réglementaire, à la page 102.

Risques géopolitiques

La persistance des conflits au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Europe de l'Est continue de déstabiliser ces régions et met en péril la reprise économique, par ailleurs fort chancelante, des pays européens. Ces risques géopolitiques menacent la croissance économique à l'échelle mondiale et pourraient perturber fortement les marchés.

Nous évaluons sans cesse nos portefeuilles et nos stratégies commerciales et nous élaborons des plans d'urgence en prévision d'événements pouvant avoir de lourdes conséquences.

La section Expositions dans certaines régions, à la page 88, donne plus de renseignements sur nos positions directes et indirectes en Europe.

Risque lié à la cybersécurité

La sécurité de l'information fait partie intégrante de nos activités et influe fortement sur la notoriété de notre marque et notre réputation. Compte tenu de l'usage fort intensif que nous faisons du réseau Internet et de notre dépendance

envers les technologies numériques, soit surtout celles des plateformes au moyen desquelles nous fournissons des services bancaires mobiles et en ligne à notre clientèle, nous sommes exposés à des risques accrus liés à la sécurité de l'information. Ces risques englobent le piratage informatique, le vol d'identité, l'espionnage commercial et le déni de service, autant d'activités qui visent à causer des pannes de réseau et l'interruption des services. De manière proactive, BMO emploie des moyens de défense et des procédures afin de contrer, de repérer et de gérer les menaces susceptibles de compromettre la cybersécurité ainsi que d'y réagir, ce qui signifie notamment l'examen régulier des meilleures pratiques et la comparaison à celles-ci, l'évaluation de l'efficacité de nos contrôles clés et, au besoin, l'élaboration de nouveaux contrôles ainsi que des investissements continus tant dans la technologie que les ressources humaines afin de protéger BMO et ses clients contre toute attaque informatique. BMO travaille également de concert avec les grands fournisseurs d'outils et de logiciels de cybersécurité afin de rehausser ses ressources internes et sa capacité technologique et ainsi s'assurer de demeurer à l'abri des cyberattaques, qui évoluent rapidement. BMO n'a jamais subi d'atteinte majeure à la cybersécurité et n'a jamais dû engager de charges importantes aux fins de mesures correctives.

Endettement des ménages canadiens

Le niveau élevé de leur endettement a rendu les ménages canadiens vulnérables aux chocs financiers. Ils ont réduit leurs dépenses, ce qui a grandement ralenti l'expansion du crédit à la consommation autre que celui des prêts hypothécaires.

Nous continuons de surveiller de près et d'analyser le portefeuille des prêts aux particuliers et des cartes de crédit au Canada. Nous appliquons des méthodes d'approbation de crédit cohérentes et prudentes et procédons régulièrement à des simulations de crise aux termes de divers scénarios.

La section Risque de crédit et de contrepartie, à la page 84, renferme plus de détails sur les systèmes de notation des risques auxquels nous soumettons nos portefeuilles de prêts aux particuliers.

Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Situation économique et conjoncture de marché dans les pays où nous sommes présents

Nous faisons des affaires au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs autres pays. Des facteurs tels que l'état général des marchés financiers ou du crédit, notamment la liquidité, le niveau d'activité commerciale, la volatilité et la stabilité, peuvent avoir une incidence importante sur les affaires que nous menons. De plus, les taux d'intérêt, les cours de change, l'épargne, les dépenses de consommation, les prix des habitations, les emprunts contractés par les particuliers et leur remboursement, les investissements des entreprises, les dépenses publiques et le taux d'inflation influent sur le contexte économique et commercial dans lequel nous évoluons. Ainsi, l'ampleur de nos activités dans une région donnée et sa situation économique et commerciale peuvent se répercuter sur l'ensemble de nos revenus et sur notre bénéfice. Par exemple, le recul économique d'une région peut faire augmenter les pertes sur créances, réduire la croissance des prêts et ralentir les marchés financiers. Par ailleurs, compte tenu de l'interrelation entre les sociétés du secteur des services financiers, les défaillances d'autres sociétés de services financiers au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde pourraient affaiblir notre bénéfice.

Politiques budgétaires, monétaires et de taux d'intérêt

Les politiques budgétaires, monétaires, économiques et de taux d'intérêt qu'adoptent les gouvernements canadien et américain et d'autres autorités réglementaires influent sur notre bénéfice. De telles politiques peuvent avoir pour effet d'accroître ou de réduire la concurrence et l'incertitude sur les marchés. Elles peuvent également avoir des conséquences négatives pour nos clients et nos contreparties dans les pays où nous exerçons nos activités, ce qui accentue le risque de défaillance de la part de ces clients et contreparties. Par ailleurs, les attentes des marchés obligataires et monétaires relativement à l'inflation et à la politique monétaire des banques centrales ont des répercussions sur les taux d'intérêt. L'évolution de ces attentes et de la politique monétaire est difficile à prévoir. Les fluctuations de taux d'intérêt attribuables à de tels changements peuvent influencer sur notre résultat. La section Risque de marché, à la page 91, présente de plus amples renseignements sur le risque de taux d'intérêt auquel nous sommes exposés. Tel qu'il est expliqué dans la section qui traite des estimations comptables critiques, une réduction des taux d'impôt pourrait diminuer la valeur de nos actifs d'impôt différé.

Acquisitions et plans stratégiques

Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant de procéder à toute acquisition. Toutefois, il est possible que nous fassions l'acquisition d'une entreprise dont le rendement ultérieur ne sera pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques. Notre capacité de conclure une acquisition peut être assujettie à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il peut être difficile de déterminer s'il sera possible d'obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique, de même que d'autres facteurs, peuvent réduire les revenus, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que ceux prévus et la non-réalisation des économies anticipées après une acquisition peuvent également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice. Il se peut également que les coûts d'intégration augmentent en raison d'une hausse des coûts réglementaires liés à une acquisition, de frais imprévus qui auraient échappé au processus de contrôle préalable, d'une augmentation sensible du temps que la direction doit consacrer ou encore de délais imprévus dans la mise en œuvre de certains plans, ce qui pourrait avoir comme effet de retarder l'intégration complète de l'entreprise acquise. Notre performance après l'acquisition dépend également de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise. Or, rien ne peut garantir notre succès en ce domaine.

Notre performance financière dépend notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore notre direction. Si ces plans ne donnent pas les résultats escomptés ou s'ils sont modifiés, notre bénéfice pourrait croître à un rythme plus lent ou fléchir. Par ailleurs, notre capacité à réaliser nos plans stratégiques est elle-même grandement tributaire de notre faculté de recruter et de conserver à notre emploi nos dirigeants clés et d'assurer leur perfectionnement, et rien ne peut assurer que nous pourrions continuer de le faire.

Intensité de la concurrence

La concurrence entre les sociétés de services financiers est féroce. En outre, il est de plus en plus fréquent que des sociétés non financières proposent des produits et des services qui étaient jusqu'ici offerts exclusivement par les banques. La fidélisation et la conservation de la clientèle dépendent de divers facteurs, dont le niveau de service, les prix des produits et des services, notre réputation et les initiatives de la concurrence. De plus, les lois et les règlements adoptés par les autorités réglementaires aux États-Unis et dans d'autres territoires où nous sommes présents peuvent procurer à nos concurrents internationaux des avantages qui affaiblissent notre propre compétitivité. L'évolution de ces facteurs ou le rétrécissement de notre part de marché susceptible d'en découler pourrait avoir un effet négatif sur notre bénéfice.

Cours de change

L'équivalent en dollars canadiens de nos revenus, de nos charges, de nos actifs et de nos passifs libellés dans des devises autres que le dollar canadien est soumis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent également se répercuter sur le bénéfice des petites, moyennes et grandes entreprises clientes au Canada.

Un raffermissement du dollar américain pourrait faire augmenter la valeur de nos actifs pondérés en fonction des risques, ce qui aurait pour effet de réduire nos ratios de fonds propres. Les sections portant sur le change, à la page 36, sur la gestion globale du capital, à la page 64, et sur le risque de marché, à la page 91, renferment plus de détails sur le risque de change auquel nous sommes exposés.

Modifications de nos cotes de crédit

Les cotes de crédit jouent un rôle important dans notre capacité à obtenir du capital et du financement aux fins du soutien de nos activités commerciales. Le fait de maintenir de bonnes cotes de crédit nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des taux concurrentiels. Si nos cotes se détérioraient de manière significative, il est probable que le coût de nos fonds augmenterait fortement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait également avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 146.

Risques opérationnels et infrastructurels

BMO est exposé à plusieurs des risques opérationnels qui sont susceptibles d'influer fortement sur les grandes entreprises qui exercent leurs activités dans divers territoires. Nous pourrions, par exemple, être victimes de fraudes de la part d'employés ou de tiers, de transactions non autorisées effectuées par des employés, d'erreurs opérationnelles ou d'erreurs humaines. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour, certaines erreurs peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées. Les lacunes et les défaillances de nos processus internes, de nos employés ou systèmes ou des services et produits fournis par des tiers, y compris de n'importe lequel de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres, pourraient se solder par des pertes financières et entacher notre réputation. De plus, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place, notre capacité à poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos activités et les collectivités que nous servons, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique et les actes terroristes.

Procédures judiciaires

Nous sommes impliqués dans des litiges qui surviennent dans le cours normal des affaires. L'issue défavorable de tels litiges pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers et aussi porter atteinte à notre réputation, compromettant du coup nos perspectives d'avenir. La note 30 afférente aux états financiers, à la page 178, donne des renseignements sur les questions judiciaires et réglementaires auxquelles nous faisons face.

Estimations comptables critiques et normes comptables

Nous dressons nos états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Il peut s'avérer difficile de prévoir les changements que le Conseil des normes comptables internationales apportera aux IFRS qui régissent l'établissement de nos états financiers. Or, ces changements peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Nos principales méthodes comptables et les changements futurs qui y seront apportés sont décrits à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 128.

L'application des IFRS exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui peuvent avoir une incidence sur le moment où certains actifs, passifs, revenus et charges sont inscrits dans nos états financiers et sur leur valeur comptable. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons à ce moment-là. Toutefois, il est possible que les circonstances changent ou que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite.

En l'occurrence, nos résultats financiers pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section traitant des estimations comptables critiques, à la page 71, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Exactitude et exhaustivité de l'information sur nos clients et nos contreparties

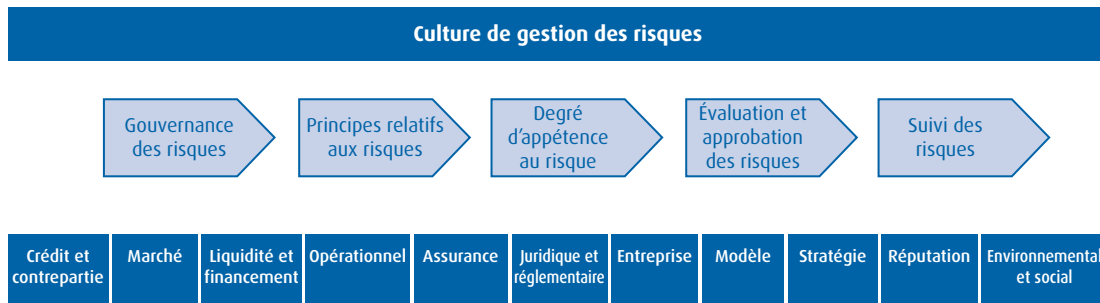
Quand nous décidons d'octroyer du crédit ou de conclure d'autres transactions avec des clients et des contreparties, nous pouvons le faire sur la foi de renseignements fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, tels que des états financiers audités ou d'autres renseignements de nature financière. Nous pouvons aussi fonder nos décisions sur les déclarations des clients ou des contreparties selon lesquelles l'information fournie est exacte et exhaustive. La transmission, par des clients ou des contreparties, d'états financiers ou de renseignements financiers trompeurs pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Mise en garde

La présente section Risques pouvant influencer sur nos résultats futurs ainsi que le reste de la section Gestion globale des risques renferment des déclarations prospectives.

D'autres facteurs indépendants de notre volonté qui sont susceptibles d'influer sur nos résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 29. Nous tenons à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Cadre et risques



Notre cadre de gestion globale des risques englobe notre modèle opérationnel et notre structure de gouvernance des risques, lesquels sont tous deux soutenus par une culture de gestion des risques solidement ancrée. Ce cadre, qui se révèle des plus efficaces, permet de gérer chaque type de risque, soit le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque d'assurance, le risque juridique et réglementaire,

les risques d'entreprise, de modèle, de stratégie, et de réputation et le risque environnemental et social.

Notre approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion des risques et représente un aspect fondamental de notre modèle opérationnel. Cette approche est décrite ci-dessous.

Trois points de contrôle	Responsabilités
<p>Premier point de contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> les groupes d'exploitation, qui sont responsables des risques inhérents à leurs activités 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et gérer tous les risques de leur secteur d'activité et en assumer la responsabilité. Cerner, surveiller, quantifier et signaler les risques que posent leurs activités d'exploitation et leurs initiatives. Établir une structure de contrôle interne appropriée conformément à notre cadre de gestion des risques. Exploiter de bonnes occasions d'affaires qui respectent notre degré d'appétence au risque. Exercer, sans les outrepasser, les pouvoirs de prise de risques qui leur ont été délégués et qui sont énoncés dans nos politiques générales.
<p>Deuxième point de contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille les unités des Services d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une supervision indépendante et remettre en question les évaluations indépendantes des risques. Élaborer des politiques générales, une infrastructure, des processus et des pratiques de gestion des risques qui ciblent tous les risques importants à l'échelle de l'organisation. Évaluer, quantifier, surveiller et contrôler de manière indépendante tous les risques importants et les signaler.
<p>Troisième point de contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'audit interne 	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes de l'organisation, ce qui englobe les processus de contrôle, de gestion et de gouvernance des risques qui la soutiennent, qui contribuent à l'atteinte de ses objectifs et qui aident le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités.

Culture de gestion des risques

À BMO, nous considérons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun des membres de notre personnel. Ce principe constitue le fondement même de notre culture de gestion des risques en plus de l'influencer et se manifester par les gestes et le comportement de nos employés et de nos dirigeants lorsqu'ils repèrent les risques et les occasions, les interprètent, en discutent, font des choix et prennent des décisions à leur égard. Notre culture de gestion des risques est profondément ancrée et inspire chaque facette de notre mode de conduite des affaires, notamment nos politiques, nos cadres de gestion des risques, notre degré d'appétence au risque, la gestion de notre capital et nos systèmes de rémunération.

Cette culture s'articule autour d'un système de gestion des risques qui favorise l'ouverture et qui inspire confiance puisqu'elle fait participer nos parties prenantes aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte rigueur et discipline à notre prise de décisions. En plus de permettre la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication et la compréhension des principaux risques auxquels notre organisation est exposée, ce qui fait que nos employés ont les outils nécessaires pour mettre de l'avant des mesures et prendre des décisions de manière concertée et cohérente. De plus, des échanges sur la gouvernance et le leadership, la structure des comités et les programmes de formation renforcent notre culture de gestion des risques et lui servent d'inspiration.

Certaines facettes de notre culture de gestion des risques, dont les suivantes, se retrouvent dans tous les aspects de nos activités :

- **Degré d'appétence au risque** – favorise la compréhension des principaux risques auxquels nos secteurs d'activité sont exposés et facilite l'harmonisation des stratégies commerciales, dans les limites de notre appétence au risque, ce qui concourt à une prise de décisions d'affaires éclairées.
- **Canaux de communication et de signalement** – encouragent le partage d'informations et de responsabilités entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, ce qui rehausse la transparence et favorise une communication ouverte et efficace. Nous nous assurons également de promouvoir et de diffuser une culture par laquelle les préoccupations concernant les risques éventuels ou émergents sont communiquées à la haute direction afin d'être évaluées et traitées comme il se doit.

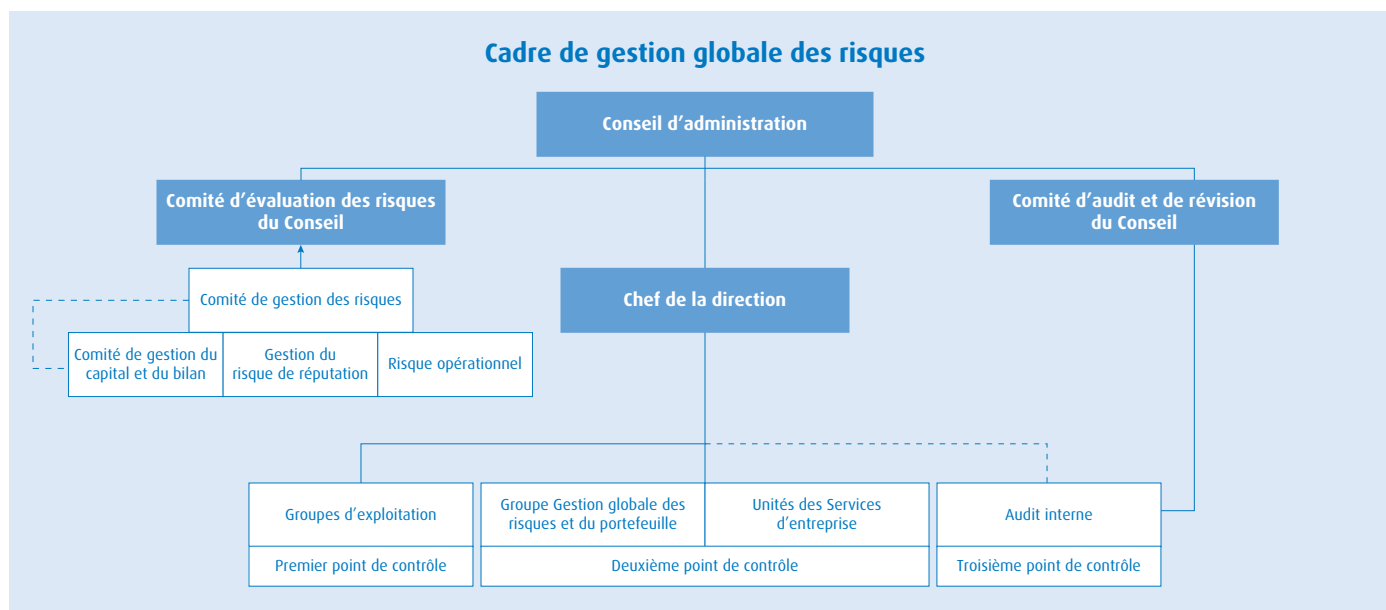
- **Philosophie en matière de rémunération** – harmonise les salaires et une prise de risques empreinte de prudence de sorte à faire en sorte que la rémunération récompense une affectation appropriée du capital et n'encourage pas la prise de risques démesurés.
- **Formation et perfectionnement** – nos programmes de formation sont conçus pour garantir une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, ce qui fournit à nos employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent. Notre stratégie en matière de formation a été élaborée en partenariat avec L'Académie BMO, avec nos spécialistes de la gestion des risques et des spécialistes externes ainsi qu'avec des professionnels de la formation.
- **Programmes de rotation** – la rotation bidirectionnelle permet la mutation d'employés entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation de façon à enraciner notre culture de gestion des risques partout dans l'organisation.

Gouvernance des risques

Notre cadre de gestion globale des risques a pour fondement une structure de gouvernance des risques qui repose sur de solides assises, dont des comités et un ensemble complet de politiques et de limites générales qu'approuvent le Conseil d'administration ou ses comités, ainsi que des normes et lignes directrices d'application connexes. Ce cadre de gestion globale des risques s'articule autour d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-après.

Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il oriente la gouvernance de nos activités de prise de risques. Dans chacun de nos groupes d'exploitation, la direction surveille les activités de gouvernance, les contrôles ainsi que les processus et procédures de gestion, et veille à ce qu'ils fonctionnent efficacement et selon notre cadre de gestion globale des risques. Chaque comité de gouvernance établit et surveille d'autres limites de gestion des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Cadre de gestion globale des risques



Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétence au risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève, à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance relativement aux activités visant à déceler et à gérer les risques de BMO, au respect des politiques et des procédures de gestion des risques, à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques ainsi qu'à l'évaluation de la part du chef de la gestion globale des risques. Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques afin qu'il oriente la gouvernance de nos activités de prise de risques.

Le **Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration** aide les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la qualité de la communication de l'information financière de BMO, de l'efficacité de ses contrôles internes et de l'exécution de ses activités d'audit interne et externe.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le Comité de gestion des risques et ses sous-comités, de même que par la Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille et est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques, et le chef des finances en est membre.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet sur les risques et sur le bilan des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des processus grâce auxquels les risques assumés par l'organisation sont détectés, mesurés, surveillés et signalés conformément aux politiques et aux limites déléguées.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** exerce des fonctions exhaustives de surveillance de la gestion des risques. Ce groupe veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en s'acquittant de ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, à la communication de l'information sur les risques, aux simulations de crise, à la modélisation, à la validation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche vise l'atteinte des objectifs globaux et fait en sorte que les risques assumés correspondent au degré d'appétence au risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation** sont responsables de la gestion des risques dans leur domaine respectif. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et leur objectif est de s'assurer que des politiques, des processus et des contrôles internes sont en place et que les risques importants sont signalés de façon appropriée à la Gestion globale des risques et du portefeuille. Chaque comité de gouvernance établit et surveille d'autres limites de gestion des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Principes relatifs aux risques

Les activités de prise de risques et de gestion des risques à l'échelle de l'organisation sont régies par les principes suivants :

- La Gestion globale des risques et du portefeuille assure une surveillance indépendante des activités de prise de risques partout dans l'organisation.
- La gestion des risques est une responsabilité dont il faut s'acquitter à tous les échelons et elle met en jeu l'approche en trois points de contrôle.
- La Gestion globale des risques et du portefeuille surveille notre cadre de gestion des risques afin de garantir que notre profil de risque reflète le degré d'appétence au risque qui a été établi et est soutenu par un niveau adéquat de capital.

- Tous les risques importants auxquels l'organisation est exposée sont repérés, mesurés, gérés, surveillés et signalés.
- La prise de décisions est fondée sur une réelle compréhension des risques ainsi que sur de solides paramètres et analyses.
- Le capital économique est une mesure utilisée pour évaluer et regrouper tous les risques, quels que soient leur type et le secteur d'activité auquel ils sont liés, afin de faciliter la prise en compte des risques dans la mesure du rendement de l'organisation.

Degré d'appétence au risque

Le cadre qui régit notre degré d'appétence au risque est constitué de notre énoncé d'appétence au risque ainsi que de toutes les mesures des risques clés et des normes et politiques générales, ce qui inclut les limites. Notre degré d'appétence au risque désigne la part de tous les types de risque que nous sommes disposés à accepter étant donné nos principes directeurs et notre capacité en matière de capital, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la croissance. Notre degré d'appétence au risque est intégré à nos processus de planification de la stratégie et du capital et à la gestion de la performance. Une fois l'an, la haute direction recommande l'approbation de notre énoncé d'appétence au risque et des principales mesures des risques au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques du Conseil. Cet énoncé est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation. À notre degré d'appétence au risque se greffent les exigences suivantes :

- Des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect ainsi que les normes d'éthique les plus strictes qui soient doivent guider tout ce que nous faisons.
- Assumer uniquement des risques qui sont transparents et bien définis, et les évaluer, les surveiller et les gérer comme il se doit.
- Maintenir d'excellentes positions de capital, de liquidité et de financement qui remplissent ou surpassent les exigences réglementaires ainsi que les attentes du marché.
- Soumettre les nouveaux produits et initiatives à un processus d'examen et d'approbation rigoureux de façon à garantir que tous les risques et les avantages sont compris et gérés au moyen de contrôles appropriés.
- Maintenir une structure efficace de reprise des activités et de résolution des problèmes qui permettrait de réagir promptement et efficacement en cas de crise grave.
- Cibler des cotes de crédit de catégorie investissement qui permettent l'accès à du financement à des conditions avantageuses.
- Réduire l'exposition à des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, qui pourraient mettre en péril les cotes de crédit, la situation de capital ou la réputation de BMO.
- Intégrer des mesures des risques dans notre système de gestion du rendement.
- Conserver des politiques, procédures, lignes directrices, normes et contrôles de conformité hautement efficaces ainsi que former et gérer de façon à orienter les pratiques commerciales et les activités de prise de risques de tout le personnel et ainsi préserver la réputation de BMO et assurer le respect de toutes ses obligations juridiques et réglementaires.
- Protéger les actifs de BMO et ceux de ses clients grâce au maintien d'un solide système de contrôle du risque opérationnel.

Limites de risque

Nos limites de risque sont définies par nos principes relatifs aux risques ainsi que par notre degré d'appétence au risque, lesquels nous aident également à élaborer des stratégies commerciales et à prendre des décisions. Ces limites sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration ou par les comités de la direction, ou les deux, et comprennent les suivantes :

- risque de crédit et de contrepartie – limites relatives aux risques liés aux pays, aux secteurs, aux segments de produit ou de portefeuille, à des groupes ou à des titulaires uniques;
- risque de marché – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension;
- risque de liquidité et de financement – limites relatives aux niveaux minimaux d'actifs liquides et aux niveaux maximaux du nantissement d'actifs et du financement de gros, et lignes directrices approuvées par la haute direction quant à la diversification des passifs, à la situation financière et au degré d'appétence aux risques de crédit et de liquidité;
- risque d'assurance – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance.

S'appuyant sur les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque chaque année, puis en délègue la responsabilité au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leur domaine propre, ainsi qu'au chef de la gestion globale des risques (deuxième point de contrôle). Les pouvoirs ainsi délégués permettent à ces dirigeants d'établir les degrés d'appétence au risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels ces pouvoirs peuvent continuer à être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs délégués.

Évaluation et approbation des risques

Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme de diverses catégories de risque par une personne ou par un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises, par catégorie, sont décrits ci-après.

Transactions de portefeuille – Les transactions sont approuvées par voie de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transaction, ce qui englobe des recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.

Transactions structurées – Les nouveaux produits et transactions structurés qui posent des risques juridiques, de comptabilité réglementaire, fiscaux ou de réputation importants sont examinés par le Comité de gestion du risque de réputation ou par le Comité de gestion du risque des produits de négociation, selon ce qui convient.

Initiatives de placement – La documentation des évaluations des risques est officialisée au moyen de notre processus d'approbation des investissements, lequel est examiné et approuvé par les unités des Services d'entreprise.

Nouveaux produits et services – Les politiques et procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, que nous offrons à nos clients sont revues et approuvées par les unités des Services d'entreprise ainsi que par d'autres comités de la haute direction, notamment le Comité de gestion du risque opérationnel et le Comité de gestion du risque de réputation, selon ce qui convient.

Suivi des risques

La transparence des risques à l'échelle de l'organisation, leur suivi et la transmission de l'information les concernant sont des éléments essentiels de notre cadre de gestion des risques et de notre culture d'exploitation et aident la haute direction, les comités et le Conseil d'administration à s'acquitter efficacement de leurs responsabilités de gestion des activités et des risques et de surveillance. Les rapports internes comprennent une synthèse des risques clés, et leurs mesures, auxquels l'organisation est exposée. Ces rapports mettent en lumière les risques les plus importants, y compris nos évaluations des principaux risques et des risques émergents, afin que le Conseil d'administration et ses comités ainsi que tout autre comité formé des cadres et des hauts dirigeants concernés reçoivent en temps opportun de l'information pratique et prospective sur les risques. Ces rapports comprennent des données justificatives sur les mesures et de l'information servant à faciliter l'évaluation de ces risques à la lumière de notre degré d'appétence au risque et des limites établies en vertu du cadre qui régit notre degré d'appétence au risque.

De l'information sur le risque est également transmise régulièrement aux parties prenantes, dont les organismes de réglementation, les agences de notation externes et nos actionnaires, ainsi qu'à d'autres membres de la communauté financière.

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires. Il s'agit de deux mesures globales des risques que nous assumons en vue de l'atteinte de nos objectifs financiers. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée de l'ensemble des risques. L'évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO définit le capital économique. Celui-ci représente l'estimation, par la direction, de l'ampleur probable des pertes économiques susceptibles de découler de circonstances défavorables et permet de mesurer le rendement en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risque : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation ou non), risque opérationnel et risque d'entreprise, les mesures étant fondées sur un horizon de un an. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles intègre les pertes prévues et les pertes imprévues en vue de l'évaluation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les données utilisées aux fins des modèles et des méthodes de calcul du capital économique sont passées en revue et recalibrées annuellement au besoin. Nos modèles du capital économique procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte éventuelle maximale de valeur économique (ou de marché)

et la perte prévue, ce qui est évalué sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions ou des portefeuilles reflètent la conjoncture actuelle des marchés et la qualité du crédit.

Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital, est liée à notre degré d'appétence au risque et fournit de l'information aux fins de nos processus d'élaboration de stratégies, de planification des activités et de prise de décisions.

La responsabilité de la gouvernance du cadre de simulation de crise de BMO revient à la haute direction, notamment au Comité de direction des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit de superviser ce cadre en plus d'examiner et de remettre en question les résultats dégagés par de telles simulations et de faire part de ses conclusions au Comité de gestion des risques. Les résultats des simulations de crise et les scénarios posés à l'échelle de l'organisation en lien avec le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, y compris les mesures recommandées que l'entreprise adopterait vraisemblablement pour gérer les répercussions d'une crise, sont présentés à la haute direction et au Conseil d'administration. Les résultats des simulations de crise liés au processus d'examen du plan de capital et au processus de simulation de crise portant sur le capital en milieu d'exercice qu'exige la loi *Dodd-Frank*, deux processus découlant des exigences réglementaires auxquelles BMO Financial Corp. est assujettie, font l'objet d'une démarche semblable.

Simulation de crise à l'échelle de l'organisation

La simulation de crise à l'échelle de l'organisation vient étayer notre évaluation interne de la suffisance du capital ainsi que l'établissement de nos objectifs par

voie de l'analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur notre bilan, notre bénéfice et nos positions de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncrasiques auxquels l'organisation est exposée, des répercussions potentielles sur notre profil de risque des risques nouveaux ou émergents ainsi que de la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être prescrits par la haute direction, le Conseil d'administration ou les organismes de réglementation et sont élaborés en collaboration avec le groupe responsable des études économiques. Celui-ci traduit ces scénarios en variables macroéconomiques et en paramètres propres à un marché qui incluent, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, le niveau de chômage, les mises en chantier, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Les scénarios sont alors appliqués par les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques et des finances.

Des modèles quantitatifs et des approches qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l'évolution de la conjoncture macroéconomique sur notre état des résultats et sur notre bilan ainsi que la solidité de notre capital sur une période prévisionnelle. Les résultats des simulations de crise, dont les mesures d'atténuation, sont comparés et remis en question par les unités d'exploitation pertinentes et par la haute direction, dont le Comité de direction des simulations de crise.

Simulation de crise ponctuelle

Au moyen du cadre établi à cette fin, nous intégrons la simulation de crise à l'élaboration des stratégies, à la planification des activités et à la prise de décisions. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques procèdent régulièrement à des simulations de crise ponctuelles afin de faciliter la détection des risques, l'analyse des activités et la prise de décisions stratégiques.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles BMO prend part ainsi que dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers, dans la détention de titres de placement et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit représente le plus important risque mesurable auquel BMO est exposé. Une gestion appropriée de ce risque est un facteur essentiel à notre réussite puisque notre incapacité à le gérer efficacement aurait immédiatement de lourdes conséquences sur notre bénéfice, notre situation financière et notre réputation.

Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

L'objectif de notre cadre de gestion du risque de crédit est de garantir que la totalité des risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, gérés, évalués, surveillés et signalés. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion de tous les risques qui se posent, ce qui englobe la supervision du cadre de gestion du risque de crédit. Ce cadre intègre des principes directeurs définis par une série de politiques et normes générales, lesquelles se répercutent sur des directives et des procédures plus précises. Celles-ci sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes au degré d'appétence au risque de BMO. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites, les sûretés exigées, la gestion continue, le suivi et la communication de l'information sur notre risque de crédit.

Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui recommandent d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques inhérents. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent ces décisions et doivent procéder à une évaluation objective de celles-ci de même qu'assurer une supervision indépendante des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel ont tous une vaste expérience et de solides compétences, sont soumis à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites discrétionnaires individuelles spécifiques, lesquelles sont toutes revues une fois l'an. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, compte tenu de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à

l'ensemble des politiques générales, des normes et des procédures qui régissent la conduite des activités de gestion du risque de crédit. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin de vérifier le respect des conditions en matière de crédit ainsi que la conformité aux politiques, normes et procédures en vigueur.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes productifs sont réévalués régulièrement et la plupart des comptes d'entreprises et de grandes entreprises font l'objet d'un examen au moins une fois l'an. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés, pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels. Des rapports sont transmis aux comités du Conseil et de la haute direction au moins une fois par trimestre afin de les informer des faits nouveaux touchant les portefeuilles exposés au risque de crédit, ce qui inclut l'évolution de la concentration de ce risque et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants, et de garantir que des mesures appropriées puissent être prises si elles sont nécessaires.

Gestion du risque de crédit et de contrepartie

Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit et à réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies. En fonction du type d'emprunteur, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel et des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Les garanties sont réévaluées régulièrement, et ce, en fonction du type d'actifs.

Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille assurent une supervision indépendante de la documentation et de l'évaluation des garanties. Dans le cas des biens immobiliers commerciaux détenus par des investisseurs, une évaluation externe complète d'un bien est obtenue au moment du montage du prêt, sauf si celui-ci est d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les méthodes d'évaluation interne peuvent prendre en compte les cotisations de taxes, le prix d'achat, la description de la propriété ou l'opinion du

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2014 (voir la page 77).

courtier immobilier. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché. Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les 12 mois, et ce, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur est de moins de 80 %, une évaluation externe est obtenue systématiquement au montage du prêt. Dans certains cas où le ratio prêt/valeur est faible, BMO peut faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour l'aider à déterminer s'il est nécessaire de procéder à une évaluation exhaustive du bien. Dans le cas d'un prêt hypothécaire assuré qui présente un ratio prêt/valeur élevé (plus de 80 %), BMO se fie à la valeur du bien immobilier qu'a établie l'assureur du prêt en s'appuyant sur l'information que BMO lui a fournie.

Les garanties relatives à nos produits de négociation sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides de grande qualité (tels des bons du Trésor américains et canadiens et des titres émis par des agences américaines et des provinces canadiennes) qui sont surveillés et font l'objet d'une prise de marge tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur. Sauf en de rares exceptions, nous utilisons la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) ainsi que les annexes de soutien au crédit qui y sont intégrées afin de documenter les relations contractuelles de négociation de dérivés hors cote que nous entretenons avec nos contreparties et qui font l'objet de sûretés. Les annexes de soutien au crédit stipulent les modalités de l'échange de garanties entre les parties lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse un montant convenu (appelé le seuil). La remise de sûretés a pour objet de réduire le risque de crédit de contrepartie. Les sûretés peuvent être échangées en tant que marge initiale ou marge de variation, ou les deux. Les annexes de soutien au crédit renferment entre autres des dispositions décrivant les types de garantie qui sont acceptables ainsi que leur mode d'évaluation (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), les seuils, le fait que la sûreté puisse ou ne puisse pas être redonnée en garantie par son bénéficiaire et la façon de calculer les intérêts.

Pour documenter les relations contractuelles de négociation que nous avons avec nos contreparties dans le cas de mises en pension de titres, nous nous servons de conventions-cadres de mise en pension et, s'il s'agit de prêts de titres, nous utilisons des accords-cadres de prêt de titres.

Gestion des portefeuilles

Les politiques de gouvernance du risque de crédit de BMO assurent un degré acceptable de diversification. Les portefeuilles doivent respecter des limites à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé (tels les fonds spéculatifs et les prêts à effet de levier), pays, produit ou titulaire de compte. À la clôture de l'exercice, nos portefeuilles de prêts étaient bien diversifiés et comprenaient des millions de comptes, dont les titulaires étaient en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. Nous pouvons également procéder à l'achat ou à la vente d'assurances au moyen de garanties ou de swaps sur défaillance afin de diversifier davantage nos expositions au risque de crédit.

Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

Nous quantifions le risque de crédit au niveau tant de l'emprunteur particulier que du portefeuille. Pour restreindre la volatilité de notre résultat, gérer les pertes sur créances prévues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir. Pour les sommes hors bilan et les sommes non utilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut.

La **perte en cas de défaut (PCD)** représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut. La PCD prend en compte la somme et la qualité de toute garantie détenue.

La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'une obligation de crédit (un prêt) ne soit pas remboursée et tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an. Une PD est attribuée à chaque compte, selon la nature de la facilité, le type de produit et les caractéristiques du client. Les antécédents en matière de crédit de la contrepartie ou du portefeuille et la nature de l'engagement sont pris en compte dans le calcul de la PD.

La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

Aux termes de Bâle II, trois approches peuvent être employées pour l'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes (NI) et l'approche fondée sur les NI avancée. Sous réserve de plancher de transition établi selon l'approche standard, nous utilisons l'approche fondée sur les NI avancée pour calculer le risque de crédit de nos portefeuilles, dont ceux de notre filiale BMO Financial Corp. À l'heure actuelle, nous utilisons l'approche standard aux fins des évaluations liées au portefeuille de M&I que nous avons acquis, tout en exécutant notre plan visant le passage à l'approche fondée sur les NI avancée.

Systèmes de notation du risque de crédit

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à tout engagement. Les systèmes de notation du risque sont différents pour les portefeuilles de la clientèle de détail (particuliers et petites entreprises) et pour ceux de la clientèle de gros (entreprises et grandes entreprises).

Les mesures du risque de crédit sont validés et soumis à des contrôles ex post sur une base régulière, soit trimestriellement dans le cas des modèles appliqués aux prêts aux particuliers et aux petites entreprises et annuellement dans celui des modèles employés pour les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises.

Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes. Pour ces lots, des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail évalue le risque de l'emprunteur en fonction d'un éventail restreint de conditions prévues et probables, lesquelles reposent essentiellement sur de récentes données, dont les situations de défaut, le ratio prêt/valeur et le taux d'utilisation. Les gammes de produits sous-jacentes à chacune des catégories de risque associées aux prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont modélisées séparément de façon à ce que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Une dernière segmentation permet alors de classer chaque exposition d'une gamme de produits dans des lots homogènes de risques qui reflètent des paramètres de risque communs. Chaque lot se voit attribuer une combinaison unique de paramètres de risque de PD, de PCD et d'ECD, ce qui permet de déterminer le risque de crédit propre à son segment.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail est conçu de façon à produire des estimations de la valeur des paramètres du risque de crédit les plus exactes qui soient, mais fait l'objet d'une certaine incertitude. Au cours du processus de calibration, des ajustements des paramètres sont effectués pour chaque segment afin de tenir compte du degré d'incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés une fois par trimestre et calibrés annuellement afin d'inclure des données supplémentaires dans le processus de leur estimation, ce qui permet d'assurer que les données les plus récentes sont prises en compte.

Probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

Profil de risque	Fourchette des probabilités de défaut
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %
Faible	> 0,20 % à 0,75 %
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %
Défaut	100 %

Clientèle de gros (entreprises et grandes entreprises)

Pour les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, nous utilisons un cadre global de notation des risques que nous appliquons à toutes nos contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs, de cotes de risque appropriées afin de quantifier le risque de crédit potentiel. Une série de modèles de notation des risques généraux ou propres à un secteur ont été élaborés pour chaque catégorie d'actifs afin de cerner les principaux facteurs de risque quantitatifs et qualitatifs liés à des emprunteurs de différents secteurs d'activité et portefeuilles. Les cotes de risque sont attribuées selon le modèle interne approprié. Les cotes de risque de l'emprunteur sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont révisées au moins une fois l'an. Des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent une cote de risque élevée, des comptes qui nécessitent un examen à la suite d'un changement dans la notation ou du non-respect d'un engagement, et des comptes pour lesquels des modifications aux facilités sont requises ou demandées. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD sur une période de un an. À mesure que les contreparties passent d'une cote de risque à une autre, la PD qui leur est assignée évolue.

BMO emploie une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque de l'emprunteur et, pour chaque catégorie comprise dans chacun des groupes d'actifs, des cotes de PD sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an. Les PD estimatives sont fondées sur des données internes concernant les cas de défaut sur une période de plus de cinq ans qui englobe au moins un cycle économique entier, ainsi que sur des analyses comparatives externes, s'il y a lieu.

BMO attribue également une PCD estimative à chaque facilité de crédit consentie à un emprunteur au moment où celle-ci lui est accordée. Cette PCD estimative se veut une évaluation de la perte économique qui pourrait être subie sur cette facilité si l'emprunteur tombait en situation de défaut durant une période de détresse économique et financière. Elle constitue une mesure inverse de la protection contre les pertes que procure la sûreté fournie, s'il en est, et tient compte des éléments structurels de la facilité, dont son rang, les accords de marge et les caractéristiques des produits et du secteur. Des modèles de PCD ont été conçus pour chaque catégorie d'actifs à l'aide de données internes qui couvrent une période de plus de sept ans, qui portent sur un cycle économique complet et qui sont enrichis par des données externes au besoin.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque est en corrélation logique avec ceux des agences de notation externes.

Échelle de notation du risque de l'emprunteur

Cote de BMO	Description du risque	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
Acceptable			
De I-1 à I-3	De solvabilité reconnue à risque minime	De Aaa à Aa3	De AAA à AA-
De I-4 à I-5	Risque modeste	De A1 à Baa1	De A+ à BBB+
De I-6 à I-7	Risque moyen	De Baa2 à Baa3	De BBB à BBB-
De S-1 à S-2	Risque acceptable	De Ba1 à Ba2	De BB+ à BB
De S-3 à S-4	Risque marginal	De Ba3 à B1	De BB- à B+
Problématique			
P-1	Détérioration	B2	B
De P-2 à P-3	Liste de surveillance	De B3 à Ca	De B- à CC
En défaut et douteux			
De D-1 à D-4	En défaut ou en défaut et douteux	C	D

Information sur la qualité du crédit

Analyse des portefeuilles

L'encours total des engagements de crédit à l'échelle de l'organisation s'établissait à 546 milliards de dollars au 31 octobre 2014, soit 331 milliards au Canada, 184 milliards aux États-Unis et 31 milliards dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 39 milliards, ou de 8 %, en regard de l'exercice précédent.

Les portefeuilles de prêts de BMO continuent d'être bien diversifiés par secteur d'activité et par région et, tout comme à l'exercice précédent, le portefeuille de prêts aux particuliers a représenté la majeure partie des prêts. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 24 milliards de dollars, ou de 8 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt et s'établissait à 305 milliards au 31 octobre 2014. La répartition géographique de nos portefeuilles canadiens et américains est demeurée relativement stable comparativement à celle de l'exercice précédent, et ces portefeuilles représentaient respectivement 70,0 % et 26,3 % du total des prêts, contre 72,4 % et 24,4 % en 2013. Le portefeuille de prêts aux particuliers représentait 56,8 % du portefeuille total, soit un léger recul en regard de 59,8 % en 2013. Des tranches d'environ 88 % du portefeuille de prêts aux particuliers au Canada et de 98 % du portefeuille de prêts aux particuliers aux États-Unis sont garanties. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondaient à 43,2 % du portefeuille total, soit une hausse modeste par rapport à 40,2 % en 2013. Ces portefeuilles sont bien diversifiés par secteur et nous continuons de surveiller de manière proactive les secteurs d'activité qui, le jugeons-nous, commandent une attention particulière, notamment des prêts aux particuliers au Canada et de l'immobilier aux États-Unis.

D'autres détails sur nos portefeuilles de prêts, dont une répartition détaillée par secteur d'activité et région, sont présentés dans les tableaux 7 à 15, aux pages 112 à 118, ainsi qu'à la note 6 afférente aux états financiers, à la page 140. La note 4 afférente aux états financiers, à la page 136, renferme des renseignements sur nos expositions au risque de crédit.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Dans le contexte actuel, nous continuons de porter une attention particulière aux risques liés aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux marges de crédit sur valeur domiciliaire. BMO soumet régulièrement ses portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables modérés ou graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et elles sont considérées comme gérables.

Depuis 2012, de nouvelles règles concernant l'octroi de prêts hypothécaires à l'habitation et destinées aux prêteurs réglementés au palier fédéral canadien ont été instaurées. Ces règles imposent des restrictions quant au ratio prêt/valeur des marges de crédit sur valeur domiciliaire renouvelables, renferment des exigences relatives à l'évaluation de la capacité d'un emprunteur à honorer ses engagements de remboursement de dettes en temps opportun et limitent à 25 ans la période maximale d'amortissement et à 1 million de dollars la valeur maximale d'une habitation dans le cas des prêts hypothécaires assurés à ratio prêt/valeur élevé (ratio supérieur à 80 %). Les changements de la réglementation ont exigé certains ajustements aux méthodes de montage de prêts, dont une réduction de 80 % à 65 % du ratio maximal prêt/valeur des marges de crédit sur valeur domiciliaire renouvelables.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a totalisé 561 millions de dollars pour l'exercice à l'étude, ce qui est inférieur de 4 % au chiffre de 587 millions constaté en 2013. Une analyse détaillée de notre dotation à la provision pour pertes sur créances, incluant ses tendances historiques, figure à la page 40, au tableau 15 de la page 118, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 136.

Solde brut des prêts douteux (SBPD)

Le total du solde brut des prêts douteux a diminué de 496 millions de dollars, ou de 19 %, en regard de 2013, s'établissant à 2 048 millions en 2014, l'essentiel de la diminution ayant été enregistré aux États-Unis. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD a également diminué par rapport à l'exercice précédent, passant de 0,91 % en 2013 à 0,67 % en 2014.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice sont passés de 2 449 millions de dollars en 2013 à 2 142 millions en 2014. Sur le plan géographique, la majorité des nouveaux prêts douteux, soit 56,8 % du total des nouveaux prêts douteux en 2014, ont été enregistrés aux États-Unis, en regard de 64,0 % en 2013. D'autres détails sur la répartition des prêts douteux par région et par secteur d'activité sont présentés dans le tableau 11, à la page 114, et à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 136.

Variations du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPD) 1)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012
SBPD à l'ouverture de l'exercice	2 544	2 976	2 685
Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice	2 142	2 449	3 101
Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice	(669)	(728)	(968)
Remboursements, montant net	(1 059)	(1 058)	(517)
Montants sortis du bilan	(801)	(939)	(1 179)
Cessions de prêts	(220)	(343)	(197)
Fluctuations des cours de change et autres variations	111	187	51
SBPD à la clôture de l'exercice	2 048	2 544	2 976
SBPD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations	0,67	0,91	1,17

1) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

Provision pour pertes sur créances

Pour l'ensemble de ses portefeuilles de prêts, BMO a recours à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts, la détection rapide des prêts-problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. BMO maintient des provisions spécifiques et une provision générale pour pertes sur créances. Les provisions spécifiques réduisent la valeur comptable globale des prêts dont la qualité du crédit montre des signes de dégradation. Nous maintenons aussi une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur qui, dans les portefeuilles de prêts existants, ne peut encore être liée à des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur les exigences aux termes des IFRS, mais nous prenons également en compte les lignes directrices qu'a publiées le BSIF, organisme qui règlemente nos activités. Aux fins de ce calcul, nous regroupons les prêts en fonction des caractéristiques du risque de crédit qu'ils présentent. Notre méthode tient compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs qui permettent d'établir le montant adéquat de la provision générale. Les facteurs quantitatifs permettent d'évaluer les pertes prévues à long terme en fonction de paramètres de risque, soit la PD et la PCD. Dans le cas des prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, les facteurs clés qui servent à établir les pertes subies, mais non encore détectées, comprennent la cote de risque sous-jacente de l'emprunteur, son secteur, le produit de crédit qui lui a été accordé ainsi que le montant et la qualité de la garantie détenue. Quant aux prêts aux particuliers et aux petites entreprises, ils sont regroupés d'après leurs caractéristiques de risque, et des paramètres relatifs aux pertes subies sont définis en fonction du taux de défaillance à long terme et des pertes passées de chaque lot. La provision générale est ajustée de sorte à refléter des facteurs qualitatifs, tels le jugement de la direction concernant la qualité du crédit, et ce, compte tenu des conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur et prévues à court terme, des questions propres aux portefeuilles, des tendances au chapitre de la qualité du crédit, des changements dans les pratiques d'octroi de prêts, des facteurs de modèle et du montant des prêts non productifs (prêts douteux) à l'égard desquels aucune provision spécifique n'a encore été établie. Nous examinons la provision générale une fois par trimestre.

BMO maintient sa provision pour pertes sur créances à un montant jugé comme permettant d'absorber les pertes sur créances. Au 31 octobre 2014, la provision pour pertes sur créances totalisait 1 966 millions de dollars et était constituée de provisions spécifiques de 424 millions et d'une provision générale de 1 542 millions, ce qui englobait des provisions spécifiques de 50 millions et

une provision générale de 182 millions liées à des engagements qui n'ont pas fait l'objet de prélèvements et à des lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et inscrits dans les passifs divers. Le total de la provision pour pertes sur créances est demeuré relativement stable d'un exercice à l'autre, diminuant de 4 millions. Nos ratios de couverture affichent des tendances favorables, la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du SBPD, compte tenu et compte non tenu des portefeuilles acquis, augmentant d'un exercice à l'autre.

La provision générale s'est accrue de 57 millions de dollars par rapport à 2013, atteignant 1 542 millions en 2014 en raison du raffermissement du dollar américain. La provision générale était toujours adéquate à la clôture de l'exercice, et représentait 0,83 % des actifs pondérés en fonction du risque de crédit, soit un pourcentage inchangé comparativement à celui de l'exercice 2013.

Le tableau suivant indique les facteurs qui ont contribué aux variations de la provision pour pertes sur créances. D'autres détails sur ces variations par pays et par portefeuille sont présentés dans les tableaux 12 et 13, à la page 116, et à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 136.

Variations de la provision pour pertes sur créances 1)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012
Provisions spécifiques à l'ouverture de l'exercice	485	476	559
Provisions spécifiques (montant imputé à l'état des résultats)	561	597	761
Recouvrements de montants sortis du bilan dans des exercices antérieurs	624	772	846
Montants sortis du bilan	(1 149)	(1 297)	(1 593)
Fluctuations des cours de change et autres variations	(97)	(63)	(97)
Provisions spécifiques à la clôture de l'exercice	424	485	476
Provision générale à l'ouverture de l'exercice	1 485	1 460	1 452
Provision générale (montant imputé à l'état des résultats)	-	(10)	3
Fluctuations des cours de change et autres variations	57	35	5
Provision générale à la clôture de l'exercice	1 542	1 485	1 460
Total de la provision pour pertes sur créances	1 966	1 970	1 936
Constitution :			
Prêts	1 734	1 665	1 706
Provisions spécifiques pour d'autres instruments de crédit	50	41	29
Provision générale pour d'autres instruments de crédit	182	264	201
Provision pour les pertes sur créances en pourcentage du SBPD 2)	93,6	75,8	64,1

- 1) Comprend les provisions liées à d'autres instruments de crédit qui sont inclus dans les passifs divers.
- 2) Ce ratio exclut les provisions spécifiques pour d'autres instruments de crédit qui sont comprises dans les passifs divers.

Expositions dans certaines régions

L'exposition de BMO dans certaines régions est assujettie à un cadre de gestion des risques pays qui met en jeu des évaluations économiques et politiques et la gestion de l'exposition conformément à des limites établies en fonction du produit, de l'entité et du pays où le risque final est assumé. Nous surveillons de près notre exposition en Europe et nos processus de gestion des risques comportent la réalisation de simulations de crise, lorsque cela est pertinent, afin d'évaluer notre risque potentiel. Notre exposition en Europe, notamment en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne (pays GIPE), au 31 octobre 2014, est présentée dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous indique le total de l'exposition nette de nos portefeuilles pour ce qui est de la tranche financée des prêts, des titres (y compris les swaps sur défaillance), des opérations de type mise en pension et des dérivés. La tranche financée des prêts est ventilée de façon plus détaillée par type de contrepartie ainsi que selon le total des engagements, ce qui est comparé au montant financé dans le tableau de la page 89.

Expositions en Europe par pays et par contrepartie ⁹⁾ (en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2014	Tranche financée des prêts 1)	Titres 2) 8)				Opérations de type mise en pension et dérivés 3) 4)				Total Exposition nette
		Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	
Pays	Total									
Pays GIPE										
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande 5)	8	-	-	-	-	42	2	-	44	52
Italie	69	-	-	-	-	5	5	-	10	79
Portugal	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1
Espagne	52	-	-	-	-	7	-	-	7	59
Total - pays GIPE	129	-	-	-	-	55	7	-	62	191
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)										
France	26	-	15	64	79	205	-	-	205	310
Allemagne	85	-	24	1 301	1 325	52	-	-	52	1 462
Pays-Bas	239	711	8	113	832	78	1	-	79	1 150
Finlande	-	-	-	394	394	-	-	-	-	394
Autres 6)	201	-	6	-	6	44	48	7	99	306
Total - zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	551	711	53	1 872	2 636	379	49	7	435	3 622
Reste de l'Europe										
Danemark	12	577	-	322	899	-	-	-	-	911
Norvège	15	1 281	-	-	1 281	28	-	-	28	1 324
Fédération de Russie	330	-	-	-	-	-	-	-	-	330
Suède	93	299	-	12	311	1	-	-	1	405
Suisse	215	1	-	-	1	199	-	-	199	415
Royaume-Uni	497	96	44	203	343	486	14	2	502	1 342
Autres 6)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total - reste de l'Europe	1 162	2 254	44	537	2 835	714	14	2	730	4 727
Total - Europe 7)	1 842	2 965	97	2 409	5 471	1 148	70	9	1 227	8 540

Au 31 octobre 2013	Tranche financée des prêts 1)	Titres 2)				Opérations de type mise en pension et dérivés 3) 4)				Total Exposition nette
		Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	
Total - Pays GIPE	79	-	-	-	-	5	2	-	7	86
Total - zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	462	626	42	2 111	2 779	113	6	1	120	3 361
Total - reste de l'Europe	956	2 058	40	674	2 772	153	19	-	172	3 900
Total - Europe 7)	1 497	2 684	82	2 785	5 551	271	27	1	299	7 347

- 1) La tranche financée comprend les prêts (soit essentiellement des produits de financement commercial).
- 2) Les titres comprennent les produits de trésorerie, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables.
- 3) Les opérations de type mise en pension sont effectuées essentiellement avec des contreparties qui sont des banques à l'égard desquelles BMO détient des garanties (15 milliards de dollars en Europe au 31 octobre 2014).
- 4) Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, ce qui tient compte de la compensation des transactions et, dans le cas des contreparties à l'égard desquelles une annexe de soutien au crédit est en vigueur, les compensations liées aux garanties.
- 5) Exclut les réserves de 76 millions de dollars de notre filiale irlandaise qu'il nous fallait maintenir auprès de la banque centrale d'Irlande au 31 octobre 2014.
- 6) Comprend les pays dans lesquels notre exposition nette est de moins de 300 millions de dollars.
- 7) Du total de notre exposition directe nette en Europe, une proportion d'environ 89 % avait trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's et S&P ont attribué une cote de Aaa ou AAA.

- 8) L'exposition notionnelle nette aux swaps sur défaillance de BMO (incorporés dans les montants présentés dans la section du tableau portant sur l'exposition aux titres) en Europe totalisait 555 millions de dollars, et aucune exposition nette à de tels swaps d'un titulaire unique* dans les pays GIPE n'était en vigueur au 31 octobre 2014 (*comprend une position nette de 254 millions de dollars - position qui a été acquise - dans un indice de swaps sur défaillance qui est constitué à 20 % d'entités domiciliées dans les pays GIPE).
- 9) BMO avait l'exposition indirecte en Europe suivante au 31 octobre 2014 :
 - des sûretés destinées à soutenir les activités de négociation correspondant à des valeurs mobilières de 571 millions d'euros (27 millions d'euros dans les pays GIPE) et 127 millions d'euros étaient détenus en trésorerie.
 - des garanties de 986 millions de dollars (8 millions de dollars dans les pays GIPE).

Expositions aux prêts en Europe par pays et par contrepartie ⁹⁾ (en millions de dollars canadiens)

Pays	Prêts ¹⁾						
	Tranche financée au 31 octobre 2014			Au 31 octobre 2014		Au 31 octobre 2013	
	Banques	Sociétés	États souverains	Engagements	Tranche financée	Engagements	Tranche financée
Pays GIIPE							
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Irlande ⁵⁾	-	8	-	103	8	-	-
Italie	69	-	-	69	69	2	2
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	52	-	-	62	52	77	77
Total – pays GIIPE	121	8	-	234	129	79	79
Zone euro (exclusion faite des pays GIIPE)							
France	26	-	-	78	26	22	22
Allemagne	79	6	-	99	85	21	21
Pays-Bas	30	209	-	559	239	338	163
Finlande	-	-	-	-	-	-	-
Autres ⁶⁾	158	43	-	439	201	421	256
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIIPE)	293	258	-	1 175	551	802	462
Reste de l'Europe							
Danemark	12	-	-	12	12	15	15
Norvège	15	-	-	15	15	16	16
Fédération de Russie	302	28	-	330	330	476	476
Suède	23	70	-	198	93	121	64
Suisse	4	211	-	471	215	546	163
Royaume-Uni	223	274	-	701	497	485	222
Autres ⁶⁾	-	-	-	45	-	-	-
Total – reste de l'Europe	579	583	-	1 772	1 162	1 659	956
Total – Europe ⁷⁾	993	849	-	3 181	1 842	2 540	1 497

Voir les notes du tableau, à la page 88.

Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence de nos contrats sur dérivés hors cote, soit ceux qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée et ceux qui ne sont pas compensés de cette façon. Les montants nominaux de référence de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin

de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu du contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits à notre bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite à notre bilan consolidé.

Dérivés hors cote (montants nominaux de référence)

(en millions de dollars canadiens)	Compensation non centralisée		Compensation centralisée		Total	
Au 31 octobre	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	814 178	1 084 369	1 861 499	1 140 417	2 675 677	2 224 786
Contrats à terme de gré à gré	34 713	52 137	326 771	347 614	361 484	399 751
Options achetées	19 267	18 283	-	-	19 267	18 283
Options vendues	22 955	23 020	-	-	22 955	23 020
Total des contrats de taux d'intérêt	891 113	1 177 809	2 188 270	1 488 031	3 079 383	2 665 840
Contrats de change						
Swaps de devises	51 616	44 834	-	-	51 616	44 834
Swaps de taux d'intérêt et de devises	279 119	255 337	-	-	279 119	255 337
Contrats de change de gré à gré	299 480	263 607	-	-	299 480	263 607
Options achetées	31 148	10 923	-	-	31 148	10 923
Options vendues	36 344	13 530	-	-	36 344	13 530
Total des contrats de change	697 707	588 231	-	-	697 707	588 231
Contrats sur produits de base						
Swaps	13 559	15 122	-	-	13 559	15 122
Options achetées	8 526	8 081	-	-	8 526	8 081
Options vendues	4 166	4 285	-	-	4 166	4 285
Total des contrats sur produits de base	26 251	27 488	-	-	26 251	27 488
Contrats sur titres de participation	48 702	39 360	-	-	48 702	39 360
Swaps sur défaillance						
Achetés	6 507	8 541	2 294	294	8 801	8 835
Vendus	10 232	13 072	1 751	216	11 983	13 288
Total des swaps sur défaillance	16 739	21 613	4 045	510	20 784	22 123
Total	1 680 512	1 854 501	2 192 315	1 488 541	3 872 827	3 343 042

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation, le prix des produits de base et leur volatilité implicite ainsi que les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance.

BMO est exposé au risque de marché en raison de ses activités de négociation et de prise ferme ainsi que de ses activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que l'incertitude relative des variations quotidiennes des paramètres du marché exigent une structure de gestion du risque de marché à la fois solide et équilibrée qui intègre une gouvernance, une gestion et une évaluation appropriées et défendables.

Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Conformément à notre cadre de gestion globale des risques, nous appliquons des processus exhaustifs de gouvernance et de gestion relativement aux activités qui posent un risque de marché. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion de ce risque et approuve la politique générale le concernant ainsi que les limites régissant les expositions à ce risque. Le Comité de gestion des risques, qui émet des recommandations en vue de l'approbation de cette politique, examine régulièrement les diverses questions et les positions et en discute en plus d'assurer une surveillance au nom de la haute direction. Ces comités sont informés des risques particuliers ou de tout autre facteur qui expose BMO à des risques inhabituels, imprévus, inappropriés ou partiellement définis ou quantifiés qui sont liés aux positions sur les marchés ou aux titres de créance négociables ainsi que de toute autre question concernant le risque de marché. De plus, toutes les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO sont informées comme il se doit de sa gouvernance, de la structure de ses pouvoirs décisionnels, de ses processus et de ses méthodes en matière de prise de risques, ont accès aux politiques et normes générales pertinentes ainsi qu'à des lignes directrices sur leur application et doivent s'y conformer.

Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nous exerçons un excellent suivi indépendant des risques au moyen d'un cadre de politiques qui exige l'application de contrôles exhaustifs aux fins de la gestion du risque de marché. Nous surveillons un large éventail de mesures du risque, mesures qui comprennent la VaR, la VaR en période de tension, les simulations de crise et les scénarios, les niveaux de sensibilité aux risques et les paramètres opérationnels. Nous avons établi un ensemble complet de limites à l'égard de ces mesures et veillons au suivi et au signalement de tout dépassement. Les profils de risque de nos activités de négociation et de prise ferme demeurent conformes à notre degré d'appétence au risque, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil. Les autres contrôles clés comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers et de la conformité ainsi qu'un cadre de gestion du risque de modèle qui permet d'exercer un contrôle sur ce type de risque.

Le groupe Gestion du risque de marché de BMO surveille également le risque structurel de marché, qui est géré par la Direction de la trésorerie de BMO et décrit à la page 94.

Contrôle de l'évaluation des produits

Faisant partie du groupe Gestion du risque de marché, le groupe Contrôle de l'évaluation des produits est responsable de l'évaluation indépendante de tous les portefeuilles de négociation et de titres disponibles à la vente au sein des produits de négociation de Marchés des capitaux et de la Direction de la trésorerie afin de s'assurer qu'elle est exacte sur tous les points importants. Le groupe Contrôle de l'évaluation des produits s'acquitte de cette responsabilité :

- en élaborant et en maintenant des politiques et procédures concernant les ajustements d'évaluation, dans le respect des exigences réglementaires et des IFRS;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation de tous les portefeuilles;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Les évaluations des négociateurs sont examinées afin de déterminer si elles correspondent à une évaluation indépendante de la valeur marchande du portefeuille. Si la différence entre les évaluations dépasse le seuil de tolérance prescrit, on constate un ajustement d'évaluation conformément à notre méthode comptable et aux exigences réglementaires. Avant la fermeture définitive de fin de mois du grand livre général, le comité d'exploitation de l'évaluation, qui est composé des parties prenantes clés des différents secteurs d'activité, du groupe Gestion du risque de marché, du service des finances de Marchés des capitaux et du groupe du comptable en chef, se réunit afin de vérifier tous les ajustements d'évaluation proposés par le groupe Contrôle de l'évaluation des produits.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de la haute direction de BMO. Ses membres se réunissent au moins une fois par trimestre pour discuter des plus importantes questions d'évaluation des portefeuilles de BMO et approuver les changements à la méthodologie d'évaluation. Le comité sert de principal forum de discussion des positions de niveau 3 aux fins de la présentation de l'information financière et des incertitudes qui leur sont inhérentes.

Nous prenons en compte, à tout le moins, les éléments suivants afin de déterminer les ajustements d'évaluation qu'il convient d'apporter : ajustements d'évaluation liés au crédit, frais de clôture, degré d'incertitude, ajustements d'évaluation liés au financement et risques de liquidité et de modèle. De plus, nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégorie les données que nous utilisons dans notre évaluation des valeurs mobilières, des passifs, des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les données de niveau 1 sont constituées des cours du marché, celles de niveau 2 proviennent de modèles fondés sur des données de marché observables et celles de niveau 3 sont tirées de modèles n'intégrant aucune donnée de marché observable. Les évaluations de la juste valeur selon les niveaux 1, 2 et 3 sont présentées en détail à la note 31 afférente aux états financiers, à la page 178.

Évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Pour bien saisir les aspects multidimensionnels du risque de marché, nous utilisons plusieurs mesures, dont la VaR, la VaR en période de tension, les simulations de crise, les sensibilités, les concentrations des positions, les valeurs de marché, les valeurs notionnelles ainsi que les pertes de revenus.

La **valeur à risque (VaR)** est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO : taux d'intérêt, cours de change, écarts de taux, cours des titres de participation et prix des produits de base et leur volatilité implicite. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles, selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

La **valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)** est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO : taux d'intérêt, cours de change, écarts de taux, cours des titres de participation et prix des produits de base et leur volatilité implicite. Dans ce cas, les données d'entrée des modèles sont définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. Cette mesure calcule la perte maximale que pourraient subir les portefeuilles, selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

Même si la VaR fournit de précieux renseignements sur le risque, il faut toujours tenir compte de ses limites. Parmi celles-ci, mentionnons l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assignée de un jour (période de détention de dix jours aux fins des calculs réglementaires), ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide, et celle voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché. De manière générale, l'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin pour tenir compte des mesures du risque pertinentes. Nous effectuons également chaque jour des analyses de scénarios et des simulations de crise probabilistes pour déterminer les répercussions de changements inhabituels ou imprévus des conditions du marché sur nos portefeuilles. De même, nous simulons des crises historiques ou événementielles chaque semaine, ce qui comprend le recours à des scénarios, tels le krach boursier de 1987 et la débâcle de Lehman Brothers en 2008. Des analyses

ponctuelles sont effectuées afin de déterminer notre sensibilité à des scénarios hypothétiques qui auraient de lourdes conséquences, mais qui sont peu fréquents. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour mieux refléter les changements des conditions de marché sous-jacentes. Les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques. Dans le cas des simulations de crise, l'impossibilité de prédire et de modéliser efficacement tous les scénarios pessimistes constitue une limite. Ni la VaR ni les simulations de crise ne doivent être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'une journée donnée car les deux mesures sont calculées selon des niveaux de confiance prescrits et leurs résultats pourraient être dépassés dans un contexte de grande volatilité du marché. Chaque jour, les risques sont regroupés par secteur d'activité et par type et sont évalués par rapport aux limites déléguées. Les résultats sont ensuite communiqués aux parties prenantes concernées. BMO a instauré un excellent processus de gouvernance afin d'assurer le respect des limites déléguées du risque de marché. La haute direction est rapidement informée de tout dépassement des limites établies afin d'assurer le règlement du problème et la prise de mesures appropriées.

De plus, nous évaluons, au moyen de l'approche des modèles internes, le risque de marché lié aux portefeuilles de négociation et de prise ferme qui respectent les critères réglementaires quant au calcul des fonds propres réglementaires à l'égard des portefeuilles de négociation. Nous employons également cette approche pour apprécier le risque de marché lié aux portefeuilles qui sont assujettis aux règles de comptabilisation des titres disponibles à la vente aux termes des IFRS et qui sont soumis aux règles de calcul des fonds propres réglementaires relatives aux portefeuilles bancaires. Pour les portefeuilles de négociation et de prise ferme soumis à l'approche des modèles internes, la VaR est calculée à l'aide du modèle de la valeur à risque du portefeuille de négociation de BMO. Il s'agit d'un modèle de simulation de scénarios Monte-Carlo dont les résultats servent à la gestion du risque de marché et au signalement des expositions. Le modèle établit les résultats de la VaR sur un jour avec un niveau de confiance de 99 % et rend compte des corrélations entre les différentes catégories de facteurs de risque de marché.

Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques. Ce processus part de l'hypothèse que les positions à la clôture des marchés, la veille, n'ont pas changé et permet ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. On valide les modèles en évaluant à quelle fréquence les pertes hypothétiques calculées excèdent la mesure de la VaR sur une période déterminée. Cette démarche est conforme aux exigences définies par les organismes de réglementation et confirme la fiabilité de nos modèles. Comme les corrélations et les données sur la volatilité utilisées aux fins de ceux-ci sont mises à jour chaque mois, les mesures de la VaR reflètent la volatilité actuelle.

Nos modèles servent à déterminer le capital économique exposé au risque de marché de chacun des secteurs d'activité et à établir le montant des fonds propres réglementaires requis. Aux fins de ces calculs, nous utilisons des périodes de détention plus longues et des niveaux de confiance plus élevés que ceux qui servent à la gestion quotidienne des risques. Avant d'être utilisés, les modèles sont examinés en fonction de la politique et des lignes directrices générales de gestion du risque de modèle par le groupe Validation du risque de modèle. Cette politique et ces lignes directrices définissent les exigences minimales pour la détermination, l'évaluation, la surveillance et la gestion des modèles et du risque de modèle à l'échelle de l'organisation, et elles sont décrites à la page 103.

Le total de la VaR liée aux activités de négociation a diminué au cours de l'exercice en raison du rééquilibrage dynamique de nos portefeuilles de titres de participation. La diminution du total de la VaR liée aux titres disponibles à la vente découle des réductions des positions dans bon nombre de portefeuilles et de

l'incidence des nouvelles calibrations des paramètres. L'augmentation du total de la VaR liée aux activités de négociation au cours de l'exercice est attribuable aux activités menées pour les clients au sein de divers secteurs d'activité.

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) – Négociation

	2014				2013
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en dollars canadiens avant impôts)	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice
VaR liée aux produits de base	(0,5)	(0,6)	(0,9)	(0,3)	(0,4)
VaR liée aux titres de participation	(3,2)	(6,4)	(10,6)	(3,1)	(6,1)
VaR liée au change	(0,5)	(1,2)	(3,5)	(0,1)	(0,5)
VaR liée aux taux d'intérêt	(5,8)	(6,9)	(13,3)	(4,1)	(4,6)
VaR liée au crédit	(5,5)	(5,3)	(6,4)	(4,5)	(5,0)
Diversification	7,4	10,0	n. s.	n. s.	7,5
Total de la VaR – Négociation	(8,1)	(10,4)	(14,5)	(6,5)	(9,1)
Total de la VaR – Titres disponibles à la vente	(7,9)	(11,3)	(14,5)	(7,7)	(10,1)

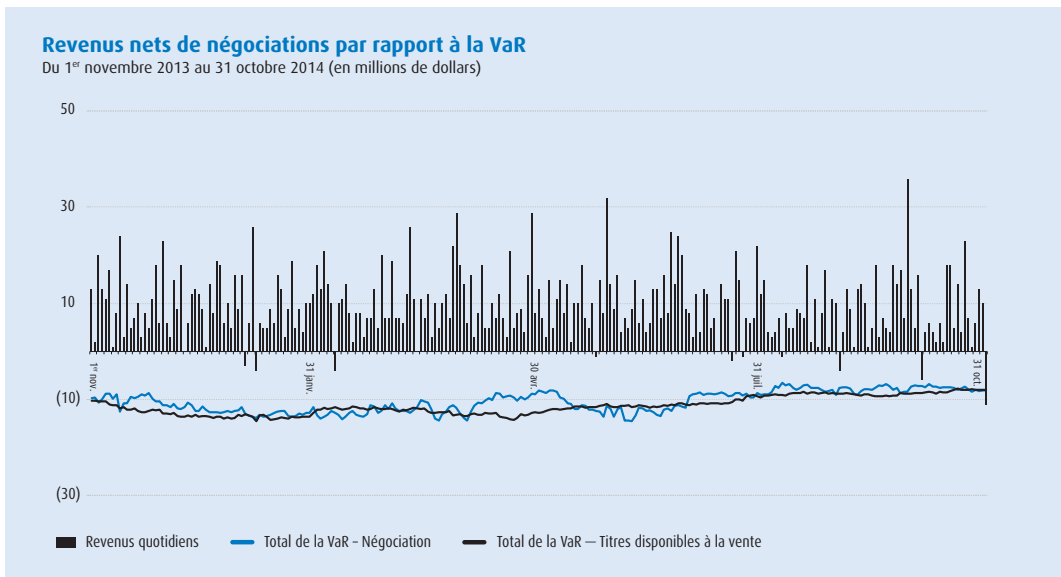
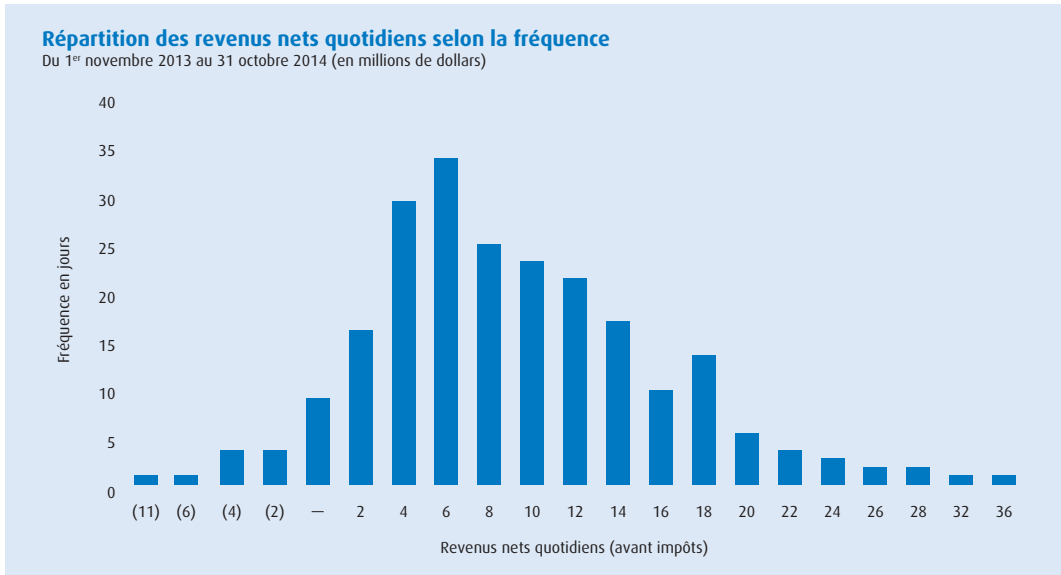
Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) en période de tension – Négociation

	2014				2013
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en dollars canadiens avant impôts)	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice
VaR liée aux produits de base en période de tension	(3,2)	(4,3)	(7,9)	(1,8)	(4,7)
VaR liée aux titres de participation en période de tension	(14,0)	(14,8)	(38,0)	(6,1)	(9,8)
VaR liée au change en période de tension	(0,7)	(3,6)	(11,3)	(0,2)	(0,8)
VaR liée aux taux d'intérêt en période de tension	(11,2)	(17,0)	(30,1)	(8,5)	(9,5)
VaR liée au crédit en période de tension	(13,6)	(13,3)	(17,5)	(11,0)	(11,0)
Diversification	20,6	28,4	n. s.	n. s.	19,9
Total de la VaR en période de tension – Négociation	(22,1)	(24,6)	(46,4)	(11,5)	(15,9)

- 1) Le total de la VaR liée aux activités de négociation et le total de la VaR liée aux titres disponibles à la vente sont assujettis au cadre de gestion des activités de négociation de BMO Marchés des capitaux.
 - 2) La VaR en période de tension est générée toutes les semaines.
 - 3) Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.
- n. s. – non significatif

Revenus nets de négociation

Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets de négociation quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation et aux titres disponibles à la vente en plus de présenter la répartition de ces revenus. Pour l'exercice à l'étude, la perte la plus importante a été subie le 31 octobre et a découlé des activités normales de négociation et des ajustements d'évaluation. Le profit le plus important a été enregistré le 30 septembre et a découlé principalement des activités normales de négociation et de prise ferme.



Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments de notre bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014				Au 31 octobre 2013				
	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés
Bilan consolidé	Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)	Bilan consolidé		Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)			
Actifs exposés au risque de marché									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 386	-	28 386	-	26 089	-	26 089	-	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	6 110	930	5 180	-	6 518	1 511	5 007	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières									
Titres de négociation	85 022	78 997	6 025	-	75 159	69 393	5 766	-	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres disponibles à la vente	46 966	-	46 966	-	53 710	-	53 710	-	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres détenus jusqu'à leur échéance	10 344	-	10 344	-	6 032	-	6 032	-	Taux d'intérêt
Titres divers	987	-	987	-	899	-	899	-	Titres de participation
Titres pris en pension ou empruntés	53 555	-	53 555	-	39 799	-	39 799	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)	303 038	-	303 038	-	279 294	-	279 294	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	32 655	31 627	1 028	-	30 259	29 484	775	-	Taux d'intérêt, change
Actifs divers	21 596	-	7 787	13 809	19 285	-	7 692	11 593	Taux d'intérêt
Total des actifs	588 659	111 554	463 296	13 809	537 044	100 388	425 063	11 593	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts	393 088	7 639	385 449	-	368 369	5 928	362 441	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	33 657	32 310	1 347	-	31 974	31 184	790	-	Taux d'intérêt, change
Acceptations	10 878	-	10 878	-	8 472	-	8 472	-	Taux d'intérêt
Titres vendus à découvert	27 348	27 348	-	-	22 446	22 446	-	-	Taux d'intérêt
Titres mis en pension ou prêtés	39 695	-	39 695	-	28 884	-	28 884	-	Taux d'intérêt
Passifs divers	43 676	-	43 263	413	41 724	-	41 179	545	Taux d'intérêt
Dette subordonnée	4 913	-	4 913	-	3 996	-	3 996	-	Taux d'intérêt
Total des passifs	553 255	67 297	485 545	413	505 865	59 558	445 762	545	

1) Englobe essentiellement des éléments du bilan de BMO qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Englobe essentiellement des éléments du bilan de BMO qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance ou qui sont disponibles à la vente. Certains chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises.

Gouvernance du risque structurel de marché

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché et approuve une fois l'an la stratégie et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan examinent régulièrement les positions qui y sont exposées et exercent une supervision au nom de la haute direction.

Outre les limites imposées à l'égard des expositions du résultat et de la valeur économique qu'approuve la direction, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque. La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché.

Évaluation du risque structurel de marché

Risque de taux d'intérêt

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur les flux de trésorerie, sur le bénéfice ainsi que sur la valeur des actifs et des passifs associés à nos activités bancaires. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, les meilleures marges qui soient et qui sont susceptibles d'être maintenues.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt et de celui lié aux options incorporées aux produits.

Il y a risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. Nous gérons la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier les dates prévues d'échéance ou de révision du taux. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Les options incorporées aux produits sont gérées de façon à maintenir les risques à de faibles niveaux au moyen d'un processus de couverture dynamique ou de l'achat d'options.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures conventionnelles des risques.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions inscrites ou non au bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.

Les modèles utilisés pour mesurer le risque structurel de taux d'intérêt projettent l'évolution des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable des clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), nos modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), nous évaluons notre exposition au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés et mis à jour périodiquement au moyen de processus réguliers d'examen et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 ou de 200 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-après. Les positions d'écart de taux d'intérêt sont présentées à la note 19 afférente aux états financiers, à la page 160.

Au cours de l'exercice et la sensibilité de la valeur économique au risque de taux d'intérêt a augmenté la sensibilité du résultat à ce même risque a diminué en raison principalement de la moins grande sensibilité des actifs à court terme et de la croissance du capital. Le profil des actifs et des passifs à la clôture de l'exercice fait en sorte que les hausses de taux d'intérêt favorisent le résultat structurel et que la sensibilité de celui-ci aux taux d'intérêt diminue.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt, au bilan

(en millions de dollars canadiens) 1) 2)

	Au 31 octobre 2014		Au 31 octobre 2013	
	Sensibilité de la valeur économique (avant impôts)	Sensibilité du résultat sur 12 mois (après impôts)	Sensibilité de la valeur économique (avant impôts)	Sensibilité du résultat sur 12 mois (après impôts)
Hausse de 100 points de base	(715,1)	64,7	(503,1)	95,4
Baisse de 100 points de base	405,2	(62,6)	340,1	(90,8)
Hausse de 200 points de base	(1 579,4)	85,8	(1 078,8)	158,1
Baisse de 200 points de base	320,5	(68,1)	442,7	(113,7)

- 1) Les pertes sont représentées par les montants entre parenthèses, et les profits, par les montants positifs.
- 2) Dans le cas des activités d'assurance, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2014 donnerait lieu à une augmentation de 71 millions de dollars du résultat après impôts et de 385 millions de la valeur économique avant impôts (81 millions et 335 millions, respectivement, au 31 octobre 2013). Une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2014 donnerait lieu à une diminution de 63 millions du résultat après impôts et de 414 millions de la valeur économique avant impôts (66 millions et 399 millions, respectivement, au 31 octobre 2013). Ces répercussions ne sont pas prises en compte dans ce tableau.

Risque de change

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé aux investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié à notre bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des cours de change peuvent avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que présente BMO. Lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, les pertes de change latentes sur nos investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes, sont présentées dans les autres éléments du résultat global, sous les capitaux propres attribuables aux actionnaires. De plus, l'équivalent en dollars canadiens des actifs pondérés en fonction des risques qui sont libellés en dollars américains diminue. L'inverse se produit lorsque la valeur du dollar canadien fléchit par rapport au dollar américain. Par conséquent, nous pouvons couvrir nos investissements nets dans des établissements à l'étranger afin de faire en sorte que le risque de conversion ne nuit pas fortement à nos ratios de fonds propres.

Le risque de transaction représente l'incidence que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir sur les équivalents en dollars canadiens des résultats de BMO libellés en dollars américains. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de l'exercice 2014, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 10 millions de dollars du bénéfice net ajusté avant impôts pour l'exercice advenant qu'aucune transaction de couverture n'ait été réalisée.

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement lui permettant d'honorer ses engagements financiers, même en période de tension.

Gouvernance du risque de liquidité et de financement

Le Comité d'évaluation des risques surveille le risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement. La Direction de la trésorerie de BMO recommande le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, le degré d'appétence à ce risque, les limites et les principes directeurs à adopter, surveille le degré de conformité aux exigences qu'imposent les politiques et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan exercent une supervision au nom de la haute direction et examinent les principales politiques, questions et mesures à prendre concernant la liquidité et le financement que met en relief l'exécution de notre stratégie, et ils en discutent.

La Direction de la trésorerie et les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion continue du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation.

Gestion du risque de liquidité et de financement

Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et géré en accord avec des politiques approuvées par le Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les mesures, les limites, les lignes directrices ainsi que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, BMO a instauré des limites et des lignes directrices fort rigoureuses. Ces limites établissent son degré général d'appétence au risque à l'égard de la mesure qu'est la position de liquidité nette (PLN), sa capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti aux fins de ses activités de négociation et de ses activités structurelles ainsi que son degré d'appétence au risque pour ce qui est des activités de nantissement. Quant aux lignes directrices, elles servent à établir sa tolérance aux concentrations d'échéances, les exigences quant à la diversification des obligations envers ses contreparties et ses activités de nantissement. Des lignes directrices sont également établies relativement au montant et au type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées pour assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global pouvant concourir à une gestion efficace de ce risque advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte précoce qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité sur le marché ou des risques propres à BMO.

Les filiales de BMO comprennent des entités juridiques réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les sociétés du groupe doivent tenir compte des exigences relatives à la liquidité, au financement et à la suffisance du capital ainsi que de considérations d'ordre fiscal et réglementaire qui s'appliquent à elles. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux exigences juridiques et réglementaires imposées à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect de ces exigences.

BMO emploie des méthodes de fixation des prix de cession interne des fonds et de la trésorerie afin d'assurer que des signaux économiques appropriés sont transmis aux secteurs d'activité aux fins de l'établissement des taux des produits des clients et de l'évaluation de la performance de chaque secteur. Ces méthodes tiennent compte à la fois du coût des actifs de financement et de la valeur des dépôts dans des conditions d'exploitation normales ainsi que du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité.

Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité et de liquidité en cas d'urgence en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. BMO se sert de la PLN comme principale mesure de son risque de liquidité. La PLN correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême tant propre à l'organisation que systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles, les achats de garanties à des fins de nantissement en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés ainsi que le financement de la croissance des actifs et des investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des déposants (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) et par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que des décotes connexes qui pourraient survenir en période de tension sur les marchés. Ces besoins de financement sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à BMO, ou une

combinaison des deux. BMO vise à maintenir une position de liquidité nette lui permettant de faire face à toutes les situations prévues par ces scénarios.

Les résultats des simulations de crise sont comparés au degré établi d'appétence au risque de BMO, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites ou des lignes directrices et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie et facilitent la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est également intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN, nous passons régulièrement en revue les positions en fonction des limites et lignes directrices énoncées dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires exigées, tels le ratio de liquidité à court terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs.

Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond à nos besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. Le montant relatif à la liquidité qui est établi pour les différentes catégories d'actifs aux termes de notre cadre de gestion fait l'objet de quotité selon l'opinion de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise. Les actifs liquides servant aux activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales et les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes, des titres de participation et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales ainsi que des valeurs mobilières et des titres pris en pension à court terme et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides aux termes de Bâle III. Environ 75 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que les lots résiduels sont détenus par BMO Harris Bank et sont libellés en dollars américains. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est parfaitement intégrée à notre évaluation du risque de liquidité en cas d'urgence, cette taille étant calibrée de façon à combler tout besoin de financement éventuel des activités autres que de négociation de la banque mère et de BMO Harris Bank et à atteindre l'objectif de BMO quant à la PLN de chaque entité. Afin de répondre aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines de nos entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. Notre capacité d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, BMO peut donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir ses activités de négociation et sa participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, BMO peut obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et peut les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de ses activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins celles accordées, se chiffrait à 171,0 milliards de dollars au 31 octobre 2014. Outre ses actifs liquides, BMO a toujours accès aux programmes d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Federal Reserve Bank aux États-Unis et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsqu'elle évalue sa position de liquidité, BMO ne considère pas les facilités des banques centrales comme représentant une source de liquidité à sa disposition.

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières qu'elle détient, BMO peut également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.

Le tableau ci-dessous présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 30 afférente aux états financiers, à la page 178.

Actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014						Au 31 octobre 2013
	Valeurs comptables ou actifs inscrits au bilan 1)	Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus	Total des actifs bruts 2)	Actifs grevés	Actifs nets non grevés 3)	Actifs nets non grevés 3)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 386	–	28 386	1 637	26 749	24 878	
Dépôts à d'autres banques	6 110	–	6 110	–	6 110	6 518	
Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés							
États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement	92 626	15 805	108 431	66 661	41 770	51 249	
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	17 127	1 444	18 571	2 525	16 046	10 543	
Titres de créance d'entreprises	19 584	6 321	25 905	1 879	24 026	19 008	
Titres de participation d'entreprises	67 537	15 665	83 202	41 602	41 600	37 020	
Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés	196 874	39 235	236 109	112 667	123 442	117 820	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) 4)	17 852	–	17 852	3 172	14 680	11 425	
Total des actifs liquides	249 222	39 235	288 457	117 476	170 981	160 641	
Autres actifs admissibles auprès de banques centrales (non compris dans ce qui précède) 5)	109 812	–	109 812	1 008	108 804	102 178	
Marges de crédit accordées par des banques centrales et inutilisées	–	–	–	–	–	–	
Total des actifs liquides et des éléments d'autres sources	359 034	39 235	398 269	118 484	279 785	262 819	

1) Les valeurs comptables figurant dans ce tableau correspondent à celles qui paraissent au bilan de BMO au 31 octobre 2014.

2) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

3) Les actifs nets liquides non grevés désignent des actifs figurant au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO et les titres pris en pension ou empruntés plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins les actifs grevés.

4) Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et sont inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

5) Représentent des prêts actuellement détenus dans des banques centrales qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être transportés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire associées au portefeuille de prêts qui pourraient être utilisées, notamment d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB).

Actifs grevés (en millions de dollars canadiens)

	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Au 31 octobre 2014					
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	34 496	-	1 637	417	32 442
Valeurs mobilières 5)	253 961	79 778	36 061	10 796	127 326
Prêts et acceptations	285 186	37 060	1 965	137 357	108 804
Autres actifs					
Instruments dérivés	32 655	-	-	32 655	-
Bureau et matériel	2 276	-	-	2 276	-
Écart d'acquisition	5 353	-	-	5 353	-
Immobilisations incorporelles	2 052	-	-	2 052	-
Actifs d'impôt exigible	665	-	-	665	-
Actifs d'impôt différé	3 019	-	-	3 019	-
Actifs divers	8 231	-	-	8 231	-
Total des autres actifs	5 251	-	-	54 251	-
Total des actifs	627 894	116 838	39 663	202 821	268 572
Au 31 octobre 2013					
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	32 607	-	1 211	1 467	29 929
Valeurs mobilières 5)	217 427	64 168	24 014	6 815	122 430
Prêts et acceptations	265 719	35 639	4 675	123 227	102 178
Autres actifs					
Instruments dérivés	30 259	-	-	30 259	-
Bureau et matériel	2 168	-	-	2 168	-
Écart d'acquisition	3 819	-	-	3 819	-
Immobilisations incorporelles	1 511	-	-	1 511	-
Actifs d'impôt exigible	1 065	-	-	1 065	-
Actifs d'impôt différé	3 027	-	-	3 027	-
Actifs divers	7 695	-	-	7 695	-
Total des autres actifs	49 544	-	-	49 544	-
Total des actifs	565 297	99 807	29 900	181 053	254 537

1) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

2) Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs de BMO figurant à son bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières reçues qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, de dépôts minimaux requis auprès de banques centrales et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs qui ne peuvent être utilisés pour des raisons juridiques ou autres, tels que la trésorerie soumise à des restrictions et les actifs liés à des ventes à découvert.

3) Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces instruments se composaient de trésorerie et de valeurs mobilières d'un montant de 11,2 milliards de dollars au 31 octobre 2014, incluant les titres détenus par la filiale d'assurance et l'entité de protection du crédit de BMO, de même que d'importants placements en titres de participation et certains investissements détenus par son unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent également des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.

4) Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des FHLB.

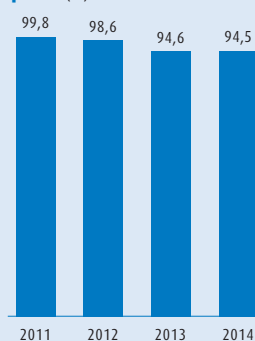
5) Comprennent des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti).

Stratégie de financement

Selon nos principes de financement, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être à plus long terme (généralement d'un terme de deux à dix ans) afin de mieux correspondre à la durée à court de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'un terme de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujéti à des limites relatives à l'ensemble des échéances qui sont autorisées sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés au moyen de diverses sources de financement de gros à terme.

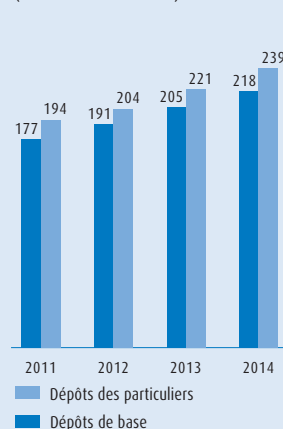
BMO a une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjuguée à un important capital, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent sa dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients comprennent les dépôts de base et ceux de clients, soit des particuliers et des entreprises, à taux fixe et d'un montant plus important. Les dépôts de clients totalisaient 238,7 milliards de dollars à la clôture de l'exercice, comparativement à 220,6 milliards en 2013. En outre, BMO reçoit des dépôts en vue de faciliter certaines activités de négociation ainsi que des dépôts non négociables provenant de clients qui sont des sociétés ou des clients institutionnels et émet des billets structurés, et ce, essentiellement auprès d'investisseurs de détail. Au 31 octobre 2014, ces dépôts totalisaient 28,2 milliards.

Ratio des dépôts de clients et du capital sur le total des prêts (%)



Notre vaste clientèle et notre excellente situation de capital réduisent notre dépendance envers le financement de gros.

Dépôts de clients (en milliards de dollars)



Les dépôts de clients constituent une excellente source de financement.

Au 31 octobre 2014, l'encours du financement de gros, financement provenant de titres négociables, totalisait 156,4 milliards de dollars et, de ce montant, une tranche de 35,6 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 120,8 milliards, de financement non garanti. La composition et les échéances du financement de gros à terme sont présentées dans le tableau qui suit. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent à la note 32 afférente aux états financiers, à la page 186.

BMO maintient un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés et totalisant 171,0 milliards de dollars au 31 octobre 2014, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section Actifs liquides non grevés ci-dessus, pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

La diversification de nos sources de financement de gros constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Les activités de financement de gros sont bien diversifiées, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, instrument et profil d'échéances. BMO s'assure d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers

programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes, des obligations couvertes et des dépôts de premier rang (non garantis) canadiens et américains.

Grâce à son plan de financement de gros, BMO a une capacité de financement qui lui permet de mettre de l'avant ses stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs de ses secteurs d'activité dans le cadre du processus de prévision et de planification et évalue les besoins en financement à la lumière des sources de fonds éventuelles. Le plan de financement est approuvé une fois l'an par le Comité d'évaluation des risques et est régulièrement mis à jour au cours de l'exercice de afin que les résultats réels et les plus récentes informations prévisionnelles y soient intégrés.

Échéances du financement de gros ¹⁾ (en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2014					Total partiel -			Total
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	
Dépôts d'autres banques ²⁾	7 885	4 187	674	175	12 921	-	-	12 921
Certificats de dépôt et papier commercial	13 348	19 553	12 906	7 215	53 022	817	-	53 839
Billets de dépôt au porteur	1 037	1 774	15	221	3 047	-	-	3 047
Papier commercial adossé à des actifs	866	896	1 105	60	2 927	-	-	2 927
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	-	500	3 779	5 016	9 295	12 561	20 853	42 709
Billets structurés non garantis de premier rang ³⁾	13	362	15	168	558	49	1 257	1 864
Obligations couvertes et titrisations	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisations de créances hypothécaires	-	334	1 510	601	2 445	2 110	12 844	17 399
Obligations couvertes	-	-	-	2 254	2 254	1 691	3 667	7 612
Titrisations de créances de cartes de crédit	-	-	42	895	937	1 880	2 194	5 011
Dette subordonnée ⁴⁾	-	-	-	322	322	-	6 091	6 413
Autres ⁵⁾	-	-	-	-	-	-	2 677	2 677
Total	23 149	27 606	20 046	16 927	87 728	19 108	49 583	156 419
Composé de ce qui suit :	-	-	-	-	-	-	-	-
Financement garanti	866	1 230	2 657	3 810	8 563	5 681	21 382	35 626
Financement non garanti	22 283	26 376	17 389	13 117	79 165	13 427	28 201	120 793
Total ⁶⁾	23 149	27 606	20 046	16 927	87 728	19 108	49 583	156 419

1) Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau des échéances contractuelles figurant à la note 32 afférente aux états financiers. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants qui ne sont pas consolidés aux fins de la présentation de l'information financière.

2) Exception faite des dépôts d'autres banques, lesquels sont constitués essentiellement de dépôts bancaires obtenus dans le but de faciliter les activités de négociation, le financement non garanti désigne celui obtenu par l'émission de titres négociables.

3) Émis essentiellement à des investisseurs autres qu'institutionnels.

4) Comprennent certains instruments d'emprunt subordonnés qui sont présentés en tant que dépôts ou autres passifs aux fins comptables. La dette subordonnée est présentée dans ce tableau conformément aux recommandations de l'EDTF concernant les informations à fournir.

5) Avances des FHLB.

6) Le total du financement de gros était constitué de 53,9 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 102,5 milliards de dollars de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2014.

Évolution de la réglementation

En 2014, le BSIF a parachevé sa ligne directrice sur les normes de liquidité, laquelle décrit l'approche et la méthode à adopter relativement à divers outils et mesures de liquidité dont le BSIF se servira pour surveiller et évaluer la qualité de la liquidité des banques canadiennes, ce qui englobe le ratio de liquidité à court terme, les flux de trésorerie nets cumulatifs et d'autres mesures. En vertu de cette ligne directrice, les banques canadiennes devront maintenir à plus de 100 % leur ratio de liquidité à court terme à compter du 1^{er} janvier 2015. Au 31 octobre 2014, le ratio de liquidité à court terme de la Banque dépassait largement le seuil minimal requis pour ce ratio.

En 2014, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié la version finale de son document sur les normes de divulgation d'informations sur le ratio de liquidité à court terme, et le BSIF a publié un document décrivant un cadre commun de déclaration concernant ce ratio, cadre auquel les banques canadiennes devront se conformer à compter du deuxième trimestre de l'exercice 2015.

En octobre 2014, le CBCB a publié ses règles définitives sur le ratio structurel de liquidité à long terme, ratio qui correspond au ratio de liquidité disponible à long terme (un an ou plus) par rapport au financement nécessaire à long terme. BMO croit que le BSIF entreprendra, en 2015, des discussions avec les membres du secteur afin d'échanger sur l'application, au pays, du ratio structurel de liquidité à long terme. La date d'entrée en vigueur de ce ratio est le 1^{er} janvier 2018.

En août 2014, le ministère des Finances du Canada a publié un document de consultation décrivant le régime de recapitalisation qu'il se propose d'instaurer et qui s'appliquerait aux banques d'importance systémique nationale (BISN) au Canada, dont BMO. Ce régime donnerait au gouvernement du Canada le pouvoir de convertir de manière permanente des « passifs admissibles » d'une BISN en actions ordinaires et d'annuler, également de façon permanente, des actions ordinaires en circulation de celle-ci si certaines conditions préalables sont réunies. Aux termes du régime de recapitalisation proposé, les passifs admissibles ne seraient composés que de titres d'emprunt de premier rang non garantis qui seraient émis après la date d'entrée en vigueur du régime de recapitalisation, qui seraient négociables et cessibles et dont le terme initial serait de plus de 400 jours. Les banques d'importance systémique nationale seraient assujetties à des exigences de capacité d'absorption des pertes accrue, laquelle devrait être assurée par des fonds propres réglementaires et des titres d'emprunt à long terme de premier rang émis directement par la banque mère et représenter entre 17 % et 23 % des actifs pondérés en fonction des risques. Dans son document de consultation, le gouvernement invitait également le public à lui faire part de ses commentaires concernant l'établissement éventuel d'une structure de société de portefeuille bancaire au Canada dont le mandat serait de mieux soutenir le régime de résolution des défaillances des banques. Les commentaires sur ce document devaient être transmis au plus tard en septembre 2014.

En novembre 2014, le Conseil de la stabilité financière (CSF) a publié un document de consultation en vue de rehausser la capacité d'absorption des pertes des banques d'importance systémique mondiale dans le cadre d'un processus de redressement. Aux termes des mesures proposées, de telles banques devraient maintenir une capacité d'absorption des pertes supérieure à des seuils prescrits. Cette capacité serait calculée en tenant compte des fonds propres réglementaires et des passifs admissibles pouvant servir à absorber les pertes dans le cadre d'une démarche de redressement. Le montant minimal au titre de la capacité d'absorption des pertes que ces banques devraient maintenir équivaldrait à un pourcentage variant entre 16 % et 20 % de leurs actifs pondérés en fonction des risques (plus les réserves de fonds réglementaires exigées) ou à deux fois le ratio minimal de levier requis par Bâle III, ratio qui est de 3 %. Ce n'est qu'à compter du 1^{er} janvier 2019 que ces exigences devront être respectées. Les commentaires concernant le document de consultation doivent être transmis d'ici février 2015, et il est prévu qu'une étude d'impact quantitatif sera réalisée au début de 2015. Le Conseil de la stabilité financière prévoit parachever la version finale de sa proposition vers la fin de 2015.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit nous permet d'avoir accès à des fonds sur les marchés financiers à des taux attractifs. Si nos cotes se détérioraient de manière importante, il est probable que le coût de nos fonds augmenterait fortement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital

sur les marchés financiers. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 146.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. En juin 2014, Moody's a confirmé les cotes à long terme de BMO et a changé de stables à négatives les perspectives de la dette de premier rang bénéficiant d'un soutien et des dépôts non garantis de BMO et de six autres grandes banques canadiennes en raison du projet qu'a annoncé le gouvernement fédéral canadien d'instaurer un régime de recapitalisation destiné aux banques d'importance systémique nationale. En août 2014, S&P a confirmé les cotes de crédit des titres d'emprunt à long et court terme de BMO et a fait passer de stables à négatives ses perspectives ainsi que celles d'autres banques canadiennes de sorte à refléter l'incidence que pourrait avoir le projet de politique de recapitalisation de l'administration fédérale du Canada.

Au 31 octobre 2014

Agence de notation	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Dette subordonnée 1)	Perspectives
Moody's	P-1	Aa3	A3	Négatives
S&P	A-1	A+	BBB+	Négatives
Fitch	F1+	AA-	A+	Stables
DBRS	R-1 (élevée)	AA	AA (faible)	Stables

1) La dette subordonnée faisant partie des FPUNV a reçu la note de Baa1 de la part de Moody's, de BBB de la part de S&P et de A (faible) de la part de DBRS.

Risque opérationnel

Le **risque opérationnel** correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

BMO pourrait subir des pertes en raison de nombreux risques de nature opérationnelle, dont une défaillance de ses processus, le vol et la fraude, la non-conformité aux exigences réglementaires, l'interruption de ses activités, des infractions à la sécurité informatique et les problèmes causés par l'impartition ainsi que les dommages matériels. Le risque opérationnel est inhérent à toutes nos activités commerciales, ce qui englobe les processus et contrôles servant à gérer tous les risques auxquels nous sommes exposés. Même si le risque opérationnel ne peut jamais être entièrement éliminé, il est possible de le gérer et ainsi de réduire le risque de perte financière, d'atteinte à la réputation ou d'imposition de sanctions de la part des organismes de réglementation.

Gouvernance du risque opérationnel

La gestion du risque opérationnel est régie par une structure de comités hautement efficace ainsi que par un ensemble exhaustif de politiques, de normes et de lignes directrices fonctionnelles. Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal palier décisionnel en ce qui a trait à toutes les questions de la gestion de ce risque et assume un rôle de surveillance eu égard à la stratégie, à la gestion et à la gouvernance de celui-ci. Le Comité de gestion du risque opérationnel conseille et oriente les secteurs d'activité relativement à l'évaluation, à la mesure et à l'atténuation du risque opérationnel, ainsi qu'à la surveillance des initiatives de changement connexes. Il supervise également l'élaboration de politiques, de normes et de lignes directrices fonctionnelles qui assurent l'application des principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel. Les documents de gouvernance reflètent les meilleures pratiques du secteur et sont révisés périodiquement de façon à garantir qu'ils sont à jour et conformes à notre degré d'appétence au risque. Nous continuons de resserrer la gouvernance en haussant le nombre d'unités des Services d'entreprise qui peuvent, elles aussi, exercer une surveillance de certains risques opérationnels spécifiques.

L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques, d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gestion de ce risque. La communication à l'échelle de l'organisation permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances au chapitre des pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des portefeuilles des groupes d'exploitation. La qualité de nos sources et systèmes d'information sous-jacents constitue un aspect fondamental du processus de communication. Le fait de transmettre en temps opportun toute l'information concernant le risque opérationnel en rehausse la transparence et favorise une gestion proactive des expositions à ce risque.

Les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne du risque opérationnel, conformément aux principes adoptés à l'échelle de l'organisation. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par les chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation et leurs dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel, par les unités des Services d'entreprise et par le groupe Gestion globale du risque opérationnel. Les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel évaluent de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, repèrent les principaux facteurs de risque et les lacunes potentielles des contrôles et recommandent des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées. Les unités des Services d'entreprise mettent au point des outils et des processus qui permettent de gérer des risques opérationnels précis dans l'ensemble de l'organisation. Le groupe Gestion globale du risque opérationnel définit le cadre de gestion de ce risque ainsi que la structure de gouvernance requise et les chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation assurent la gouvernance et la supervision de ce cadre au sein de leur propre unité d'exploitation.

Gestion du risque opérationnel

Le cadre de gestion du risque opérationnel définit les procédés servant à détecter, à mesurer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions à ce risque. L'un des grands objectifs de ce cadre est de garantir que notre profil de risque opérationnel est conforme à notre degré d'appétence au risque et est étayé d'un capital approprié. La mise en œuvre de notre stratégie de gestion du risque opérationnel signifie également ancrer encore plus profondément notre culture de gestion des risques en prônant une plus grande sensibilisation, du personnel qui constitue notre premier point de contrôle, au risque opérationnel et en favorisant sa compréhension grâce à la formation et la communication. Nous continuons également d'investir dans du personnel talentueux afin de rehausser les compétences de notre deuxième point de contrôle. Ce qui suit indique les principaux programmes, méthodes et processus que nous avons élaborés aux fins de ce cadre.

- L'évaluation des risques et des contrôles est un processus bien défini qu'utilisent nos groupes d'exploitation pour déceler les principaux risques que posent leurs activités et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Le processus d'évaluation des risques et des contrôles donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation, ce qui permet des mesures proactives de gestion, d'atténuation et de prévention des risques. De manière globale, les résultats de cette évaluation permettent également de dégager une vue des risques opérationnels à l'échelle de l'organisation, et ce, en regard du degré d'appétence au risque, pour faire en sorte que les principaux risques soient gérés et atténués comme il se doit.
- L'évaluation des risques liés aux processus définit avec plus de précision les principaux risques et contrôles relevant des processus commerciaux et peut être effectuée pour de nombreuses unités d'affaires. L'évaluation des risques liés aux processus permet de mieux comprendre nos processus clés de sorte à accroître l'efficacité de la surveillance et à nous assurer que les risques sont bel et bien réduits.
- Le processus d'évaluation et d'approbation des projets de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver des initiatives admissibles lorsque de nouvelles activités et de nouveaux services et produits sont mis au point ou lorsque des services et produits existants sont perfectionnés. Ce processus permet d'assurer qu'une attention particulière est portée aux exigences en matière de contrôle préalable, d'approbation, de suivi et de communication, et ce, à tous les paliers de l'organisation.
- Les indicateurs de risque clés permettent de détecter rapidement toute variation défavorable de l'exposition au risque. Les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise établissent les mesures associées à leurs principaux risques opérationnels. Ces indicateurs de risque clés sont utilisés dans le suivi des profils de risque opérationnel et de leur importance globale par rapport à notre degré d'appétence au risque et sont liés à des seuils critiques qui, une fois atteints, entraînent des mesures de la part de la direction.
- Les données internes sur les pertes jouent un rôle important dans l'évaluation du risque opérationnel et dans le repérage d'occasions d'implantation, dans l'avenir, de mesures de prévention des risques. Dans le cadre de telles activités, les données internes sur les pertes sont analysées et comparées à des données externes. Les grandes tendances sont signalées sur une base régulière au Comité de gestion du risque opérationnel, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques afin que des mesures préventives ou correctives soient prises lorsqu'elles s'imposent. BMO est membre de l'Operational Riskdata eXchange Association, de l'American Bankers Association et d'autres associations internationales et nationales regroupant des banques qui partagent anonymement des données sur les pertes de façon à faciliter la détection, l'évaluation et la modélisation des risques.
- Les programmes de formation en gestion du risque opérationnel que dispense BMO font en sorte que son personnel a les compétences et outils nécessaires pour appliquer de manière uniforme, efficace et efficiente la stratégie définie par le cadre de gestion du risque opérationnel.
- Une saine gestion de la continuité des opérations garantit que nous avons la capacité de maintenir, de gérer et de reprendre les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités, réduisant ainsi au minimum toute incidence négative pour nos clients et autres parties prenantes.
- L'équipe responsable de l'assurance et de la gestion du risque qui en découle constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Nous souscrivons des assurances d'un montant qui, le croyons-nous, devrait nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue de même que lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, il n'y a pas eu d'événement important générateur de pertes découlant du risque opérationnel.
- Au cours de l'exercice, BMO a obtenu l'autorisation d'utiliser l'approche de mesure avancée aux fins du calcul des fonds propres réglementaires exigés par Bâle II relativement au risque opérationnel, approche qui met en jeu un modèle de fonds propres sensible aux risques.
- Les simulations de crise permettent d'évaluer l'incidence que pourraient avoir sur nos activités et notre capital des événements plausibles touchant nos affaires, l'économie, le marché et le crédit. L'analyse de scénarios permet à la direction de mieux comprendre des événements graves mais peu fréquents et d'évaluer dans quelle mesure l'organisation serait prête à faire face à une situation susceptible d'engendrer des risques plus importants que son degré d'appétence au risque. Aux termes de l'approche de mesure avancée, nous utilisons l'analyse de scénarios aux fins des simulations de crise afin de gérer notre exposition aux risques extrêmes que posent des événements graves mais peu fréquents et de confirmer la suffisance du capital requis pour couvrir le risque opérationnel.

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. Tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accidents et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance.

Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- **Risque de réclamation** – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- **Risque lié au comportement des titulaires de police** – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans les calculs aux fins de la tarification.
- **Risque lié aux frais** – Risque que les frais réels associés à l'acquisition et à l'administration des polices ainsi qu'au traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans les calculs effectués aux fins de la tarification.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au cadre servant au repérage, à l'évaluation et à l'atténuation des risques associés aux nouveaux

produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, ce qui met en jeu des transactions où le risque d'assurance est transféré à des compagnies de réassurance indépendantes, est aussi utilisée pour gérer notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations.

Les provisions techniques constituent une estimation des sommes requises pour satisfaire aux obligations en matière d'assurance. Elles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et du Conseil des normes comptables de CPA Canada et sont validées à l'aide d'examen et d'audits internes et externes étendus. Les hypothèses qui y sont sous-jacentes sont mises à jour périodiquement de sorte à refléter les résultats réels qui se dessinent. Les actuaires désignés de nos filiales du secteur de l'assurance sont nommés par les conseils d'administration de celles-ci et ont l'obligation légale d'émettre une opinion sur le caractère suffisant des provisions pour les passifs attribuables aux titulaires de police, sur la solvabilité des compagnies d'assurance et sur l'équité du traitement des détenteurs de contrats avec participation. De plus et conformément à la ligne directrice E-15 du BSIF, le travail de chaque actuaire désigné est assujéti à un examen externe indépendant que mène un actuaire qualifié tous les trois ans.

Depuis cette année, nous évaluons nos risques, nos besoins en capital et notre solvabilité au moyen d'un dispositif d'évaluation interne des risques et de la solvabilité comme l'exige le BSIF.

Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de non-conformité aux lois, aux engagements contractuels ou autres obligations juridiques ainsi qu'aux exigences réglementaires ou aux attentes des organismes de réglementation. Le fait de ne pas gérer comme il se doit le risque juridique et réglementaire pourrait se solder par des litiges, des pertes financières et des sanctions réglementaires, entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales et entacher notre réputation.

Le succès de BMO repose en partie sur notre capacité de gérer avec prudence notre exposition à des jugements, à des amendes ou à des pertes découlant du risque de non-conformité aux lois ou aux engagements contractuels, ou de non-respect des exigences réglementaires ou des attentes des organismes de réglementation. Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous nous attendons à être soumis à un examen minutieux de la part de nos superviseurs dans le cadre du processus de suivi ainsi qu'à une application stricte des exigences réglementaires, au fur et à mesure que les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivent la mise en œuvre de réformes importantes visant à renforcer la stabilité du système financier. À l'échelle mondiale, les banques évoluent maintenant dans un contexte caractérisé par l'imposition d'amendes atteignant des montants sans précédent en lien avec un certain nombre d'écarts en matière de pratiques commerciales et réglementaires. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation afin de nous assurer que BMO est en mesure de faire face aux nouvelles exigences et d'instaurer les changements nécessaires.

Sous la direction du conseiller général, les Services juridiques et conformité maintiennent des cadres à l'échelle de l'organisation en vue de repérer, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de transmettre des informations au sujet du risque juridique et réglementaire. Les Services juridiques et conformité travaillent également en collaboration avec les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise en vue de cerner les exigences d'ordre juridique et réglementaire ainsi que les tendances et les risques potentiels à ce chapitre, de recommander des stratégies et des mesures de réduction des risques et de surveiller le déroulement des litiges qui impliquent BMO. La surveillance du risque fiduciaire à l'égard des activités de BMO offrant des produits ou des services qui donnent lieu à des obligations fiduciaires envers les clients constitue un autre axe prioritaire pour les comités responsables de la gestion des questions relevant du droit et de la conformité et pour les comités de gestion des risques liés aux groupes d'exploitation. Les politiques et les pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients, notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients et les obligations en matière d'information ainsi que les communications, revêtent une importance particulière. Le fait de ne pas gérer comme il se doit ces risques pourrait entacher notre réputation, entraîner une diminution de la confiance des investisseurs et nuire à notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies commerciales.

Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de la lutte contre le blanchiment d'argent est chargé de la gouvernance, de la supervision et de l'appréciation des principes et des procédures établis par l'organisation afin d'assurer la conformité aux exigences réglementaires ainsi que des paramètres de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions. Les organismes de réglementation à l'échelle internationale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et d'autres questions connexes, afin de rehausser les attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et d'autres programmes similaires et de pénaliser les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes.

Ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise gèrent quotidiennement les risques conformément aux politiques de l'entreprise alors que des équipes des Services juridiques et conformité spécialement affectées à des groupes d'exploitation désignés formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Le renforcement des contrôles de la part des organismes de réglementation et de surveillance a eu une incidence importante sur la manière dont nous exerçons nos activités. De concert avec les groupes d'exploitation et d'autres unités des Services d'entreprise, les Services juridiques et conformité continuent de s'affairer avec diligence à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements réglementaires et consacrent des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect des nouveaux règlements tout en aidant les groupes d'exploitation à répondre aux besoins et aux demandes des clients de BMO.

Nous demeurons à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe les exigences concernant les fonds propres et la liquidité aux termes des normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Bâle III), la réforme touchant les dérivés hors cote, les mesures de protection des consommateurs et certaines réformes financières, comme celle prescrite par la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi *Dodd-Frank*). Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital, se reporter à la section Gestion globale du capital commençant à la page 64.

Redressement et recapitalisation transfrontaliers. Le Conseil de la stabilité financière (CSF) a publié un document de consultation concernant la constatation transfrontalière des mesures de redressement des banques et l'abolition des obstacles au redressement des institutions financières d'importance systémique (la proposition). La proposition encourage les autorités à inclure dans leur cadre de redressement des éléments visant une application rapide des mesures

étrangères de résolution des défaillances bancaires. Elle recommande également deux types d'accords contractuels entre les parties privées concernées de sorte à régler les questions critiques, permettant ainsi un redressement transfrontalier ordonné : 1) les restrictions temporaires ou la suspension des droits de résiliation anticipée de contrats financiers et 2) la dévaluation ou de la conversion d'instruments d'emprunt dans les dispositions de redressement ou de recapitalisation, lorsque les instruments sont régis par les lois d'un pays autre que celui de l'émetteur. Les gouvernements membres du CSF doivent prendre des mesures officielles afin de promouvoir l'adoption des deux solutions contractuelles énoncées dans la proposition. Le CSF parachevera, d'ici la fin de 2015, la rédaction de ses recommandations sur les éléments de base des cadres de constatation réglementaire. Le Canada a proposé un régime de recapitalisation qui s'adresse aux banques nationales d'importance systémique, dont BMO. Se reporter à la page 99 de la section Risque de liquidité et de financement pour obtenir d'autres renseignements au sujet du projet de régime de recapitalisation et d'autres changements de nature réglementaire.

Dodd-Frank. La réforme Dodd-Frank comprend des mesures plus sévères pour ce qui est de la protection des consommateurs, une modification de la réglementation des marchés des produits dérivés hors cote, l'imposition de restrictions à l'égard des opérations pour compte propre et de la détention et de la commande de fonds de placement privés par les banques et leurs sociétés affiliées (mieux connues sous le nom de règle Volcker), le resserrement des normes prudentielles et l'application plus générale des exigences concernant le levier financier et le capital pondéré en fonction des risques. Le processus de réglementation en vertu de Dodd-Frank se poursuivra encore pendant quelques années. En décembre 2013, les organismes de réglementation aux États-Unis ont publié la version définitive de la règle Volcker. Les institutions bancaires auront jusqu'au 21 juillet 2015 pour s'assurer que la plupart de leurs activités et leurs placements respectent cette règle. De plus, en vertu de la loi Dodd-Frank, la plupart des produits dérivés hors cote sont maintenant assujettis à un régime réglementaire exhaustif. Certains produits dérivés doivent faire l'objet d'une compensation centrale et être négociés en bourse et sont assujettis à des exigences en matière de présentation des informations et d'éthique commerciale. Quant à celles concernant le capital et les marges eu égard aux produits dérivés, elles sont actuellement en voie d'être étudiées par les organismes de réglementation américains et internationaux. Au Canada, les transactions sur produits dérivés doivent désormais être déclarées à des référentiels centraux désignés.

Sociétés de prêts automobiles indirects. Le Consumer Financial Protection Bureau, organisme qui veille à l'application de certaines lois fédérales sur le crédit à la consommation aux États-Unis, surveille de près la conformité aux lois, dont celles portant sur l'équité en matière de prêts, des entités qui octroient indirectement des prêts automobiles.

Règlement visant les banques étrangères. En février 2014, le Conseil de la Réserve fédérale a approuvé la version définitive d'un règlement qui resserre la supervision et la réglementation d'organisations bancaires étrangères et qui met en vigueur les normes prudentielles plus strictes de Dodd-Frank en ce qui a trait aux activités aux États-Unis de banques non américaines, comme BMO. Ce règlement établit de nouvelles exigences concernant le capital pondéré en fonction des risques, les limites de levier, les normes de liquidité, le cadre de gestion des risques, les limites quant au risque de crédit et à sa concentration, la planification des correctifs et la présentation de l'exposition au risque de crédit. Nous devons soumettre, d'ici le 1^{er} janvier 2015, un aperçu de notre plan de mise en œuvre en ce qui a trait à la conformité à ces exigences d'ici la date d'entrée en vigueur de ce règlement, soit le 1^{er} juillet 2016. BMO évalue actuellement l'incidence du règlement visant les banques étrangères sur ses activités, et s'y prépare.

Cadre de gouvernance des risques. L'Office of the Comptroller of the Currency a publié, afin de recueillir des commentaires, un projet de lignes directrices concernant l'élaboration et l'instauration d'un cadre de gouvernance des risques destiné aux grandes banques nationales ainsi que la supervision de ce processus par leur conseil d'administration. Ces lignes directrices s'appliqueraient à notre principale filiale bancaire américaine, BMO Harris Bank N.A. (BHB), et définiraient les rôles et responsabilités en matière de gestion des risques revenant aux unités de première ligne, au personnel chargé de la gestion des risques, aux auditeurs internes, au conseil d'administration et au chef de la direction de cette filiale.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de cerner, d'évaluer et de gérer la conformité aux exigences juridiques et réglementaires pertinentes. Le programme global de la conformité exige que les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise mettent en œuvre des politiques, procédures et contrôles de conformité en vue de respecter ces exigences. Sous la gouverne du chef de la conformité, les Services juridiques et conformité recensent et signalent les lacunes et les faiblesses et effectuent le suivi des plans d'action visant à y remédier. Le chef de la lutte contre le blanchiment fait rapport au CAR de façon régulière.

Chaque année, tous les membres du personnel de BMO doivent prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les mesures anti-corruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurrentement à celle portant sur notre code de conduite, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter.

Risque d'entreprise

Le **risque d'entreprise** découle des activités propres à une entreprise et des conséquences qu'elles pourraient avoir sur son résultat.

Le risque d'entreprise englobe les causes qui pourraient entraîner la volatilité du résultat et qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque opérationnel. La gestion du risque d'entreprise permet de repérer les facteurs liés au risque que les volumes diminuent ou que les marges rétrécissent sans qu'il soit possible de compenser ces reculs par une réduction des coûts.

BMO est exposé à de nombreux risques analogues à ceux des sociétés non financières, à commencer par le risque que sa rentabilité, et donc sa valeur, se détériore en raison de l'évolution du contexte commercial, de l'échec de sa stratégie ou de l'application de celle-ci. Ces risques découlent notamment de changements dans les attentes des clients, de l'évolution défavorable des affaires ou d'un manque relatif d'adaptation aux changements qui surviennent dans le secteur.

Il incombe à chaque groupe d'exploitation de BMO de contrôler son propre risque d'entreprise en évaluant, en gérant et en atténuant ceux qui découlent, entre autres choses, des variations des volumes d'activité et des structures de coûts.

Risque de modèle

Le **risque de modèle** désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.

Les modèles utilisés par BMO vont de modèles très simples dans le cas de transactions de base à des modèles fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées et qui mesurent les risques de haut niveau qui sont associés aux portefeuilles ainsi qu'au capital.

Ces modèles sont employés pour favoriser la prise de décisions stratégiques éclairées et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation. BMO se

sert également des modèles comme outil de base de gestion des risques et aussi pour évaluer son exposition à des risques particuliers ainsi que pour mesurer de façon intégrée le risque global, se servant à cette fin du capital économique.

BMO exerce un contrôle rigoureux à l'égard de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'utilisation de modèles, lesquels peuvent être regroupés en sept principales catégories :

- des modèles servant à l'évaluation des actifs, des passifs ou des provisions;
- des modèles d'exposition estimative au risque mesurent les risques de crédit, de marché, de liquidité ainsi que le risque opérationnel et servent à évaluer les pertes prévues, ainsi que leurs applications;
- des modèles de règlement et de prise ferme sont employés en lien avec les activités de règlement et les transactions de prise ferme;

- des modèles de capital et de simulation de crise mesurent et affectent le capital et servent à la gestion des fonds propres réglementaires et du capital économique;
- des modèles fiduciaires sont employés aux fins de la répartition et de l'optimisation des actifs ainsi que de la gestion des portefeuilles;
- des modèles d'application gérés par les principaux secteurs servent à définir les principales activités lorsque les résultats modélisés revêtent une grande importance;
- des modèles sont élaborés en fonction des exigences réglementaires et d'autres exigences des parties prenantes.

Gouvernance du risque de modèle

Les membres du Comité de gestion du risque de modèle, groupe interfonctionnel qui représente toutes les principales parties prenantes de l'organisation (soit les utilisateurs des modèles, leurs concepteurs, le groupe Gouvernance du risque de modèle et le groupe Validation du risque de modèle), se réunissent régulièrement et collaborent à l'élaboration, à l'instauration et à la mise à jour du cadre de gestion du risque de modèle ainsi que des exigences régissant tous les modèles utilisés dans l'organisation.

Le risque de modèle est régi par le cadre de gestion qui est utilisé à l'échelle de l'organisation et qui définit la gouvernance intégrale de ce risque sur l'ensemble du cycle d'activité des modèles et s'assure qu'il demeure conforme au degré d'appétence au risque de l'ensemble de l'organisation. Ce cadre, qui englobe la politique et les lignes directrices générales concernant le risque de modèle, lesquelles définissent de manière explicite les principes de la gestion de ce risque, décrit les processus connexes et indique clairement les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes.

La politique générale concernant le risque de modèle, politique qu'approuve le CER, prescrit les exigences quant à la surveillance, à la détermination, à la validation indépendante, à la mise en œuvre, à l'utilisation et au suivi des modèles et du risque de modèle à l'échelle de l'organisation ainsi qu'à la transmission d'informations à leur égard.

Avant leur utilisation, tous les modèles doivent être approuvés au moyen d'une évaluation indépendante, par le groupe Validation du risque de modèle, du risque précis qu'ils présentent. Dans le cadre du processus de validation, tous les modèles sont notés en fonction de leur niveau de risque, ce qui détermine l'importance relative de leur risque et la fréquence de leurs réévaluations ultérieures. Outre des validations et l'examen périodiques des modèles, BMO applique des procédures de surveillance et de suivi ainsi que de signalement afin de confirmer à la direction que les modèles sont gérés et utilisés et fonctionnent comme prévu. Cette surveillance réduit également le risque de modèle en augmentant la probabilité que tout nouveau problème soit détecté rapidement.

Validation des modèles, analyses des résultats et contrôles ex post

Lorsque les modèles ont été validés et approuvés et qu'ils sont en cours d'élaboration, ils font l'objet d'un processus de validation continu qui comprend un suivi constant et des analyses des résultats. L'analyse des résultats s'effectue principalement au moyen de la comparaison de données issues de l'application d'un modèle de mesure de contrôle ex post et de données réellement observées. Ce type d'analyse est utilisé pour confirmer la validité et la performance de chaque modèle au fil du temps et pour confirmer qu'un niveau adéquat de contrôle est en place pour traiter les problèmes décelés et pour améliorer la performance globale du modèle.

Risque de crédit – Les lignes directrices sur la validation des modèles concernant le risque de crédit constituent un sous-ensemble important des lignes directrices

du risque de modèle de BMO et renferment des exigences précises sur la façon de soumettre les modèles relatifs au risque de crédit à des contrôles ex post.

Les contrôles ex post qui s'appliquent à la probabilité de défaut englobent la comparaison des probabilités de défaut estimées par un modèle lié au risque de crédit et des taux de défaut réels ou obtenus pour chaque catégorie de risque des débiteurs obligataires. Ce processus comprend également des tests visant l'obtention des preuves statistiques que les taux de défaut représentent fidèlement la variabilité de l'échantillonnage au fil du temps.

La validation détaillée d'un système de notation des risques comprend plusieurs tests et analyses prescrits qui évaluent le pouvoir discriminatoire, le calibrage et les propriétés dynamiques ainsi que des analyses de migration. Des tests et des analyses supplémentaires servent à valider les cotes de risque de l'emprunteur ou la probabilité de défaut.

Comme c'est le cas pour toute analyse, le personnel de BMO pose des jugements pour déterminer quels facteurs, tels que les limites des données, peuvent avoir une incidence sur la pertinence globale d'une méthode de validation donnée ou sur l'interprétation des analyses statistiques. Des contrôles ex post semblables sont effectués pour la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut.

Des validations annuelles des modèles utilisés sont effectuées afin de s'assurer qu'ils fonctionnent de la manière prévue et de confirmer la qualité de leur conception. Une validation annuelle comporte une validation qualitative continue de la part des concepteurs des modèles et une autre, celle-ci quantitative, que réalise le groupe Validation du risque de modèle. Toutes les conclusions qui en sont dégagées sont communiquées à la haute direction.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme – Les résultats concernant la valeur à risque (VaR) de tous les modèles internes qui servent à calculer les fonds propres réglementaires en lien avec le risque de marché inhérent aux activités de négociation et de prise ferme doivent être soumis à des contrôles ex post réguliers. Le modèle interne de la VaR de la Banque fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours et le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant des profits et pertes théoriques réalisés, ce qui correspond à la variation quotidienne du portefeuille advenant que sa composition ne change pas. Si le montant des profits et des pertes théoriques est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée et les résultats de tout contrôle ex post sont examinés par le Conseil et les organismes de réglementation. Ce processus sert à surveiller la qualité et la précision des modèles internes de la VaR et permet de perfectionner les procédures générales d'évaluation des risques.

Risque structurel de marché – Les modèles sont soumis à des contrôles ex post chaque mois et les résultats sont communiqués sur une base trimestrielle. Dans le cas des produits dont l'échéance est fixe, comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme, les remboursements prévus par les modèles sont comparés aux résultats réels observés à ce chapitre. Pour ce qui est des produits sans échéance, comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques, les profils de liquidation de soldes qui ont été modélisés sont comparés aux tendances réelles qu'affichent les soldes.

Les écarts entre les prévisions des modèles et les résultats réels sont comparés à des seuils d'importance relative des risques qui ont été définis au préalable. Diverses mesures, dont l'analyse des modèles et le recalibrage de leurs paramètres, sont prises afin d'assurer que leurs écarts demeurent dans la fourchette établie à l'égard de l'appétence au risque. Le fonctionnement des modèles est évalué en analysant leurs dérogations et les tests réalisés au cours du processus d'élaboration des modèles, dont les contrôles ex post et les tests de sensibilité.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'évolution du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que du risque de pertes éventuelles advenant que BMO ne soit pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, politiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, nous échappe, nous pouvons néanmoins en atténuer la probabilité et les conséquences au moyen d'un cadre de gestion efficace du risque de stratégie.

Le groupe responsable de la stratégie de BMO supervise les processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité ainsi qu'avec les unités responsables de la gestion des risques et des finances et d'autres unités des Services d'entreprise afin de repérer, de surveiller et d'atténuer le

risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Notre cadre rigoureux de gestion des risques favorise une approche cohérente de l'élaboration des stratégies et s'appuie sur de l'information financière qui tient compte des engagements financiers.

Le groupe responsable de la stratégie collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies de sorte à assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, notamment les grandes tendances du secteur et les mesures prises par nos concurrents, sont analysées dans le cadre de ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun de nos secteurs d'activité. Le Comité directeur et le Conseil d'administration procèdent chaque année à l'évaluation des stratégies générales et de celles des groupes d'exploitation lors de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur.

Les objectifs en matière de performance établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance, afin que les

stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. On pratique un suivi serré des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque que la détérioration de la réputation de BMO entraîne des effets négatifs. Ces effets négatifs potentiels comprennent une perte de revenus, une fidélité moins grande de la part de ses clients, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part et un recul du cours de ses actions.

La réputation de BMO est l'un de ses actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous pouvons accroître la valeur pour nos actionnaires, réduire les coûts du capital et rehausser l'engagement du personnel et la loyauté des clients.

Nos normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles nous avons bâti notre réputation.

Notre code de conduite, intitulé *Principes fondamentaux*, constitue l'outil par excellence pour promouvoir une culture qui prône l'intégrité et la confiance et

fournit à tous les membres de notre personnel et à nos administrateurs des lignes directrices sur les comportements auxquels nous nous attendons.

Il incombe à chacun de nos employés et administrateurs de se comporter conformément au code de conduite de BMO et ainsi de consolider et de préserver notre réputation.

À notre avis, une gestion active, constante et efficace du risque de réputation s'exerce de façon optimale en tenant compte de ce risque dans l'élaboration des stratégies, dans la mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels et dans la prise de décisions sur les transactions, les initiatives et les activités commerciales quotidiennes. Nous gérons également le risque de réputation en mettant en œuvre nos pratiques de gouvernance et notre cadre de gestion des risques.

Le Comité de gestion du risque de réputation se penche sur les situations où ce risque est important ou a augmenté, notamment celles pouvant résulter de transactions complexes de crédit ou de financement structuré.

Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales et sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.

Nous tenons compte des facteurs qui peuvent générer un risque environnemental et social afin de gérer nos activités de manière responsable, concept qui est décrit dans notre code de conduite et d'éthique approuvé par le Conseil d'administration. Les activités de gestion de ce risque sont supervisées par le groupe responsable du risque environnemental et social et de sa gouvernance et par celui chargé de la durabilité environnementale, avec le soutien des secteurs d'activité et d'autres unités des Services d'entreprise. Le Conseil de la durabilité de BMO, qui est formé de cadres représentant divers secteurs de l'organisation, dispense des conseils et des recommandations relativement à nos initiatives de nature environnementale et sociale.

C'est par notre cadre général de gestion des risques que nous évaluons les répercussions environnementales et sociales des activités de nos clients ainsi que de leur secteur. Le risque environnemental et social touche de nombreux aspects, notamment les changements climatiques, la biodiversité, la vigueur des écosystèmes, la pollution, les déchets et l'utilisation non durable de l'eau et des ressources, ainsi que des facteurs qui menacent les moyens de subsistance, la santé, les droits et l'héritage culturel des collectivités. Nous collaborons avec des parties prenantes externes afin de comprendre l'effet de nos activités et de nos décisions de financement sur ces aspects et facteurs, et nous utilisons les connaissances ainsi acquises pour en évaluer les conséquences pour notre organisation. BMO a élaboré et instauré des lignes directrices sur le financement qui portent expressément sur le risque environnemental et social que posent des secteurs d'activité précis. Les risques environnementaux et sociaux associés aux transactions de crédit sont gérés au moyen du cadre de gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO. Un processus de contrôle préalable hautement perfectionné est appliqué aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs industriels susceptibles de porter atteinte à l'environnement.

BMO adhère aux Principes d'Équateur, un cadre de gestion du risque de crédit qui est adopté sur une base volontaire et qui sert à définir, à évaluer et à gérer le risque environnemental et social inhérent au financement de projets. Ces principes ont été intégrés à notre cadre de gestion du risque de crédit. Nous sommes également signataire du Carbon Disclosure Project, initiative à laquelle nous participons et qui porte sur la divulgation, par les entreprises, d'informations sur les émissions de gaz à effet de serre et sur la gestion des changements climatiques.

BMO a instauré à l'intention du personnel de BMO Marchés des capitaux un programme de formation sur la gestion du risque environnemental et social et sur sa gouvernance dans le cadre de mesures visant à assurer une compréhension uniforme de ce risque dans l'ensemble de l'organisation. Ce programme comprend la définition des questions émergentes, fait un survol des processus de contrôle préalable de BMO ainsi que des outils pouvant aider son personnel à repérer et à gérer le risque environnemental et social et celui associé à sa gouvernance. Nous examinons régulièrement nos politiques et procédures concernant le risque environnemental et social.

BMO est signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU. Il s'agit d'un cadre qui vise à encourager des pratiques d'investissement qui sont en accord avec le développement durable, et ce, au moyen de l'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernance aux pratiques régissant la prise des décisions d'investissement et aux pratiques d'actionariat.

Afin d'assurer que nous demeurons au fait de toute nouvelle question, nous participons à des groupes de travail internationaux formés avec des pairs, maintenons une communication ouverte avec nos parties prenantes et surveillons et évaluons constamment les modifications aux lois et aux politiques qui sont adoptées dans les territoires où nous menons des activités. Nos politiques et méthodes de gestion du risque environnemental et social sont décrites en détail dans notre Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance et Déclaration annuelle ainsi que dans la section de notre site Web qui traite de notre responsabilité sociétale.

Données complémentaires

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2011, les résultats financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis.

En raison de ces changements, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs.

Les résultats ajustés présentés dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique Mesures non conformes aux PCGR, à la page 32.

Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires et autres renseignements statistiques

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Cours des actions ordinaires (\$)										
Haut	85,71	73,90	61,29	63,94	65,71	54,75	63,44	72,75	70,24	62,44
Bas	67,04	56,74	53,15	55,02	49,78	24,05	35,65	60,21	56,86	53,05
Clôture	81,73	72,62	59,02	58,89	60,23	50,06	43,02	63,00	69,45	57,81
Dividendes sur les actions ordinaires										
Dividendes déclarés par action (\$)	3,08	2,94	2,82	2,80	2,80	2,80	2,80	2,71	2,26	1,85
Ratio de distribution (%)	47,8	47,5	46,0	57,1	58,6	90,6	73,9	64,8	43,0	39,1
Rendement de l'action (%)	3,8	4,0	4,8	4,8	4,6	5,6	6,5	4,3	3,3	3,2
Dividendes déclarés (\$) (en millions)	1 991	1 904	1 820	1 690	1 571	1 530	1 409	1 354	1 133	925
Rendement total pour l'actionnaire (%)										
Rendement moyen annualisé sur cinq ans	15,5	17,0	4,2	1,9	5,9	1,8	0,9	14,2	19,1	13,8
Rendement moyen annualisé sur trois ans	16,7	11,5	10,8	17,4	4,5	(5,3)	(5,6)	6,6	15,6	18,4
Rendement sur un an	17,1	28,8	5,2	2,4	26,4	25,1	(27,9)	(5,8)	24,1	3,7
Renseignements sur les actions ordinaires										
Nombre en circulation (en milliers)										
À la clôture de l'exercice	649 050	644 130	650 730	639 000	566 468	551 716	504 575	498 563	500 726	500 219
Nombre moyen de base	645 860	648 476	644 407	591 403	559 822	540 294	502 062	499 950	501 257	500 060
Nombre moyen dilué	648 475	649 806	648 615	607 068	563 125	542 313	506 697	508 614	511 173	510 845
Nombre de comptes d'actionnaires	55 610	56 241	59 238	58 769	36 612	37 061	37 250	37 165	38 360	40 104
Valeur comptable de l'action (\$)	48,18	43,22	39,41	36,76	34,09	31,95	32,02	28,29	28,89	26,48
Valeur de marché globale des actions (\$) (en milliards)	53,0	46,8	38,4	37,6	34,1	27,6	21,7	31,4	34,8	28,9
Ratio cours/bénéfice	12,8	11,8	9,7	12,2	12,7	16,3	11,4	15,3	13,5	12,5
Ratio cours/bénéfice ajusté	12,4	11,7	9,9	11,5	12,5	12,5	9,2	11,6	13,4	12,9
Ratio cours/valeur comptable	1,70	1,66	1,47	1,49	1,77	1,57	1,34	2,23	2,40	2,18
Soldes										
Actifs (au)	588 659	537 044	524 684	500 575	411 640	388 458	416 050	366 524	319 978	293 862
Actifs quotidiens moyens	593 928	555 431	543 931	469 934	398 474	438 548	397 609	360 575	309 131	296 502
Solde net quotidien moyen des prêts et acceptations	292 098	266 107	246 129	215 414	171 554	182 097	175 079	165 783	153 282	139 414
Rendement des capitaux propres et des actifs										
Rendement des capitaux propres (%)	14,0	14,9	15,9	15,1	14,9	9,9	13,0	14,4	19,2	18,8
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	14,4	15,0	15,5	16,0	15,0	12,9	16,2	19,0	19,3	18,3
Rendement des actifs moyens (%)	0,72	0,74	0,75	0,65	0,71	0,41	0,50	0,59	0,86	0,81
Rendement des actifs moyens ajusté (%)	0,74	0,75	0,73	0,68	0,71	0,52	0,61	0,78	0,87	0,78
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%) 1)	1,85	1,93	1,96	1,70	1,74	0,97	1,07	1,20	1,71	1,63
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques ajusté (%) 1)	1,91	1,94	1,92	1,79	1,76	1,25	1,32	1,58	1,71	1,58
Capitaux propres moyens au total des actifs moyens (%)	0,05	0,05	0,05	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Autres renseignements statistiques										
Employés 2)										
Canada	30 596	30 301	30 797	31 351	29 821	29 118	29 529	28 944	27 922	26 684
États-Unis	14 836	14 696	14 963	15 184	7 445	6 732	7 256	6 595	6 785	6 901
Autres	1 346	634	512	440	363	323	288	288	234	200
Total	46 778	45 631	46 272	46 975	37 629	36 173	37 073	35 827	34 941	33 785
Succursales bancaires										
Canada	934	933	930	920	910	900	983	977	963	968
États-Unis	615	626	638	688	321	290	292	243	215	208
Autres	4	4	3	3	3	5	5	4	4	4
Total	1 553	1 563	1 571	1 611	1 234	1 195	1 280	1 224	1 182	1 180
Guichets automatiques bancaires										
Canada	3 016	2 900	2 596	2 235	2 076	2 030	2 026	1 978	1 936	1 952
États-Unis	1 322	1 325	1 375	1 366	905	636	640	583	547	539
Total	4 338	4 225	3 971	3 601	2 981	2 666	2 666	2 561	2 483	2 491

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens.

Les chiffres des colonnes 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014.

1) Depuis 2008, le rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques est calculé selon les lignes directrices de Bâle II; pour toutes les périodes précédentes, le rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques était calculé selon la méthode de Bâle I.

2) Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et ajustements pour tenir compte des heures supplémentaires.

Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012	2011	2010	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
État des résultats – Résultats déjà établis							
Revenus nets d'intérêts	8 461	8 677	8 937	7 474	6 235	8,7	5,8
Revenus autres que d'intérêts	8 257	7 386	6 992	6 469	6 004	8,5	6,1
Total des revenus	16 718	16 063	15 929	13 943	12 239	8,6	6,0
Dotation à la provision pour pertes sur créances	561	587	764	1 212	1 049	n.s.	n.s.
Charges autres que d'intérêts	10 921	10 226	10 135	8 741	7 619	8,1	5,9
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	5 236	5 250	5 030	3 990	3 571	20,3	4,8
Charge d'impôts sur le résultat	903	1 055	874	876	687	n.s.	(0,7)
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	74	n.s.	n.s.
Bénéfice net	4 333	4 195	4 156	3 114	2 810	19,4	6,6
Attribuable aux actionnaires de la Banque	4 277	4 130	4 082	3 041	2 810	19,1	6,4
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1)	56	65	74	73	s.o.	n.s.	n.s.
Bénéfice net	4 333	4 195	4 156	3 114	2 810	19,4	6,6
État des résultats – Résultats ajustés							
Revenus nets d'intérêts	8 461	8 020	8 158	7 248	6 235	8,7	5,8
Revenus autres que d'intérêts	8 257	7 352	6 708	6 494	6 004	6,5	6,1
Total des revenus	16 718	15 372	14 866	13 742	12 239	7,6	6,0
Dotation à la provision pour pertes sur créances	561	357	470	1 108	1 049	n.s.	n.s.
Charges autres que d'intérêts	10 761	9 755	9 410	8 453	7 583	8,3	5,9
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	5 396	5 260	4 986	4 181	3 607	13,8	4,8
Charge d'impôts sur le résultat	943	1 037	927	906	691	16,0	(1,7)
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	74	n.s.	n.s.
Bénéfice net ajusté	4 453	4 223	4 059	3 275	2 916	13,4	7,0
Attribuable aux actionnaires de la Banque	4 397	4 158	3 985	3 202	2 916	13,1	6,9
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales 1)	56	65	74	73	s.o.	n.s.	n.s.
Bénéfice net ajusté	4 453	4 223	4 059	3 275	2 916	13,4	7,0
Bénéfice par action (BPA) (\$)							
De base	6,44	6,19	6,13	4,90	4,78	15,8	3,6
Dilué	6,41	6,17	6,10	4,84	4,75	15,8	3,8
Dilué après ajustement	6,59	6,21	5,95	5,10	4,81	10,4	4,4
Données statistiques sur la croissance par exercice (%)							
Croissance du bénéfice net	3,3	0,9	33,5	8,0	54,8	s.o.	s.o.
Croissance du bénéfice net ajusté	5,4	4,1	23,9	12,3	22,9	s.o.	s.o.
Croissance du BPA dilué	3,9	1,1	26,0	1,9	54,2	s.o.	s.o.
Croissance du BPA dilué ajusté	6,1	4,4	16,7	6,0	19,7	s.o.	s.o.

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens. Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2009 et 2004, respectivement, et selon les IFRS pour 2014. Les taux de croissance de 2011 sont établis selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2011.

Les chiffres des colonnes 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014.

1) Avant 2011, aux termes des PCGR canadiens, la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales était déduite dans le cadre de l'établissement du bénéfice net.

n.s. – non significatif

s.o. – sans objet

Tableau 3 : Revenus et croissance des revenus (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012	2011	2010	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Revenus nets d'intérêts	8 461	8 677	8 937	7 474	6 235	8,7	5,8
Taux de croissance annuel (%)	(2,5)	(2,9)	19,6	19,9	11,9	s.o.	s.o.
Revenus nets d'intérêts ajustés	8 461	8 020	8 158	7 248	6 235	8,7	5,8
Taux de croissance annuel (%)	5,5	(1,7)	12,6	16,2	11,9	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts 1)							
Actifs productifs moyens	528 786	485 191	461 018	404 195	332 468	9,1	8,9
Marge nette d'intérêts (%)	1,60	1,79	1,94	1,85	1,88	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts ajustée (%)	1,60	1,65	1,77	1,79	1,88	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ CA (%)	1,74	1,82	1,89	1,99	2,12	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ US et autres monnaies (%)	1,41	1,74	2,01	1,61	1,47	s.o.	s.o.
Revenus autres que d'intérêts							
Commissions et droits sur titres	934	846	825	1 215	1 077	(0,8)	(1,2)
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 002	916	929	834	802	4,1	3,0
Revenus de négociation	949	849	1 025	549	504	5,6	16,8
Commissions sur prêts	680	603	544	593	572	4,1	7,9
Frais de services de cartes	462	461	441	689	233	30,6	5,9
Gestion de placements et garde de titres	1 246	971	967	496	355	29,4	15,0
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 073	832	665	633	550	18,1	11,0
Revenus de titrisation	–	–	–	–	678	n.s.	n.s.
Commissions de prise ferme et de consultation	744	659	600	512	445	13,4	8,0
Profits (pertes) sur titres, autres que de négociation	162	285	152	189	150	n.s.	n.s.
Revenus de change, autres que de négociation	179	172	153	130	93	27,8	0,1
Revenus d'assurance	503	445	335	283	321	11,3	13,8
Autres revenus	323	347	356	346	224	13,7	1,6
Total des revenus autres que d'intérêts	8 257	7 386	6 992	6 469	6 004	8,5	6,1
Taux de croissance annuel (%)	11,8	5,6	8,1	7,7	9,3	s.o.	s.o.
Revenus autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus	49,4	46,0	43,9	46,4	49,1	s.o.	s.o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés	8 257	7 352	6 708	6 494	6 004	6,5	6,1
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts ajustés (%)	12,3	9,6	3,3	8,1	(0,2)	s.o.	s.o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés en pourcentage du total des revenus ajustés	49,4	47,8	45,1	47,3	49,1	s.o.	s.o.
Total des revenus	16 718	16 063	15 929	13 943	12 239	8,6	6,0
Taux de croissance annuel du total des revenus (%)	4,1	0,8	14,2	13,9	10,6	s.o.	s.o.
Total des revenus ajustés	16 718	15 372	14 866	13 742	12 239	7,6	6,0
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés (%)	8,7	3,4	8,2	12,3	5,7	s.o.	s.o.

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens. Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2009 et 2004, respectivement, et selon les IFRS pour 2014. Les taux de croissance de 2011 sont établis selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2011. Les chiffres des colonnes 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur les actifs productifs moyens.

s.o. – sans objet

n.s. – non significatif

Tableau 4 : Charges autres que d'intérêts et ratio des charges aux revenus (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012	2011	2010	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Charges autres que d'intérêts							
Rémunération du personnel							
Salaires	3 388	3 259	3 148	2 646	2 285	7,2	6,0
Rémunération liée au rendement	1 946	1 686	1 657	1 560	1 455	7,8	5,3
Avantages du personnel	908	897	808	621	624	6,9	4,5
Total de la rémunération du personnel	6 242	5 842	5 613	4 827	4 364	7,3	5,5
Bureaux et matériel							
Location d'immeubles	415	416	400	360	319	6,2	8,6
Bureaux, mobilier et agencements	261	377	368	310	269	(0,8)	(0,1)
Impôt foncier	39	37	36	30	28	5,9	(2,8)
Matériel informatique et autre 1)	1 193	1 003	1 071	878	727	12,1	5,8
Total des frais de bureau et de matériel 1)	1 908	1 833	1 875	1 578	1 343	8,3	n.s.
Autres charges							
Amortissement des immobilisations incorporelles 1)	382	346	331	231	203	13,6	n.s.
Communications	289	291	301	259	229	5,5	7,6
Taxe d'affaires et impôts sur le capital	39	39	46	51	52	(3,1)	(9,0)
Honoraires	622	527	593	624	401	11,4	9,0
Déplacements et expansion des affaires	542	514	491	382	343	11,9	8,5
Autres	897	834	885	789	684	9,2	7,6
Total des autres charges	2 771	2 551	2 647	2 336	1 912	10,1	8,6
Total des charges autres que d'intérêts	10 921	10 226	10 135	8 741	7 619	8,1	5,9
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts (%)	6,8	0,9	15,9	14,7	3,2	s.o.	s.o.
Total des charges autres que d'intérêts ajusté	10 761	9 755	9 410	8 453	7 583	8,3	5,9
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts ajusté (%)	10,3	3,7	11,3	11,5	5,0	s.o.	s.o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus (Ratio d'efficacité) (%)	65,3	63,7	63,6	62,7	62,2	s.o.	s.o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus ajusté (Ratio d'efficacité) (%)	64,4	63,5	63,3	61,5	62,0	s.o.	s.o.
Ratio d'efficacité, exclusion faite des ISCAPA 2)	59,9	60,8	59,3	-	-	s.o.	s.o.
Ratio d'efficacité ajusté, exclusion faite des ISCAPA 2)	59,1	60,4	58,7	-	-	s.o.	s.o.
Droits ou taxes et impôts 3)							
Droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat							
Retenues salariales	252	249	250	203	175	8,0	4,4
Impôt foncier	39	37	36	30	28	5,9	(2,8)
Impôt provincial sur le capital	27	30	37	44	45	(5,3)	(11,3)
Taxe d'affaires	9	7	9	7	7	0,3	1,4
Taxe de vente harmonisée, TPS et autres taxes de vente	273	262	249	235	146	18,7	6,2
Divers	2	1	2	1	1	n.s.	n.s.
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat	602	586	583	520	402	10,6	2,6
Charge d'impôts sur le résultat	903	1 055	874	876	687	n.s.	(0,7)
Total des droits ou taxes et des impôts	1 505	1 641	1 457	1 396	1 089	20,9	0,5
Total des droits ou taxes et des impôts en pourcentage du revenu disponible							
pour payer les droits ou taxes et les impôts	25,0	28,7	26,6	31,0	27,4	s.o.	s.o.
Taux d'impôt effectif (%)	17,2	20,1	17,4	22,0	19,2	s.o.	s.o.
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	17,5	19,7	18,6	21,7	19,2	s.o.	s.o.

Les chiffres des colonnes 2010 et antérieures ont été établis selon les PCGR canadiens. Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2009 et 2004, respectivement, et selon les IFRS pour 2014. Les taux de croissance de 2011 sont établis selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2011. Les chiffres des colonnes 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014.

1) En 2009, nous avons adopté de nouvelles exigences portant sur la comptabilisation des immobilisations incorporelles. Par conséquent, nous avons reclassé du matériel informatique, auparavant classé dans les locaux et le matériel, dans les immobilisations incorporelles. Les charges au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des immobilisations incorporelles ont été retraités, mais pas pour les exercices antérieurs à 2007. Par conséquent, les taux de croissance établis sur dix ans de ces catégories de charges ne sont pas significatifs. Pris conjointement, les charges au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des immobilisations incorporelles se sont accrues au taux annuel composé de 6,2 % sur dix ans. Ensemble, le total des coûts inhérents aux locaux et au matériel et l'amortissement des immobilisations incorporelles ont progressé au taux annuel composé de 5,4 % sur dix ans.

2) Ce ratio est établi déduction faite des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition des polices d'assurance (ISCAPA).

3) Les charges fiscales sont incluses dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

s.o. - sans objet

n.s. - non significatif

Tableau 5 : Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2014			2013			2012		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/charges d'intérêts
Pour l'exercice clos le 31 octobre									
Actifs									
En dollars canadiens									
Dépôts à d'autres banques	1 632	1,52	25	2 461	1,28	32	2 418	1,22	30
Valeurs mobilières	94 234	1,46	1 373	83 605	1,96	1 636	81 486	1,98	1 617
Titres pris en pension ou empruntés	23 027	0,47	109	22 309	0,54	121	20 898	1,11	232
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	90 134	3,08	2 778	81 693	3,15	2 576	71 282	3,38	2 406
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	6 276	4,08	256	6 285	4,29	269	6 282	4,67	293
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	55 719	5,13	2 860	54 845	4,97	2 728	53 217	5,06	2 691
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	40 250	4,34	1 748	37 380	4,68	1 749	34 038	5,19	1 766
Total des prêts	192 379	3,97	7 642	180 203	4,06	7 322	164 819	4,34	7 156
Total en dollars canadiens	311 272	2,94	9 149	288 578	3,16	9 111	269 621	3,35	9 035
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts à d'autres banques	38 815	0,63	245	35 093	0,61	213	38 666	0,54	209
Valeurs mobilières	53 921	1,11	601	48 488	1,32	640	47 839	1,63	779
Titres pris en pension ou empruntés	32 629	0,12	38	32 578	0,17	57	27 907	0,32	89
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	7 753	3,37	261	8 897	4,31	383	9 722	4,67	454
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4 859	2,48	121	5 558	3,01	167	6 423	6,61	425
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	15 812	3,32	524	14 862	3,59	533	14 374	4,69	674
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	61 402	3,42	2 102	47 821	4,52	2 161	43 083	4,90	2 111
Total des prêts	89 826	3,35	3 008	77 138	4,21	3 244	73 602	4,98	3 664
Total en dollars américains et autres monnaies	215 191	1,81	3 892	193 297	2,15	4 154	188 014	2,52	4 741
Actifs divers ne portant pas intérêt	67 465			73 556			86 396		
Total - toutes monnaies									
Total des actifs et des revenus d'intérêts	593 928	2,20	13 041	555 431	2,39	13 265	544 031	2,53	13 776
Passifs									
En dollars canadiens									
Dépôts									
Banques	5 416	0,39	21	5 921	0,34	20	4 233	0,34	14
Entreprises et administrations publiques	98 090	1,38	1 353	88 603	1,53	1 352	77 605	1,60	1 242
Particuliers	89 007	0,97	863	82 248	0,96	788	81 117	1,00	808
Total des dépôts	192 513	1,16	2 237	176 772	1,22	2 160	162 955	1,27	2 064
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	40 713	1,74	710	36 077	1,96	708	44 214	1,55	686
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	24 712	3,11	769	28 004	3,25	911	34 368	3,23	1 109
Total en dollars canadiens	257 938	1,44	3 716	240 853	1,57	3 779	241 537	1,60	3 859
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts									
Banques	19 048	0,23	44	17 135	0,33	56	17 131	0,34	58
Entreprises et administrations publiques	145 355	0,34	494	123 129	0,32	392	102 373	0,38	384
Particuliers	41 675	0,22	90	40 694	0,29	119	40 511	0,41	167
Total des dépôts	206 078	0,30	628	180 958	0,31	567	160 015	0,38	609
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	33 650	0,21	72	33 486	0,30	99	33 335	0,51	170
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	4 901	3,34	164	4 325	3,32	143	3 830	5,26	201
Total en dollars américains et autres monnaies	244 629	0,35	864	218 769	0,37	809	197 180	0,50	980
Passifs divers ne portant pas intérêt	59 139			66 523			77 858		
Total - toutes monnaies									
Total des passifs et des charges d'intérêts	561 706	0,82	4 580	526 145	0,87	4 588	516 575	0,94	4 839
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	32 222			29 286			27 456		
Total des passifs, des charges d'intérêts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	593 928	0,77	4 580	555 431	0,83	4 588	544 031	0,89	4 839
Marge nette d'intérêts									
- fondée sur les actifs productifs		1,60			1,79			1,94	
- fondée sur le total des actifs		1,42			1,56			1,64	
Revenus nets d'intérêts fondés sur le total des actifs			8 461			8 677			8 937
Marge nette d'intérêts ajustée									
- fondée sur les actifs productifs		1,60			1,65			1,77	
- fondée sur le total des actifs		1,42			1,44			1,50	
Revenus nets d'intérêts ajustés fondés sur le total des actifs			8 461			8 020			8 158

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables - se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

1) Pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012, le montant maximal de titres mis en pension ou prêtés à la fin d'un mois donné était de 50 138 millions de dollars, de 53 898 millions et, de 62 038 millions, respectivement.

Tableau 6 : Incidence des variations des soldes et des taux sur les revenus nets d'intérêts (en millions de dollars)

	2014/2013			2013/2012		
	Augmentation (diminution) découlant de la variation du			Augmentation (diminution) découlant de la variation du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Pour l'exercice clos le 31 octobre						
Actifs						
En dollars canadiens						
Dépôts à d'autres banques	(11)	4	(7)	1	1	2
Valeurs mobilières	208	(471)	(263)	42	(23)	19
Titres pris en pension ou empruntés	4	(16)	(12)	16	(127)	(111)
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	266	(63)	203	352	(182)	170
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	-	(13)	(13)	-	(24)	(24)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	44	88	132	82	(45)	37
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	134	(136)	(2)	173	(190)	(17)
Total des prêts	444	(124)	320	607	(441)	166
Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens	645	(607)	38	666	(590)	76
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts à d'autres banques	23	10	33	(19)	23	4
Valeurs mobilières	72	(111)	(39)	10	(149)	(139)
Titres pris en pension ou empruntés	-	(19)	(19)	15	(47)	(32)
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	(49)	(73)	(122)	(39)	(32)	(71)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(21)	(26)	(47)	(57)	(200)	(257)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	34	(43)	(9)	23	(164)	(141)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	614	(672)	(58)	232	(182)	50
Total des prêts	578	(814)	(236)	159	(578)	(419)
Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	673	(934)	(261)	165	(751)	(586)
Total - toutes monnaies						
Variation du total des revenus d'intérêts a)	1 318	(1 541)	(223)	831	(1 341)	(510)
Passifs						
En dollars canadiens						
Dépôts						
Banques	(2)	3	1	6	-	6
Entreprises et administrations publiques	145	(143)	2	176	(66)	110
Particuliers	65	10	75	11	(31)	(20)
Total des dépôts	208	(130)	78	193	(97)	96
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	91	(89)	2	(126)	148	22
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	(107)	(34)	(141)	(205)	7	(198)
Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens	192	(253)	(61)	(138)	58	(80)
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts						
Banques	6	(18)	(12)	-	(2)	(2)
Entreprises et administrations publiques	71	31	102	78	(70)	8
Particuliers	3	(32)	(29)	1	(48)	(47)
Total des dépôts	80	(19)	61	79	(120)	(41)
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	1	(28)	(27)	1	(72)	(71)
Dette subordonnée et passifs divers ne portant pas intérêt	19	1	20	26	(84)	(58)
Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	100	(46)	54	106	(276)	(170)
Total - toutes monnaies						
Variation du total des charges d'intérêts b)	292	(299)	(7)	(32)	(218)	(250)
Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b)	1 026	(1 242)	(216)	863	(1 123)	(260)

Tableau 7 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle

(en millions de dollars) 6) 8)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays					Total					
	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	
Particuliers																					
Prêts hypothécaires à l'habitation	92 972	88 677	76 729	68 190	40 730	7 955	7 636	7 416	7 945	4 982	-	-	-	-	-	100 927	96 313	84 145	76 135	45 712	
Prêts sur cartes de crédit	7 476	7 413	7 381	7 564	3 056	496	457	433	474	252	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	48 955	49 195	47 955	45 584	41 112	15 113	14 374	13 419	13 802	10 000	1	-	-	-	-	64 069	63 569	61 374	59 386	51 112	
Total des prêts aux particuliers	149 403	145 285	132 065	121 338	84 898	23 564	22 467	21 268	22 221	15 234	1	-	-	-	-	172 968	167 752	153 333	143 559	100 132	
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	63 896	57 967	53 069	50 737	49 414	56 389	45 842	42 955	41 209	19 148	11 145	8 954	5 748	4 649	9 246	131 430	112 763	101 772	96 595	77 808	
Solde des prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques	213 299	203 252	185 134	172 075	134 312	79 953	68 309	64 223	63 430	34 382	11 146	8 954	5 748	4 649	9 246	304 398	280 515	255 105	240 154	177 940	
Provision générale	(795)	(791)	(705)	(687)	(595)	(747)	(694)	(755)	(765)	(702)	-	-	-	-	-	(1 542)	(1 485)	(1 460)	(1 452)	(1 297)	
Solde net des prêts et acceptations	212 504	202 461	184 429	171 388	133 717	79 206	67 615	63 468	62 665	33 680	11 146	8 954	5 748	4 649	9 246	302 856	279 030	253 645	238 702	176 643	

Tableau 8 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays					Total					
	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	
Particuliers																					
Prêts hypothécaires à l'habitation	168	157	182	178	227	278	359	335	221	220	-	-	-	-	-	446	516	517	399	447	
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	136	100	64	101	96	334	284	275	128	79	-	-	-	-	-	470	384	339	229	175	
Total des prêts aux particuliers	304	257	246	279	323	612	643	610	349	299	-	-	-	-	-	916	900	856	628	622	
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	247	253	377	433	372	507	944	1 271	1 108	1 279	4	3	25	2	40	758	1 200	1 673	1 543	1 691	
Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite des provisions spécifiques	551	510	623	712	695	1 119	1 587	1 881	1 457	1 578	4	3	25	2	40	1 674	2 100	2 529	2 171	2 313	
Provision générale	(795)	(791)	(705)	(687)	(595)	(747)	(694)	(755)	(765)	(702)	-	-	-	-	-	(1 542)	(1 485)	(1 460)	(1 452)	(1 297)	
Solde net des prêts et acceptations douteux (SNPD)	(244)	(281)	(82)	25	100	372	893	1 126	692	876	4	3	25	2	40	132	615	1 069	719	1 016	
Ratios liés à la situation 6)																					
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations 1) 2)	(0,12)	(0,14)	(0,04)	0,01	0,07	0,48	1,34	1,81	1,15	2,62	0,04	0,03	0,43	0,04	0,43	0,04	0,22	0,42	0,30	0,57	
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations 1) 2) 9)																					
Prêts aux particuliers	0,20	0,18	0,19	0,23	0,38	2,60	2,87	2,87	1,57	1,96	-	-	-	-	-	0,53	0,54	0,56	0,44	0,62	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,39	0,43	0,66	0,85	0,76	0,90	2,08	2,99	2,69	6,78	0,04	0,03	0,43	0,04	0,43	0,58	1,07	1,67	1,63	2,18	

Les chiffres des colonnes 2010 des Tableaux 7 à 15 ont été établis selon les PCGR canadiens.

Les chiffres des colonnes 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014.

- Les soldes globaux sont présentés après déduction des provisions spécifiques et de la provision générale et les prêts aux particuliers et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont présentés après déduction des provisions spécifiques seulement.
- Le ratio est présenté compte tenu des portefeuilles acquis, et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités.
- Inclut le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du cours de change et les compensations des radiations des prêts aux particuliers qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.
- Les résultats de 2010 n'ont pas été retraités selon les IFRS et sont présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis. Pour 2011, la dotation à la provision pour pertes sur créances à l'ouverture de l'exercice a été retraitée afin qu'elle soit conforme aux exigences des IFRS.
- Depuis 2011, le total des capitaux propres tient compte de la participation ne donnant

pas le contrôle dans des filiales. En outre, la répartition géographique n'est pas disponible puisque les capitaux propres ne sont pas répartis en fonction des risques-pays.

- Certains soldes et ratios (de couverture, liés à la situation et de rendement) pour l'exercice 2012 ont été retraités au premier trimestre de 2013 en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
- La colonne 2014 ne tient pas compte de dotations à la provision spécifique de 50 millions de dollars liées aux autres instruments de crédit (41 millions de dollars en 2013, 29 millions en 2012, 45 millions en 2011 et 9 millions en 2010,) comprises dans les passifs divers.
- Les soldes des exercices 2013, 2012, 2011 et 2010 ont été reclassés au premier trimestre de 2014 en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
- Certains ratios liés à la situation et ratios de rendement de 2013 et de 2012 ont été retraités au premier trimestre de 2014 en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

n.d. – non disponible

Tableau 9 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle

(en millions de dollars) 6) 8)

Au 31 octobre	2014	2013	2012	2011	2010
Solde net des prêts et acceptations par province					
Atlantique	11 331	11 244	11 801	10 638	8 438
Québec	36 758	33 746	35 650	28 489	22 090
Ontario	82 068	80 726	69 014	68 556	53 821
Prairies	42 316	38 825	34 431	32 162	25 045
Colombie-Britannique et territoires	40 031	37 920	33 533	31 543	24 323
Solde net des prêts et acceptations au Canada	212 504	202 461	184 429	171 388	133 717
Solde net des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	17 636	17 606	18 720	20 468	12 633
Construction (non immobilière)	3 101	2 934	2 539	2 460	1 905
Commerce de détail	12 580	10 229	9 084	7 829	6 042
Commerce de gros	8 281	7 345	6 821	5 854	3 356
Agriculture	9 155	8 380	7 312	6 653	5 550
Communications	831	729	513	564	935
Secteur manufacturier	13 612	11 250	9 870	9 368	6 517
Mines	1 085	959	662	683	267
Industries pétrolière et gazière	5 943	3 908	3 466	3 477	3 688
Transport	2 532	2 152	2 109	2 009	1 341
Services publics	1 670	1 309	1 170	842	1 104
Produits forestiers	587	631	592	529	419
Services	22 114	18 321	14 992	13 872	9 906
Institutions financières	24 096	19 019	15 113	14 709	17 267
Administrations publiques	2 076	1 719	1 295	810	614
Autres	6 131	6 272	7 514	6 468	6 264
	131 430	112 763	101 772	96 595	77 808

Tableau 10 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars) 8)

Au 31 octobre	2014	2013	2012	2011	2010
Solde net des prêts douteux aux entreprises et aux administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	159	379	803	637	651
Construction (non immobilière)	84	32	51	45	79
Commerce de détail	38	74	68	98	92
Commerce de gros	35	64	58	32	45
Agriculture	103	118	131	135	86
Communications	59	-	5	7	1
Secteur manufacturier	100	74	126	87	141
Mines	2	5	5	3	-
Industries pétrolière et gazière	1	30	1	2	9
Transport	7	23	41	42	29
Services publics	-	-	6	2	6
Produits forestiers	13	19	24	36	72
Services	145	246	263	169	205
Institutions financières	9	-	-	181	219
Administrations publiques	2	61	68	1	2
Autres	1	75	23	66	54
	758	1 200	1 673	1 543	1 691

Tableau 11 : Variation du solde brut des prêts douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays					Total					
	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	
Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice																					
Prêts aux particuliers	348	338	371	412	417	702	646	388	309	194	-	-	-	-	-	1 050	984	759	721	611	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	406	548	586	540	533	1 081	1 401	1 326	1 551	1 967	7	43	14	82	186	1 494	1 992	1 926	2 173	2 686	
Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice	754	886	957	952	950	1 783	2 047	1 714	1 860	2 161	7	43	14	82	186	2 544	2 976	2 685	2 894	3 297	
Augmentation des prêts et acceptations douteux																					
Prêts aux particuliers	643	584	533	573	567	529	637	764	333	374	-	-	-	-	-	1 172	1 221	1 297	906	941	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	285	294	352	424	410	685	931	1 416	661	978	-	3	36	1	1	970	1 228	1 804	1 086	1 389	
Total des augmentations	928	878	885	997	977	1 214	1 568	2 180	994	1 352	-	3	36	1	1	2 142	2 449	3 101	1 992	2 330	
Réduction des prêts et acceptations douteux 3)																					
Prêts aux particuliers	(431)	(416)	(386)	(413)	(352)	(321)	(243)	(45)	7	44	-	-	-	-	-	(752)	(659)	(431)	(406)	(308)	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(224)	(274)	(314)	(242)	(287)	(859)	(973)	(880)	(597)	(1 052)	(2)	(36)	(6)	(40)	(103)	(1 085)	(1 283)	(1 200)	(879)	(1 442)	
Total des réductions attribuables aux remboursements nets et autres	(655)	(690)	(700)	(655)	(639)	(1 180)	(1 216)	(925)	(590)	(1 008)	(2)	(36)	(6)	(40)	(103)	(1 837)	(1 942)	(1 631)	(1 285)	(1 750)	
Radiations																					
Prêts aux particuliers	(162)	(158)	(180)	(201)	(220)	(232)	(338)	(461)	(261)	(303)	-	-	-	-	-	(394)	(496)	(641)	(462)	(523)	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(123)	(162)	(76)	(136)	(116)	(284)	(278)	(461)	(289)	(342)	-	(3)	(1)	(29)	(2)	(407)	(443)	(538)	(454)	(460)	
Total des radiations	(285)	(320)	(256)	(337)	(336)	(516)	(616)	(922)	(550)	(645)	-	(3)	(1)	(29)	(2)	(801)	(939)	(1 179)	(916)	(983)	
SBPAD à la clôture de l'exercice																					
Prêts aux particuliers	398	348	338	371	412	678	702	646	388	309	-	-	-	-	-	1 076	1 050	984	759	721	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	344	406	548	586	540	623	1 081	1 401	1 326	1 551	5	7	43	14	82	972	1 494	1 992	1 926	2 173	
Total du SBPAD à la clôture de l'exercice	742	754	886	957	952	1 301	1 783	2 047	1 714	1 860	5	7	43	14	82	2 048	2 544	2 976	2 685	2 894	
Ratios liés à la situation																					
SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts 6)																					
Prêts aux particuliers	0,27	0,24	0,26	0,31	0,48	2,87	3,12	3,03	1,74	2,03	-	-	-	-	-	0,62	0,63	0,64	0,53	0,71	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,54	0,68	1,00	1,15	1,11	1,10	2,34	3,28	3,20	7,99	0,04	0,10	0,91	0,30	0,88	0,74	1,32	1,95	1,99	2,80	
Total des prêts et acceptations	0,35	0,37	0,47	0,56	0,71	1,62	2,60	3,20	2,69	5,37	0,04	0,10	0,91	0,30	0,88	0,67	0,91	1,17	1,12	1,62	
SBPAD en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances 2) 5) 9)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,49	7,68	9,46	8,98	12,18	

Tableau 12 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire) 8)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays					Total				
	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010
Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice																				
Particuliers	602	518	464	454	327	278	291	270	145	41	-	-	-	-	-	880	809	734	599	368
Entreprises et administrations publiques	433	450	468	473	503	653	659	797	859	970	4	18	12	42	61	1 090	1 127	1 277	1 374	1 534
Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice	1 035	968	932	927	830	931	950	1 067	1 004	1 011	4	18	12	42	61	1 970	1 936	2 011	1 973	1 902
Dotation à la provision pour pertes sur créances																				
Particuliers	436	521	543	527	359	202	262	401	350	324	-	-	-	-	-	638	783	944	877	683
Entreprises et administrations publiques	97	133	90	152	126	(172)	(327)	(267)	184	249	(2)	(2)	(3)	(1)	(9)	(77)	(196)	(180)	335	366
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	533	654	633	679	485	30	(65)	134	534	573	(2)	(2)	(3)	(1)	(9)	561	587	764	1 212	1 049
Recouvrements																				
Particuliers	99	81	91	80	76	102	95	125	61	61	-	-	-	-	-	201	176	216	141	137
Entreprises et administrations publiques	15	(1)	4	1	(3)	408	597	626	99	49	-	-	-	-	-	423	596	630	100	46
Total des recouvrements	114	80	95	81	73	510	692	751	160	110	-	-	-	-	-	624	772	846	241	183
Radiations																				
Particuliers	(500)	(507)	(563)	(587)	(430)	(242)	(347)	(492)	(289)	(322)	-	-	-	-	-	(742)	(854)	(1 055)	(876)	(752)
Entreprises et administrations publiques	(122)	(160)	(76)	(136)	(114)	(285)	(280)	(461)	(289)	(348)	-	(3)	(1)	(29)	(2)	(407)	(443)	(538)	(454)	(464)
Total des radiations	(622)	(667)	(639)	(723)	(544)	(527)	(627)	(953)	(578)	(670)	-	(3)	(1)	(29)	(2)	(1 149)	(1 297)	(1 593)	(1 330)	(1 216)
Divers, y compris les variations du cours de change																				
Particuliers	(22)	(11)	(17)	(10)	(14)	(7)	(23)	(13)	3	39	-	-	-	-	-	(7)	(34)	(30)	(7)	25
Entreprises et administrations publiques	(52)	11	(36)	(22)	22	42	4	(36)	(56)	(70)	(1)	(9)	10	-	(8)	(33)	6	(62)	(78)	(56)
Total – Divers, y compris les variations du cours de change	(74)	-	(53)	(32)	8	35	(19)	(49)	(53)	(31)	(1)	(9)	10	-	(8)	(40)	(28)	(92)	(85)	(31)
PPC à la clôture de l'exercice 4)																				
Particuliers	615	602	518	464	318	333	278	291	270	143	-	-	-	-	-	948	880	809	734	461
Entreprises et administrations publiques	371	433	450	468	534	646	653	659	797	850	1	4	18	12	42	1 018	1 090	1 127	1 277	1 426
Total de la PPC à la clôture de l'exercice	986	1 035	968	932	852	979	931	950	1 067	993	1	4	18	12	42	1 966	1 970	1 936	2 011	1 887
Répartition des radiations par marché																				
Particuliers	(500)	(507)	(563)	(587)	(430)	(242)	(347)	(492)	(289)	(322)	-	-	-	-	-	(741)	(854)	(1 055)	(876)	(752)
Entreprises et administrations publiques	(122)	(160)	(76)	(136)	(114)	(285)	(280)	(461)	(289)	(348)	-	(3)	(1)	(29)	(2)	(408)	(443)	(538)	(454)	(464)
Répartition des recouvrements par marché																				
Particuliers	99	81	91	80	76	102	95	125	61	61	-	-	-	-	-	201	176	216	141	137
Entreprises et administrations publiques	15	(1)	4	1	(3)	408	597	626	99	49	-	-	-	-	-	423	596	630	100	46
Radiation nette en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations 2) 6)																				
	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,18	0,20	0,30	0,51	0,60

Tableau 13 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays					Total				
	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010
Particuliers																				
Prêts hypothécaires à l'habitation	20	27	36	38	42	66	52	30	34	10	-	-	-	-	-	86	79	66	72	52
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	74	64	55	54	47	-	7	7	5	-	-	-	-	-	-	74	71	62	59	47
Total des prêts aux particuliers	94	91	91	92	89	66	59	37	39	10	-	-	-	-	-	160	150	128	131	99
Entreprises et administrations publiques	97	153	172	153	168	116	137	129	218	272	1	4	18	12	42	214	294	319	383	482
Instruments hors bilan	-	-	-	-	-	50	41	29	45	9	-	-	-	-	-	50	41	29	45	9
Total des provisions spécifiques	191	244	263	245	257	232	237	195	302	291	1	4	18	12	42	424	485	476	559	590
Provision générale	795	791	705	687	595	747	694	755	765	702	-	-	-	-	-	1 542	1 485	1 460	1 452	1 297
Provision pour pertes sur créances	986	1 035	968	932	852	979	931	950	1 067	993	1	4	18	12	42	1 966	1 970	1 936	2 011	1 887
Ratios de couverture																				
Provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) 2)																				
Total	132,9	137,3	109,3	97,4	89,5	71,4	49,9	45,0	59,6	52,9	20,0	57,1	41,9	85,7	51,2	93,6	75,8	64,1	73,2	64,9
Particuliers	23,6	26,2	27,0	24,8	21,6	9,9	8,4	5,7	10,1	3,2	-	-	-	-	-	14,9	14,3	13,1	17,3	13,7
Entreprises et administrations publiques	28,2	37,7	31,3	26,1	31,1	18,5	12,7	9,2	16,4	17,5	20,0	57,1	41,9	85,7	51,2	22,0	19,7	16,0	19,9	22,2

Tableau 14 : Provisions spécifiques pour pertes sur créances – Information sectorielle (en millions de dollars) 8)

Au 31 octobre	2014	2013	2012	2011	2010
Provisions spécifiques à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	13	46	79	136	98
Construction (non immobilière)	16	26	22	19	42
Commerce de détail	8	13	17	15	14
Commerce de gros	10	25	6	8	24
Agriculture	8	9	11	8	18
Communications	-	-	1	-	1
Secteur manufacturier	33	36	67	37	87
Mines	10	3	-	-	-
Industries pétrolière et gazière	-	1	2	3	2
Transport	2	4	2	9	11
Services publics	-	-	1	-	-
Produits forestiers	9	11	15	14	15
Services	100	59	75	51	61
Institutions financières	2	29	8	63	101
Administrations publiques	-	1	1	2	2
Autres	3	31	12	18	6
Total des provisions spécifiques pour pertes sur créances à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques 7)	214	294	319	383	482

Tableau 15 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle (en millions de dollars) 8)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2014	2013	2012	2011	2010
Particuliers					
Prêts hypothécaires à l'habitation	77	129	132	109	107
Prêts sur cartes de crédit	268	305	355	376	194
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	251	313	387	291	329
Total des prêts aux particuliers	596	747	874	776	630
Entreprises et administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	(141)	(185)	(108)	132	140
Construction (non immobilière)	7	36	(14)	21	49
Commerce de détail	1	(4)	-	7	22
Commerce de gros	29	10	(16)	(1)	9
Agriculture	15	8	4	7	8
Communications	-	(6)	(5)	(9)	8
Secteur manufacturier	44	2	25	47	9
Mines	7	2	(1)	-	-
Industries pétrolière et gazière	-	-	-	1	(1)
Transport	10	(9)	5	8	19
Services publics	-	-	-	-	-
Produits forestiers	(1)	3	7	4	(4)
Services	80	(37)	23	76	95
Institutions financières	(34)	(15)	(29)	45	66
Administrations publiques	(3)	(6)	-	-	-
Autres	(49)	51	(4)	12	(1)
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(35)	(150)	(113)	350	419
Total des dotations aux provisions spécifiques	561	597	761	1 126	1 049
Dotation à la provision générale pour pertes sur créances	-	(10)	3	86	-
Dotation totale à la provision pour pertes sur créances	561	587	764	1 212	1 049
Ratios de rendement (%)					
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations 2) 6)	0,19	0,22	0,31	0,56	0,61
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations sectoriels 6)					
Particuliers	0,37	0,49	0,62	0,57	0,66
Entreprises et administrations publiques	(0,06)	(0,18)	(0,15)	0,45	0,55
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations	0,19	0,23	0,31	0,52	0,61

Tableau 16 : Actifs pondérés en fonction des risques (en millions de dollars)

Bâle III

	Exposition en cas de défaut			Actifs pondérés en fonction des risques			Exposition en cas de défaut			Actifs pondérés en fonction des risques		
	Approche standard	Approche avancée	Total en 2014	Approche standard	Approche avancée 2)	Total en 2014	Approche standard	Approche avancée	Total en 2013	Approche standard	Approche avancée 2)	Total en 2013
Au 31 octobre												
Risque de crédit												
Services de gros												
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécial	16 890	179 737	196 627	16 942	64 398	81 340	15 501	141 345	156 846	16 559	62 112	78 671
Prêts aux petites et moyennes entreprises	-	59 821	59 821	-	33 644	33 644	-	57 406	57 406	-	26 594	26 594
États souverains	124	67 616	67 740	63	1 549	1 612	67	67 810	67 877	-	904	904
Banques	326	33 187	33 513	328	3 858	4 186	219	29 825	30 044	44	4 404	4 448
Services de détail												
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	3 298	90 303	93 601	1 736	5 882	7 618	4 163	84 434	88 597	2 225	6 486	8 711
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	1 095	41 337	42 432	809	5 732	6 541	1 532	41 291	42 823	841	5 738	6 579
Crédit renouvelable admissible	-	28 895	28 895	-	4 000	4 000	-	33 314	33 314	-	4 580	4 580
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	2 199	17 824	20 023	1 519	8 307	9 826	3 206	23 962	27 168	2 097	10 313	12 410
Prêts aux petites et moyennes entreprises	292	3 262	3 554	231	1 373	1 604	337	3 220	3 557	266	1 269	1 535
Capitaux propres	-	1 924	1 924	-	1 362	1 362	-	1 887	1 887	-	1 366	1 366
Portefeuille de négociation	122	133 942	134 064	122	7 237	7 359	58	72 239	72 297	50	6 087	6 137
Titrisation	-	28 115	28 115	-	3 098	3 098	-	22 407	22 407	-	4 598	4 598
Autres actifs présentant un risque de crédit - actifs gérés sans risque de contrepartie	-	30 746	30 746	-	14 946	14 946	-	73 229	73 229	-	14 822	14 822
Facteur scalaire des actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	-	-	-	-	8 251	8 251	-	-	-	-	7 934	7 934
Total du risque de crédit	24 346	716 709	741 055	21 750	163 637	185 387	25 083	652 369	677 452	22 082	157 207	179 289
Risque de marché	-	-	-	1 719	7 283	9 002	-	-	-	2 358	6 796	9 154
Risque opérationnel	-	-	-	3 791	23 912	27 703	-	-	-	26 651	-	26 651
Actifs pondérés en fonction des risques - fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	24 346	716 709	741 055	27 260	194 832	222 092	25 083	652 369	677 452	51 091	164 003	215 094
Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, des fonds propres de catégorie 1	-	-	-	-	336	336	-	-	-	-	-	-
Actifs pondérés en fonction des risques - fonds propres de catégorie 1				27 260	195 168	222 428				51 091	164 003	215 094
Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, du total des fonds propres	-	-	-	-	503	503	-	-	-	-	-	-
Actifs pondérés en fonction des risques - total des fonds propres				27 260	195 671	222 931				51 091	164 003	215 094

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.

2) Les actifs pondérés en fonction des risques conformes à l'approche NI avancée de BMO Harris Bank sont ajustés selon un plancher transitoire basé sur l'approche standard.

Tableau 17 : Dépôts moyens (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2014		2013		2012	
	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)
Dépôts domiciliés au Canada						
Dépôts à vue productifs d'intérêts	16 469	0,45	16 050	0,47	15 292	0,55
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	26 702	-	24 400	-	23 402	-
Dépôts à préavis	76 903	0,70	71 820	0,67	60 117	0,56
Dépôts à échéance fixe	118 094	1,44	100 118	1,63	93 807	1,75
Total des dépôts domiciliés au Canada	238 168	0,97	212 388	1,03	192 618	1,07
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays						
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays	8 195	0,28	9 308	0,35	9 212	0,50
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	12 095	0,36	9 283	0,42	8 381	0,35
Autres dépôts à vue	12 744	0,02	9 305	0,03	7 546	0,02
Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe	127 389	0,38	117 446	0,39	105 213	0,51
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	160 423	0,35	145 342	0,36	130 352	0,47
Total des dépôts moyens	398 591	0,72	357 730	0,76	322 970	0,83

Au 31 octobre 2014, 2013 et 2012, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 30 622 millions de dollars, à 19 248 millions et à 24 665 millions, respectivement, le total des dépôts à préavis comprenait 33 109 millions de dollars, 33 014 millions et 30 240 millions, respectivement, de comptes de chèques qui auraient été classés comme dépôts à vue selon les normes de présentation des États-Unis et le total des dépôts à terme fixe comprenait 17 738 millions de dollars, 19 044 millions et 14 271 millions, respectivement, de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Ces montants auraient été classés comme emprunts à court terme selon les normes de présentation des États-Unis.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences applicables de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui régit nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), la rubrique 303 du règlement S-K des lois américaines *Securities Act of 1933* et *Securities Exchange Act of 1934* et les exigences publiées qui en découlent.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles et d'audit internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Cette

structure permet d'assurer que les contrôles internes appropriés sont en place à l'égard des opérations, de l'actif et des registres. De plus, nous procédons régulièrement à un audit des contrôles internes. Ces contrôles et audits visent à nous fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des registres comptables utilisés en vue de la préparation des états financiers et d'autres données financières et à assurer que les actifs sont préservés de toute utilisation ou cession non autorisée, que les passifs sont constatés et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires.

Au 31 octobre 2014, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le Règlement 52-109 et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière est présentée à la page 122.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des dépôts sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

Le chef de la direction,



William A. Downe

Le chef des finances,



Thomas E. Flynn

Toronto, Canada
Le 2 décembre 2014

Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la Banque), qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2014 et au 31 octobre 2013, les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2014, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées

aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2014 et au 31 octobre 2013, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2014, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autre point

Nous avons aussi effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2014, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control-Integrated Framework* (1992) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. Dans notre rapport daté du 2 décembre 2014, nous exprimons une opinion non modifiée (sans réserve) sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 2 décembre 2014

Toronto, Canada

Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2014, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, présentée dans le Rapport de gestion ci-joint à la rubrique Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière, incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui :

1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement

reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de son conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection des résultats d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Banque maintient, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2014, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (1992) qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO).

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), les bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2014 et au 31 octobre 2013, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2014, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, et, dans notre rapport daté du 2 décembre 2014, nous avons exprimé une opinion non modifiée (sans réserve) sur ces états financiers consolidés.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 2 décembre 2014

Toronto, Canada

État consolidé des résultats

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014	2013	2012
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions			
Prêts	10 777 \$	10 745 \$	11 142 \$
Valeurs mobilières (note 3)	1 994	2 276	2 396
Dépôts à d'autres banques	270	244	238
	13 041	13 265	13 776
Charges d'intérêts			
Dépôts	2 865	2 727	2 672
Dettes subordonnées	150	145	165
Autres passifs	1 565	1 716	2 002
	4 580	4 588	4 839
Revenus nets d'intérêts	8 461	8 677	8 937
Revenus autres que d'intérêts			
Commissions et droits sur titres	934	846	825
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 002	916	929
Revenus de négociation	949	849	1 025
Commissions sur prêts	680	603	544
Frais de services de cartes	462	461	441
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 246	971	967
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 073	832	665
Commissions de prise ferme et de consultation	744	659	600
Profits sur titres, autres que de négociation (note 3)	162	285	152
Revenus de change, autres que de négociation	179	172	153
Revenus d'assurance	503	445	335
Autres	323	347	356
	8 257	7 386	6 992
Total des revenus	16 718	16 063	15 929
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 4)	561	587	764
Charges autres que d'intérêts			
Rémunération du personnel (notes 23 et 24)	6 242	5 842	5 613
Bureaux et matériel (note 11)	1 908	1 833	1 875
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 13)	382	346	331
Déplacements et expansion des affaires	542	514	491
Communications	289	291	301
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	39	39	46
Honoraires	622	527	593
Autres	897	834	885
	10 921	10 226	10 135
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	5 236	5 250	5 030
Charge d'impôts sur le résultat (note 25)	903	1 055	874
Bénéfice net	4 333 \$	4 195 \$	4 156 \$
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Banque	4 277	4 130	4 082
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (notes 18 et 20)	56	65	74
Bénéfice net	4 333 \$	4 195 \$	4 156 \$
Bénéfice par action (en dollars canadiens) (note 26)			
De base	6,44 \$	6,19 \$	6,13 \$
Dilué	6,41	6,17	6,10

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables – se reporter à la note 1.

Le chef de la direction,



William A. Downe

Le président, Comité d'audit et de révision,



Philip S. Orsino

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Bénéfice net	4 333 \$	4 195 \$	4 156 \$
Autres éléments du résultat global (de la perte globale)			
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel 1)	(125)	298	(440)
	(125)	298	(440)
Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente			
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 2)	28	(10)	24
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 3)	(77)	(50)	(81)
	(49)	(60)	(57)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie			
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 4)	247	(25)	(62)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie 5)	(98)	(125)	(107)
	149	(150)	(169)
Profit net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Profit latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	1 378	741	75
Incidence de la couverture (de la perte) latente provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger 6)	(415)	(409)	(35)
	963	332	40
Autres éléments du résultat global (de la perte globale)	938	420	(626)
Total du résultat global	5 271 \$	4 615 \$	3 530 \$
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Banque	5 215	4 550	3 456
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (notes 18 et 20)	56	65	74
Total du résultat global	5 271 \$	4 615 \$	3 530 \$

- Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 63 millions de dollars, de (126) millions et de 177 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (22) millions de dollars, de 9 millions et de (13) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- Après la charge d'impôts sur le résultat de 37 millions de dollars, de 22 millions et de 39 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (79) millions de dollars, de 12 millions et de 10 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

- Après la charge d'impôts sur le résultat de 28 millions de dollars, de 45 millions et de 38 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- Après le recouvrement d'impôts sur le résultat de 144 millions de dollars, de 146 millions et de 13 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables – se reporter à la note 1.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	28 386 \$	26 089 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2)	6 110	6 518
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres de négociation	85 022	75 159
Titres disponibles à la vente	46 966	53 710
Titres détenus jusqu'à leur échéance	10 344	6 032
Titres divers	987	899
	143 319	135 800
Titres pris en pension ou empruntés (note 4)	53 555	39 799
Prêts (notes 4 et 8)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	101 013	96 392
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	64 143	63 640
Prêts sur cartes de crédit	7 972	7 870
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	120 766	104 585
	293 894	272 487
Engagements de clients aux termes d'acceptations	10 878	8 472
Provision pour pertes sur créances (note 4)	(1 734)	(1 665)
	303 038	279 294
Autres actifs		
Instruments dérivés (note 10)	32 655	30 259
Bureaux et matériel (note 11)	2 276	2 168
Écart d'acquisition (note 13)	5 353	3 819
Immobilisations incorporelles (note 13)	2 052	1 511
Actifs d'impôt exigible	665	1 065
Actifs d'impôt différé (note 25)	3 019	3 027
Actifs divers (note 14)	8 231	7 695
	54 251	49 544
Total des actifs	588 659 \$	537 044 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts (note 15)		
Banques	18 243 \$	20 591 \$
Entreprises et administrations publiques	239 139	222 346
Particuliers	135 706	125 432
	393 088	368 369
Autres passifs		
Instruments dérivés (note 10)	33 657	31 974
Acceptations (note 16)	10 878	8 472
Titres vendus à découvert (note 16)	27 348	22 446
Titres mis en pension ou prêtés (note 16)	39 695	28 884
Passifs d'impôt exigible	235	438
Passifs d'impôt différé (note 25)	178	107
Passifs divers (note 16)	43 263	41 179
	155 254	133 500
Dettes subordonnées (note 17)	4 913	3 996
Capitaux propres		
Capital social (note 20)	15 397	14 268
Surplus d'apport	304	315
Résultats non distribués	17 237	15 087
Cumul des autres éléments du résultat global	1 375	437
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	34 313	30 107
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (notes 18 et 20)	1 091	1 072
Total des capitaux propres	35 404	31 179
Total des passifs et des capitaux propres	588 659 \$	537 044 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables - se reporter à la note 1.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Actions privilégiées (note 20)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 265 \$	2 465 \$	2 861 \$
Émises au cours de l'exercice	1 200	-	-
Rachetées au cours de l'exercice	(425)	(200)	(396)
Solde à la clôture de l'exercice	3 040	2 265	2 465
Actions ordinaires (note 20)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 003	11 957	11 332
Émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (note 20)	223	130	543
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 23)	131	116	80
Rachetées à des fins d'annulation (note 20)	-	(200)	-
Émises à l'échange d'actions d'une filiale	-	-	2
Solde à la clôture de l'exercice	12 357	12 003	11 957
Surplus d'apport			
Solde à l'ouverture de l'exercice	315	213	113
Charges liées aux options sur actions ou aux options exercées (note 23)	(7)	(5)	4
Écart de conversion lié au rachat d'actions privilégiées (note 20)	-	107	96
Autres	(4)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	304	315	213
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice	15 087	13 456	11 330
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	4 277	4 130	4 082
Dividendes - Actions privilégiées (note 20)	(120)	(120)	(136)
- Actions ordinaires (note 20)	(1 991)	(1 904)	(1 820)
Actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation (note 20)	-	(475)	-
Frais d'émission d'actions	(16)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	17 237	15 087	13 456
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(165)	(463)	(23)
Réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi 1)	(125)	298	(440)
Solde à la clôture de l'exercice	(290)	(165)	(463)
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres disponibles à la vente			
Solde à l'ouverture de l'exercice	205	265	322
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 2)	28	(10)	24
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 3)	(77)	(50)	(81)
Solde à la clôture de l'exercice	156	205	265
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux couvertures de flux de trésorerie			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(8)	142	311
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 4)	247	(25)	(62)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 5)	(98)	(125)	(107)
Solde à la clôture de l'exercice	141	(8)	142
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Solde à l'ouverture de l'exercice	405	73	33
Profit latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	1 378	741	75
Incidence de la couverture (de la perte) latente provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger 6)	(415)	(409)	(35)
Solde à la clôture de l'exercice	1 368	405	73
Total du cumul des autres éléments du résultat global	1 375	437	17
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	34 313 \$	30 107 \$	28 108 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales			
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 072	1 435	1 483
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	56	65	74
Dividendes à la participation ne donnant pas le contrôle	(52)	(73)	(73)
Rachat d'actions privilégiées (note 20)	-	(359)	-
Acquisitions (note 12)	22	-	-
Autres	(7)	4	(49)
Solde à la clôture de l'exercice	1 091	1 072	1 435
Total des capitaux propres	35 404 \$	31 179 \$	29 543 \$

- Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 63 millions de dollars, de (126) millions et de 177 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (22) millions de dollars, de 9 millions et de (13) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- Après la charge d'impôts sur le résultat de 37 millions de dollars, de 22 millions et de 39 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (79) millions de dollars, de 12 millions et de 10 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

- Après la charge d'impôts sur le résultat de 28 millions de dollars, de 45 millions et de 38 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.
- Après le recouvrement d'impôts sur le résultat de 144 millions de dollars, de 146 millions et de 13 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables - se reporter à la note 1.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Bénéfice net	4 333 \$	4 195 \$	4 156 \$
Ajustements en vue de déterminer les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles			
Réduction de valeur pour dépréciation de titres, autres que de négociation (note 3)	8	17	5
(Profit) net sur les titres, autres que de négociation (note 3)	(170)	(302)	(157)
(Augmentation) nette des titres de négociation	(8 470)	(4 392)	(251)
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	561	587	764
Variation des instruments dérivés - (Augmentation) diminution des actifs dérivés	(2 822)	20 240	6 646
- Augmentation (diminution) des passifs dérivés	1 402	(19 195)	(1 826)
Amortissement des bureaux et du matériel (note 11)	365	348	351
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 13)	382	346	331
Diminution nette des actifs d'impôt différé	241	203	263
(Diminution) nette des passifs d'impôt différé	(42)	(65)	(143)
Diminution nette des actifs d'impôt exigible	546	389	109
Augmentation (diminution) nette des passifs d'impôt exigible	(226)	21	(185)
Variation des intérêts courus - (Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(36)	122	9
- Augmentation (diminution) des intérêts à payer	160	(129)	(89)
Variation nette des autres éléments et charges à payer	4 094	(364)	(6 165)
Augmentation nette des dépôts	9 814	35 739	19 413
(Augmentation) nette des prêts	(15 207)	(21 665)	(14 896)
Augmentation (diminution) nette des titres vendus à découvert	4 429	(1 221)	3 438
Augmentation (diminution) nette des titres mis en pension ou prêtés	9 073	(12 090)	7 848
(Augmentation) diminution nette des titres pris en pension ou empruntés	(11 362)	8 660	(9 360)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	(2 927)	11 444	10 261
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
(Diminution) nette des passifs des filiales	(48)	(397)	(634)
Produit de l'émission (échéance) d'obligations couvertes (note 15)	(406)	(1 354)	2 000
Produit de l'émission de (remboursement sur la) dette subordonnée (note 17)	1 000	-	(1 200)
Produit de l'émission d'actions privilégiées (note 20)	1 200	-	-
Rachat d'actions privilégiées (note 20)	(425)	(200)	(396)
Rachat de titres d'une filiale (note 20)	-	(359)	-
Rachat de titres de fiducie de capital	-	-	(400)
Frais d'émission d'actions	(16)	-	-
Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 20)	133	122	88
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation (note 20)	-	(675)	-
Dividendes versés en trésorerie	(1 851)	(1 896)	(1 419)
Dividendes versés en trésorerie à la participation ne donnant pas le contrôle	(52)	(73)	(73)
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(465)	(4 832)	(2 034)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
(Augmentation) diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	778	43	(347)
Achat de titres, autres que de négociation	(24 674)	(32 007)	(37 960)
Échéances de titres, autres que de négociation	11 698	13 233	12 672
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	17 184	17 288	18 868
Bureaux et matériel - achats nets	(355)	(361)	(366)
Logiciels achetés et développés - achats nets	(382)	(254)	(298)
Acquisitions (note 12)	(956)	140	(21)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	3 293	(1 918)	(7 452)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 396	1 480	(489)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 297	6 174	286
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	26 089	19 915	19 629
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	28 386 \$	26 089 \$	19 915 \$
Composition :			
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts à la Banque du Canada et à d'autres banques	27 056 \$	24 679 \$	18 363 \$
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 330	1 410	1 552
	28 386 \$	26 089 \$	19 915 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie			
Inclusions dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles :			
Montant d'intérêts versés au cours de l'exercice	4 407 \$	4 708 \$	4 930 \$
Montant d'impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice	264 \$	577 \$	654 \$
Montant des revenus d'intérêts et de dividendes reçus au cours de l'exercice	12 849 \$	13 283 \$	13 685 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables - se reporter à la note 1.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Note 1 : Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque) est une société ouverte constituée au Canada et dont le siège social se trouve à Montréal, au Canada. Nous sommes une société de services financiers hautement diversifiés et offrons une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des produits et services de banque d'affaires. La Banque est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada).

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS qu'en fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs financiers disponibles à la vente; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel et passifs liés aux activités d'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 2 décembre 2014.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2014. Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des coentreprises, des entreprises associées et des entités structurées. Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Les coentreprises sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Nous détenons aussi des participations dans des entités structurées que nous consolidons si nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 9. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités structurées consolidées sont pris en compte dans nos états financiers consolidés. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, et notre investissement est pris en compte dans le poste titres divers de notre bilan consolidé alors que notre quote-part de leur bénéfice est comptabilisée au poste valeurs mobilières sous revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions dans notre état consolidé des résultats. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés importants sont éliminés au moment de la consolidation.

Nous détenons des investissements dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (soit généralement des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés au coût et ajustés en fonction de notre quote-part du résultat net, des autres éléments du résultat global ainsi que des dividendes de ces sociétés. Ils sont comptabilisés dans les titres divers figurant à notre bilan consolidé, et notre quote-part du résultat net de ces sociétés est comptabilisée dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières de notre état consolidé des résultats.

La participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présentée dans notre bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres et différente des capitaux propres attribuables à nos actionnaires. Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présenté séparément dans notre état consolidé des résultats.

Méthodes comptables particulières

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales méthodes comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par rubrique.

Note	Sujet	Page	Note	Sujet	Page
1	Mode de présentation	128	21	Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	163
2	Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	132	22	Gestion du capital	163
3	Valeurs mobilières	132	23	Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions	164
4	Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances	136	24	Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel	166
5	Autres instruments de crédit	139	25	Impôts sur le résultat	171
6	Gestion des risques	140	26	Bénéfice par action	173
7	Garanties	142	27	Segmentation opérationnelle et géographique	173
8	Titrisation d'actifs	143	28	Principales filiales	176
9	Entités structurées	144	29	Transactions avec des parties liées	177
10	Instruments dérivés	146	30	Provisions et passifs éventuels	178
11	Bureaux et matériel	153	31	Juste valeur des instruments financiers	178
12	Acquisitions	153	32	Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan	186
13	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	154			
14	Actifs divers	156			
15	Dépôts	156			
16	Passifs divers	157			
17	Dettes subordonnées	158			
18	Titres de fiducie de capital	159			
19	Risque de taux d'intérêt	160			
20	Capitaux propres	161			

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens de notre investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profit (perte) net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédon un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint sur celui-ci, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, les activités de couverture connexes et les impôts sur le résultat s'y rapportant sont reclassés dans le résultat net par voie du profit ou de la perte sur cession. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Les profits et pertes sur les titres de créance disponibles à la vente et libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus de change, autres que de négociation, inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites à notre état consolidé du résultat global et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation et leur montant net est inscrit au bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et que nous avons l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Revenus de dividendes et d'honoraires

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-dividende.

Revenus d'honoraires

Les revenus d'honoraires (y compris les commissions) sont comptabilisés selon les services ou les produits pour lesquels les honoraires sont payés. Se reporter à la note 4 pour des informations sur le traitement comptable des commissions sur prêts.

Les commissions et honoraires sur titres ainsi que les commissions de prise ferme et de consultation sont comptabilisés comme des revenus une fois que les services visés ont été rendus.

Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ainsi que les revenus d'assurance sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les frais de services de cartes comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard, les frais liés aux avances en trésorerie et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsqu'ils sont facturés, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice.

Utilisation d'estimations et recours à des jugements

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes.

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent la provision pour pertes sur créances, les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, les montants de dépréciation, les impôts sur le résultat, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les passifs liés à l'assurance, les prêts acquis, les dépôts acquis et les provisions. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés dans le cadre des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous contrôlons les entités structurées. Ces jugements sont présentés aux notes 8 et 9, respectivement. La note 31 présente une analyse du jugement exercé pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

Nous avons établi des politiques et procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont adéquates.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances ajuste la valeur des prêts pour faire état de leur valeur de réalisation estimée. Lorsque nous évaluons la valeur de réalisation estimée, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue finale est incertaine, notamment les facteurs économiques, les faits nouveaux influant sur les entreprises d'un secteur donné et la situation particulière de certains emprunteurs. L'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

On trouvera d'autres renseignements sur la provision pour pertes sur créances à la note 4.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaires indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses posées, l'écart est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge au titre des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont aussi sensibles aux changements de taux d'actualisation. Dans le cas de nos régimes canadiens et américains, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité

cotées AA dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 24.

Dépréciation de titres

Nous soumettons les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les autres titres, les pertes de valeur sont comptabilisées s'il existe une indication objective de dépréciation par suite d'un événement qui a réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés à un titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable. Une indication objective de dépréciation peut être un défaut de la part d'un débiteur, la restructuration d'un montant qui nous est dû conformément à des modalités que nous n'envisagerions pas autrement, des signes indiquant qu'un débiteur ou un émetteur fera faillite ou la disparition d'un marché actif pour un titre donné. De plus, en ce qui concerne les titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

La décision de comptabiliser ou non une réduction de valeur, le montant ainsi que la période dans laquelle elle doit être constatée peuvent changer si l'appréciation qu'en fait la direction change. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, si on estime que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance peuvent encore être recouverts.

On trouvera aux notes 3 et 31 d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente et titres divers ainsi que sur la détermination de la juste valeur.

Impôts sur le résultat

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et nous posons des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôts différés. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à celui prévu, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que notre actif d'impôt différé se réalise avant son expiration, et de déterminer, selon les éléments probants existants, si une partie de notre actif d'impôt différé ne devrait pas être comptabilisée. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : bénéfice et gains en capital passés, prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts, stratégies de planification fiscale disponibles qui pourraient être adoptées en vue de réaliser l'actif d'impôt différé et période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 25.

Écart d'acquisition

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque, qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et lorsqu'il y a une indication qu'une UGT pourrait avoir subi une perte de valeur et mettent en jeu la comparaison de la valeur comptable et de la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable du groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe se révèle supérieure à sa valeur recouvrable, un calcul de la dépréciation est effectué.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle des flux de trésorerie actualisés, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Des changements à l'une ou l'autre de ces hypothèses influeraient, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque UGT. La direction doit faire preuve de

jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute réduction de valeur pour dépréciation pouvant en résulter.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition à la note 13.

Prêts acquis

Des jugements et hypothèses importants ont été posés pour déterminer la juste valeur du portefeuille de prêts de Marshall & Ilsley Corporation (M&I). Les prêts sont soit des prêts productifs acquis, soit des prêts douteux acquis et étaient, dans les deux cas, comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition. Pour déterminer la juste valeur, il fallait estimer les flux de trésorerie attendus qui devraient être reçus et établir le taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts. Pour déterminer les taux d'actualisation possibles, nous avons tenu compte de divers facteurs, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles. Les prêts douteux acquis sont ceux dont le recouvrement des intérêts et du capital dans les délais prévus n'est plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Après cette date, nous réévaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur les prêts douteux acquis. Les variations des flux de trésorerie attendus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'évaluation du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte et le moment d'encaissement des remboursements, ainsi que l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt.

Après l'établissement de la juste valeur initiale, les prêts productifs acquis sont soumis au processus de réexamen du crédit applicables aux prêts que nous montons.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prêts acquis à la note 4.

Dépôts acquis

Le passif-dépôts de M&I a été comptabilisé à la juste valeur au moment de l'acquisition. L'évaluation de la juste valeur nécessitait l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devront être payés et l'établissement du taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie. L'évaluation du montant des flux de trésorerie et du moment où ils auront lieu requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait à la probabilité que nous effectuions un remboursement anticipé et au moment où les clients effectueront un retrait. Les taux d'actualisation se fondent sur les taux que nous avons payés sur des dépôts semblables à la date d'acquisition.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an, et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse concernant le rendement futur des placements.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs liés à l'assurance à la note 16.

Provisions

La Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses poursuites judiciaires intentées dans le cours normal de leurs activités.

Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants qui seraient nécessaires pour régler toute obligation liée à ces poursuites judiciaires à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes connexes. La direction ainsi que des experts internes et externes participent à l'estimation des provisions. Les coûts réels de la résolution de ces poursuites pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que les montants des provisions.

On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 30.

Jugements importants posés aux fins de l'évaluation du contrôle

La détention de la majorité des droits de vote est l'élément qui, dans le cas de la plupart de nos filiales, sert à établir si nous en détenons le contrôle. Pour ce qui est de certaines participations dans des sociétés en commandite, nous posons des jugements afin de déterminer si nous les contrôlons. Par suite d'une évaluation de nos participations et de nos droits, nous avons établi que nous ne contrôlions pas certaines entités, même si notre participation pouvait être supérieure à 50 %. Cela peut survenir lorsque nous ne sommes pas le commandité d'une telle société et que les droits du commandité influent le plus sur les rendements de celle-ci. En outre, nous avons établi que nous contrôlions certaines entités même si notre participation était de moins de 50 %, comme par exemple, lorsque nous en sommes le commandité et que nos droits influent le plus sur leurs rendements.

Nous exerçons également notre jugement afin de déterminer si nous contrôlons des entités structurées, question qui est abordée plus longuement à la note 9.

Modifications de méthodes comptables

En date du 1^{er} novembre 2013, nous avons adopté les prises de position en comptabilité, nouvelles et modifiées, publiées par l'IASB.

Avantages du personnel

Le 1^{er} novembre 2013, nous avons adopté les modifications de la norme IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19), lesquelles ont changé les exigences concernant l'évaluation et la présentation des régimes d'avantages du personnel ainsi que les informations à fournir à leur égard. Cette norme a été appliquée de manière rétrospective et les chiffres de l'exercice précédent qui figurent dans notre bilan consolidé, notre état consolidé des résultats et notre état consolidé du résultat global ont été retraités. Les modifications apportées à l'IAS 19 exigent que la totalité des montants représentant la situation de capitalisation de nos régimes de retraite et de nos régimes d'autres avantages futurs du personnel soit présentée dans le passif ou l'actif net au titre des prestations définies au bilan consolidé. Les gains et pertes actuariels sont immédiatement constatés dans les autres éléments du résultat global et ne sont plus amortis ni différés. Les coûts des services passés résultant des modifications des régimes sont immédiatement portés en résultat à la modification d'un régime, sans égard à l'acquisition des droits.

Les coûts financiers et le rendement attendu des actifs des régimes qu'il fallait établir aux termes de la version antérieure de l'IAS 19 ont été remplacés par les montants nets des charges ou revenus d'intérêts, montants qui sont calculés en appliquant le taux d'actualisation au passif ou à l'actif net au titre des prestations définies. Les modifications exigent également la présentation d'informations plus détaillées concernant les caractéristiques de ces régimes et les risques auxquels la Banque est exposée du fait de sa participation. Des informations supplémentaires figurent à la note 24 afin de respecter ces exigences.

Présentation des états financiers

Les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, exigent que les éléments compris dans les autres éléments du résultat global soient présentés séparément selon qu'ils seront ou ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net. La nouvelle présentation a été adoptée de manière rétrospective en même temps que l'ont été les modifications de l'IAS 19. Les gains et pertes actuariels qui sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global aux termes de l'IAS 19 demeurent dans les autres éléments du résultat global et ne seront jamais reclassés dans le résultat net.

États financiers consolidés et comptabilisation des coentreprises

L'IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), présente un modèle unique de consolidation qui définit le contrôle comme étant le fondement de la consolidation de tous les types d'intérêts. Aux termes de l'IFRS 10, nous contrôlons une entité si nous détenons le pouvoir sur celle-ci, si nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et si nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons. L'adoption de l'IFRS 10 a entraîné la déconsolidation de la Fiducie de billets secondaires BMO, de la Fiducie de capital BMO II et de certaines de nos entités de titrisation canadiennes des clients, comme il est indiqué à la note 9. Cette norme a été appliquée de manière rétrospective et les chiffres des exercices correspondants ont été retraités.

L'IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11), exige que les coentreprises soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Par suite de l'adoption de l'IFRS 11, nous avons modifié la façon dont nous comptabilisons une coentreprise, délaissant ainsi la méthode de la consolidation proportionnelle pour adopter celle de la mise en équivalence. En raison de l'adoption rétrospective de cette norme, nous avons comptabilisé le placement net dans une coentreprise dans les titres divers et notre quote-part du bénéfice de la coentreprise au poste revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de notre état consolidé des résultats.

Le tableau ci-après résume l'incidence de l'adoption de l'IAS 19, de l'IFRS 10 et de l'IFRS 11 sur nos états financiers consolidés de l'exercice précédent.

Au 31 octobre 2013 (en millions de dollars canadiens)		
Augmentation (diminution) de ce qui suit :	IFRS 10 et 11	IAS 19
Trésorerie	6	-
Valeurs mobilières	819	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	199	-
Bureaux et matériel	(23)	-
Écart d'acquisition	(74)	-
Immobilisations incorporelles	(19)	-
Actifs d'impôt différé	-	116
Actifs divers	(948)	(331)
Dépôts des entreprises et des administrations publiques	1 548	-
Titres de fiducie de capital	(463)	-
Passifs divers	(1 123)	85
Cumul des autres éléments du résultat global	-	(165)
Résultats non distribués	(2)	(135)

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 a diminué de 55 millions de dollars après impôts par suite de l'adoption rétrospective de l'IAS 19 dans sa version modifiée ainsi que de l'IFRS 10 et de l'IFRS 11. Le bénéfice par action de base et dilué pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 s'est chiffré à 6,19 \$ et à 6,17 \$, respectivement. Un bilan d'ouverture n'a pas été présenté étant donné que la transition n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

Intérêts dans d'autres entités

Nous avons également adopté l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12). L'IFRS 12 établit des exigences quant aux informations à fournir à l'égard de tous les types d'intérêts dans d'autres entités, que ce soit dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. Cette nouvelle norme exige la présentation d'informations sur la nature de nos intérêts dans d'autres entités et, s'il s'agit d'entités structurées non consolidées, sur les risques qui y sont associés ainsi que sur les conséquences de ces intérêts sur notre situation financière, notre performance financière et nos flux de trésorerie. Les informations supplémentaires ainsi requises figurent aux notes 9 et 28.

Évaluation de la juste valeur

Nous avons adopté l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13), laquelle donne une définition unique de la juste valeur et fournit un cadre permettant de l'évaluer. Cette nouvelle norme exige également la présentation d'informations supplémentaires concernant l'évaluation de la juste valeur. Son adoption n'a pas eu une incidence importante sur nos états financiers consolidés. La note 31 renferme les renseignements supplémentaires qu'exige cette norme.

Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Nous avons adopté les modifications de l'IFRS 7, *Instruments financiers – Informations à fournir* (IFRS 7), qui portent sur la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers et qui imposent de nouvelles exigences concernant les informations à fournir à l'égard des actifs financiers et des passifs financiers qui font l'objet d'une compensation dans le bilan ou qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords semblables. Les informations supplémentaires devant être présentées aux termes de ces modifications de l'IFRS 7 le sont à la note 21.

Changements futurs des IFRS

Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Ces modifications portent sur la présentation d'informations concernant la valeur recouvrable d'actifs qui se sont dépréciés si cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les modifications entreront en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2014. Nous ne prévoyons pas que les modifications auront une incidence importante sur l'information que nous devons présenter dans nos états financiers consolidés.

Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 32, *Compensation des actifs et passifs financiers* (IAS 32). Ces modifications précisent qu'une entité a un droit juridiquement exécutoire d'effectuer une compensation si ce droit ne dépend pas d'un événement futur et s'il est exécutoire tant dans le cours normal

des activités qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties. Les modifications sont entrées en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2014. Nous ne prévoyons pas que ces modifications auront une incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui traite de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture.

Cette nouvelle norme exige que les actifs soient classés selon le modèle économique utilisé pour gérer les actifs financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. Les actifs financiers seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que certaines conditions soient respectées et qu'il soit permis de les évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le classement et l'évaluation des passifs demeurent généralement inchangés, sauf dans le cas des passifs comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. En ce qui a trait aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, l'IFRS 9 exige que l'incidence des changements du risque de crédit qui nous est propre soit présentée dans les autres éléments du résultat global.

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle unique de dépréciation des actifs financiers. Le nouveau modèle de dépréciation s'appuie sur les pertes sur créances attendues, ce qui fait que des pertes sur créances seront comptabilisées peu importe si un événement générateur de pertes a eu lieu ou non. Le modèle mettant en jeu les pertes sur créances attendues s'appliquera à la plupart des instruments financiers non évalués à la juste valeur, et c'est sur les prêts qu'il aura le plus d'incidence. Ce modèle exigera la comptabilisation des pertes sur créances sur un horizon de douze mois en ce qui a trait aux prêts productifs, et la comptabilisation des pertes sur créances attendues sur la durée de vie des prêts à l'égard desquels le risque de crédit aura fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale.

L'IFRS 9 introduit également un nouveau modèle aux fins de la comptabilité de couverture qui élargit l'éventail des éléments couverts et des risques admissibles à la comptabilité de couverture et harmonise la comptabilité de couverture plus étroitement avec la gestion des risques. Le nouveau modèle ne prévoit plus de mesures quantitatives en matière d'évaluation de l'efficacité et il ne permet pas de mettre fin à la désignation d'une couverture.

L'IFRS 9 entrera en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2018, et son adoption anticipée est permise. De plus, les exigences de présentation relatives au risque de crédit qui nous est propre peuvent être adoptées avant les autres exigences de l'IFRS 9. Nous évaluons actuellement quelle sera l'incidence de cette nouvelle norme sur nos résultats financiers à venir.

Entités d'investissement

En octobre 2012, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 10, à l'IFRS 12 et à l'IAS 27, *États financiers individuels*, qui proposent une exemption à l'application du principe selon lequel toutes les filiales doivent être consolidées. Ces modifications exigent d'une société mère qui est une entité d'investissement qu'elle évalue ses participations dans certaines filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de consolider toutes ses filiales dans ses états financiers consolidés. Les modifications entreront en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2014 et nous ne prévoyons pas qu'elles auront une incidence importante sur nos états financiers consolidés puisque nous ne sommes pas considérés comme une entité d'investissement.

Droits ou taxes

En mai 2013, l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) a publié l'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, qui fournit des directives sur le moment de comptabilisation d'un passif lié à un droit ou à une taxe imposé par une administration publique à une entité conformément aux lois. L'IFRIC 21 entrera en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2014. Nous ne prévoyons pas que cette interprétation aura une incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Revenus

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (IFRS 15), qui remplace les normes existantes sur la comptabilisation des produits. La nouvelle norme établit un cadre pour la comptabilisation et l'évaluation des produits tirés des contrats conclus avec des clients, à l'exception des éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La nouvelle norme exige également la présentation d'informations supplémentaires sur la nature, le montant, le moment et l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des transactions conclues avec les clients. L'IFRS 15 entrera en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2017. Nous évaluons actuellement quelle en sera l'incidence sur nos résultats financiers futurs.

Note 2 : Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Trésorerie et dépôts à d'autres banques 1)	27 056	24 679
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 330	1 410
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	28 386	26 089

1) Les dépôts à d'autres banques comprennent les dépôts à la Banque du Canada, à la Réserve fédérale des États-Unis et à d'autres banques.

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant la trésorerie

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire et ces montants s'élevaient à 1 638 millions de dollars au 31 octobre 2014 (1 211 millions en 2013).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût amorti. Les revenus d'intérêts provenant de ceux-ci sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en quatre catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme et sont inscrits à leur juste valeur. Les variations de celle-ci de même que les coûts de transaction sont comptabilisés dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Titres désignés comme étant à la juste valeur

Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat, sous réserve du respect de certains critères. Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable et remplir l'un des critères suivants : 1) leur comptabilisation à la juste valeur élimine ou réduit sensiblement la disparité d'évaluation ou de comptabilisation qui, autrement, résulterait de l'évaluation des actifs ou des passifs ou de la comptabilisation de leurs profits et pertes sur une base différente; 2) les titres font partie d'un groupe d'actifs financiers et/ou de passifs financiers dont la gestion et l'évaluation de la performance se fondent sur la juste valeur, conformément à une stratégie de placement ou de gestion des risques dûment documentée, et l'information les concernant est communiquée sur cette base aux membres clés de l'équipe de direction; ou 3) ces titres sont des instruments financiers hybrides comportant au moins un dérivé incorporé qui, autrement, devrait être séparé du contrat hôte et comptabilisé de manière distincte. Les instruments financiers doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable. Si ces titres n'étaient pas désignés comme étant à la juste valeur, ils seraient comptabilisés comme des titres disponibles à la vente, et leurs profits et pertes latents le seraient dans les autres éléments du résultat global.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel des passifs liés à l'assurance est fondé sur la juste valeur des investissements qui les soutiennent. Cette désignation permet de mieux harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. La juste valeur de ces placements, soit 6 599 millions de dollars au 31 octobre 2014 (5 766 millions en 2013), est comptabilisée dans les titres de négociation figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une hausse de 379 millions des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (baisse de 178 millions en 2013). Les variations des soldes des passifs liés à l'assurance sont elles aussi prises en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance.

Au 31 octobre 2014, notre entité de protection de crédit ne détenait que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. En 2013, cette entité détenait des placements qui étaient désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permettait d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. L'incidence de la comptabilisation de ces investissements à leur juste valeur par le biais du résultat net en 2013 a été une

diminution de 40 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Nous avons constaté des montants compensatoires sur les contrats sur instruments dérivés détenus en vue de couvrir les variations de la juste valeur de ces instruments. Des renseignements complémentaires au sujet de notre entité de protection de crédit sont fournis à la note 9.

Nous désignons certains investissements détenus par nos activités de banque d'affaires comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille. La juste valeur de ces investissements était de 467 millions de dollars au 31 octobre 2014 (488 millions en 2013) et est prise en compte au poste titres divers de notre bilan consolidé. L'incidence de leur comptabilisation à leur juste valeur par le biais du résultat net a été une augmentation de 28 millions des profits sur titres, autres que de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (diminution de 18 millions en 2013).

Les titres disponibles à la vente sont constitués de titres de créance et de titres de participation qui peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de change et de changements quant aux sources ou aux modalités de financement ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont réévalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans les profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente figurant dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus. Les profits et pertes sur cession et les pertes de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts et les dividendes reçus sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les investissements détenus par nos filiales du secteur de l'assurance sont classés en tant que titres disponibles à la vente, sauf s'il s'agit d'investissements qui soutiennent nos passifs au titre des prestations aux termes de nos contrats d'assurance, lesquels sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les revenus d'intérêts et les autres revenus tirés des commissions sur titres disponibles à la vente du secteur de l'assurance sont pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats au moment où ils sont gagnés.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres de créance que nous sommes en mesure et avons l'intention de conserver jusqu'à leur échéance. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, réévalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sur cession et les pertes de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats au poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime ou de l'escompte sur les titres de créance sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres divers représentent des investissements dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (de façon générale, sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote), ainsi que certains titres détenus par notre unité de banque d'affaires.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net. Dans le cas des titres disponibles à la vente, les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Test de dépréciation

Les pertes de valeur des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à leur échéance et des titres divers sont constatées s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un événement qui réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés au titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable.

Dans le cas des titres de participation, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en deçà du coût est considérée comme une indication objective de dépréciation.

La perte de valeur des titres disponibles à la vente correspond à la différence entre le coût/coût amorti et la juste valeur courante, moins toute perte de valeur constatée antérieurement. La perte de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance est la différence entre la valeur comptable d'un titre et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du titre.

S'il y a une indication objective de dépréciation, une perte de valeur est constatée dans le poste profits sur titres, autres que de négociation à notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des titres de créance, une perte de valeur sera reprise par voie du résultat net si, après sa comptabilisation, survient un événement qui peut être objectivement associé à une hausse de la juste valeur, jusqu'à concurrence d'un

montant maximal de la perte de valeur initiale. Les reprises de pertes de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance ne peuvent dépasser un montant maximal du coût amorti du placement avant la perte de valeur initiale. Pour ce qui est des titres de participation, il ne peut y avoir de reprises de pertes de valeur par voie du résultat net, et toute hausse ultérieure de la juste valeur est prise en compte dans les autres éléments du résultat global.

Au 31 octobre 2014, nous avions 565 titres disponibles à la vente (979 en 2013) et les pertes latentes s'élevaient à 35 millions de dollars (pertes latentes de 96 millions en 2013). De ces titres disponibles à la vente, 203 étaient en situation de perte latente depuis plus de un an (44 en 2013), ce qui représentait une situation de perte latente de 20 millions de dollars (situation de perte latente de 5 millions en 2013). Les pertes latentes sur ces instruments, exclusion faite des titres de participation d'entreprises, ont résulté de fluctuations des taux d'intérêt et non d'une dégradation de la solvabilité des émetteurs. Nous nous attendons à recouvrer entièrement ces instruments disponibles à la vente et nous avons établi qu'il n'existait pas de dépréciation importante.

Dans aucun cas, la valeur comptable des titres d'un émetteur autre qu'une administration publique que nous détenions n'excédait, au 31 octobre 2014 ou 2013, 10 % de nos capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Dans le cas des titres dont le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. La note 31 contient des renseignements sur l'évaluation de la juste valeur.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Terme à courir					2014	2013
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Titres de négociation							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	1 518	4 146	970	2 306	1 522	10 462	10 824
des provinces et municipalités canadiennes	586	1 013	773	1 925	2 899	7 196	5 711
l'administration fédérale américaine	871	1 986	1 614	1 029	665	6 165	5 903
des municipalités, agences et États américains	84	273	26	109	219	711	759
d'autres administrations publiques	97	91	32	3	-	223	136
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	170	399	58	35	40	702	652
Titres de créance d'entreprises	1 577	1 982	1 614	1 362	5 296	11 831	11 087
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	47 732	47 732	40 087
Total des titres de négociation	4 903	9 890	5 087	6 769	58 373	85 022	75 159
Titres disponibles à la vente							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût amorti	156	4 669	5 105	490	-	10 420	12 989
Juste valeur	156	4 693	5 159	493	-	10 501	13 115
Rendement (%)	0,95	1,17	1,82	2,00	-	1,52	1,53
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût amorti	67	765	1 800	1 431	-	4 063	3 707
Juste valeur	67	771	1 812	1 454	-	4 104	3 698
Rendement (%)	1,05	1,40	1,72	2,59	-	1,96	2,00
l'administration fédérale américaine							
Coût amorti	233	-	861	-	-	1 094	4 650
Juste valeur	233	-	860	-	-	1 093	4 660
Rendement (%)	0,41	-	1,43	-	-	1,21	0,39
des municipalités, agences et États américains							
Coût amorti	492	2 299	1 097	923	950	5 761	5 363
Juste valeur	493	2 307	1 107	948	960	5 815	5 392
Rendement (%)	0,82	0,49	0,84	2,35	1,47	1,04	0,90
d'autres administrations publiques							
Coût amorti	1 701	2 493	1 876	46	-	6 116	6 165
Juste valeur	1 703	2 497	1 886	46	-	6 132	6 163
Rendement (%)	1,32	1,23	1,42	1,88	-	1,32	1,39
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)							
Coût amorti	104	791	2 124	12	-	3 031	2 271
Juste valeur	104	795	2 142	13	-	3 054	2 277
Rendement (%)	1,70	1,78	1,93	5,15	-	1,90	1,83
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis							
Coût amorti	2	5	17	221	6 627	6 872	6 535
Juste valeur	2	5	18	223	6 647	6 895	6 528
Rendement (%)	1,74	2,16	1,36	1,92	0,88	0,92	1,16
Titres de créance d'entreprises							
Coût amorti	1 002	3 977	1 703	895	-	7 577	10 210
Juste valeur	1 006	4 033	1 712	915	-	7 666	10 317
Rendement (%)	0,86	1,75	1,95	3,02	-	1,83	1,40
Titres de participation d'entreprises							
Coût amorti	-	-	-	-	1 582	1 582	1 413
Juste valeur	-	-	-	-	1 706	1 706	1 560
Rendement (%)	-	-	-	-	2,25	2,25	1,90
Total du coût ou du coût amorti	3 757	14 999	14 583	4 018	9 159	46 516	53 303
Total de la juste valeur	3 764	15 101	14 696	4 092	9 313	46 966	53 710
Rendement (%)	1,07	1,27	1,69	2,52	1,18	1,48	1,33
Titres détenus jusqu'à leur échéance							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût amorti	100	477	1 855	-	-	2 432	2 432
Juste valeur	100	477	1 865	-	-	2 442	2 435
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût amorti	-	966	966	600	-	2 532	2 284
Juste valeur	-	971	971	616	-	2 558	2 290
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)							
Coût amorti	405	578	686	-	3 711	5 380	1 316
Juste valeur	405	593	733	-	3 759	5 490	1 316
Total du coût ou du coût amorti	505	2 021	3 507	600	3 711	10 344	6 032
Total de la juste valeur	505	2 041	3 569	616	3 759	10 490	6 041
Titres divers							
Valeur comptable	15	-	45	19	908	987	899
Juste valeur	15	-	45	19	2 227	2 306	2 410
Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières	9 180	26 910	23 222	11 406	72 151	142 869	135 393
Total des valeurs mobilières	9 187	27 012	23 335	11 480	72 305	143 319	135 800
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)							
Dollar canadien	5 046	15 621	15 178	8 384	49 897	94 126	90 100
Dollar américain	3 324	10 330	7 714	3 096	22 116	46 580	42 690
Autres monnaies	817	1 061	443	-	292	2 613	3 010
Total des valeurs mobilières	9 187	27 012	23 335	11 480	72 305	143 319	135 800

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à courir indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Le terme à courir des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établi d'après la moyenne des échéances prévues. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance. Les titres qui ne comportent pas d'échéance sont classés dans la catégorie de ceux dont l'échéance est supérieure à dix ans.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables - se reporter à la note 1.

Profits et pertes latents

(en millions de dollars canadiens)

	2014								2013	
	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur		
Titres émis ou garantis par :										
l'administration fédérale canadienne	10 420	82	1	10 501	12 989	129	3	13 115		
des provinces et municipalités canadiennes	4 063	44	3	4 104	3 707	23	32	3 698		
l'administration fédérale américaine	1 094	2	3	1 093	4 650	10	-	4 660		
des municipalités, agences et États américains	5 761	57	3	5 815	5 363	41	12	5 392		
d'autres administrations publiques	6 116	17	1	6 132	6 165	7	9	6 163		
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)	3 031	24	1	3 054	2 271	6	-	2 277		
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis	6 872	35	12	6 895	6 535	24	31	6 528		
Titres de créance d'entreprises	7 577	95	6	7 666	10 210	115	8	10 317		
Titres de participation d'entreprises	1 582	129	5	1 706	1 413	148	1	1 560		
Total	46 516	485	35	46 966	53 303	503	96	53 710		

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables - se reporter à la note 1.

Pertes latentes

(en millions de dollars canadiens)

	Titres disponibles à la vente en situation de perte latente durant						Titres disponibles à la vente en situation de perte latente durant						2013
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		
	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	
Titres émis ou garantis par :													
l'administration fédérale canadienne	1	666	-	-	1	666	3	721	-	-	3	721	
des provinces et municipalités canadiennes	-	280	3	487	3	767	30	1 662	2	26	32	1 688	
l'administration fédérale américaine	3	579	-	-	3	579	-	-	-	-	-	-	
des municipalités, agences et États américains	-	916	3	732	3	1 648	11	1 385	1	317	12	1 702	
d'autres administrations publiques	-	158	1	1 003	1	1 161	8	1 142	1	1 316	9	2 458	
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)	1	657	-	-	1	657	-	74	-	-	-	74	
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis	5	1 969	7	1 630	12	3 599	30	4 005	1	143	31	4 148	
Titres de créance d'entreprises	1	822	5	773	6	1 595	8	2 753	-	37	8	2 790	
Titres de participation d'entreprises	4	40	1	27	5	67	1	96	-	2	1	98	
Total	15	6 087	20	4 652	35	10 739	91	11 838	5	1 841	96	13 679	

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Les revenus provenant des valeurs mobilières ont été constatés comme suit dans nos états financiers consolidés :

(en millions de dollars canadiens)

	2014	2013	2012
Constatation dans l'état consolidé des résultats :			
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions 1)			
Titres de négociation 2)	1 086	1 409	1 621
Titres disponibles à la vente	570	610	561
Titres détenus jusqu'à leur échéance	152	47	1
Titres divers	186	210	213
	1 994	2 276	2 396
Revenus autres que d'intérêts			
Titres disponibles à la vente			
Profits bruts réalisés	304	90	153
Pertes brutes réalisées	(167)	(3)	(24)
Profit latent sur un investissement classé dans les titres disponibles à la vente (auparavant classé selon la méthode de la mise en équivalence)	-	191	-
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur les titres disponibles à la vente et les titres divers	33	24	28
Réductions de valeur pour dépréciation	(8)	(17)	(5)
Profits (pertes) sur titres, autres que de négociation 1)	162	285	152
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur les titres de négociation 1) 2)	340	(1 273)	374
Total des revenus provenant des valeurs mobilières	2 496	1 288	2 922

1) Les montants des revenus suivants, qui sont liés à nos activités d'assurance, ont été pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats :

Des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de 263 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (263 millions en 2013 et 253 millions en 2012). Des profits (pertes) sur titres, autres que de négociation de 5 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (1 million en 2013 et néant en 2012).

2) Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des profits (pertes) nets réalisés et latents sur les titres de négociation liés à nos activités d'assurance de 379 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 ((190) millions en 2013 et 286 millions en 2012).

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables - se reporter à la note 1.

Note 4 : Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances

Prêts

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et ils sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevrons du fait de notre engagement à revendre au vendeur d'origine les titres que nous lui avons achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts, jusqu'à un certain seuil, sont portés en résultat au moment du montage des prêts. Les commissions d'engagement sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites dans les commissions sur prêts sur la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées aux commissions sur prêts lorsque la syndication est terminée, sauf si le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion est inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce cas, une portion appropriée des commissions de syndication est comptabilisée comme revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable qu'émettent nos clients et que nous garantissons en contrepartie de commissions. Nous disposons de créances compensatoires, équivalant au montant des acceptations, que nous pouvons réaliser auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements. Le montant dû aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation.

Prêts douteux

En règle générale, les prêts aux particuliers au Canada et aux États-Unis sont classés comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont en souffrance depuis 90 jours, ou depuis un an pour les prêts hypothécaires à l'habitation si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours et ne sont pas présentés comme douteux. Au Canada, les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont normalement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis un an. Aux États-Unis, tous les prêts aux particuliers sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours, à l'exception des prêts à terme ne visant pas des biens immobiliers qui sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 120 jours. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous déterminons que nous ne sommes plus raisonnablement assurés d'en recouvrer le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont jugés comme étant douteux lorsque les versements sont en souffrance depuis 90 jours, ou encore, dans le cas des prêts entièrement garantis, lorsque les versements sont en souffrance depuis 180 jours. Un prêt aux entreprises est sorti du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives de recouvrement ont échoué.

Le solde brut moyen des prêts et acceptations douteux a été de 2 261 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (2 800 millions en 2013). Déduction faite de la provision spécifique, le solde moyen des prêts douteux a été de

1 783 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (2 354 millions en 2013).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons constaté un profit net de 12 millions de dollars (profit net de 46 millions en 2013) sur la vente de prêts douteux.

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Des revenus d'intérêts de 111 millions de dollars sur les prêts douteux ont été constatés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014 (133 millions en 2013).

Un prêt est de nouveau classé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts, aux engagements de clients aux termes d'acceptations et à d'autres instruments de crédit. La portion liée aux autres instruments de crédit est comptabilisée dans les passifs divers à notre bilan consolidé et s'est élevée à 232 millions de dollars au 31 octobre 2014 (305 millions en 2013).

La provision est constituée d'une provision spécifique et d'une provision générale.

Provision spécifique

Une telle provision est établie pour des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux afin de ramener leur valeur comptable au montant recouvrable attendu. Nous réexaminons régulièrement nos prêts et acceptations afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (autres que les prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours, tel que nous l'expliquons dans la section Prêts douteux). L'examen des prêts-problèmes qui sont considérés, pris individuellement, comme importants est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation ainsi que des prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et sont collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte. Pour les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, des ajustements de la provision pour ces prêts reflétant la valeur temps de l'argent sont effectués et présentés dans les revenus d'intérêts.

Provision générale

Nous maintenons une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur de prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu des lignes directrices du BSIF, organisme de réglementation qui nous régit.

La méthode employée à l'égard de la provision générale tient compte de facteurs quantitatifs ainsi que de facteurs qualitatifs qui permettent d'établir le montant auquel elle se doit d'être. Aux fins de son calcul, nous regroupons les prêts en fonction de la similitude du risque de crédit qu'ils présentent. Les facteurs de pertes des groupes de prêts sont établis en s'appuyant sur des périodes minimales de cinq ans de données et de un an de survenance de pertes sauf s'il s'agit de pertes sur cartes de crédit, auquel cas la période de survenance des pertes est de sept mois. Régulièrement, les facteurs de pertes font l'objet de contrôles ex post et sont calibrés afin de s'assurer qu'ils continuent de refléter nos meilleures estimations des pertes qui ont été subies, mais qui n'ont pas encore

été détectées, sur une base individuelle, dans les groupes de prêts. Les pertes passées sont également prises en compte aux fins de l'établissement des facteurs de pertes. Les facteurs qualitatifs sont fondés sur des données observables les plus récentes, telles les conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur, des questions propres aux portefeuilles, des facteurs relevant des risques de modèles et le niveau des prêts douteux à l'égard desquels aucune provision spécifique n'a encore été établie.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances par catégorie de prêts.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation 1)			Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers			Prêts aux entreprises et aux administrations publiques			Engagements de clients aux termes d'acceptations			Total		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Solde brut des prêts à la clôture de l'exercice 3)	101 013	96 392	84 211	72 115	71 510	69 250	120 766	104 585	94 072	10 878	8 472	8 019	304 772	280 959	255 552
Provisions spécifiques pour pertes sur créances à l'ouverture de l'exercice	99	76	74	71	62	59	315	338	426	-	-	-	485	476	559
Montants radiés	(87)	(104)	(173)	(655)	(750)	(882)	(407)	(443)	(538)	-	-	-	(1 149)	(1 297)	(1 593)
Recouvrements de montants radiés au cours d'exercices antérieurs	40	24	60	161	152	156	423	596	630	-	-	-	624	772	846
Charge imputée à l'état des résultats (dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances)	77	129	132	519	618	742	(35)	(150)	(113)	-	-	-	561	597	761
Change et autres variations	(16)	(26)	(17)	(22)	(11)	(13)	(59)	(26)	(67)	-	-	-	(97)	(63)	(97)
Provisions spécifiques pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice	113	99	76	74	71	62	237	315	338	-	-	-	424	485	476
Provision générale à l'ouverture de l'exercice	88	47	36	622	624	565	756	759	817	19	30	34	1 485	1 460	1 452
Charge imputée à l'état des résultats (dotation à la provision générale pour pertes sur créances)	(8)	40	11	50	(4)	59	(50)	(35)	(63)	8	(11)	(4)	-	(10)	3
Change et autres variations	3	1	-	6	2	-	48	32	5	-	-	-	57	35	5
Provision générale pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice	83	88	47	678	622	624	754	756	759	27	19	30	1 542	1 485	1 460
Total de la provision pour pertes sur créances	196	187	123	752	693	686	991	1 071	1 097	27	19	30	1 966	1 970	1 936
Composition : Prêts	169	167	113	752	693	686	786	786	877	27	19	30	1 734	1 665	1 706
Autres instruments de crédit 2)	27	20	10	-	-	-	205	285	220	-	-	-	232	305	230
Solde net des prêts à la clôture de l'exercice	100 844	96 225	84 098	71 363	70 817	68 564	119 980	103 799	93 195	10 851	8 453	7 989	303 038	279 294	253 846

1) Le solde des prêts hypothécaires à l'habitation comprend des prêts hypothécaires assurés par l'administration fédérale canadienne et par des sociétés canadiennes de 58 milliards de dollars au 31 octobre 2014 (52 milliards en 2013).

2) Le total des provisions spécifiques et générale au titre des autres instruments de crédit est compris dans les autres passifs.

3) Au 31 octobre 2014, les prêts comprenaient des prêts libellés en dollars américains d'un montant de 95 269 millions de dollars (81 069 millions en 2013 et 72 904 millions en 2012) et des prêts libellés en d'autres monnaies d'un montant de 1 039 millions (947 millions en 2013 et 622 millions en 2012).

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables - se reporter à la note 1.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances par région géographique.

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut		Provision spécifique 2)		Provision générale 3)		Solde net	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Répartition géographique 1)								
Canada	213 490	203 496	191	244	766	726	212 533	202 526
États-Unis	80 135	68 505	182	196	594	495	79 359	67 814
Autres pays	11 147	8 958	1	4	-	-	11 146	8 954
Total	304 772	280 959	374	444	1 360	1 221	303 038	279 294

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 50 millions de dollars (41 millions en 2013), laquelle est comprise dans les autres passifs.

3) Exclut la provision générale au titre des autres instruments de crédit de 182 millions de dollars (264 millions en 2013), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables - se reporter à la note 1.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux ainsi que des provisions correspondantes.

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut des prêts douteux		Provision spécifique 3)		Solde, déduction faite de la provision spécifique	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Prêts hypothécaires à l'habitation	532	595	86	79	446	516
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	544	455	74	71	470	384
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	972	1 494	214	294	758	1 200
Total 1)	2 048	2 544	374	444	1 674	2 100
Répartition géographique 2) :						
Canada	742	754	191	244	551	510
États-Unis	1 301	1 783	182	196	1 119	1 587
Autres pays	5	7	1	4	4	3
Total	2 048	2 544	374	444	1 674	2 100

1) Exclut les prêts douteux acquis.

2) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 50 millions de dollars (41 millions en 2013), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 134 millions de dollars et à 256 millions au 31 octobre 2014 et 2013, respectivement.

Le tableau ci-dessous fait état des dotations à la provision pour pertes sur créances par région géographique.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers		Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 2)		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Pour l'exercice clos le 31 octobre								
Par région géographique 1)								
Canada	12	4	410	431	107	133	529	568
États-Unis	65	125	109	187	(140)	(281)	34	31
Autres pays	-	-	-	-	(2)	(2)	(2)	(2)
Total	77	129	519	618	(35)	(150)	561	597

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Comprend les dotations à la provision au titre des engagements de clients aux termes d'acceptations de néant au 31 octobre 2014 et 2013, respectivement.

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus en vue de l'utilisation ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et sont comptabilisés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de vente. La juste valeur est déterminée d'après les prix du marché, lorsqu'ils sont disponibles.

Sinon, elle est déterminée au moyen d'autres méthodes, comme l'analyse des flux de trésorerie actualisés, ou selon les prix du marché pour des actifs similaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 225 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus en vue de la vente (301 millions en 2013).

Au 31 octobre 2014, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 199 millions de dollars (278 millions en 2013). Nous cédon de tels biens lorsque nous le jugeons approprié. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons constaté une perte de valeur de 34 millions sur des biens immobiliers détenus en vue de la vente (36 millions en 2013).

Prêts renégociés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités contractuelles d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Nous évaluons si les prêts ainsi renégociés se sont dépréciés conformément à nos politiques en vigueur en matière de dépréciation. Lorsque la renégociation s'est soldée par des concessions importantes qui ont modifié les modalités contractuelles du prêt et que de telles concessions ont été faites pour des motifs économiques ou juridiques associés aux problèmes financiers de l'emprunteur et dont nous n'aurions pas tenu compte autrement, le prêt est classé dans les prêts douteux. Nous jugeons que l'une ou plusieurs des concessions suivantes sont importantes :

- 1) une réduction du taux d'intérêt déjà établi;
- 2) le report de la date ou des dates d'échéance du prêt et l'imputation d'un taux d'intérêt plus faible que le taux du marché en vigueur qui serait exigé pour un nouveau prêt d'une durée similaire; et
- 3) la radiation du capital ou des intérêts courus.

Les prêts renégociés peuvent demeurer dans la catégorie des prêts productifs si les modifications ne sont pas considérées comme étant des concessions importantes ou sont reclassés dans cette catégorie lorsqu'ils ne présentent plus aucune des caractéristiques exigeant leur classement dans les prêts douteux.

La valeur comptable de nos prêts renégociés était de 728 millions de dollars au 31 octobre 2014 (388 millions en 2013). Des prêts renégociés de 291 millions ont été classés dans les prêts productifs au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014 (155 millions en 2013), et 25 millions et 59 millions de dollars de prêts renégociés ont été sortis du bilan au cours des exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013, respectivement.

Prêts acquis

Nous comptabilisons tous les prêts que nous acquérons à la juste valeur à la date à laquelle nous en faisons l'acquisition. La juste valeur du portefeuille de prêts acquis tient compte du montant estimé de la prime ou de l'escompte de taux d'intérêt sur les prêts, ce montant correspondant à l'écart entre le taux d'intérêt contractuel des prêts et les taux d'intérêt en vigueur (l'ajustement au titre du taux d'intérêt). La juste valeur tient également compte du montant estimé des pertes sur créances attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances) à la date d'acquisition. L'ajustement au titre des pertes sur créances comporte deux volets : le montant estimé des pertes du portefeuille de prêts acquis à la date d'acquisition qui n'étaient pas encore constatées à cette date (l'ajustement au titre des pertes sur créances subies) et le montant correspondant aux pertes futures attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances futures). Étant donné que nous comptabilisons les prêts à la juste valeur, aucune provision pour pertes sur créances ne figure à notre bilan consolidé à la date d'acquisition des prêts. Nous déterminons la juste valeur en estimant les flux de trésorerie, sous forme de capital et d'intérêts, qui devraient être perçus sur les prêts et en actualisant ces flux au taux d'intérêt du marché. Dans le cas des prêts aux entreprises, nous estimons les flux de trésorerie que nous devrions toucher en procédant à l'examen de chacun de ces prêts. Pour ce qui est des prêts aux particuliers, nous utilisons des modèles qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, telles que les taux de défaut, l'ampleur des pertes et le calendrier des remboursements anticipés ainsi que les garanties.

Les prêts acquis sont classés dans les catégories suivantes : ceux pour lesquels nous avons présumé, à la date d'acquisition, que les paiements de capital et d'intérêts continueraient d'être effectués dans les délais (les prêts productifs acquis) et ceux pour lesquels il n'était plus raisonnablement assuré que les paiements de capital et d'intérêts, à la date d'acquisition, seraient effectués dans les délais prévus (les prêts douteux acquis). Étant donné que les prêts douteux acquis sont inscrits à la juste valeur à la date d'acquisition, d'après le montant qui devrait être perçu, aucun d'eux n'est considéré comme douteux à cette date.

Après la date d'acquisition, nous comptabilisons chaque catégorie de prêts de la manière décrite ci-dessous.

Prêts productifs acquis

Dans le cas des prêts productifs à échéance fixe, l'ajustement au titre des pertes sur créances futures est entièrement amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur la durée prévue du prêt et au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'incidence de cet amortissement sur les revenus nets d'intérêts a été de 34 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (48 millions en 2013 et 97 millions en 2012). Les pertes sur créances subies sont réévaluées chaque exercice et toute hausse est comptabilisée en tant qu'augmentation de la provision générale et de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les baisses des pertes sur créances subies sont comptabilisées comme une diminution de la provision générale dans la dotation à la provision pour pertes sur créances jusqu'à ce que la provision générale cumulative liée à ces prêts soit épuisée. Toute diminution supplémentaire est portée aux revenus nets d'intérêts.

L'incidence de la réévaluation des pertes sur créances subies a été, pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, de 2 millions de dollars en ce qui a trait à la dotation à la provision pour pertes sur créances et de 6 millions pour les revenus nets d'intérêts (néant et 143 millions, respectivement, en 2013 et néant et 104 millions, respectivement, en 2012).

En ce qui concerne les prêts productifs renouvelables, les ajustements au titre des pertes sur créances subies et futures sont amortis par imputations aux revenus nets d'intérêts selon le mode linéaire, sur la durée contractuelle des prêts. L'incidence de cet amortissement sur les revenus nets d'intérêts a été de 35 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (123 millions en 2013 et 179 millions en 2012).

À mesure que les prêts productifs sont remboursés, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel non amorti relatif à ces prêts est comptabilisé dans les revenus nets d'intérêts sur la période durant laquelle des sommes sont reçues. L'incidence des remboursements sur les revenus nets d'intérêts a été de 151 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (241 millions en 2013 et 301 millions en 2012).

Les dotations réelles à la provision spécifique pour pertes sur créances relatives à ces prêts productifs sont constatées à mesure que ces pertes surviennent et conformément à la méthode que nous employons à l'égard des prêts que nous montons. Le total des dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances relatives aux prêts productifs acquis a été de 82 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (240 millions en 2013 et 291 millions en 2012).

Au 31 octobre 2014, le montant résiduel des prêts productifs acquis figurant au bilan était de 11 703 millions de dollars (16 588 millions en 2013). Au 31 octobre 2014, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel sur les prêts à terme productifs, les prêts renouvelables et les autres prêts productifs s'établissait à 279 millions de dollars, à 94 millions et à 2 millions, respectivement (425 millions, 156 millions et 6 millions, respectivement, en 2013). Du total de l'ajustement au titre des pertes sur créances relativement aux prêts productifs de 375 millions, une tranche de 207 millions représente l'ajustement au titre des pertes sur créances qui sera amorti sur la durée résiduelle du portefeuille. Le reliquat de 168 millions représente l'ajustement au titre des pertes sur créances subies et sera réévalué chaque exercice.

Prêts douteux acquis

Après la date d'acquisition, nous réévaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur les prêts douteux acquis. Une hausse des flux de trésorerie attendus entraîne un recouvrement comptabilisé dans la dotation à la

provision spécifique pour pertes sur créances ainsi qu'une diminution de tout montant constaté à l'égard de la provision ou, si aucune provision n'existe, une hausse de la valeur comptable des prêts douteux acquis. Une baisse des flux de trésorerie attendus se solde par une dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances et par une augmentation de la provision. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, l'incidence de telles réévaluations a été un recouvrement comptabilisé dans la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances de 252 millions de dollars (recouvrement de 410 millions en 2013 et de 509 millions en 2012).

Au 31 octobre 2014, le montant résiduel des prêts douteux acquis figurant au bilan était de 488 millions de dollars (654 millions en 2013). Au 31 octobre 2014, nous n'avions aucun ajustement au titre des pertes sur créances relativement aux prêts douteux acquis (128 millions de dollars en 2013).

Engagements et lettres de crédit non capitalisés repris

En lien avec notre acquisition de M&I, nous avons constaté un passif lié à des engagements et lettres de crédit non capitalisés. Le total de l'ajustement au titre des pertes sur créances et de celui au titre du taux d'intérêt associé aux engagements et lettres de crédit non capitalisés est amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts selon le mode linéaire, sur la durée contractuelle des passifs repris. Au fil de l'amortissement de l'ajustement au titre des pertes sur créances, une provision générale d'un montant approprié est constituée, conformément à la méthode que nous utilisons eu égard à cette provision.

En ce qui concerne les engagements et lettres de crédit non capitalisés, l'ajustement au titre des pertes sur créances subies et futures est amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts selon le mode linéaire, sur la durée contractuelle des engagements. L'incidence de l'amortissement des engagements et lettres de crédit non capitalisés sur les revenus nets d'intérêts s'est chiffrée à 12 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (83 millions en 2013).

Au 31 octobre 2014, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel relatif aux engagements et lettres de crédit non capitalisés repris se chiffrait à 4 millions de dollars (15 millions en 2013).

Prêts couverts par FDIC

Certains prêts acquis sont assujettis à une entente de partage des pertes conclue avec Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Aux termes de cette entente, FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes que nous subissons sur les prêts ainsi couverts.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons constaté des recouvrements d'un montant net de 8 millions de dollars (15 millions en 2013). Ces montants sont présentés déduction faite des montants qui devraient nous être remboursés par FDIC.

Note 5 : Autres instruments de crédit

Nous utilisons des instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de nos clients. Les types d'instruments que nous utilisons sont décrits ci-dessous.

- Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires représentent notre engagement d'effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'une autre partie, si cette dernière n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou de remplir d'autres engagements contractuels. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement direct de la dette d'une filiale envers un tiers.
- Les prêts de titres représentent, dans le cas où nous prêtons à des tiers nos propres titres ou des titres appartenant à un client, notre risque de crédit lié à la possibilité que l'emprunteur ne s'acquitte pas de son obligation de restituer les titres.
- Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.
- Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d'un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Le montant contractuel de nos autres instruments de crédit représente le risque de crédit non actualisé maximal lié à la possibilité que la contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions du contrat, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié aux autres instruments de crédit selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur divers engagements.

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
	Montant contractuel	Montant contractuel
Instruments de crédit		
Lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires	13 949	13 470
Prêts de titres	4 872	3 772
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	1 111	1 205
Crédits fermes 1)		
– Échéance initiale de un an ou moins	16 752	13 616
– Échéance initiale supérieure à un an	68 507	58 244
Total	105 191	90 307

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des marges sur cartes de crédit, marges que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

Note 6 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et gérer les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face. Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux du Rapport de gestion, aux pages 84 à 86 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit lié aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés respectivement aux notes 4 et 10.

Concentration du risque de crédit et de contrepartie

Il y a concentration du risque de crédit si de nombreux clients exercent des activités similaires, sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques semblables, de sorte que les changements dans les conditions économiques, politiques ou autres sont susceptibles d'influer de manière similaire sur leur capacité de s'acquitter de leurs obligations contractuelles. Les situations de concentration du risque de crédit montrent la sensibilité de notre rendement aux conditions influant sur une contrepartie, un secteur d'activité ou une région en particulier. À la clôture de l'exercice, notre portefeuille était bien diversifié et comprenait des millions de clients, qui sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

Au chapitre des secteurs d'activité, notre risque le plus important à la clôture de l'exercice était lié aux particuliers et figurait dans le secteur Particuliers du tableau qui suit; il représentait 169,0 milliards de dollars (181,6 milliards en 2013). De plus amples informations sur la composition de nos prêts et sur les risques auxquels nous exposent les instruments dérivés sont fournies, respectivement, aux notes 4 et 10.

Dispositif de Bâle III

Notre cadre de gestion du capital s'appuie sur le Dispositif de Bâle III. Nous utilisons l'approche des notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de notre portefeuille sauf en ce qui concerne les prêts acquis de M&I et certains autres portefeuilles, pour lesquels nous avons recours à l'approche standard. Le cadre se fonde sur l'exposition en cas de défaut pour évaluer le risque de crédit et de contrepartie. Les expositions en cas de défaut sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. L'exposition en cas de défaut (ECD) représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut peut survenir. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées, y compris celles qui sont révocables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est fondée sur une méthode qui se base sur des données empiriques internes.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments détenus dans nos propres comptes, lesquels comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote est égale à la valeur de remplacement nette brute, majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les cautionnements bancaires, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative aux transactions de type mise en pension correspond au montant total utilisé, majoré des montants sortis du bilan.
- Le montant ajusté de l'ECD correspond au montant des expositions qui ont été redistribuées selon une tranche de probabilité de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit.

Au 31 octobre 2014 et 2013, l'exposition totale en cas de défaut liée à des activités autres que de négociation, par secteur d'activité et selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés		Engagements (non utilisés)		Instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote		Autres éléments hors bilan		Transactions de type mise en pension		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Institutions financières	69 174	60 448	15 164	12 693	1	-	2 825	2 978	40 362	27 515	127 526	103 634
Administrations publiques	43 035	43 142	1 838	1 581	-	-	1 010	1 333	10 266	9 503	56 149	55 559
Secteur manufacturier	13 678	11 617	9 499	9 125	40	14	1 189	1 061	-	-	24 406	21 817
Secteur immobilier	18 408	18 532	5 602	4 639	-	-	1 072	1 122	-	-	25 082	24 293
Commerce de détail	11 973	9 394	4 995	4 675	-	-	537	532	-	-	17 505	14 601
Services	21 944	22 999	8 873	8 161	6	6	2 748	3 547	2	-	33 573	34 713
Commerce de gros	8 260	7 465	4 253	3 927	-	-	461	365	-	-	12 974	11 757
Industries pétrolière et gazière	5 969	3 831	6 931	5 807	-	-	612	401	-	-	13 512	10 039
Particuliers	132 360	139 905	36 627	41 576	26	-	18	67	8	-	169 039	181 548
Agriculture	9 016	8 077	1 905	2 256	-	-	36	32	-	-	10 957	10 365
Autres 1)	38 090	24 951	12 692	11 114	1	3	4 303	3 238	397	-	55 483	39 306
Total de l'exposition en cas de défaut	371 907	350 361	108 379	105 554	74	23	14 811	14 676	51 035	37 018	546 206	507 632

1) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

D'autres renseignements sur notre risque de crédit relatif aux prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, par région et par catégorie de produits, sont présentés à la note 4.

Qualité du crédit

Nous attribuons des cotes de risque en nous fondant sur les probabilités que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le processus que nous suivons pour attribuer des cotes de risque est présenté en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 86 et 87 du présent Rapport annuel.

Les tableaux suivants, établis selon les catégories de classement de Bâle III, présentent le risque de crédit de nos services de détail et de gros par cote de risque, d'après le montant ajusté de l'exposition en cas de défaut, au 31 octobre 2014 et 2013. Le secteur des services de gros comprend tous les prêts qui ne sont pas classés dans les services de détail.

Risque de crédit des services de gros, par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)

	Utilisés			Non utilisés 1)			2014	2013
	Banques	Sociétés	États souverains	Banques	Sociétés	États souverains	Risque total	Risque total
Catégorie investissement	19 982	86 291	101 128	2 764	47 071	2 218	259 454	230 658
Catégorie spéculative	3 465	40 996	183	252	16 449	3	61 348	51 659
Liste de surveillance	9	2 058	1	-	451	-	2 519	2 470
Défaut	1	938	3	1	89	-	1 032	2 086
Total	23 457	130 283	101 315	3 017	64 060	2 221	324 353	286 873

1) Les montants non utilisés comprennent des expositions sans engagement d'un montant de 24 051 millions de dollars en 2014 (23 662 millions en 2013).

Risque de crédit (montants utilisés) des services de détail, par portefeuille et cote de risque

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts hypothécaires à l'habitation et marges de crédit sur valeur domiciliaire		Prêts renouvelables admissibles 1)		Autres prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Profil de risque (probabilité de défaut) :						
Exceptionnellement faible ($\leq 0,05\%$)	1 108	983	88	320	85	71
Très faible ($> 0,05\%$ à $0,20\%$)	45 424	47 622	559	1 711	4 447	7 521
Faible ($> 0,20\%$ à $0,75\%$)	9 649	11 216	2 913	2 578	6 680	7 995
Moyen ($> 0,75\%$ à $7,00\%$)	11 011	8 925	2 504	2 073	6 147	7 255
Élevé ($> 7,00\%$ à $99,99\%$)	3 521	3 503	288	293	322	294
Défaut (100 %)	822	829	43	36	117	86
Total	71 535	73 078	6 395	7 011	17 798	23 222

1) Les prêts renouvelables admissibles comprennent les expositions relatives aux prêts aux particuliers renouvelables, non garantis et non engagés jusqu'à concurrence de 125 000 \$ pour un seul particulier.

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance mais qui n'ont pas été classés comme douteux sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2014 et 2013.

Prêts en souffrance non classés douteux

(en millions de dollars canadiens)

	De 1 jour à 29 jours		De 30 à 89 jours		90 jours ou plus		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Prêts hypothécaires à l'habitation 1)	647	641	488	524	37	65	1 172	1 230
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	1 915	1 747	471	434	104	95	2 490	2 276
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	414	805	126	294	169	183	709	1 282
Engagements de clients aux termes d'acceptations	20	-	4	59	-	-	24	59
Total	2 996	3 193	1 089	1 311	310	343	4 395	4 847

1) Le pourcentage des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus mais non classés douteux qui étaient garantis par l'administration fédérale canadienne a été de 5 % en 2014 et de 5 % en 2013.

Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé.

(en millions de dollars canadiens)

	1 an ou moins		Plus de 1 an		Plus de 5 ans		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Canada								
Particuliers	50 026	45 847	93 486	92 543	5 984	6 990	149 496	145 380
Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier)	41 608	37 435	10 981	8 486	141	1 472	52 730	47 393
Secteur immobilier commercial	4 506	5 405	5 331	4 540	1 427	778	11 264	10 723
États-Unis	22 292	17 670	41 084	36 195	16 759	14 640	80 135	68 505
Autres pays	10 632	8 365	465	593	50	-	11 147	8 958
Total	129 064	114 722	151 347	142 357	24 361	23 880	304 772	280 959

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables - se reporter à la note 1.

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations par catégories fondées sur la sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Taux fixe	150 021	139 832
Taux variable	142 139	130 990
Non sensible aux taux d'intérêt 1)	10 878	8 472
Total	303 038	279 294

1) Les prêts et acceptations non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables – se reporter à la note 1.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, de même que le risque de migration du crédit et de défaut. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de

négociation et de prise ferme, ainsi que de la gestion du risque structurel de marché lié à nos activités bancaires et d'assurance.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 91 à 95 du présent Rapport annuel.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la confiance des déposants et la stabilité du bénéfice.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 95 à 100 du présent Rapport annuel.

Note 7 : Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous utilisons divers types de garanties. Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie dus aux variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. En outre, les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements ou rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont considérés comme des garanties.

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (voir la note 10). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, l'obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires à recevoir. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de la meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute hausse du passif est présentée à notre état consolidé des résultats.

Les principaux types de garanties sont présentés ci-après.

Lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires

Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte d'une autre partie, si cette dernière n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Le montant maximal à payer en vertu des lettres de crédit de soutien et des cautionnements bancaires était de 13 949 millions de dollars au 31 octobre 2014 (13 470 millions en 2013). La majorité de ces engagements ont un terme d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements bancaires sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Au 31 octobre 2014, un montant de 50 millions de dollars (41 millions en 2013) était compris dans les passifs divers relativement à des parties visées par une garantie qui n'étaient pas en mesure de satisfaire à leurs obligations envers un tiers (voir la note 4). Aucun autre montant n'était inclus dans notre bilan consolidé au 31 octobre 2014 et 2013 relativement à ces lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires.

Concours et autres facilités de trésorerie

Les concours de trésorerie sont fournis à des programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA), qui sont administrés par nous ou par des tiers, et constituent une source de financement de substitution advenant que ces programmes ne puissent accéder aux marchés du PCAA ou lorsque les actifs

financiers détenus par ces programmes n'atteignent pas les objectifs de rendement prédéterminés. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas de faillite de l'emprunteur. La durée des concours de trésorerie ne dépasse habituellement pas une année, mais elle peut être de plusieurs années.

Le montant maximal à payer en vertu de ces concours et autres facilités de trésorerie totalisait 5 501 millions de dollars au 31 octobre 2014 (4 512 millions en 2013). Au 31 octobre 2014, 53 millions étaient en cours sur les facilités utilisées conformément aux modalités des concours de trésorerie (145 millions en 2013).

Rehaussements de crédit

Lorsque les conditions le justifient, nous fournissons des rehaussements partiels de crédit pour des transactions effectuées dans le cadre de programmes de PCAA qui sont administrés par nous ou par des tiers. Les rehaussements de crédit sont compris dans les concours de trésorerie.

Instruments dérivés

Certains de nos instruments dérivés correspondent à la définition comptable d'une garantie lorsqu'ils obligent l'émetteur à faire des paiements afin de rembourser à leur porteur le montant d'une perte qu'il a subie parce qu'un débiteur a omis de faire les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de créance. Afin de réduire les risques liés à ces instruments dérivés, nous concluons des contrats qui couvrent les risques en question.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisons une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. Le montant maximal à payer en vertu de swaps sur défaillance est égal à leur montant nominal de référence, qui était de 11 983 millions de dollars au 31 octobre 2014 (13 288 millions en 2013). La durée de ces contrats varie de moins de un an à dix ans. La juste valeur des passifs dérivés connexes incluse dans les montants relatifs aux instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé était de 124 millions au 31 octobre 2014 (102 millions en 2013).

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de chambres de compensation. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. De telles obligations varient selon l'organisation et peuvent se limiter aux membres qui traitent avec celui qui est en situation de défaut, au montant relatif à notre apport au fonds de garantie du membre ou au montant stipulé dans le contrat d'adhésion. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnisations générales. Ces indemnisations sont habituellement

en rapport avec la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Nous avons également acquis des activités de prêt de titres en vertu desquelles des titres appartenant à des clients sont prêtés à des emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d'évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l'égard de prêts et d'autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, nous procurons aux prêteurs des indemnités contre les pertes découlant de l'incapacité des

emprunteurs de remettre les titres prêtés lorsqu'ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, nous exigeons des emprunteurs qu'ils maintiennent la garantie à au moins 100 % de la juste valeur des titres. La garantie est réévaluée quotidiennement. Le montant des titres prêtés pouvant faire l'objet d'indemnités s'établissait à 5 269 millions de dollars au 31 octobre 2014 (4 778 millions en 2013). Aucun montant n'était inclus dans notre bilan consolidé au 31 octobre 2014 et 2013 au titre de ces indemnités.

Note 8 : Titrisation d'actifs

Nous titrisons périodiquement des prêts pour obtenir des sources de financement de substitution. La titrisation consiste à vendre des prêts à des fiduciaires (entités de titrisation) qui achètent ces prêts et émettent ensuite des certificats productifs d'intérêts ou à escompte destinés à des investisseurs.

Nous avons recours à une entité de titrisation de la Banque pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens. Nous sommes tenus de consolider ces entités. Voir la note 9 pour de plus amples renseignements. Nous vendons également des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH.

Nous déterminons si, sur la base du transfert de leurs risques et avantages, les prêts sont ou ne sont pas admissibles à un traitement hors bilan.

Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais perçus auprès des clients relativement aux prêts vendus, sur le rendement versé aux investisseurs de l'entité de titrisation ou du programme de titrisation de tiers, moins les pertes sur créances et les autres coûts.

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables liées aux activités de titrisation menées avec des tiers figurant dans notre bilan consolidé ainsi que les passifs connexes, relativement à chaque catégorie d'actifs du bilan.

	2014 1)		2013	
	Valeur comptable des actifs	Passifs connexes	Valeur comptable des actifs	Passifs connexes
Prêts hypothécaires à l'habitation	9 569		9 956	
Autres actifs connexes 2)	8 382		8 660	
Total	17 951	17 546	18 616	18 235

1) La juste valeur des actifs titrisés se chiffre à 18 078 millions de dollars et la juste valeur des passifs connexes, à 17 858 millions, pour une position nette de 220 millions. Les actifs titrisés correspondent aux actifs que nous avons transférés à des tiers, y compris les autres actifs connexes.

2) Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts cédés en garantie dans le cadre de titrisations et qui n'ont pas été portés en réduction des passifs connexes.

Les paiements reçus sont détenus au nom des investisseurs des entités de titrisation jusqu'au moment où les paiements en capital sur les passifs connexes deviennent exigibles. Aux fins de la comparaison de tous les actifs étayant ces passifs connexes, le montant en cause a, dans le tableau ci-dessus, été ajouté à la valeur comptable des actifs titrisés.

Note 9 : Entités structurées

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités structurées dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons.

Entités structurées consolidées

Le total des actifs et des passifs inclus dans notre bilan consolidé et notre risque de perte liées aux entités structurées que nous consolidons sont résumés dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)		2014				2013			
	Entités de titrisation de la Banque	Entité de titrisation américaine des clients	Entité de protection du crédit	Entités de capital et de financement 2)	Entités de titrisation de la Banque	Entité de titrisation américaine des clients	Entité de protection du crédit 1)	Entités de capital et de financement 2)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34	68	394	649	25	370	1 430	351	
Prêts	7 266	3 036	-	16 435	7 190	3 537	-	20 717	
Divers	-	3	-	-	-	3	-	-	
	7 300	3 107	394	17 084	7 215	3 910	1 430	21 068	
Dépôts	-	2 926	-	-	-	3 578	-	-	
Divers	4 998	3	163	18	4 328	2	530	18	
	4 998	2 929	163	18	4 328	3 580	530	18	
Risque de perte									
Titres détenus	2 012	-	253	840	1 499	-	922	840	
Facilités utilisées	-	149	-	14 793	-	264	-	18 595	
Facilités non utilisées 1)	-	5 236	-	10 361	-	4 417	-	8 455	
Actifs dérivés	-	-	13	58	-	-	20	84	
	2 012	5 385	266	26 052	1 499	4 681	942	27 974	

1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, la facilité de financement de premier rang fournie à notre entité de protection du crédit a été résiliée.

2) Le solde des prêts se compose essentiellement des prêts hypothécaires transférés dans nos programmes d'obligations couvertes. Les prêts hypothécaires supérieurs au montant des obligations couvertes en cours majoré des montants de surdimensionnement minimaux

requis aux termes de ces programmes sont aisément disponibles pour nous. En outre, les facilités non utilisées ont principalement trait à nos programmes d'obligations couvertes; nous avons le pouvoir de déterminer si les facilités sont utilisées.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables - se reporter à la note 1.

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Entité de titrisation américaine des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients (aussi appelée conduit multi-cédants soutenu par des banques) qui fournit à nos clients d'autres sources de financement par l'entremise de la titrisation de ses actifs. Cette entité donne à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en achetant les actifs que ces clients lui vendent et en émettant alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à cette entité de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier, pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons établi que nous la contrôlions et, en notre qualité de fournisseur de trésorerie et de mandataire chargé de sa gestion, nous la consolidons puisque nous sommes exposés à ses rendements variables et que nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour influencer sur ces rendements.

Entité de protection de crédit

Nous soutenons une entité de protection de crédit qui fournit aux détenteurs d'investissements dans des portefeuilles de créances d'entreprises une protection de crédit au moyen de swaps sur défaillance. En mai 2008, lors de la restructuration de l'entité, nous avons conclu des swaps sur défaillance avec les contreparties aux swaps et des swaps de compensation avec l'entité. En 2014, l'entité a remboursé 1 049 millions de dollars de ses billets à moyen terme en cours (742 millions en 2013), billets dont une tranche de 678 millions de dollars (480 millions en 2013) était détenue par nous. Nous détenons toujours 256 millions de dollars de ses billets à moyen terme. Au 31 octobre 2014 et 2013, nous avons couvert notre exposition aux billets émis par l'entité que nous détenions. Un tiers a une exposition à l'entité en raison d'un swap sur rendement total qu'il a conclu avec nous et qui vise 109 millions de dollars de billets. Nous contrôlons et consolidons cette entité.

Entités de capital et de financement

Des entités de capital et de financement sont créées en vue de l'émission de billets ou de titres de fiducie de capital ou pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Ces entités nous achètent des billets ou nous leur vendons des actifs en échange de billets.

Dans le cas des fiducies qui nous achètent des actifs, nous avons établi que, d'après les droits stipulés dans les accords, nous sommes grandement exposés à leurs rendements variables puisque nous sommes exposés à la variabilité des actifs sous-jacents. C'est pourquoi nous avons déterminé que nous agissions pour notre propre compte eu égard à ces entités, et nous les contrôlons et les consolidons. Pour de plus amples renseignements sur les fiducies de capital, voir les notes 1 et 18.

Entités structurées non consolidées

Le tableau suivant présente les montants liés à nos participations dans des entités structurées non consolidées.

(en millions de dollars canadiens)

	2014			2013		
	Entités de capital et de financement	Entité de titrisation canadienne des clients 1) 2)	Entités à financement structuré	Entités de capital et de financement	Entité de titrisation canadienne des clients 1) 2)	Entités à financement structuré
Participations inscrites au bilan						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	39	-	8	52	-
Titres de négociation	2	10	10 414	2	13	12 120
Titres disponibles à la vente	-	652	-	-	721	-
Divers	-	-	42	-	-	119
	13	701	10 456	10	786	12 239
Dépôts	1 265	39	5 853	1 254	52	6 584
Instruments dérivés	-	-	1 115	-	-	985
Divers	21	-	3 447	20	-	4 582
	1 286	39	10 415	1 274	52	12 151
Risque de perte						
Titres détenus	2	662	10 414	2	734	12 120
Facilités utilisées	12	-	-	12	-	-
Facilités non utilisées	43	4 565	s.o.	43	3 866	s. o.
	57	5 227	10 414	57	4 600	12 120
Total des actifs des entités	1 286	3 783	10 456			

1) Ces facilités non utilisées représentent les concours de trésorerie. La majorité de ces facilités ne visaient pas un soutien de crédit au 31 octobre 2014 et 2013.

s. o. - sans objet

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables - se reporter à la note 1.

2) Les titres détenus qui sont émis par nos entités de titrisation canadiennes des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation et les titres disponibles à la vente. Tous les actifs détenus par ces entités sont situés au Canada.

Entités de capital et de financement

Certaines de nos entités de capital et de financement achètent des billets que nous émettons, billets qui leur servent d'actifs sous-jacents. Nous ne sommes alors pas exposés à des risques de défaut ou de crédit significatifs. Le reste de notre exposition à leurs rendements variables est moindre que celle des porteurs de billets qui, eux, sont exposés à nos risques de défaut et de crédit. Nous avons établi que, dans de telles circonstances, nous agissons en tant que mandataire et nous ne consolidons donc pas ces fiducies. Pour de plus amples renseignements sur ces fiducies de capital, voir les notes 1 et 18.

Entités de titrisation canadiennes des clients

En ce qui concerne nos entités de titrisation canadiennes des clients, nous avons déterminé que nous ne les contrôlions pas puisque nous n'avons aucun pouvoir sur leurs principales activités ni sur la gestion de leurs actifs.

Entités à financement structuré

Nous facilitons le développement de produits de placement par des tiers, y compris de fonds d'investissement, de fiducies d'investissement à participation unitaire et d'autres fonds d'investissement qui sont destinés aux investisseurs individuels. Nous concluons des contrats sur instruments dérivés avec ces fonds afin de fournir aux investisseurs le degré de risque qu'ils désirent, et nous couvrons notre risque lié à ces instruments dérivés en investissant dans d'autres fonds par l'intermédiaire d'entités structurées. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Fiducies de rémunération

Nous avons constitué des fiducies afin d'administrer le régime d'achat d'actions destiné à nos employés. En vertu de ce régime, les membres du personnel peuvent affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires et nous ajoutons une somme égale à 50 % de leurs cotisations, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les sommes que nous versons ainsi sont placées dans des fiducies qui achètent nos actions ordinaires sur le marché libre en vue de les remettre aux employés lorsque ceux-ci y ont droit en vertu du régime. Les actifs détenus par nos fiducies de rémunération totalisaient 1 413 millions de dollars au 31 octobre 2014 (1 343 millions en 2013). Nous ne sommes pas tenus de consolider ces fiducies. Celles-ci ne sont pas indiquées dans le tableau précédent puisque nous n'avons aucun intérêt dans celles-ci.

Fonds gérés par BMO

Nous constituons divers fonds que nous gérons également. Nous évaluons si nous contrôlons ou non un fonds donné en nous appuyant sur les intérêts économiques que nous y détenons, ce qui inclut nos placements dans celui-ci et nos frais de gestion, et aussi en fonction de tout droit qu'auraient les investisseurs de nous démettre de nos fonctions de gestionnaire de placements. Par suite de notre évaluation, nous avons conclu que nous ne contrôlions pas ces fonds. Notre exposition aux fonds que nous gérons, mais ne consolidons pas, totalisait 513 millions de dollars au 31 octobre 2014.

Fonds non gérés par BMO

À des fins de placement ou autres, nous achetons et détenons des parts dans des fonds que nous ne gérons pas. Il est jugé que nous avons une participation dans ces fonds en raison des parts que nous détenons, du fait que nous pouvons agir à titre de contrepartie eu égard à certains contrats dérivés ou que nous détenons d'autres intérêts. De telles activités ne nous confèrent pas le contrôle de ces fonds et, par conséquent, ceux-ci ne sont pas consolidés. Notre exposition aux fonds que nous ne gérons pas totalisait 11 647 millions de dollars au 31 octobre 2014.

Autres entités structurées

Nous avons des liens avec d'autres entités qui sont susceptibles d'être des entités structurées. Ces liens peuvent consister, par exemple, à agir comme contrepartie d'instruments dérivés, fournisseur de liquidités, investisseur, gestionnaire de fonds ou fiduciaire. Ces activités ne font pas en sorte que nous contrôlions ces entités. Par conséquent, nous n'avons pas à les consolider. Les transactions avec celles-ci sont effectuées aux taux du marché et chaque décision de crédit ou d'investissement repose sur l'analyse de l'entité concernée et tient compte de la qualité des actifs sous-jacents. Nous comptabilisons et présentons ces transactions de la même façon que toute autre. Par exemple, les contrats sur instruments dérivés sont comptabilisés conformément à notre méthode comptable concernant les instruments dérivés, telle qu'elle est énoncée à la note 10. Les facilités de trésorerie et les conventions d'indemnisation sont décrites à la note 7.

Il est présumé que nous sommes le promoteur d'une entité structurée si nous participons à sa conception, à sa constitution juridique ou à sa commercialisation et si, de manière raisonnable, des intervenants du marché nous associeraient à cette entité. Nous ne détenons pas d'intérêt dans certaines entités structurées dont nous sommes le promoteur. Le montant des revenus gagnés grâce à celles-ci et les actifs qui leur sont transférés sont négligeables.

Note 10 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés ou sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.

Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit, de la valeur des titres ou des prix des produits de base, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'incapacité éventuelle des contreparties des marchés hors cote à respecter les modalités des contrats, ainsi que des fluctuations des prix des produits de base, de la valeur des titres, des taux d'intérêt et des cours de change, selon le cas.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Une swaption est une option qui confère à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent.

Une option à terme est un contrat d'option dont l'instrument sous-jacent est un contrat à terme standardisé unique.

Utilisation d'instruments dérivés

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des activités de tenue de marché pour appuyer la demande de dérivés provenant de clients, des instruments contractés de façon limitée afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de nos principales positions et certains instruments dérivés exécutés dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus.

Les activités effectuées pour notre propre compte comprennent la tenue de marché, le positionnement et les opérations d'arbitrage. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices.

Nous pouvons aussi effectuer, pour notre propre compte, des opérations portant sur divers instruments du marché financier et instruments dérivés qui, prises dans leur ensemble, sont conçues pour nous permettre de tirer parti des changements prévus dans les conditions du marché.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus (pertes) de négociation dans notre état consolidé des résultats. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Instruments dérivés de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir nos risques de taux d'intérêt et de change.

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen d'obligations, de contrats à terme sur taux d'intérêt, de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de contrats à terme sur devises, d'options sur devises, de swaps de devises et de contrats à terme de gré à gré. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à la valeur de marché et les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus autres que d'intérêts, conformément au traitement comptable des profits et pertes sur l'élément faisant l'objet de la couverture économique. Les variations de la juste valeur des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et l'écart au comptant ou à terme (l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et le taux à la fin du contrat) est inscrit dans les charges d'intérêts sur la durée de la couverture.

Nous utilisons aussi parfois des contrats de change à terme de gré à gré pour couvrir d'un point de vue économique notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre résultat en dollars canadiens causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les profits et pertes sont portés aux revenus autres que d'intérêts, au poste revenus de change, autres que de négociation.

Couvertures aux fins de la comptabilité de couverture

Pour qu'un instrument dérivé puisse être considéré comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place.

Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont son efficacité est évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser soit les variations de la juste valeur des éléments inscrits au bilan découlant du risque couvert, soit celles du montant des flux de trésorerie futurs.

L'efficacité de ces instruments de couverture est évaluée à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement des mesures statistiques quantitatives de corrélation. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats, lorsqu'elle se produit.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises. Nos couvertures de flux de trésorerie, qui ont un terme à courir résiduel maximal de dix ans, sont des couvertures de prêts et de dépôts à taux variable et d'actifs et passifs libellés en monnaies étrangères.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés comme un ajustement des revenus nets d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert, elles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Tout excédent des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas les variations de la juste valeur de l'instrument couvert (l'inefficacité de la couverture) est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, les profits ou pertes latents comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont amortis par imputations aux revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats sur la période durant laquelle l'élément couvert a une incidence sur les résultats. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents est constatée dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Le montant du profit latent que nous prévoyons reclasser dans notre état consolidé des résultats au cours des douze prochains mois s'élève à 96 millions de dollars (71 millions après impôts). Ce montant aura pour effet d'ajuster les intérêts comptabilisés sur les actifs et les passifs qui faisaient l'objet de couvertures.

Relations de couverture de juste valeur

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de juste valeur sur nos résultats financiers.

Type de contrat	(en millions de dollars canadiens)		
	Montant du profit (de la perte) sur les dérivés de couverture 1)	Ajustement à la quasi juste valeur 2)	Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat Inefficacité de la couverture comptabilisée au poste revenus autres que d'intérêts - autres
Contrats de taux d'intérêt - 2014	46	(39)	7
2013	(371)	360	(11)
2012	42	(44)	(2)

1) Les profits (pertes) latents sur les instruments dérivés de couverture sont comptabilisés au poste autres actifs - instruments dérivés ou autres passifs - instruments dérivés dans le bilan consolidé.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe qui causent les fluctuations de taux d'intérêt. Ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nos couvertures de juste valeur comprennent des couvertures de titres, de dépôts et de dette subordonnée à taux fixe.

Nous comptabilisons les intérêts à recevoir ou à payer sur ces instruments dérivés comme un ajustement des revenus nets d'intérêts que nous inscrivons dans notre état consolidé des résultats sur la durée de la couverture.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, non seulement l'instrument dérivé de couverture est comptabilisé à sa juste valeur, mais les actifs et passifs à taux fixe qui font partie de la relation de couverture sont ajustés en fonction des variations de la valeur du risque qui est couvert (quasi juste valeur). Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la quasi juste valeur de l'élément couvert (l'inefficacité de la couverture), le montant net est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert à la quasi juste valeur. L'ajustement à la quasi juste valeur de l'élément couvert est alors amorti comme un ajustement des revenus nets d'intérêts relatifs à cet élément, sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, tout montant résiduel de l'ajustement à la quasi juste valeur est pris en compte dans le calcul du profit ou de la perte découlant de la vente ou du règlement. Nous n'avons couvert aucun engagement au cours des exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger. Notre passif-dépôts libellé en monnaies étrangères est désigné comme une couverture de ce risque. La conversion des devises de nos investissements nets dans des établissements à l'étranger et l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profit (perte) net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global. Dans la mesure où l'instrument de couverture n'est pas efficace, les montants sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus de change, autres que de négociation. Il n'y a eu aucune inefficacité de la couverture associée aux couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013. Nous utilisons les dépôts en monnaies étrangères dont le terme à courir est de zéro à trois mois en guise d'instruments de couverture des investissements nets, et la juste valeur de ces dépôts était de 2 365 millions de dollars au 31 octobre 2014 (7 547 millions en 2013).

Relations de couverture de flux de trésorerie

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur nos résultats financiers.

(en millions de dollars canadiens)

Type de contrat	Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat			
	Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Variations de la juste valeur comptabilisées au poste revenus autres que d'intérêts – autres	Reclassement des autres éléments du résultat global aux revenus nets d'intérêts, de profits sur des couvertures désignées	Amortissement de l'écart au comptant ou à terme sur les contrats de change dans les charges d'intérêts 1)
2014				
Taux d'intérêt	224	3	130	-
Change	102	-	-	(4)
Total	326	3	130	(4)
2013				
Taux d'intérêt	(86)	-	195	-
Change	49	-	-	(25)
Total	(37)	-	195	(25)
2012				
Taux d'intérêt	(45)	3	177	-
Change	(27)	-	-	(32)
Total	(72)	3	177	(32)

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas détenu à des fins de négociation ou désigné comme étant à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées en résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre le montant de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou les exigences en matière de paiement à l'égard de

nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie quotidienne sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2014 était de 6,0 milliards de dollars, montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 4,4 milliards. Si notre cote de crédit avait été ramenée à A et à A- au 31 octobre 2014 (par Standard & Poor's Ratings Services), il nous aurait fallu donner une garantie ou satisfaire à des exigences de paiement d'un montant additionnel de 1,1 milliard et de 1,4 milliard, respectivement.

Juste valeur

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 31.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)

	2014			2013		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	17 020	(15 986)	1 034	21 251	(20 327)	924
Contrats à terme de gré à gré	4	(6)	(2)	5	(5)	-
Contrats à terme standardisés	17	(21)	(4)	1	(3)	(2)
Options achetées	697	-	697	595	-	595
Options vendues	-	(616)	(616)	-	(672)	(672)
Contrats de change						
Swaps de devises	2 153	(1 182)	971	1 156	(897)	259
Swaps de taux d'intérêt et de devises	5 705	(6 682)	(977)	3 459	(3 641)	(182)
Contrats de change à terme de gré à gré	3 874	(2 856)	1 018	1 552	(1 549)	3
Options achetées	447	-	447	100	-	100
Options vendues	-	(465)	(465)	-	(88)	(88)
Contrats sur produits de base						
Swaps	376	(922)	(546)	501	(543)	(42)
Options achetées	307	-	307	238	-	238
Options vendues	-	(412)	(412)	-	(290)	(290)
Contrats sur titres de participation						
Swaps sur défaillance	947	(3 040)	(2 093)	536	(3 067)	(2 531)
Achetés	80	-	80	90	-	90
Vendus	-	(124)	(124)	-	(102)	(102)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation	31 627	(32 312)	(685)	29 484	(31 184)	(1 700)
Juste valeur moyenne 1)	30 304	(31 092)	(788)	38 016	(39 565)	(1 549)
Couverture						
Contrats de taux d'intérêt						
Couvertures de flux de trésorerie - swaps	196	(115)	81	110	(169)	(59)
Couvertures de juste valeur - swaps	330	(272)	58	260	(348)	(88)
Total des swaps	526	(387)	139	370	(517)	(147)
Contrats de change						
Couvertures de flux de trésorerie - contrats de change à terme de gré à gré	502	(958)	(456)	405	(273)	132
Total des contrats de change	502	(958)	(456)	405	(273)	132
Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture 2)	1 028	(1 345)	(317)	775	(790)	(15)
Juste valeur moyenne 1)	916	(1 089)	(173)	1 100	(674)	426
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture	32 655	(33 657)	(1 002)	30 259	(31 974)	(1 715)
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(28 885)	28 885	-	(27 493)	27 493	-
Total	3 770	(4 772)	(1 002)	2 766	(4 481)	(1 715)

- 1) La juste valeur moyenne est calculée selon la méthode des moyennes mobiles sur cinq trimestres.
 2) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan ou des flux de trésorerie futurs.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.

Le tableau ci-dessous présente les instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)

	Actifs		Passifs	
	2014	2013	2014	2013
Juste valeur des instruments dérivés de négociation	31 627	29 484	32 312	31 184
Juste valeur des instruments dérivés de couverture	1 028	775	1 345	790
Total	32 655	30 259	33 657	31 974

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

	(en millions de dollars canadiens)							
	2014				2013			
	Négociation	Couverture		Total	Négociation	Couverture		Total
Flux de trésorerie		Juste valeur	Flux de trésorerie			Juste valeur		
Contrats de taux d'intérêt								
Marchés hors cote								
Swaps	2 580 940	45 753	48 984	2 675 677	2 139 706	41 138	43 942	2 224 786
Contrats à terme de gré à gré	361 484	-	-	361 484	399 751	-	-	399 751
Options achetées	19 267	-	-	19 267	18 283	-	-	18 283
Options vendues	22 955	-	-	22 955	23 020	-	-	23 020
	2 984 646	45 753	48 984	3 079 383	2 580 760	41 138	43 942	2 665 840
Marchés réglementés								
Contrats à terme standardisés	125 272	-	-	125 272	111 913	-	-	111 913
Options achetées	21 680	-	-	21 680	16 534	-	-	16 534
Options vendues	21 342	-	-	21 342	15 429	-	-	15 429
	168 294	-	-	168 294	143 876	-	-	143 876
Total des contrats de taux d'intérêt	3 152 940	45 753	48 984	3 247 677	2 724 636	41 138	43 942	2 809 716
Contrats de change								
Marchés hors cote								
Swaps de devises	51 374	242	-	51 616	44 607	227	-	44 834
Swaps de taux d'intérêt et de devises	279 119	-	-	279 119	255 337	-	-	255 337
Contrats de change à terme de gré à gré	283 196	16 284	-	299 480	249 412	14 195	-	263 607
Options achetées	31 148	-	-	31 148	10 923	-	-	10 923
Options vendues	36 344	-	-	36 344	13 530	-	-	13 530
	681 181	16 526	-	697 707	573 809	14 422	-	588 231
Marchés réglementés								
Contrats à terme standardisés	813	-	-	813	621	-	-	621
Options achetées	343	-	-	343	2 608	-	-	2 608
Options vendues	319	-	-	319	616	-	-	616
	1 475	-	-	1 475	3 845	-	-	3 845
Total des contrats de change	682 656	16 526	-	699 182	577 654	14 422	-	592 076
Contrats sur produits de base								
Marchés hors cote								
Swaps	13 559	-	-	13 559	15 122	-	-	15 122
Options achetées	8 526	-	-	8 526	8 081	-	-	8 081
Options vendues	4 166	-	-	4 166	4 285	-	-	4 285
	26 251	-	-	26 251	27 488	-	-	27 488
Marchés réglementés								
Contrats à terme standardisés	22 586	-	-	22 586	24 037	-	-	24 037
Options achetées	6 733	-	-	6 733	8 044	-	-	8 044
Options vendues	8 499	-	-	8 499	9 894	-	-	9 894
	37 818	-	-	37 818	41 975	-	-	41 975
Total des contrats sur produits de base	64 069	-	-	64 069	69 463	-	-	69 463
Contrats sur titres de participation								
Marchés hors cote	48 702	-	-	48 702	39 360	-	-	39 360
Marchés réglementés	7 314	-	-	7 314	5 851	-	-	5 851
Total des contrats sur titres de participation	56 016	-	-	56 016	45 211	-	-	45 211
Swaps sur défaillance								
Achetés sur les marchés hors cote	8 801	-	-	8 801	8 835	-	-	8 835
Vendus sur les marchés hors cote	11 983	-	-	11 983	13 288	-	-	13 288
Total des swaps sur défaillance	20 784	-	-	20 784	22 123	-	-	22 123
Total	3 976 465	62 279	48 984	4 087 728	3 439 087	55 560	43 942	3 538 589

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours

de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position d'une contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, notamment en exigeant des garanties et en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres permettent d'éliminer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie ne peuvent être réglés avant les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés comportent un risque de crédit limité, car ils sont réglés sur une base nette quotidiennement avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans le tableau sur le risque de crédit ci-dessous :

Valeur de remplacement : Ce qu'il en coûte pour remplacer, aux taux du marché, tous les contrats qui ont une juste valeur positive. Ce chiffre représente en fait les profits latents sur nos instruments dérivés. La valeur de remplacement indiquée dans le tableau ci-dessous représente le montant net des actifs et des passifs envers une contrepartie en particulier, lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser le montant qui nous est dû par celui que nous devons et que nous avons l'intention soit de procéder au règlement sur une base nette, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel, conformément aux normes d'adéquation des fonds propres édictées par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

	2014			2013		
	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	17 546	21 371	-	21 621	26 813	-
Contrats à terme de gré à gré	4	45	-	5	40	-
Options achetées	691	705	-	589	657	-
Total des contrats de taux d'intérêt	18 241	22 121	1 393	22 215	27 510	1 758
Contrats de change						
Swaps de devises	2 153	5 039	-	1 156	4 091	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises	5 705	11 219	-	3 459	15 671	-
Contrats de change à terme de gré à gré	4 376	6 477	-	1 957	3 854	-
Options achetées	415	837	-	90	227	-
Total des contrats de change	12 649	23 572	1 656	6 662	23 843	2 448
Contrats sur produits de base						
Swaps	376	1 902	-	501	2 289	-
Options achetées	30	1 109	-	66	1 045	-
Total des contrats sur produits de base	406	3 011	472	567	3 334	621
Contrats sur titres de participation						
	896	3 547	208	520	3 054	113
Swaps sur défaillance						
	80	271	42	90	448	310
Total des instruments dérivés	32 272	52 522	3 771	30 054	58 189	5 250
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(28 885)	(35 585)	-	(27 493)	(38 607)	-
Total	3 387	16 937	3 771	2 561	19 582	5 250

Le total des instruments dérivés et l'incidence des conventions-cadres de compensation relatifs à la valeur de remplacement ne comprennent pas les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés dont la juste valeur était de 383 millions de dollars au 31 octobre 2014 (205 millions en 2013).

Les transactions sont effectuées avec des contreparties de diverses régions et de différents secteurs d'activité. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats des clients par pays avant et après l'incidence des conventions-cadres de compensation, établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

	(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			
	Avant les conventions-cadres de compensation		Après les conventions-cadres de compensation	
	2014	2013	2014	2013
Canada	14 395	45	12 425	41
États-Unis	7 579	23	7 193	24
Royaume-Uni	3 623	11	4 761	16
Autres pays 1)	6 675	21	5 675	19
Total	32 272	100 %	30 054	100 %
	3 387	100 %	2 561	100 %

1) Aucun autre pays n'a représenté 15 % ou plus de la valeur de remplacement en 2014 ou en 2013.

Les transactions sont effectuées avec diverses contreparties. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats par secteur d'activité (avant l'incidence des conventions-cadres de compensation).

Au 31 octobre 2014 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
Institutions financières	13 997	8 903	157	660	66	23 783
Administrations publiques	2 262	2 330	11	-	-	4 603
Ressources naturelles	33	27	37	-	-	97
Énergie	171	255	36	-	-	462
Autres	1 778	1 134	165	236	14	3 327
Total	18 241	12 649	406	896	80	32 272

Au 31 octobre 2013 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
Institutions financières	18 212	4 045	201	293	58	22 809
Administrations publiques	2 094	1 633	20	-	-	3 747
Ressources naturelles	44	38	84	-	-	166
Énergie	126	85	85	-	-	296
Autres	1 739	861	177	227	32	3 036
Total	22 215	6 662	567	520	90	30 054

Instruments dérivés de crédit

Instruments dérivés de crédit - protection vendue, par cote ou échéance

Au 31 octobre 2014 (en millions de dollars canadiens)	Montant maximal exigible/montant nominal de référence			Juste valeur	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Passif
Swaps sur défaillance					
Catégorie investissement 1)	480	9 445	-	9 925	41
Catégorie spéculative 1)	100	472	34	606	18
Non cotés	-	1 148	304	1 452	65
Total 2)	580	11 065	338	11 983	124

Au 31 octobre 2013 (en millions de dollars canadiens)	Montant maximal exigible/montant nominal de référence			Juste valeur	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Passif
Swaps sur défaillance					
Catégorie investissement 1)	2 714	9 751	-	12 465	80
Catégorie spéculative 1)	267	163	-	430	16
Non cotés	7	241	145	393	6
Total 2)	2 988	10 155	145	13 288	102

1) Les cotes de crédit AAA, AA, A et BBB constituent des cotes de catégorie investissement et les cotes BB et cotes inférieures désignent des instruments de catégorie spéculative. Ces cotes reflètent en grande partie celles attribuées par des agences de notation externes et représentent le risque lié au paiement ou au rendement du titre sous-jacent ou de l'actif de référence.

2) Au 31 octobre 2014, le montant nominal de référence et la valeur comptable nette de la protection de crédit vendue à l'égard de laquelle nous détenons une protection achetée et visant des actifs sous-jacents identiques était de 4,5 milliards de dollars et de 47 millions (4,3 milliards et 41 millions en 2013).

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	Terme à courir					2014 Total des montants nominaux de référence	2013 Total des montants nominaux de référence
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
Contrats de taux d'intérêt							
Swaps	936 985	723 847	675 787	287 458	51 600	2 675 677	2 224 786
Contrats à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	457 542	105 482	4 594	4 113	269	572 000	584 930
Total des contrats de taux d'intérêt	1 394 527	829 329	680 381	291 571	51 869	3 247 677	2 809 716
Contrats de change							
Swaps de devises	11 576	20 275	9 157	6 729	3 879	51 616	44 834
Swaps de taux d'intérêt et de devises	64 208	90 727	60 197	51 834	12 153	279 119	255 337
Contrats de change à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	361 285	6 298	795	55	14	368 447	291 905
Total des contrats de change	437 069	117 300	70 149	58 618	16 046	699 182	592 076
Contrats sur produits de base							
Swaps	8 725	4 203	383	247	1	13 559	15 122
Contrats à terme standardisés et options	22 109	26 258	1 932	194	17	50 510	54 341
Total des contrats sur produits de base	30 834	30 461	2 315	441	18	64 069	69 463
Contrats sur titres de participation	47 116	6 134	1 579	7	1 180	56 016	45 211
Contrats de crédit	1 553	13 267	3 922	1 895	147	20 784	22 123
Total du montant nominal	1 911 099	996 491	758 346	352 532	69 260	4 087 728	3 538 589

Note 11 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel au coût moins l'amortissement cumulé, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

Immeubles	De 10 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	15 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans

Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts sous bureaux et matériel dans notre état consolidé des résultats.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'examen annuel à la lumière de tout changement de situation et sont ajustés au besoin. Au moins une fois par année, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Il n'y a eu aucune réduction de valeur importante pour dépréciation des bureaux et du matériel au cours des exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013.

Lorsque des composantes importantes des immeubles ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité respective.

La charge d'amortissement des exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012 s'est élevée à 365 millions de dollars, à 348 millions et à 351 millions, respectivement.

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels ont généralement un terme de un an et ceux couvrant les bureaux comportent divers droits et options de renouvellement. Au 31 octobre 2014, nos engagements contractuels de location représentaient une somme totale de 1 857 millions de dollars. Les engagements pour chacun des cinq prochains exercices, et par la suite, se répartissent comme suit : 308 millions pour 2015, 281 millions pour 2016, 247 millions pour 2017, 208 millions pour 2018, 175 millions pour 2019 et 638 millions par la suite. Au 31 octobre 2014, ces engagements tenaient compte des montants relatifs aux 834 succursales situées dans des locaux loués.

Le loyer net des bureaux et du matériel constaté dans notre état consolidé des résultats s'est établi, pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012, à 431 millions de dollars, à 434 millions et à 418 millions, respectivement.

	2014					2013						
	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total
Coût												
Solde à l'ouverture de l'exercice	297	1 680	1 531	770	1 045	5 323	291	1 554	1 374	764	961	4 944
Entrées	(1)	106	189	29	106	429	8	118	219	50	80	475
Cessions 1)	(16)	(44)	(188)	(22)	(7)	(277)	(4)	(34)	(71)	(63)	(7)	(179)
Entrées par suite d'acquisitions 2)	-	-	3	2	4	9	-	-	-	-	-	-
Change et autres	20	60	36	26	34	176	2	42	9	19	11	83
Solde à la clôture de l'exercice	300	1 802	1 571	805	1 182	5 660	297	1 680	1 531	770	1 045	5 323
Amortissement cumulé et dépréciation												
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	900	1 104	508	643	3 155	-	815	1 007	470	558	2 850
Cessions 1)	-	(28)	(175)	(19)	(5)	(227)	-	(5)	(48)	(23)	(4)	(80)
Amortissement	-	34	149	60	122	365	-	33	135	58	122	348
Change et autres	-	73	30	5	(17)	91	-	57	10	3	(33)	37
Solde à la clôture de l'exercice	-	979	1 108	554	743	3 384	-	900	1 104	508	643	3 155
Valeur comptable nette	300	823	463	251	439	2 276	297	780	427	262	402	2 168

1) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables - se reporter à la note 1.

2) Les bureaux et le matériel sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

Note 12 : Acquisitions

Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables repris et la contrepartie conditionnelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur le montant net des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Les résultats opérationnels des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

F&C Asset Management plc (F&C)

Le 7 mai 2014, nous avons conclu l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de F&C Asset Management plc, gestionnaire de placements dont le siège social est situé au Royaume-Uni, pour une contrepartie en trésorerie de 712 millions de livres sterling.

Cette acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises. Les résultats de l'entreprise ainsi acquise sont pris en compte dans ceux de notre groupe d'exploitation Gestion de patrimoine.

Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis des immobilisations incorporelles constituées essentiellement de contrats de gestion de fonds et de relations clients, dont des immobilisations incorporelles de 178 millions de dollars d'une durée d'utilité indéterminée et des immobilisations incorporelles de 313 millions qui sont amorties sur deux à dix ans, essentiellement selon le mode linéaire. Cette acquisition consolide notre position en tant que grand gestionnaire de fonds à l'échelle mondiale en augmentant les capacités de notre plateforme de gestion d'actifs et nous procure d'attrayantes possibilités de répondre aux besoins des marchés des services de gestion de patrimoine au Royaume-Uni et dans le reste de l'Europe. Un écart d'acquisition de 1 268 millions a été comptabilisé à l'égard de cette transaction et n'est pas déductible à des fins fiscales.

Dans le cadre de l'acquisition de F&C, nous avons acquis une filiale de celle-ci, soit F&C REIT LLP, laquelle est détenue à 30 % par trois autres associés. Nous avons constaté, à notre bilan consolidé, la participation des associés dans F&C REIT LLP en tant que participation ne donnant pas le contrôle et en fonction de la quote-part des actifs nets de F&C REIT LLP revenant aux associés qui n'en détiennent pas le contrôle.

Une tranche d'environ 5 % des revenus et des charges du groupe d'exploitation Gestion de patrimoine est attribuable à F&C pour l'exercice. Des coûts liés à l'acquisition de 16 millions de dollars ont été inscrits dans les charges autres que d'intérêts de notre état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Aver Media LP (Aver)

Le 1^{er} avril 2013, nous avons mené à terme l'acquisition des actifs d'Aver Media LP, société fermée canadienne spécialisée dans le financement des médias du cinéma et de la télévision, pour une contrepartie en trésorerie de 260 millions de dollars, sous réserve d'un ajustement postérieur à la clôture fondé sur les actifs nets, majorée d'une contrepartie conditionnelle d'environ 10 millions à verser au cours des 18 mois suivant la date d'acquisition. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons versé une contrepartie conditionnelle de 9 millions, plus les intérêts courus. Des coûts liés à l'acquisition de 1 million ont été comptabilisés en charges au poste autres des charges autres que d'intérêts de notre état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Cette acquisition a visé principalement le portefeuille de prêts d'Aver et nous donne de nouvelles possibilités d'intensifier nos activités liées aux prêts aux entreprises en

Le tableau ci-dessous résume les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

(en millions de dollars canadiens)	2014		2013
	F&C	Aver	ESGPA
Trésorerie	338	-	434
Prêts	-	232	310
Bureaux et matériel	9	-	1
Écart d'acquisition	1 268	20	17
Immobilisations incorporelles	491	16	17
Autres actifs	293	3	2
Total des actifs	2 399	271	781
Dépôts	-	-	746
Autres passifs	1 083	1	1
Total des passifs	1 083	1	747
Participations ne donnant pas le contrôle	22	-	-
Prix d'achat	1 294	270	34

La ventilation du prix d'achat de F&C pourrait être peaufinée lorsque nous aurons terminé l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris.

renforçant notre présence au sein du secteur de la production cinématographique et télévisuelle. L'écart d'acquisition lié à cette transaction est déductible aux fins fiscales. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis une immobilisation incorporelle qui est constituée de relations clients et qui est amortie de façon accélérée sur dix ans. Aver fait partie de notre groupe d'exploitation PE Canada. Cette acquisition a été constatée comme un regroupement d'entreprises.

Entreprise de services de gestion de patrimoine en Asie (ESGPA)

Le 25 janvier 2013, nous avons procédé à l'acquisition d'une entreprise de services de gestion de patrimoine en Asie pour une contrepartie en trésorerie de 33 millions de dollars. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, le coût d'achat a augmenté, pour se chiffrer à 34 millions en raison d'un ajustement postérieur à la clôture établi en fonction du fonds de roulement. Des coûts d'acquisition de 4 millions ont été passés en charges dans le poste autres des charges autres que d'intérêts de notre état consolidé des résultats. Cette entreprise fournit des services bancaires privés à des particuliers à valeur nette élevée de la région Asie-Pacifique et son acquisition nous donne une excellente occasion d'élargir notre offre de services aux clients fortunés de cette région. L'écart d'acquisition lié à cette transaction est déductible aux fins fiscales. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis des immobilisations incorporelles qui sont constituées de relations clients, qui sont amorties selon le mode linéaire sur 15 ans, et de logiciels, lesquels sont amortis sur leur durée d'utilité résiduelle. ESGPA fait partie de notre groupe d'exploitation Gestion de patrimoine.

Note 13 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Tout excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets acquis est considéré comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est la mesure que nous avons utilisée pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition en 2014 et en 2013. Nous avons établi la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie (UGT) en actualisant des projections de flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les dix premières années d'après les résultats opérationnels réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces dix premières années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmente-

raient à des taux annuels permanents d'au plus 3 %, taux correspondant à celui de la croissance nominale à long terme du PIB. Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables variaient entre 6,9 % et 12,8 % (7,8 % et 18,1 % en 2013), et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT.

Aucune réduction de valeur pour dépréciation de l'écart d'acquisition n'a été constatée au cours des exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables deviennent inférieures aux valeurs comptables.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par groupe d'UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013.

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires Particuliers et entreprises			Activités traditionnelles de gestion de patrimoine 7)	Assurance	Gestion de	BMO	Services d'entreprise	Total
	PE Canada	PE États-Unis	Total			patrimoine	Marchés des capitaux		
Solde au 31 octobre 2012	48	2 594	2 642	806	2	808	194	-	3 644
Acquisitions durant l'exercice	20	-	20	17	-	17	-	-	37
Autres 1)	1	108	109	24	-	24	5	-	138
Solde au 31 octobre 2013	69	2 702	2 771	847 4)	2	849	199	-	3 819
Acquisitions durant l'exercice	-	-	-	1 268	-	1 268	-	-	1 268
Autres 1)	(1)	220	219	35	-	35	12	-	266
Solde au 31 octobre 2014	68 2)	2 922 3)	2 990	2 150 4)	2 5)	2 152	211 6)	-	5 353

1) Les autres variations de l'écart d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'écart d'acquisition libellé en monnaies étrangères ainsi que les ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents.

2) Concerne essentiellement bcpbank Canada, Diners Club et Aver Media LP. Le 1^{er} novembre 2013, nous avons adopté l'IFRS 11. Un écart d'acquisition de 73 millions de dollars lié à notre coentreprise est maintenant pris en compte dans le solde des placements en actions des autres titres de participation.

3) Concerne essentiellement New Lenox State Bank, First National Bank of Joliet, Household Bank (succursales), Mercantile Bancorp, Inc., Villa Park Trust Savings Bank, First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., AMCORE et M&I.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables – se reporter à la note 1.

4) Concerne BMO Nesbitt Burns Inc., Groupe de fonds Guardian Ltée, Pyrford International plc, Integra GRS, Lloyd George Management, M&I, Harris myCFO, Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., CTC Consulting LLC, AWMB et F&C Asset Management plc.

5) Concerne AIG.

6) Concerne Gerard Klauer Mattison & Co., Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., Griffin, Kubik, Stephens & Thompson, Inc., Paloma Securities L.L.C. et M&I.

7) Au cours de l'exercice à l'étude, le groupe d'unités génératrices de revenus prises en compte dans notre groupe d'exploitation Gestion de patrimoine et notre mode de gestion des activités ont été harmonisés. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités afin de refléter ce changement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. Le tableau ci-dessous présente la variation du solde des immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution – succursales	Logiciels achetés – en cours d'amortissement	Logiciels développés – en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Coût au 31 octobre 2012	348	723	150	538	1 485	156	29	3 429
Entrées, cessions et autres	10	-	(3)	2	104	85	-	198
Acquisitions	23	-	-	-	-	-	-	23
Change	8	31	7	4	17	2	-	69
Coût au 31 octobre 2013	389	754	154	544	1 606	243	29	3 719
Entrées, cessions et autres	-	-	-	24	286	69	-	379
Acquisitions	171	-	-	-	17	-	303	491
Change	66	61	13	(28)	24	4	(1)	139
Coût au 31 octobre 2014	626	815	167	540	1 933	316	331	4 728

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables – se reporter à la note 1.

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé des immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution – succursales	Logiciels achetés – en cours d'amortissement	Logiciels développés – en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Amortissement cumulé au 31 octobre 2012	77	305	148	484	849	-	28	1 891
Cessions et autres	1	-	(5)	(27)	(40)	-	(2)	(73)
Amortissement	42	76	3	29	194	-	2	346
Change	4	16	6	3	15	-	-	44
Amortissement cumulé au 31 octobre 2013	124	397	152	489	1 018	-	28	2 208
Cessions et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement	61	69	2	20	221	-	9	382
Change	44	40	12	(29)	11	-	8	86
Amortissement cumulé au 31 octobre 2014	229	506	166	480	1 250	-	45	2 676

Valeur comptable au 31 octobre 2014	397	309	1	60	683	316	286	2 052
Valeur comptable au 31 octobre 2013	265	357	2	55	588	243	1	1 511

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables – se reporter à la note 1.

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou accéléré sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nos immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée totalisent 178 millions de dollars et ont été acquises dans le cadre de l'acquisition de F&C.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent

que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Des immobilisations incorporelles ont fait l'objet de réductions de valeur pour dépréciation de 1 million de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014 (néant en 2013).

Note 14 : Actifs divers

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	6 104	5 681
Intérêts courus à recevoir	879	753
Créances de clients, de négociants et de courtiers	542	503
Actifs liés à l'assurance 1)	445	566
Actifs au titre des régimes de retraite (note 24)	261	192
Total	8 231	7 695

1) Comprend des actifs de 215 millions de dollars au 31 octobre 2014 (383 millions en 2013) au titre de la réassurance relativement à notre secteur de l'assurance vie.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables – se reporter à la note 1.

Note 15 : Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue				Dépôts à préavis		Dépôts à terme fixe		Total	
	productifs d'intérêts		non productifs d'intérêts		2014	2013	2014	2013	2014	2013
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Catégories de déposants :										
Banques	997	679	993	928	2 412	4 076	13 841	14 908	18 243	20 591
Entreprises et administrations publiques	14 958	13 947	28 001	23 535	57 165	54 178	139 015	130 686	239 139	222 346
Particuliers	2 524	2 579	12 900	11 448	75 529	69 853	44 753	41 552	135 706	125 432
Total 1) 2)	18 479	17 205	41 894	35 911	135 106	128 107	197 609	187 146	393 088	368 369
Domiciliation :										
Canada	16 753	15 440	28 832	25 601	77 232	76 414	111 193	109 574	234 010	227 029
États-Unis	1 191	1 153	12 972	10 211	57 314	51 262	66 664	59 800	138 141	122 426
Autres pays	535	612	90	99	560	431	19 752	17 772	20 937	18 914
Total	18 479	17 205	41 894	35 911	135 106	128 107	197 609	187 146	393 088	368 369

1) Inclut les billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Au 31 octobre 2014 et 2013, le total des dépôts à terme fixe comprenait respectivement 18 183 millions de dollars et 19 496 millions de dollars de fonds fédéraux achetés, de papier

certaines chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables – se reporter à la note 1.

commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Au 31 octobre 2014 et 2013, les dépôts comprenaient respectivement 191 155 millions de dollars et 176 235 millions de dollars de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 8 204 millions de dollars et 4 822 millions de dollars de dépôts libellés en d'autres devises.

Dépôts

Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques.

Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts.

Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. Les termes de ces dépôts peuvent varier de un jour à dix ans.
- Les fonds fédéraux achetés, qui représentent des emprunts à un jour de fonds de réserve excédentaires d'autres banques auprès d'une Federal Reserve Bank des États-Unis. Au 31 octobre 2014, le solde des fonds fédéraux empruntés se chiffrait à 651 millions de dollars (181 millions en 2013).
- Le papier commercial, dont le total atteignait 4 294 millions de dollars au 31 octobre 2014 (4 753 millions en 2013).
- Les obligations couvertes, qui totalisaient 7 683 millions de dollars au 31 octobre 2014 (7 964 millions en 2013).

Le 7 mai 2014, nous avons émis des obligations couvertes à 1,0 % pour un montant de 1,0 milliard d'euros aux termes de notre programme mondial d'obligations couvertes enregistrées. Les titres émis, de série CBL1, arrivent à échéance le 7 mai 2019. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013, des obligations couvertes de série 4 à 1,3 % d'un montant de 2,0 milliards de dollars américains et des obligations couvertes de série 1 à 4,25 % de 1,0 milliard d'euros sont respectivement arrivées à échéance.

Le tableau qui suit présente les échéances de nos dépôts à terme fixe.

Dépôts à terme fixe 1) (en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Moins de un an	124 782	114 079
De 1 an à 2 ans	22 733	21 211
De 2 à 3 ans	23 491	21 471
De 3 à 4 ans	8 379	11 468
De 4 à 5 ans	8 498	9 179
Plus de 5 ans	9 726	9 738
Total	197 609	187 146

1) Comprend des dépôts de 174 612 millions de dollars, qui étaient tous supérieurs à cent mille dollars et dont 92 668 millions étaient domiciliés au Canada, 62 193 millions, aux États-Unis et 19 751 millions, dans d'autres pays (161 942 millions, 89 378 millions, 54 791 millions et 17 773 millions, respectivement, en 2013). Des dépôts de 92 668 millions domiciliés au Canada, 27 304 millions arrivent à échéance dans moins de trois mois, 7 465 millions, dans trois à six mois, 11 565 millions, dans six à douze mois et 46 334 millions, dans plus de douze mois (89 378 millions, 31 304 millions, 4 079 millions, 6 861 millions et 47 134 millions, respectivement, en 2013). Nous détenons des actifs liquides non grevés de 170 981 millions pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (160 635 millions en 2013).

Le tableau suivant indique les soldes moyens des dépôts ainsi que les taux d'intérêt moyens payés dans les exercices 2014 et 2013.

(en millions de dollars canadiens)	Soldes moyens		Taux d'intérêt moyens payés (%)	
	2014	2013	2014	2013
Dépôts domiciliés au Canada				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	16 469	16 050	0,45	0,47
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	26 702	24 400	-	-
Dépôts à préavis	76 903	71 820	0,70	0,67
Dépôts à terme fixe	118 094	100 118	1,44	1,63
Total des dépôts domiciliés au Canada	238 168	212 388	0,97	1,03
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays				
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays	8 195	9 308	0,28	0,35
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	12 095	9 283	0,36	0,42
Autres dépôts à vue	12 744	9 305	0,02	0,03
Autres dépôts à préavis ou à terme fixe	127 389	117 446	0,38	0,39
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	160 423	145 342	0,35	0,36
Total des dépôts moyens	398 591	357 730	0,72	0,76

Au 31 octobre 2014 et 2013, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient respectivement à 30 622 millions de dollars et à 19 248 millions. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables – se reporter à la note 1.

Une partie de nos passifs au titre des billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur, ce qui permet de mieux harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. Les variations de la juste valeur de ces billets structurés ont été comptabilisées comme une baisse de 6 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (hausse de 5 millions en 2013). Ce montant tient compte d'une baisse de 41 millions attribuable aux fluctuations de nos écarts de taux (diminution de 53 millions en 2013). Nous détenons des instruments dérivés et d'autres contrats sur instruments financiers pour couvrir en partie les variations de la juste valeur de ces billets structurés.

Les variations de la juste valeur, qui sont attribuables aux fluctuations de nos écarts de taux et qui ont été comptabilisées entre le moment où ces billets ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et le 31 octobre 2014, correspondent à une perte latente d'environ 76 millions de dollars. Il peut arriver que nous concluons des positions afin de gérer l'exposition aux fluctuations de notre écart de taux.

Au 31 octobre 2014, la juste valeur et le montant notionnel de référence dû à l'échéance contractuelle de ces billets étaient respectivement de 7 639 millions de dollars et de 7 733 millions (5 928 millions et 6 028 millions, respectivement, en 2013).

Note 16 : Passifs divers

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Acceptations	10 878	8 472
Titres vendus à découvert	27 348	22 446
Titres mis en pension ou prêtés	39 695	28 884
	77 921	59 802

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de titre de créance à court terme négociable que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Nous disposons d'une créance compensatoire, égale au montant des acceptations, que nous pouvons réaliser auprès de nos clients. Le montant dû aux termes des acceptations est comptabilisé comme un passif et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les actifs divers ou les passifs divers, respectivement. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages liés à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée au remboursement des titres est comptabilisée dans les titres vendus à découvert.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent nos obligations de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur valeur de marché. Les ajustements à la valeur de marché à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date

prédéterminés. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes du solde des passifs divers.

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	22 465	22 361
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	7 713	7 587
Intérêts courus à payer	1 050	877
Passifs de filiales, autres que des dépôts	3 775	3 054
Passifs liés à l'assurance	6 827	6 115
Passif au titre des régimes de retraite (note 24)	229	106
Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 24)	1 204	1 079
Total	43 263	41 179

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables – se reporter à la note 1.

Les passifs au titre des billets émis par notre entité de protection de crédit ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur. Cela élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer ces passifs et de compenser les variations de la juste valeur des investissements et des instruments dérivés connexes sur des bases différentes. La juste valeur de ces passifs au 31 octobre 2014, soit 139 millions de dollars (505 millions en 2013), est inscrite dans les passifs divers au bilan consolidé. Les variations de leur juste valeur ont donné lieu à une hausse de 0,4 million de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (baisse de 24 millions en 2013).

Nous désignons l'obligation liée à certains contrats de rente à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des rentes et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. La juste valeur des passifs au titre des rentes, soit 407 millions de dollars au 31 octobre 2014 (329 millions en 2013), est inscrite dans les passifs divers à notre bilan consolidé. Les variations de la juste valeur de ces passifs ont

donné lieu à une baisse de 37 millions des revenus d'assurance, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 (hausse de 7 millions en 2013). Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des rentes sont également comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance.

Passifs liés à l'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance vie, à l'assurance maladie et aux rentes ainsi que des activités de réassurance.

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. Le Conseil des normes actuarielles (CNA) a apporté des modifications aux normes actuarielles en ce qui a trait aux hypothèses économiques en matière de réinvestissement servant à l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance. Ces modifications, qui ont pris effet le 15 octobre 2014, ont donné lieu à un taux de réinvestissement final de 3,3 %, introduit des écarts de crédit fondés sur la répartition des placements sous-jacente et fourni des limites relatives aux avantages des placements dans des titres à revenu variable. Ainsi, nos passifs liés à l'assurance ont diminué, et la sensibilité aux variations des taux d'intérêt que nous présentons a peu ou pas changé. Les passifs au titre des sinistres et des indemnités sont compris dans les passifs liés à l'assurance, sous passifs divers.

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs liés aux activités d'assurance.

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Passifs liés aux activités d'assurance à l'ouverture de l'exercice	6 115	6 040
Augmentation (diminution) des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie découlant de ce qui suit :		
Nouveaux contrats	476	324
Polices existantes	346	(55)
Variations des hypothèses et méthodes actuarielles	(291)	(201)
Change	2	1
Augmentation nette des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie	533	69
Variation des autres passifs liés aux activités d'assurance	179	6
Passifs liés aux activités d'assurance à la clôture de l'exercice	6 827	6 115

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les exposent des risques importants et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Les actifs liés à la réassurance relatifs à nos activités d'assurance vie sont présentés dans les actifs liés à l'assurance, sous actifs divers. Le tableau qui suit indique les montants de réassurance qui sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012.

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013	2012
Revenu des primes directes	1 850	1 567	1 357
Primes cédées	(450)	(434)	(410)
	1 400	1 133	947

Note 17 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties, sous forme de billets et débetures, envers les porteurs de nos titres d'emprunt et elle fait partie de nos fonds propres réglementaires selon Bâle III. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les droits des porteurs de nos billets et débetures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du BSIF. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 10).

Le 19 septembre 2014, nous avons, aux termes de notre programme de billets à moyen terme canadien, émis pour 1,0 milliard de dollars de dette subordonnée portant intérêt au taux de 3,12 %. Ces titres, soit des billets à moyen

terme - série H, tranche 1, échoient le 19 septembre 2024 et leur taux deviendra variable à cette date. Ces billets sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour qu'ils puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, les billets peuvent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce publiquement que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent de la part de l'État afin d'éviter de devenir non viable.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous n'avons pas émis de dette subordonnée. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013, nous n'avons remboursé aucune dette subordonnée.

Le tableau ci-dessous fait état du terme à courir et des remboursements relatifs à notre dette subordonnée qui seront requis au cours des deux prochains exercices et par la suite.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré à compter de	Total 2014 8)	Total 2013
Débetures série 16	100	Février 2017	10,00	Février 2012 1)	100	100
Débetures série 20	150	Décembre 2025 à 2040	8,25	Non remboursables	150	150
Billets à moyen terme – série C Tranche 2	500	Avril 2020	4,87	Avril 2015 2)	500	500
Billets à moyen terme – série D Tranche 1	700	Avril 2021	5,10	Avril 2016 3)	700	700
Billets à moyen terme – série F Tranche 1	900	Mars 2023	6,17	Mars 2018 4)	900	900
Billets à moyen terme – série G Tranche 1	1 500	Juillet 2021	3,98	Juillet 2016 5)	1 500	1 500
Billets à moyen terme – série H Tranche 1	1 000	Septembre 2024	3,12	Septembre 2019 6)	1 000	-
Total 7)					4 850	3 850

- 1) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada après leur date de remboursement, le 20 février 2012, jusqu'à leur échéance, le 20 février 2017.
- 2) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 22 avril 2015, et remboursables à la valeur nominale à compter du 22 avril 2015.
- 3) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 21 avril 2016, et remboursables à la valeur nominale à compter du 21 avril 2016.
- 4) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 28 mars 2018, et remboursables à la valeur nominale à compter du 28 mars 2018.
- 5) Les intérêts sur ces billets sont payables semestriellement au taux fixe de 3,979 % jusqu'au 8 juillet 2016 et à un taux variable équivalant au Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) sur trois mois majoré de 1,09 %, payable trimestriellement jusqu'à l'échéance par la suite. Ces billets sont remboursables à leur valeur nominale à compter du 8 juillet 2016.

- 6) Les intérêts sur ces billets sont payables semestriellement au taux fixe de 3,12 % jusqu'au 19 septembre 2019 et à un taux variable équivalant au taux CDOR sur trois mois majoré de 1,08 %, payable trimestriellement jusqu'à l'échéance par la suite. Ces billets sont remboursables à leur valeur nominale à compter du 19 septembre 2019.

- 7) Certains montants au titre de la dette subordonnée comprennent des ajustements au titre de la couverture de juste valeur qui ont pour effet d'accroître leur valeur comptable au 31 octobre 2014 de 63 millions de dollars (146 millions en 2013) (voir la note 10 pour de plus amples renseignements). La dette subordonnée que nous rachetons est exclue de la valeur comptable.

- 8) Le terme restant courir de l'intégralité de notre dette subordonnée est de deux ans ou plus.

Se reporter au prospectus relatif à chacune des émissions ci-dessus pour de plus amples renseignements sur le calcul du rendement des obligations du gouvernement du Canada et pour obtenir la définition du taux CDOR.

Note 18 : Titres de fiducie de capital

Nous émettons des titres de fiducie de capital BMO (appelés BOaTS BMO) par l'entremise de notre filiale, Fiducie de capital BMO (la fiducie). Le produit des BOaTS BMO et celui des billets BMO de première catégorie – série A sert à nos fins générales. Nous consolidons la fiducie, et les BOaTS BMO sont présentés à notre bilan consolidé dans la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales. Les billets BMO de première catégorie – série A figurent à notre bilan consolidé en tant que titres de fiducie de capital. Nous n'avons émis aucun BOaTS BMO au cours des exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013.

Les porteurs des BOaTS BMO ont le droit de recevoir des distributions en trésorerie semestrielles fixes non cumulatives tant que nous déclarons des dividendes sur nos actions privilégiées ou, si aucune de ces actions n'est en circulation, sur nos actions ordinaires, conformément à nos pratiques habituelles en matière de dividendes.

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les distributions)	Dates de distribution	Distribution par BOaTS 1)	Date de rachat au gré de la fiducie	Capital	
				2014	2013
BOaTS BMO					
Série D	30 juin, 31 décembre	27,37 2)	31 décembre 2009	600	600
Série E	30 juin, 31 décembre	23,17 3)	31 décembre 2010	450	450
				1 050	1 050

- 1) La distribution est versée pour chaque titre de fiducie dont la valeur nominale est de 1 000 \$.
- 2) Après le 31 décembre 2014, chaque distribution se fera au taux des acceptations bancaires majoré de 1,5 %.

- 3) Après le 31 décembre 2015, chaque distribution se fera au taux des acceptations bancaires majoré de 1,5 %.

Rachat par la fiducie

Aux dates de rachat indiquées ci-dessus ou après ces dates, et sous réserve de l'approbation préalable du BSIF, la fiducie peut racheter la totalité des titres sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des porteurs.

Le 28 novembre 2014, nous avons annoncé que nous avions l'intention de racheter la totalité des BOaTS BMO – série D le 31 décembre 2014.

Durant les exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013, nous n'avons racheté aucun de nos BOaTS BMO.

Conversion par les porteurs

Les BOaTS BMO – séries D et E ne peuvent être convertis au gré des porteurs.

Échange automatique

Chacun des BOaTS BMO – séries D et E sera automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif de la Banque, séries 11 et 12, respectivement, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des porteurs, s'il se produit des événements spécifiques comme la liquidation de la Banque, une exigence réglementaire obligeant celle-ci à augmenter ses fonds propres ou une contravention de sa part aux exigences concernant les fonds propres réglementaires.

Note 19 : Risque de taux d'intérêt

Nous gagnons de l'intérêt sur des actifs productifs d'intérêts et nous versons de l'intérêt sur des passifs portant intérêt. Nous détenons aussi des instruments dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et des options sur taux d'intérêt, dont les valeurs sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans la mesure où nous avons des actifs, des passifs et des instruments dérivés qui arrivent à échéance ou sont renégoiés à différents moments, nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

La détermination des écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt repose nécessairement sur de nombreuses hypothèses. Elle se fait en fonction de la date de révision des taux ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des actifs, des passifs et des instruments dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les écarts présentés le sont en date du 31 octobre 2014 et 2013. Ils représentent la situation à la fermeture des bureaux et peuvent changer de façon importante au cours des périodes subséquentes selon le comportement des clients et l'application de notre stratégie en matière de gestion des actifs et des passifs.

Hypothèses pour les exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013 :

Actifs

Les actifs à taux et à échéance fixes, tels que les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts aux particuliers, sont présentés en fonction des dates fixées pour les remboursements et des dates estimatives des remboursements anticipés qui reflètent le comportement prévu des emprunteurs.

Les actifs liés aux activités de négociation et de prise ferme (évalués à la valeur de marché) ainsi que les actifs productifs d'intérêts dont le taux varie en fonction du taux préférentiel ou d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

L'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles ainsi que les immobilisations corporelles sont présentés comme n'étant pas sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs à taux fixe et ceux non productifs d'intérêts sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Passifs

Les passifs à taux et à échéance fixes, tels que les certificats de placement, sont présentés en fonction des échéances fixes et des dates estimatives des rachats qui reflètent le comportement prévu des déposants.

Les dépôts productifs d'intérêts pour lesquels le taux d'intérêt des clients varie en fonction du taux préférentiel ou en fonction d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

Les passifs à taux fixe ne portant pas intérêt et sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Capitaux propres

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés comme des éléments non sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Rendements

Les rendements sont établis d'après les taux d'intérêt effectifs pour les actifs ou les passifs le 31 octobre 2014 et 2013.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	De 0 à 3 mois	De 4 à 6 mois	De 7 à 12 mois	Total de 0 à 12 mois	Taux d'intérêt effectif (%)	De 1 an à 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Sans incidence	Total
Actifs											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 328	532	134	27 994	1,21	1 377	1,02	(27)	-	(958)	28 386
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	6 110	-	-	6 110	0,78	-	-	-	-	-	6 110
Valeurs mobilières	104 642	1 033	2 636	108 311	1,45	23 217	2,23	10 726	3,94	1 065	143 319
Titres pris en pension ou empruntés	49 530	2 272	1 619	53 421	1,72	134	-	-	-	-	53 555
Prêts	166 542	13 033	21 899	201 474	3,31	85 621	4,06	5 065	4,56	10 878	303 038
Actifs divers	33 896	468	1 021	35 385	s.o.	8 511	s.o.	351	s.o.	10 004	54 251
Total des actifs	388 048	17 338	27 309	432 695		118 860		16 115		20 989	588 659
Passifs et capitaux propres											
Dépôts	215 909	21 861	20 729	258 499	0,73	119 737	1,10	14 852	2,23	-	393 088
Titres vendus à découvert	27 348	-	-	27 348	1,48	-	-	-	-	-	27 348
Titres mis en pension ou prêtés	39 695	-	-	39 695	0,68	-	-	-	-	-	39 695
Passifs divers	46 873	1 899	2 175	50 947	s.o.	15 615	s.o.	9 603	s.o.	12 046	88 211
Dette subordonnée au titre du passif lié aux titres de fiducie de capital et aux actions privilegiées	63	500	-	563	-	4 200	-	150	-	-	4 913
Total des capitaux propres	767	400	-	1 167	-	2 647	-	300	-	31 290	35 404
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	330 655	24 660	22 904	378 219		142 199		24 905		43 336	588 659
Écart de sensibilité actifs/passifs	57 393	(7 322)	4 405	54 476		(23 339)		(8 790)		(22 347)	-
Montants nominaux de référence des instruments dérivés	(51 285)	(2 183)	1 687	(51 781)		44 786		6 995		-	-
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - 2014											
Dollar canadien	3 934	(5 433)	6 672	5 173		16 048		2 082		(23 303)	-
Monnaies étrangères	2 174	(4 072)	(580)	(2 478)		5 399		(3 877)		956	-
Total de l'écart	6 108	(9 505)	6 092	2 695	-	21 447	-	(1 795)	-	(22 347)	-
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - 2013											
Dollar canadien	3 165	(3 706)	4 876	4 335		15 636		1 442		(21 413)	-
Monnaies étrangères	(2 189)	940	507	(742)		15		(325)		1 052	-
Total de l'écart	976	(2 766)	5 383	3 593	-	15 651	-	1 117	-	(20 361)	-

s. o. - sans objet

Note 20 : Capitaux propres

Capital social

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014			2013			2012		
	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres									
Catégorie B – série 5 1)	-	-	-	-	-	0,33	8 000 000	200	1,33
Catégorie B – série 13	14 000 000	350	1,13	14 000 000	350	1,13	14 000 000	350	1,13
Catégorie B – série 14	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31
Catégorie B – série 15	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45
Catégorie B – série 16	6 267 391	157	0,85	6 267 391	157	1,19	12 000 000	300	1,30
Catégorie B – série 17	5 732 609	143	0,64	5 732 609	143	0,17	-	-	-
Catégorie B – série 18 2)	-	-	0,41	6 000 000	150	1,63	6 000 000	150	1,63
Catégorie B – série 21 3)	-	-	0,81	11 000 000	275	1,63	11 000 000	275	1,63
Catégorie B – série 23	16 000 000	400	1,35	16 000 000	400	1,35	16 000 000	400	1,35
Catégorie B – série 25	11 600 000	290	0,98	11 600 000	290	0,98	11 600 000	290	0,98
Catégorie B – série 27	20 000 000	500	0,59	-	-	-	-	-	-
Catégorie B – série 29	16 000 000	400	0,46	-	-	-	-	-	-
Catégorie B – série 31	12 000 000	300	0,31	-	-	-	-	-	-
		3 040			2 265			2 465	
Actions ordinaires									
Solde à l'ouverture de l'exercice	644 129 945	12 003		650 729 644	11 957		638 999 563	11 332	
Émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	2 786 997	223		2 069 269	130		9 738 842	543	
Émises ou annulées aux termes du régime d'options sur actions et d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions (note 23)	2 133 107	131		2 068 132	116		1 763 389	80	
Émises en échange d'actions d'une filiale	-	-		-	-		227 850	2	
Rachetées à des fins d'annulation	-	-		(10 737 100)	(200)		-	-	
Solde à la clôture de l'exercice	649 050 049	12 357	3,08	644 129 945	12 003	2,94	650 729 644	11 957	2,82
Capital social		15 397			14 268			14 422	

- 1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B – série 5. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, les dividendes déclarés se sont établis à 0,33 \$ par action et 8 000 000 d'actions étaient en circulation au moment où les dividendes ont été déclarés.
- 2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B – série 18. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, les dividendes déclarés se sont établis à 0,41 \$ par action et 6 000 000 d'actions étaient en circulation au moment où les dividendes ont été déclarés.
- 3) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B – série 21. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, les dividendes déclarés se sont établis à 0,81 \$ par action et 11 000 000 d'actions étaient en circulation au moment où les dividendes ont été déclarés.

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises en monnaies étrangères.

Le 23 avril 2014, nous avons émis 20 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 27 au prix en trésorerie de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 500 millions de dollars.

Le 6 juin 2014, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 29 au prix en trésorerie de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 400 millions de dollars.

Le 30 juillet 2014, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 31

au prix en trésorerie de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 300 millions de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 18 et 21 au prix de 25,00 \$ l'action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 5 au prix de 25,00 \$ l'action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 10 libellées en dollars américains au prix de 25,00 \$ US l'action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Nous avons comptabilisé dans le surplus d'apport un profit de 96 millions de dollars lié au change au moment du rachat de ces actions privilégiées.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées

	Prix de rachat	Dividende trimestriel non cumulatif 7)	Prime au rajustement du taux	Date de rachat ou de conversion	Convertibles en
Catégorie B – série 13	25,00 \$	0,28125 \$		Actuellement 2)	s. o.
Catégorie B – série 14	25,00 \$	0,328125 \$		Actuellement 2)	s. o.
Catégorie B – série 15	25,00 \$	0,3625 \$		Actuellement 2)	s. o.
Catégorie B – série 16	25,00 \$	0,211875 \$ 3)	1,65 %	25 août 2018 4) 5) 6)	Catégorie B – série 17 7)
Catégorie B – série 17	25,00 \$	Variable 8)	1,65 %	25 août 2018 4) 5) 6)	Catégorie B – série 16 7)
Catégorie B – série 23	25,00 \$	0,3375 \$ 3)	2,41 %	25 février 2015 5) 6)	Catégorie B – série 24 7)
Catégorie B – série 25	25,00 \$	0,24375 \$ 3)	1,15 %	25 août 2016 5) 6)	Catégorie B – série 26 7)
Catégorie B – série 27	25,00 \$	0,2500 \$ 3)	2,33 %	25 mai 2019 5) 6)	Catégorie B – série 28 7)
Catégorie B – série 29	25,00 \$	0,24375 \$ 3)	2,24 %	25 août 2019 5) 6)	Catégorie B – série 30 7)
Catégorie B – série 31	25,00 \$	0,2375 \$ 3)	2,22 %	25 novembre 2019 5) 6)	Catégorie B – série 32 7)

- 1) Les dividendes non cumulatifs doivent être versés une fois par trimestre si le Conseil d'administration en déclare.
 - 2) Font l'objet d'une prime au rachat si elle sont rachetées avant le 25 février 2016 dans le cas des actions de la série 13, avant le 25 novembre 2016 dans celui des actions de la série 14 et avant le 25 mai 2017 dans celui des actions de la série 15.
 - 3) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat et à tous les cinq ans par la suite, et il correspondra alors au taux des obligations sur cinq ans du gouvernement du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée. S'il est converti en taux variable, le taux équivaudra alors au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée.
 - 4) Le 22 juillet 2013, nous avons annoncé que nous n'entendions pas exercer notre droit de rachat des actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 16 à la date de rachat initiale. Par conséquent et sous réserve de certaines conditions, les porteurs de ces actions privilégiées avaient le droit de choisir de convertir, à raison de une contre une, la totalité ou une partie de ces actions en actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif et à taux variable – série 17 en date du 26 août 2013.
 - 5) Rachetables à cette date et à tous les cinq ans par la suite.
 - 6) Convertibles à la date de conversion indiquée et à tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Les actions privilégiées – série 17, 24, 26, 28, 30 et 32 donnent droit à un dividende à taux variable.
 - 7) Si ces actions sont converties, leurs porteurs ont l'option de les reconverter en actions privilégiées d'origine aux dates de rachat ultérieures.
 - 8) Taux variable équivalant au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré de la prime de rajustement de 1,65 %.
- s. o. – sans objet.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les actions privilégiées de catégorie B – série 27, 29 et 31 sont assorties d'une disposition concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour qu'elles puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces actions peuvent être converties en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce publiquement que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent de la part de l'État afin d'éviter de devenir non viable.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. Le Conseil d'administration déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons émis 4 920 104 actions ordinaires essentiellement dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et de l'exercice d'options sur actions (4 137 401 en 2013).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 1^{er} février 2014, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre d'une durée d'un an. Aux termes de celle-ci, nous pouvons racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 15 000 000 de nos actions ordinaires. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre seront déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et la suffisance du capital. La Banque consultera périodiquement le BSIF avant d'effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat.

Notre précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre en vertu de laquelle nous pouvions racheter jusqu'à 15 000 000 de nos actions ordinaires, a pris fin le 31 janvier 2014. Durant l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous n'avons racheté aucune action ordinaire en vertu de cette offre. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons racheté 10 737 100 actions ordinaires à un coût moyen de 62,89 \$ chacune.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques*. En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions

ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées.

De plus, nous avons convenu que si la Fiducie de capital BMO, notre filiale, ou la Fiducie de capital BMO II, une entité structurée non consolidée (collectivement, les fiducies), omettent de verser sur leurs titres de fiducie de capital une distribution requise, nous ne déclarerons de dividende de quelque nature que ce soit sur aucune de nos actions privilégiées ou ordinaires pendant la période qui suivra l'omission, par les fiducies, de verser la distribution requise (tel que le stipulent les prospectus pertinents), à moins qu'elles ne versent la distribution en question aux détenteurs de leurs titres (voir la note 18).

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Nous offrons un régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon ses modalités, les dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en trésorerie pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Nous pouvons émettre ces actions ordinaires au cours moyen de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto, des cinq jours de bourse précédant le dernier jour ouvrable du mois, ou nous pouvons les acheter sur le marché libre, aux prix du marché. À compter du dividende payé au quatrième trimestre de 2013 et jusqu'à celui versé au deuxième trimestre de 2014, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Dans le cas du dividende versé au troisième trimestre de 2014, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix ne comportait pas d'escompte. Quant au dividende versé au quatrième trimestre de 2014, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions ont elles aussi été de nouvelles actions et leur prix reflétait un escompte de 2 % par rapport au cours moyen alors en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons émis au total 2 786 997 nouvelles actions ordinaires (2 069 269 en 2013) et avons acheté 1 276 088 actions ordinaires (700 362 en 2013) sur le marché libre dans le cadre de ce régime.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2014, nous avons réservé 6 533 403 actions ordinaires (9 320 400 en 2013) en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Nous avons également réservé 13 337 765 actions ordinaires (15 801 966 en 2013) en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 23.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Participation ne donnant pas le contrôle

Au 31 octobre 2014, la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales comprenait des titres de fiducie de capital, y compris les intérêts courus, d'une valeur totale de 1 063 millions de dollars (1 068 millions en 2013) liés à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et faisait partie de nos fonds propres réglementaire de catégorie 1, comme il est décrit plus en détail à la note 18. En 2013, nous avons remboursé les actions privilégiées à 7,375 % d'une valeur de 250 millions de dollars américains émises par la filiale américaine Harris Preferred Capital Corporation. La participation ne donnant pas le contrôle dans d'autres filiales se chiffrait à 22 millions de dollars au 31 octobre 2014 par suite de notre acquisition de F&C.

Note 21 : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les montants qui ont fait l'objet d'une compensation à notre bilan consolidé et ceux qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables. Les montants compensés au bilan consolidé comprennent des titres pris ou mis en pension et des instruments dérivés. Quant aux montants non compensés au bilan consolidé,

ils ont trait à des transactions visées par une convention-cadre de compensation ou un accord similaire ou dont le droit de compensation ne peut être exercé qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite et ou qui, autrement, ne remplissent pas les critères de compensation.

(en millions de dollars canadiens)

	Montants non compensés au bilan						
	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Instruments financiers reçus/donnés en garantie	Garanties en trésorerie	Montant net
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	57 119	3 564	53 555	10 004	41 042	-	2 509
Instruments dérivés	38 338	5 683	32 655	24 398	1 676	825	5 756
	95 457	9 247	86 210	34 402	42 718	825	8 265
Passifs financiers							
Instruments dérivés	39 340	5 683	33 657	24 398	3 048	323	5 888
Titres mis en pension ou prêtés	43 259	3 564	39 695	10 004	28 868	-	823
	82 599	9 247	73 352	34 402	31 916	323	6 711

(en millions de dollars canadiens)

	Montants non compensés au bilan						
	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Instruments financiers reçus/donnés en garantie	Garanties en trésorerie	Montant net
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	41 587	1 788	39 799	12 170	22 941	-	4 688
Instruments dérivés	33 745	3 486	30 259	24 459	1 208	823	3 769
	75 332	5 274	70 058	36 629	24 149	823	8 457
Passifs financiers							
Instruments dérivés	35 460	3 486	31 974	24 459	2 007	1 301	4 207
Titres mis en pension ou prêtés	30 672	1 788	28 884	12 170	15 820	-	894
	66 132	5 274	60 858	36 629	17 827	1 301	5 101

Note 22 : Gestion du capital

Nous avons pour objectif de maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui tient compte de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires, correspond à notre évaluation interne du capital économique requis, est conforme à nos cotes de crédit cibles, soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation et accroît la confiance des déposants et la valeur à long terme pour les actionnaires.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des objectifs et des mesures des résultats pour effectuer la gestion du bilan, des niveaux de risque et des montants minimaux de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure de capital économique.

Les exigences relatives aux fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques, sur une base consolidée, sont établis conformément à Bâle III.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés, ce qui est appelé les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon

Bâle III, représentent la forme de fonds propres la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et certains autres éléments en vertu de Bâle III. Les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires réglementaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides novateurs, après les déductions des fonds propres de catégorie 1. Le total des fonds propres inclut ceux de catégorie 1 et 2, moins certaines déductions. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés principalement de débetures subordonnées et de la partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances, après certaines déductions des fonds propres de catégorie 2. Des précisions sur les éléments qui composent notre capital sont fournies aux notes 13, 16, 17, 18 et 20.

Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio actif/fonds propres sont les principales mesures des fonds propres réglementaires.

- Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 est obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les ajustements appliqués aux fonds propres, par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1.
- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.
- Le ratio du total des fonds propres est obtenu en divisant le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.
- Le ratio actif/fonds propres est établi en divisant le total des actifs, y compris les éléments hors bilan spécifiés nets des autres déductions spécifiées, par le total des fonds propres établi sur une base transitoire selon Bâle III.

Fonds propres réglementaires et actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Bâle III 2014	Bâle III 2013
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	22 421	21 227
Fonds propres de catégorie 1	26 602	24 599
Total des fonds propres		
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	31 927	29 500
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1	222 092	215 094
Fonds propres de catégorie 1	222 428	215 094
Total des fonds propres		
Actifs pondérés en fonction des risques	222 931	215 094
Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	10,1 %	9,9 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	12,0 %	11,4 %
Ratio du total des fonds propres	14,3 %	13,7 %
Ratio actif/fonds propres	16,1	15,6

Tous les soldes de 2014 et de 2013 ci-dessus sont établis sur une base « tout compris » selon Bâle III.

Au 31 octobre 2014, nous respectons les exigences du BSIF concernant les ratios des fonds propres minimaux.

Note 23 : Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions attribuées depuis décembre 2013 deviennent acquis en tranches égales de 50 % aux troisième et quatrième anniversaires de la date d'attribution et ceux rattachés aux options attribuées avant décembre 2013 deviennent acquis en tranches sur une période de quatre ans qui a débuté à la date d'attribution. Chaque tranche, soit la portion des options dont les droits deviennent acquis chaque année, est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. Une partie des options ne peuvent être

exercées que si nous atteignons certains objectifs de rendement. Toutes les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution.

Nous calculons la juste valeur des options sur actions à leur date d'attribution et nous comptabilisons ce montant dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits aux options, et nous augmentons le surplus d'apport d'une somme correspondante. Lorsque ces options sont exercées, nous émettons les actions et nous comptabilisons dans le capital social le montant du produit ainsi que le montant inscrit dans le surplus d'apport. Les montants ayant trait aux options sur actions attribuées aux employés admissibles à la retraite sont passés en charges à la date de leur attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014		2013		2012	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	14 968 711	78,17	15 801 966	79,96	16 989 499	84,28
Options attribuées	1 618 223	68,60	2 003 446	60,11	2 526 345	56,00
Options exercées	2 133 107	53,66	2 069 588	47,95	1 766 318	40,17
Options éteintes ou annulées	88 965	79,77	5 558	56,35	54 565	40,77
Options échues	1 027 097	139,34	761 555	150,78	1 892 995	126,62
Options en cours à la clôture de l'exercice	13 337 765	76,21	14 968 711	78,17	15 801 966	79,96
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	6 607 237	90,85	7 283 321	98,79	7 900 710	103,87
Options pouvant être attribuées	4 222 722		5 201 062		6 879 964	
Options en cours en pourcentage des actions en circulation	2,06 %		2,32 %		2,43 %	

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012, respectivement à 11 millions de dollars, à 14 millions et à 17 millions avant impôts (respectivement, 11 millions, 13 millions et 16 millions après impôts).

La valeur intrinsèque d'une attribution d'options sur actions correspond à la différence entre le cours de nos actions ordinaires et le prix d'exercice des

options. La valeur intrinsèque globale des options sur actions en cours au 31 octobre 2014, 2013 et 2012 était respectivement de 279 millions de dollars, de 215 millions et de 79 millions. La valeur intrinsèque globale des options sur actions pouvant être exercées au 31 octobre 2014, 2013 et 2012 était respectivement de 145 millions, de 107 millions et de 47 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 octobre 2014 et 2013, par fourchette de prix d'exercice.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014						2013					
Fourchette de prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées			Options en cours			Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré
De 30,01 \$ à 40,00 \$	718 299	4,1	34,13	718 299	4,1	34,13	1 044 175	5,1	34,12	1 044 175	5,1	34,12
De 40,01 \$ à 50,00 \$	208 437	4,6	42,36	208 437	4,6	42,36	262 959	5,6	42,44	262 959	5,6	42,44
De 50,01 \$ à 60,00 \$	5 087 750	5,7	56,05	3 000 262	6,0	55,73	6 934 041	6,0	55,78	2 845 945	6,1	55,57
De 60,01 \$ à 70,00 \$	5 956 232	6,0	63,89	1 313 192	4,1	62,71	4 886 738	5,6	62,28	1 289 444	3,2	63,94
70,01 \$ et plus 1)	1 367 047	2,6	232,14	1 367 047	2,6	232,14	1 840 798	3,1	234,78	1 840 798	3,1	234,78

1) Émises dans le cadre de l'acquisition de M&I.

Le tableau ci-dessous présente, pour les exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013, l'évolution des options sur actions dont les droits n'étaient pas acquis.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)		2014	2013
	Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
Options dont les droits n'étaient pas acquis à l'ouverture de l'exercice	7 685 390	7,18	7 901 256
Options attribuées	1 618 223	6,36	2 003 446
Options dont les droits ont été acquis	1 971 073	7,56	1 974 580
Options échues	559 841	8,83	240 824
Options éteintes ou annulées	42 171	6,49	3 908
Options dont les droits n'étaient pas acquis à la clôture de l'exercice	6 730 528	6,74	7 685 390

Le tableau ci-dessous présente des renseignements complémentaires sur notre régime d'options sur actions.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		2014	2013	2012
Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'options sur actions dont les droits ne sont pas acquis		5	6	9
Période moyenne pondérée sur laquelle la charge est constatée (en années)		2,7	2,1	2,3
Valeur intrinsèque totale des options sur actions exercées		49	35	31
Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercées		115	99	71
Économies d'impôts réelles réalisées sur les options sur actions exercées		1	-	4
Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur actions exercées		76,6	64,8	57,8

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012 s'est élevée à 6,36 \$, à 5,29 \$ et à 5,54 \$, respectivement. Les fourchettes suivantes ont été utilisées relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions à la date d'attribution.

	2014	2013	2012
Rendement attendu des actions	5,0 %	6,0 % - 6,2 %	6,8 % - 7,2 %
Volatilité prévue du cours des actions	16,40 %	18,1 % - 18,6 %	21,3 % - 22,3 %
Taux de rendement sans risque	2,5 % - 2,6 %	1,7 % - 1,9 %	1,5 % - 1,8 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)	6,5 - 7,0	5,5 - 7,0	5,5 - 7,0

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée par l'ensemble du marché, du cours de nos actions causée par les options négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements d'une courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 68,60 \$, de 60,11 \$ et de 56,00 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012.

Rémunération fondée sur des actions

Régime d'achat d'actions

Nous offrons à nos employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les actions détenues dans le cadre de ce

régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012, à 50 millions de dollars, à 50 millions et à 48 millions, respectivement. Au cours de ces exercices, il y avait respectivement 18,7 millions, 19,3 millions et 19,3 millions d'actions ordinaires détenues dans le cadre de ce régime.

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Selon le régime, le bénéficiaire reçoit une prime unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou une prime en trésorerie au fil de cette période. Le montant de la prime est ajusté pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012 a été de 5,9 millions, 5,8 millions et 6,4 millions, respectivement. Nous avons conclu des ententes avec des tiers pour l'acquittement de la majorité de nos obligations relatives à ces régimes contre des paiements en trésorerie de 214 millions de dollars, de 292 millions et de 310 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012, respectivement. Les sommes versées en vertu de ces ententes ont été inscrites à notre bilan consolidé dans les actifs divers et sont comptabilisées comme charge de rémunération du personnel de façon uniforme sur la période qui précède le versement aux employés. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Nous n'avons plus aucun passif relativement aux obligations transférées à des tiers puisque tous les versements futurs requis aux termes de ces régimes seront la responsabilité de ceux-ci. La somme différée et inscrite à notre bilan consolidé dans les actifs divers totalisait 131 millions et 172 millions, respectivement, au 31 octobre 2014 et 2013. Nous prévoyons que la somme différée au 31 octobre 2014 sera constatée sur une période moyenne pondérée de 1,7 année (1,8 année en 2013). La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012, respectivement, à 239 millions, à 279 millions et à 280 millions avant impôts (respectivement, 177 millions, 206 millions et 204 millions après impôts).

En ce qui a trait au reste des obligations relatives à des régimes pour lesquels nous n'avons pas conclu d'ententes avec des tiers, le montant de la juste valeur de la charge de rémunération est constaté dans les charges et le passif l'est sur la période allant de la date d'attribution à la date de versement aux employés. Ce passif est réévalué à la juste valeur au cours de chaque exercice. Les montants qui sont liés à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passés en charges au moment de l'attribution. Du total des unités attribuées, nous avons des obligations résiduelles à l'égard de 3,1 millions, 1,0 million et 1,1 million d'unités pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012, respectivement. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012 a été de 228 millions, de 50 millions et de 65 millions, respectivement. Les paiements effectués aux termes de ces régimes au cours des exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012 ont été de 57 millions, de 37 millions et de 44 millions, respectivement. La valeur intrinsèque des unités du régime dont les droits sont acquis qui a été constatée dans les passifs divers de notre bilan consolidé au 31 octobre 2014, 2013 et 2012 était respectivement de 288 millions, de 126 millions et de 85 millions.

La charge de rémunération du personnel relative aux régimes pour lesquels nous n'avons pas conclu d'ententes avec des tiers, pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012, s'est chiffrée respectivement à 159 millions, à 63 millions et à 48 millions avant impôts (respectivement, 118 millions, 47 millions et 35 millions après impôts). Nous concluons des relations de couverture économique relativement à l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total. Des profits de couverture de 55 millions, de 32 millions et de 3 millions, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel d'un montant net de 104 millions, de 31 millions et de 45 millions avant impôts, respectivement (77 millions, 23 millions et 33 millions après impôts, respectivement).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à moyen terme et en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012 a été de 16,5 millions, de 15,3 millions et de 14,7 millions, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et de la Gestion de patrimoine. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution ou au bout de trois ans. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque. En raison des modifications apportées aux modalités du régime d'unités d'actions différées, en vigueur depuis le 30 septembre 2013, les paiements différés ne peuvent être versés qu'en trésorerie.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme des augmentations ou des diminutions dans la charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012 s'est élevé à 0,4 million, à 0,4 million et à 0,4 million, respectivement. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités

attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012 a été de 26 millions de dollars, de 22 millions et de 21 millions, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 404 millions de dollars et à 349 millions au 31 octobre 2014 et 2013, respectivement. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012, les paiements effectués en vertu de ces régimes ont totalisé 18 millions, 16 millions et 19 millions, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012 s'est chiffrée respectivement à 76 millions de dollars, à 85 millions et à 22 millions avant impôts (respectivement, 56 millions, 63 millions et 16 millions après impôts). Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012, des profits (pertes) de couverture de 56 millions, de 75 millions et de 9 millions avant impôts, respectivement, ont également été constatés, entraînant une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 20 millions, 10 millions et 13 millions avant impôts (respectivement, 15 millions, 7 millions et 9 millions après impôts).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012 a été de 4,7 millions, de 4,3 millions et de 4,0 millions.

Note 24 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Au Canada et aux États-Unis, nous agissons comme promoteur de divers régimes qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel à nos employés en poste ou retraités. Parmi ces régimes, les plus importants, sur le plan de l'obligation au titre des prestations définies, sont essentiellement ceux à prestations définies destinés au personnel au Canada et aux États-Unis ainsi que les grands régimes d'autres avantages futurs des salariés au Canada.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans la charge de rémunération du personnel, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus ou moins les intérêts sur les actifs ou les passifs nets au titre des prestations définies. De plus, nous offrons des régimes de retraite à cotisations définies aux employés de certaines de nos filiales. Les coûts de ces régimes, coûts constatés dans la charge de rémunération du personnel, correspondent aux cotisations que nous y versons.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance vie, sont également offerts aux employés en poste ou retraités.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Politique d'investissement

Les actifs des régimes de retraite à prestations définies sont gérés conformément à l'ensemble des lois et des règlements applicables. Les régimes sont administrés suivant une structure de gouvernance clairement définie; la surveillance et la prise de décisions incombent au conseil d'administration.

Les régimes sont administrés aux termes d'un cadre de gestion des risques qui tient compte à la fois des actifs et des passifs aux fins de l'élaboration de la politique d'investissement et de la gestion des risques.

Les régimes investissent dans des catégories d'actifs qui incluent des titres de participation et des titres à revenu fixe et adoptent d'autres stratégies qui respectent des lignes directrices déterminées en matière d'investissement. Les actifs sont diversifiés selon plusieurs catégories et diverses régions, et sont gérés par des sociétés de gestion d'actifs qui sont responsables du choix des titres de placement. Les lignes directrices autorisent l'utilisation d'instruments dérivés,

lesquels servent généralement à couvrir des positions en devises, à gérer les expositions au risque de taux d'intérêt ou à reproduire le rendement d'un actif.

Gestion des risques

Les régimes sont exposés à divers risques, notamment au risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque lié aux actions et risque de change), au risque de crédit, au risque opérationnel, au risque lié à l'excédent et au risque de longévité. Nous appliquons diverses méthodes pour surveiller et gérer activement ces risques, notamment la surveillance des excédents à risque, méthode qui consiste à apprécier le risque auquel est exposé un régime en ce qui a trait aux actifs et aux passifs; la simulation de crise et l'analyse de scénarios afin d'évaluer la volatilité de la situation financière du régime et de son incidence sur la Banque; la couverture liée aux risques de change et de taux d'intérêt dans les limites prescrites par la politique; la tenue de contrôles relativement à la répartition des actifs, à la répartition géographique, à la durée du portefeuille, à la qualité du crédit, à la situation de trésorerie, aux directives sectorielles, aux limites des émetteurs et des contreparties, et à d'autres facteurs; l'observation continue de l'exposition aux risques, du rendement et du niveau des risques.

Passifs au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nos actaires procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite définies et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies afin d'en arriver à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies qui affichent un actif net au titre des prestations définies, l'actif constaté se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations qui y seront versées dans l'avenir (le plafond de l'actif). Les variations du plafond de l'actif sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global.

Les éléments de la variation de nos actifs nets ou de nos passifs nets au titre des prestations définies et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Les prestations accumulées par les employés représentent les prestations de retraite accumulées au cours de l'exercice. Elles sont déterminées d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Les intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspondent à la hausse de cet actif ou de ce passif attribuable au passage du temps et sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à cet actif ou passif.

Les gains ou pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations définies et les comparent à ceux estimés à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses démographiques ou économiques ou de différences entre les résultats associés aux membres et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme étant des gains ou pertes actuariels.

Deuxièmement, des gains ou pertes actuariels découlent d'écarts entre le taux d'actualisation et le rendement réel des actifs des régimes. Les gains ou pertes actuariels sont inscrits dans les autres éléments du résultat global dès qu'ils surviennent et ne sont pas reclassés en résultat dans des périodes ultérieures.

Les modifications des régimes représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations définies qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. L'incidence des modifications des régimes est portée immédiatement en résultat lorsqu'un régime est modifié.

Les liquidations se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations définies des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nos régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis sont capitalisés par nous conformément aux exigences réglementaires et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités et aux autres employés. Certains groupes d'employés ont également le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Notre régime de retraite complémentaire au Canada est capitalisé tandis qu'aux États-Unis, le régime complémentaire ne l'est pas.

Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis sont soit partiellement capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements d'avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer les exigences minimales en matière de capitalisation de nos régimes de retraite conformément au cadre réglementaire applicable (nos évaluations relatives à la capitalisation). La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2014. La prochaine évaluation relative à sa capitalisation aura lieu en date du 31 octobre 2015. Quant à notre régime aux États-Unis, une évaluation annuelle relative à sa capitalisation est exigée. Sa plus récente évaluation a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2014. Les versements de prestations sont estimés à 386 millions de dollars pour l'exercice 2015.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires pour les trois derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Obligation au titre des prestations définies	7 504	6 181	6 011	1 317	1 174	1 175
Juste valeur des actifs des régimes	7 536	6 267	5 800	113	95	81
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	32	86	(211)	(1 204)	(1 079)	(1 094)
L'excédent (le déficit) est constitué comme suit :						
Régimes capitalisés en tout ou en partie	197	192	(137)	(12)	(9)	(21)
Régimes non capitalisés	(165)	(106)	(74)	(1 192)	(1 070)	(1 073)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	32	86	(211)	(1 204)	(1 079)	(1 094)
Réévaluation de l'actif/du passif net au titre des prestations définies comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	108	(368)	465	80	(56)	152

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables – se reporter à la note 1.

Répartition des actifs

La politique d'investissement relative aux actifs des régimes de retraite est d'avoir une composition diversifiée de placements de qualité. Les actifs des régimes sont rééquilibrés à l'intérieur de fourchettes de répartition cible.

Les fourchettes de répartition et les répartitions réelles moyennes pondérées pour les actifs de nos principaux régimes de retraite, selon leurs justes valeurs de marché au 31 octobre, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		
	Fourchette 2014	Répartition réelle 2014	Répartition réelle 2013
Titres de participation	25 % – 50 %	42 %	43 %
Placements à revenu fixe	35 % – 55 %	45 %	42 %
Autres	10 % – 25 %	13 %	15 %

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état du calcul des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Charge annuelle liée aux prestations						
Prestations accumulées par les employés	241	234	195	25	27	19
(Revenu) charge nette d'intérêts sur (l'actif) le passif net au titre des prestations définies	(11)	4	(18)	50	48	50
Charges administratives	5	5	5	-	-	-
Réévaluation des autres avantages à long terme	-	-	-	(5)	(1)	-
Charge liée aux prestations	235	243	182	70	74	69
Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	68	69	67	-	-	-
Charge liée aux régimes à cotisations définies	8	8	7	-	-	-
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel constatées dans l'état consolidé des résultats	311	320	256	70	74	69

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables - se reporter à la note 1.

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer les charges liées aux prestations

	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice	4,6 %	4,2 %	5,1 %	4,7 %	4,4 %	5,6 %
Taux de croissance de la rémunération	2,9 %	2,9 %	3,3 %	2,7 %	3,2 %	3,2 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s.o.	s.o.	s.o.	5,4 % 1)	5,4 % 1)	5,4 % 1)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et dans les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Les hypothèses concernant la mortalité sont fondées sur des statistiques publiées et des tables de mortalité calibrées pour tenir compte des résultats réels des régimes, le cas échéant. Ce qui suit indique l'espérance de vie actuelle qui sous-tend les montants des obligations au titre des prestations définies de nos principaux régimes.

(en années)	Canada		États-Unis	
	2014	2013	2014	2013
Espérance de vie des membres actuellement âgés de 65 ans				
Hommes	23,4	23,1	21,3	19,8
Femmes	23,8	23,5	23,4	21,6
Espérance de vie des membres de 65 ans actuellement âgés de 45 ans				
Hommes	24,4	24,0	23,3	19,8
Femmes	24,8	24,3	25,2	21,6

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2014	2013	2014	2013
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	6 181	6 011	1 174	1 175
Ajustement initial relatif aux acquisitions	455	-	-	-
Prestations accumulées par les employés	241	234	25	27
Charges d'intérêts relatives à l'obligation au titre des prestations constituées	289	249	55	51
Prestations versées aux retraités et aux employés	(326)	(286)	(33)	(30)
Cotisations volontaires des employés	12	11	-	-
Gains (pertes) actuariels attribuables aux éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	48	161	(15)	36
Changements d'hypothèses financières	532	(289)	98	(97)
Résultats associés aux membres des régimes	(14)	38	(3)	8
Autres, principalement la conversion de devises	86	52	16	4
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	7 504	6 181	1 317	1 174
Obligation au titre des prestations définies - régimes capitalisés en tout ou en partie	7 339	6 075	125	104
Obligation au titre des prestations définies - régimes non capitalisés	165	106	1 192	1 070
Total du passif au titre des prestations	7 504	6 181	1 317	1 174
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	4,1 %	4,6 %	4,2 %	4,7 %
Taux de croissance de la rémunération	2,9 %	2,9 %	2,6 %	2,7 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s.o.	s.o.	5,4 % 1)	5,4 % 1)
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	6 267	5 800	95	81
Ajustement initial relatif aux acquisitions	456	-	-	-
Revenus d'intérêts relatifs aux actifs des régimes	300	245	4	3
Excédent (insuffisance) des rendements réels par rapport aux revenus d'intérêts	458	278	5	8
Cotisations versées par l'employeur	284	178	33	30
Cotisations volontaires des employés	12	11	-	-
Prestations versées aux retraités et aux employés	(326)	(286)	(33)	(30)
Charges administratives	(5)	(5)	-	-
Autres, principalement la conversion des devises	90	46	9	3
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	7 536	6 267	113	95
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	32	86	(1 204)	(1 079)
Comptabilisation dans :				
Actifs divers	261	192	-	-
Passifs divers	(229)	(106)	(1 204)	(1 079)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	32	86	(1 204)	(1 079)

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables - se reporter à la note 1.

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et dans les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Les actifs des régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel de la Banque sont évalués à la juste valeur de manière récurrente.

Ce qui suit indique, au 31 octobre, la juste valeur des actifs des régimes.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes canadiens 1)		Régimes américains 2)	
	2014	2013	2014	2013
Trésorerie et titres des fonds du marché monétaire	55	178	39	24
Titres émis ou garantis par : l'administration fédérale canadienne	179	131	-	-
des administrations provinciales et municipales canadiennes	785	613	-	-
l'administration fédérale américaine	4	-	87	47
des municipalités, agences et États américains	2	14	18	15
d'autres administrations publiques	5	4	-	-
Fonds communs	2 780	2 428	85	104
Instruments dérivés	(17)	6	-	1
Titres de créance d'entreprises	737	556	401	336
Titres de participation d'entreprises	834	851	535	495
	5 364	4 781	1 165	1 022

- 1) La totalité des actifs des régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs, à l'exception des titres émis ou garantis par d'autres administrations publiques, de certains des actifs investis dans des titres de créances d'entreprises (27 millions de dollars au 31 octobre 2014 et néant au 31 octobre 2013) et de certains des actifs investis dans des fonds communs (1 452 millions de dollars au 31 octobre 2014 et 1 186 millions au 31 octobre 2013).
- 2) La totalité des actifs des régimes américains ont des cours sur des marchés actifs, si ce n'est des titres de créance d'entreprises et des fonds communs.

Au 31 octobre 2014 et 2013, aucun actif des régimes n'était directement sous forme de titres de la Banque ou de parties liées. Au 31 octobre 2014, notre principal régime canadien détenait une tranche d'environ 11 millions de dollars (8 millions en 2013) des actions ordinaires de la Banque. Les régimes ne détiennent aucune propriété occupée par la Banque ni d'autre actif qu'elle utilise.

Répartition de l'obligation au titre des prestations définies

Ce qui suit indique la répartition de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes.

	2014	2013
Régimes de retraite canadiens		
Membres actifs	46 %	46 %
Membres inactifs ou retraités	54 %	54 %
	100 %	100 %
Régimes de retraite américains		
Membres actifs	62 %	62 %
Membres inactifs ou retraités	38 %	38 %
	100 %	100 %
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens		
Membres actifs	45 %	45 %
Membres inactifs ou retraités	55 %	55 %
	100 %	100 %

Profil des échéances

La durée de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes est comme suit :

(en années)	2014	2013
Régimes de retraite canadiens	13,6	12,8
Régimes de retraite américains	11,2	10,5
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens	16,5	14,3

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
Cotisations aux régimes à prestations définies	254	154	198	-	-	-
Cotisations aux régimes à cotisations définies	8	8	7	-	-	-
Prestations versées directement aux retraités	30	24	25	33	30	29
	292	186	230	33	30	29

Nos meilleures estimations des cotisations que nous prévoyons verser pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 sont d'environ 182 millions de dollars pour nos régimes de retraite et de 40 millions pour nos régimes d'autres avantages futurs du personnel.

Les régimes nous ont payé, à nous ainsi qu'à certaines de nos filiales, 4 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014 (3 millions en 2013) pour des services de gestion de placements, de tenue de livres et de garde de titres ainsi que pour des services administratifs que nous avons fournis.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-contre présente les moyennes pondérées des hypothèses clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-après doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. Les variations d'un facteur peuvent entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Obligation au titre des prestations définies	
	Régimes de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel
Taux d'actualisation (%)	4,1	4,3
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(790)	(152)
baisse de 1 % (\$)	999	196
Taux de croissance de la rémunération (%)	2,8	2,6
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	45	2
baisse de 0,25 % (\$)	(43)	(1)
Mortalité		
Effet d'une : hausse de 1 an (\$)	(115)	(28)
baisse de 1 an (\$)	112	29
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	s.o.	5,2 1)
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	s.o.	6
baisse de 1 % (\$)	s.o.	(81)

- 1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et pour les années subséquentes.
s. o. - sans objet

Note 25 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales à l'étranger, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans ces capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisé dans notre profit (perte) net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporelles s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constaté soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 77 millions de dollars lié aux reports prospectifs de pertes fiscales canadiennes, qui expirera de 2030 à 2034, un montant de 1 331 millions lié aux reports prospectifs de pertes fiscales américaines, qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition

aux États-Unis allant de 2028 à 2033, et un montant de 10 millions lié aux activités au Royaume-Uni, qui peut être indéfiniment porté en réduction des bénéfices appropriés dégagés au Royaume-Uni. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, nous sommes d'avis que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé. Le montant de l'impôt sur les différences temporelles ainsi que des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans notre bilan consolidé est de 182 millions de dollars au 31 octobre 2014. Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté à l'égard de ces éléments étant donné qu'il est improbable qu'un tel actif se réalise.

Les revenus que nous gagnons à l'étranger, par l'entremise de nos succursales ou de nos filiales, sont généralement assujettis aux impôts des pays concernés. Les revenus provenant de nos succursales à l'étranger sont également assujettis à l'impôt canadien. Le Canada accorde un crédit pour l'impôt étranger payé sur ces revenus. Si nous devions rapatrier les résultats non distribués de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces montants. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant.

Au 31 octobre 2014, le montant des différences temporelles liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises et à des investissements dans des succursales, pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, était de 23 milliards (20 milliards en 2013).

Composantes des soldes d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)	Provision pour pertes sur créances	Avantages futurs du personnel	Rémunération différée	Autres éléments du résultat global	Reports prospectifs de pertes fiscales	Autres	Total
Actifs d'impôt différé 1)							
Au 31 octobre 2012	1 097	296	310	(47)	1 477	474	3 607
Avantage (charge) inscrit à l'état des résultats	(216)	46	30	-	(35)	(14)	(189)
Avantage (charge) inscrit dans les capitaux propres	-	(13)	-	16	-	-	3
Change et autres	33	-	4	2	43	1	83
Au 31 octobre 2013	914	329	344	(29)	1 485	461	3 504
Acquisitions	-	8	15	-	10	2	35
Avantage (charge) inscrit à l'état des résultats	(252)	31	42	-	(180)	49	(310)
Avantage (charge) inscrit dans les capitaux propres	-	3	-	(3)	-	-	-
Change et autres	96	3	18	25	103	72	317
Au 31 octobre 2014	758	374	419	(7)	1 418	584	3 546

(en millions de dollars canadiens)	Bureaux et matériel	Prestations de retraite	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	Valeurs mobilières	Autres	Total
Passifs d'impôt différé 2)						
Au 31 octobre 2012	(320)	78	(232)	(148)	(28)	(650)
Acquisitions	-	-	(2)	-	-	(2)
Avantage (charge) inscrit à l'état des résultats	6	8	(35)	113	108	200
Charge inscrite dans les capitaux propres	-	(113)	-	-	-	(113)
Change et autres	(6)	(4)	(6)	-	(3)	(19)
Au 31 octobre 2013	(320)	(31)	(275)	(35)	77	(584)
Acquisitions	5	-	(90)	-	-	(85)
Avantage (charge) inscrit à l'état des résultats	(10)	(35)	28	32	(62)	(47)
Avantage inscrit dans les capitaux propres	-	60	-	-	-	60
Change et autres	(24)	2	(30)	2	1	(49)
Au 31 octobre 2014	(349)	(4)	(367)	(1)	16	(705)

1) Des actifs d'impôt différé de 3 019 millions de dollars et de 3 027 millions au 31 octobre 2014 et 2013, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire juridique.

2) Des passifs d'impôt différé de 178 millions de dollars et de 107 millions au 31 octobre 2014 et 2013, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire juridique. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables – se reporter à la note 1.

Charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)

	2014	2013	2012
État consolidé des résultats			
Impôts exigibles			
Charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice à l'étude	547	1 095	706
Ajustements à l'égard des impôts exigibles pour les exercices précédents	(1)	(29)	(112)
Impôts différés			
Origine et renversement des différences temporelles	361	(10)	287
Incidence des changements des taux d'impôt	(4)	(1)	(7)
	903	1 055	874
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Charge (recouvrement) d'impôts découlant de :			
Réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel	(63)	126	(177)
(Pertes) latentes sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture	(15)	(31)	(26)
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie	51	(57)	(48)
Incidence de la couverture des (profits) latents provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(144)	(146)	(13)
Total	732	947	610

Composantes du total de la charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)

	2014	2013	2012
Au Canada : Impôts exigibles			
Palier fédéral	292	457	288
Palier provincial	200	300	186
	492	757	474
Au Canada : Impôts différés			
Palier fédéral	33	(109)	(56)
Palier provincial	29	(76)	(31)
	62	(185)	(87)
Total des impôts au Canada	554	572	387
À l'étranger : Impôts exigibles			
Impôts différés	(58)	90	43
	236	285	180
Total des impôts à l'étranger	178	375	223
Total	732	947	610

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables - se reporter à la note 1.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014	2013	2012
Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi combiné du Canada et des provinces	1 382	26,4 % 1)	1 386
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :			
Revenu tiré de titres exonéré d'impôts	(343)	(6,5)	(250)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents	(69)	(1,3)	(10)
Changement du taux d'impôt pour impôts différés	(4)	(0,1)	(1)
Activités de crédit en voie de liquidation	1	-	(6)
Bénéfice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	(33)	(0,7)	(35)
Ajustements au titre de l'impôt exigible des périodes précédentes	(1)	-	(29)
Autres	(30)	(0,6)	-
Charge d'impôts sur le résultat et taux d'impôt effectif	903	17,2 %	1 055
			20,1 %
			874
			17,4 %

1) Le taux d'impôt prévu par la loi combiné a changé au cours de l'exercice en raison de la législation qui est entrée pratiquement en vigueur durant cet exercice.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables - se reporter à la note 1.

Note 26 : Bénéfice par action

Bénéfice de base par action

Nous obtenons le bénéfice de base par action en divisant notre bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite du total des dividendes sur les actions privilégiées, par le nombre moyen quotidien des actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Bénéfice de base par action (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014	2013	2012
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	4 277	4 130	4 082
Dividendes sur actions privilégiées	(120)	(120)	(136)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 157	4 010	3 946
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	645 860	648 476	644 407
Bénéfice de base par action (en dollars canadiens)	6,44	6,19	6,13

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables – se reporter à la note 1.

Bénéfice dilué par action

Le bénéfice dilué par action représente ce que notre bénéfice par action aurait été si les instruments convertibles en actions ordinaires, dont la conversion aurait eu pour effet de réduire notre bénéfice par action, avaient été convertis, soit

Bénéfice dilué par action (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014	2013	2012
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 157	4 010	3 946
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	645 860	648 476	644 407
Actions convertibles	-	-	3 040
Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1)	10 832	10 656	6 353
Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	(8 217)	(9 326)	(5 185)
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation compte tenu des titres dilutifs (en milliers)	648 475	649 806	648 615
Bénéfice dilué par action (en dollars canadiens)	6,41	6,17	6,10

1) En calculant le bénéfice dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen des options sur actions en cours, soit 1 734 932, 2 677 737 et 6 226 858, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 235,07 \$, de 201,93 \$ et de 132,63 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2014, 2013 et 2012, respectivement, étant donné que le prix moyen par action pour la période n'a pas été supérieur au prix d'exercice.

à l'ouverture de l'exercice dans le cas des instruments qui étaient en circulation à ce moment, soit à partir de la date d'émission des instruments émis au cours de l'exercice.

Actions convertibles

Pour déterminer notre bénéfice dilué par action, nous ajoutons au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires le montant total des dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées convertibles ainsi que les intérêts sur les titres de fiducie de capital, car ces dividendes et intérêts n'auraient pas été versés si les actions avaient été converties à l'ouverture de l'exercice. De même, nous ajoutons au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre d'actions qui auraient été émises si la conversion avait eu lieu à l'ouverture de l'exercice ou à la date d'émission si elle y est ultérieure.

Options sur actions des employés

Pour déterminer notre bénéfice dilué par action, nous ajoutons au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre d'actions qui auraient été émises si toutes les options dont le prix d'exercice était inférieur au cours moyen de l'action pour l'exercice avaient été exercées. Lorsque les objectifs de rendement n'ont pas été atteints, les options touchées sont exclues du calcul. De plus, nous soustrayons du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre de nos actions ordinaires que nous aurions pu racheter si nous avions utilisé le produit de l'exercice des options sur actions pour les racheter sur le marché libre au cours moyen de l'action pour la période. Notre ajustement ne tient pas compte des options sur actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action pour l'exercice parce que cela aurait pour effet d'augmenter notre bénéfice par action plutôt que de le diluer.

Note 27 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun d'eux ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comptables et ajustées comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le profit économique net, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficacité) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) offrent une gamme complète de produits et de services financiers à plus de sept millions de clients qui font affaire avec nous dans nos succursales, sur leurs appareils mobiles, en ligne, par téléphone et au moyen de nos guichets automatiques bancaires. Les Services bancaires aux particuliers offrent des solutions financières en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit. Les Services bancaires aux entreprises offrent à notre clientèle des entreprises, petites ou autres, un large éventail de

produits intégrés qui leur sont exclusivement destinés et de produits intégrés des marchés financiers, ainsi que des services-conseils financiers.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services. Nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de succursales, de centres de contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et par téléphonie mobile et de guichets automatiques dans huit États.

Gestion de patrimoine

Le groupe de BMO qui offre des services de gestion de patrimoine sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et services de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance. La Gestion de patrimoine (GP) est une entreprise mondiale qui est présente dans les marchés du Canada, des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) est un fournisseur de services financiers nord-américain qui offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques. Grâce à nos secteurs Banque d'affaires et services aux sociétés et Produits de négociation, nous exerçons nos activités dans 29 emplacements répartis dans le monde, dont 16 bureaux en Amérique du Nord.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O).

Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, le droit et la conformité, le marketing, les communications et les ressources humaines. T&O fournit des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services d'exploitation, d'opérations immobilières et d'impartition à BMO Groupe financier.

Les coûts pour la prestation des services des unités fonctionnelles et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (PE, GP et BMO MC) et seuls des montants relativement peu élevés sont conservés dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats opérationnels ajustés des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence de certaines activités de gestion des actifs et des passifs, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable, les résultats attribuables à certains actifs douteux garantis par des biens immobiliers, l'incidence comptable des prêts acquis, certains coûts d'intégration des acquisitions, les coûts de restructuration, les activités de crédit structuré en voie de liquidation et les ajustements de la provision générale pour pertes sur créances.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces groupes d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces groupes sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Comme il est expliqué ci-dessous, les ajustements sur une base d'imposition comparable constituent une différence notable dans les mesures comptables.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement la structure

organisationnelle de la Banque et ses priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont actualisées afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des exercices antérieurs sont retraités en fonction du mode de présentation adopté pour celui à l'étude.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus nets d'intérêts sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Cette base comprend un ajustement qui augmente les revenus et la charge d'impôts sur le résultat présentés d'un montant qui porterait les revenus tirés de certains éléments exonérés d'impôt à un niveau auquel ces revenus sont assujettis à l'impôt, au taux d'impôt prévu par la loi. Les ajustements bic des groupes d'exploitation sont éliminés dans les résultats des Services d'entreprise.

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des groupes d'exploitation. Nous attribuons les charges directement liées à la génération de revenus aux groupes qui ont gagné ceux-ci. Les charges qui ne sont pas directement liées à la génération de revenus, comme les frais généraux, sont réparties entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise.

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous en menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées sous l'élément Autres pays. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs, des revenus et des charges connexes, sauf pour ce qui est des dotations consolidées à la provision pour pertes sur créances, dotations qui sont réparties en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par unité ou groupe d'exploitation et par région.

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2014 2)									
Revenus nets d'intérêts	4 772	2 488	560	1 179	(538)	8 461	5 476	2 836	149
Revenus autres que d'intérêts	1 723	569	3 273	2 545	147	8 257	5 443	2 194	620
Total des revenus	6 495	3 057	3 833	3 724	(391)	16 718	10 919	5 030	769
Dotation à la provision pour pertes sur créances	541	164	(3)	(18)	(123)	561	533	30	(2)
Amortissement	149	173	119	52	254	747	424	279	44
Charges autres que d'intérêts	3 111	1 832	2 715	2 301	215	10 174	6 023	3 657	494
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 694	888	1 002	1 389	(737)	5 236	3 939	1 064	233
Charge d'impôts sur le résultat	680	240	217	310	(544)	903	676	217	10
Bénéfice net comptable	2 014	648	785	1 079	(193)	4 333	3 263	847	223
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	3	-	53	56	54	-	2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	2 014	648	782	1 079	(246)	4 277	3 209	847	221
Actifs moyens	190 673	72 584	24 980	260 962	44 729	593 928	370 060	201 542	22 326
(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2013 2)									
Revenus nets d'intérêts	4 526	2 327	558	1 202	64	8 677	5 383	3 223	71
Revenus autres que d'intérêts	1 580	579	2 890	2 190	147	7 386	4 901	2 093	392
Total des revenus	6 106	2 906	3 448	3 392	211	16 063	10 284	5 316	463
Dotation à la provision pour pertes sur créances	572	223	3	(36)	(175)	587	654	(65)	(2)
Amortissement	144	172	81	45	251	693	406	274	13
Charges autres que d'intérêts	2 982	1 697	2 266	2 039	549	9 533	5 709	3 547	277
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 408	814	1 098	1 344	(414)	5 250	3 515	1 560	175
Charge d'impôts sur le résultat	596	233	268	300	(342)	1 055	626	434	(5)
Bénéfice net comptable	1 812	581	830	1 044	(72)	4 195	2 889	1 126	180
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	-	65	65	54	11	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 812	581	830	1 044	(137)	4 130	2 835	1 115	180
Actifs moyens	177 623	64 277	22 143	247 609	43 779	555 431	345 340	189 839	20 252
(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2012 2)									
Revenus nets d'intérêts	4 467	2 405	556	1 164	345	8 937	5 392	3 496	49
Revenus autres que d'intérêts	1 517	589	2 344	2 085	457	6 992	4 579	1 961	452
Total des revenus	5 984	2 994	2 900	3 249	802	15 929	9 971	5 457	501
Dotation à la provision pour pertes sur créances	613	274	22	6	(151)	764	633	134	(3)
Amortissement	135	188	68	39	253	683	384	292	7
Charges autres que d'intérêts	2 908	1 727	2 147	1 947	723	9 452	5 587	3 635	230
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 328	805	663	1 257	(23)	5 030	3 367	1 396	267
Charge d'impôts sur le résultat	579	234	136	272	(347)	874	523	359	(8)
Bénéfice net comptable	1 749	571	527	985	324	4 156	2 844	1 037	275
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	1	-	73	74	55	19	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 749	571	526	985	251	4 082	2 789	1 018	275
Actifs moyens	161 985	61 534	20 354	251 562	48 496	543 931	332 602	190 748	20 581

1) Les Services d'entreprise comprennent l'unité Technologie et opérations.

2) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable - voir la section Mode de présentation. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'adoption de nouveaux principes comptables - se reporter à la note 1.

Note 28 : Principales filiales

Au 31 octobre 2014, la Banque détenait, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, plus de 50 % des titres avec droit de vote émis et en circulation de chacune des principales filiales en exploitation suivantes. De plus, la Banque détenait, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, plus de 50 % des titres avec droit de vote émis et en circulation de diverses entités de financement, de filiales inactives, de sociétés de portefeuille et d'entités structurées qui sont soutenues par la Banque à des fins diverses. Ni ces filiales ni les entités dans lesquelles la Banque détient 50 % ou moins des titres avec droit de vote émis et en circulation ne figurent dans le tableau ci-dessous.

	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens)
Bank of Montreal Assessoria e Serviços Ltda.	Rio de Janeiro, Brésil	–
Bank of Montreal Capital Markets (Holdings) Limited	Londres, Angleterre	208
BMO Capital Markets Limited	Londres, Angleterre	
Pyrford International Limited	Londres, Angleterre	
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	371
Bank of Montreal Holding Inc. et filiales, y compris :	Calgary, Canada	25 347
BMO Investments Limited	Hamilton, Bermudes	
BMO Reinsurance Limited	St. Michaels, Barbade	
BMO Nesbitt Burns Holdings Corporation	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc.	Toronto, Canada	
BMO Advisors Private Limited (India)	Gurgaon, Inde	
BMO Capital-Investissement (Canada) Inc. et filiales	Toronto, Canada	
BMO Harris Gestion de placements Inc.	Toronto, Canada	
BMO Gestion d'actifs Inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Valeurs Mobilières Ltée	Toronto, Canada	
Société immobilière BMO Marchés des capitaux inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Services financiers Inc.	Toronto, Canada	
BMO Holding Finance, LLC	Wilmington, États-Unis	
BMO Investissements Inc. et filiale	Toronto, Canada	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Service Inc.	Toronto, Canada	
Services pour régimes de retraite collectifs BMO Inc.	Toronto, Canada	
Bank of Montreal Ireland plc	Dublin, Irlande	776
Bay Street Holdings, LLC	Chicago, États-Unis	20
BMO Compagnie d'assurance-vie	Toronto, Canada	799
BMO Life Holdings (Canada), ULC	Halifax, Canada	
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Financial Corp.	Chicago, États-Unis	15 481
BMO Asset Management Corp. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Capital Markets GKST Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Delaware Trust Company	Greenville, États-Unis	
BMO Global Capital Solutions, Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Bank National Association et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Central National Association	Roselle, États-Unis	
BMO Harris Financial Advisors, Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Financing, Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Investment Distributors LLC (ant. M&I Distributors, LLC)	Chicago, États-Unis	
BMO Investment Financing, Inc.	Milwaukee, États-Unis	
BMO Private Equity (U.S.), Inc. et filiales	Wilmington, États-Unis	
CTC my CFO, LLC	Chicago, États-Unis	
Harris Trade Services Limited	Palo Alto, États-Unis	
pmps Holdings, LLC et filiale	Hong Kong, Chine	
Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc.	Chicago, États-Unis	
Sullivan, Bruyette, Speros & Blayney, Inc.	Scottsdale, États-Unis	
BMO Global Asset Management (Europe) Limited	McLean, États-Unis	
F&C Asset Management plc et filiales, y compris :	Londres, Angleterre	162
F&C Asset Management Asia Ltd.	Londres, Angleterre	
F&C Management Luxembourg SA	Hong Kong, Chine	
F&C Netherlands BV	Luxembourg	
F&C Portugal SA	Amsterdam, Pays-Bas	
F&C REIT Asset Management LLP et filiales	Lisbonne, Portugal	
LGM (Bermuda) Limited	Londres, Angleterre	
BMO Global Asset Management (Asia) Limited	Hamilton, Bermudes	50
LGM Investments Limited (ant. Lloyd George Management (Europe) Limited)	Hong Kong, Chine	
Lloyd George Investment Management (Bermuda) Limited	Londres, Angleterre	
Lloyd George Management (Singapore) Pte Ltd.	Hamilton, Bermudes	
Société de fiducie BMO	Singapour	
Société de financement Banque de Montréal Ltée	Toronto, Canada	948
Société hypothécaire Banque de Montréal	Toronto, Canada	31
BMO Mortgage Corp.	Calgary, Canada	2 483
Placements immobiliers BMRI	Vancouver, Canada	
	Toronto, Canada	

Principales restrictions

Des exigences légales, contractuelles et réglementaires et d'autres concernant nos fonds propres peuvent restreindre notre capacité à procéder à des virements de fonds entre nos filiales. Ces restrictions comprennent les suivantes :

- Actifs donnés en garantie des divers passifs que nous engageons. Se reporter à la note 30 pour obtenir des détails à ce sujet.

- Actifs de nos entités structurées consolidées qui sont détenus pour le compte des porteurs de billets. Se reporter à la note 9 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs détenus par nos filiales du secteur de l'assurance. Se reporter à note 14 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Exigences réglementaires et légales reflétant celles visant nos fonds propres et notre liquidité.

Note 29 : Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, le personnel de gestion clé ainsi que les régimes d'avantages futurs du personnel. Le personnel de gestion clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les dix plus hauts dirigeants en poste en 2014 (neuf en 2013).

Rémunération du personnel de gestion clé

Le tableau suivant indique la rémunération du personnel de gestion clé.

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Salaire de base et primes	18	15
Paiements fondés sur des actions ¹⁾	21	22
Total de la rémunération du personnel de gestion clé	39	37

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des avantages postérieurs à l'emploi de 2 millions de dollars en 2014 et en 2013. Les prestations de cessation d'emploi et autres avantages à long terme ont été de néant en 2014 et en 2013.

1) Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice.

Nous fournissons certains services bancaires et prêts à notre personnel de gestion clé selon des modalités conformes à celles du marché. Les prêts consentis au personnel de gestion clé totalisaient 5 millions de dollars et 3 millions au 31 octobre 2014 et 2013, respectivement. Les intérêts sur ces prêts ont été inférieurs à 1 million au cours des exercices clos le 31 octobre 2014 et 2013. Aucun prêt n'a été consenti à un taux préférentiel à des membres du personnel de gestion clé.

Unités d'actions différées

Les membres de notre Conseil d'administration doivent toucher la totalité de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'actions ordinaires de la Banque (achetées sur le marché libre) ou d'unités d'actions différées jusqu'à ce que le portefeuille d'actions (y compris les unités d'actions différées) des administrateurs soit supérieur à huit fois leur rémunération en trésorerie

annuelle comme administrateurs. Les administrateurs touchent un montant déterminé de leur rémunération annuelle en unités d'actions différées. Ils peuvent décider de prendre la totalité ou une partie de leur rémunération résiduelle en espèces, ou bien sous forme d'actions ordinaires ou d'unités d'actions différées additionnelles.

Les unités d'actions différées sont ajustées pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. La valeur de ces unités d'actions différées est seulement versée à l'administrateur lorsqu'il quitte ses fonctions au sein du Conseil d'administration.

Les passifs liés à ces régimes sont comptabilisés dans les passifs divers inscrits à notre bilan consolidé et se chiffraient à 44 millions de dollars et à 37 millions au 31 octobre 2014 et 2013, respectivement.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour de tels services.

Notre investissement dans une coentreprise dans laquelle nous avons une participation de 50 % totalisait 216 millions de dollars au 31 octobre 2014 (177 millions en 2013).

Notre investissement dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable totalisait 286 millions de dollars au 31 octobre 2014 (225 millions en 2013).

Employés

Nous offrons un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts à nos employés, aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Nous offrons aussi à nos employés des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes.

Note 30 : Provisions et passifs éventuels

a) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation, tel un engagement contractuel, une obligation juridique ou autre obligation. Nous constatons une provision comme étant le montant qui reflète la meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant.

Un passif éventuel est une obligation potentielle qui pourrait résulter d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle. Les passifs éventuels sont présentés ci-dessous.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués.

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Solde à l'ouverture de l'exercice	209	237
Nouvelles provisions ou hausse des provisions	177	138
Provisions affectées	(77)	(150)
Montants repris	(25)	(15)
Écarts de conversion et autres variations	(3)	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	281	209

b) Poursuites judiciaires

BMO Nesbitt Burns Inc., filiale indirecte de la Banque, fait l'objet, au Canada et aux États-Unis, de plusieurs recours individuels et recours collectifs proposés, intentés au nom d'actionnaires de Bre-X Minerals Ltd. Bon nombre de ces actions contre BMO Nesbitt Burns Inc. ont été résolues, notamment deux au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010. La direction estime qu'elle possède une défense solide relativement aux réclamations résiduelles et elle se défendra avec vigueur.

La Banque et ses filiales sont impliquées dans d'autres poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des activités. Bien que le résultat de telles procédures soit par nature difficile à prévoir, la direction ne s'attend pas à ce que leur issue ait, individuellement ou globalement, un effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats opérationnels consolidés de la Banque.

c) Garantie

Lorsque nous exerçons des activités de négociation, telles que la prise en pension et l'emprunt ou le prêt de titres, ou des activités de financement et des transactions sur instruments dérivés, nous exigeons de nos contreparties qu'elles nous fournissent une garantie qui nous protégera contre les pertes en cas de défaut de ces contreparties. La juste valeur des biens acceptés en garantie que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie (en l'absence de défaut de la part des propriétaires de ces biens) était de 52 602 millions de dollars au 31 octobre 2014 (38 606 millions en 2013).

La juste valeur des garanties que nous avons vendues ou redonnées en garantie était de 35 451 millions de dollars au 31 octobre 2014 (24 795 millions en 2013).

Les transactions portant sur des garanties (reçues ou données en garantie) sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre d'activités de négociation standard. S'il n'y a pas de défaut, les garanties ou leurs équivalents doivent être rendus à la contrepartie ou remises par celle-ci à la fin du contrat.

d) Actifs cédés en garantie

Dans le cours normal des activités, nous cédon des actifs en garantie de divers passifs que nous contractons. Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités dans le cadre desquelles ils l'ont été.

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Trésorerie et valeurs mobilières		
Émises ou garanties par le Canada	7 077	8 917
Émises ou garanties par des provinces, municipalités ou commissions scolaires canadiennes	6 000	4 749
Titres divers	40 162	28 421
Prêts hypothécaires, titres pris en pension ou empruntés et autres	59 217	53 220
Total des actifs cédés en garantie 1)	112 456	95 307

Exclut la trésorerie assujettie à des restrictions qui est présentée à la note 2.

(en millions de dollars canadiens)	2014	2013
Parties auxquelles les actifs ont été cédés :		
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	540	1 033
Administrations publiques étrangères et banques centrales	2	2
Activités relatives aux actifs cédés :		
Obligations relatives à des titres mis en pension	25 492	17 121
Emprunt et prêt de titres	32 792	23 819
Transactions sur instruments dérivés	8 682	9 676
Titrisation	26 031	26 435
Obligations couvertes	7 111	7 604
Autres	11 806	9 617
Total des actifs cédés en garantie 1)	112 456	95 307

Exclut la trésorerie cédée aux banques centrales et présentée comme faisant l'objet de restrictions à la note 2.

Exclut les garanties reçues qui ont été vendues ou redonnées en garantie comme il est présenté dans la section de la présente note portant sur les garanties.

1) Exclut les actifs ayant fait l'objet d'un refinancement hypothécaire de 4 382 millions de dollars (4 500 millions en 2013) donnés en garantie en lien avec les transactions d'emprunt de titres.

e) Autres engagements

Puisque nous exerçons des activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capital-investissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d'engagements. De plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d'institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs. Dans le cadre de ces activités, nos engagements se chiffraient à 2 261 millions de dollars au 31 octobre 2014 (4 280 millions en 2013).

Note 31 : Juste valeur des instruments financiers

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, les titres disponibles à la vente et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Les justes valeurs énoncées dans la présente note sont fondées sur des estimations d'actifs et de passifs individuels et ne comprennent pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités.

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché consentants à la date d'évaluation (telle une valeur de sortie). Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison de l'évolution des conditions du marché ou d'autres facteurs. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours de marché, nous déterminons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments.

Gouvernance à l'égard de l'établissement de la juste valeur

Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction. Afin de garantir que l'évaluation de tous les instruments financiers constatés à la juste valeur est raisonnable tant à des fins de gestion des risques qu'à celles de présentation de l'information financière, nous avons élaboré divers contrôles et procédés de gouvernance, telles la validation et l'approbation de modèles, la vérification indépendante des prix (VIP) et l'analyse de la répartition des profits et pertes (ARPP), ce qui est conforme aux pratiques pertinentes en usage dans le secteur. Ces contrôles sont appliqués de manière indépendante par les groupes d'exploitation concernés.

Nous définissons et actualisons régulièrement les méthodes d'évaluation de chacun de nos instruments financiers devant être inscrits à la juste valeur. L'application de modèles d'évaluation à des produits ou à des portefeuilles est assujettie à une approbation indépendante afin d'assurer que seuls des modèles ayant été validés sont employés. L'incidence des limites connues des modèles et des données d'entrée est également surveillée de manière continue. La VIP est un processus dans le cadre duquel est effectuée une vérification régulière et indépendante des prix du marché ou des données d'entrée des modèles servant à évaluer les instruments financiers afin de s'assurer de leur précision et de leur pertinence. Ce processus permet d'évaluer la juste valeur au moyen de différentes méthodes de sorte à vérifier et à valider les évaluations réalisées. L'ARPP est un processus quotidien qu'emploie la direction pour repérer et comprendre les variations des positions à la juste valeur de tous les secteurs d'activité, processus qui, conjointement avec d'autres, permet de s'assurer du caractère raisonnable des justes valeurs qui sont présentées.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers ou des prix de tiers vendeurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables. Les données du marché utilisées dans le modèle incluent le taux d'intérêt, l'échéance et la durée.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie à partir de comparaisons avec des instruments semblables et au moyen de l'obtention de prix indépendants provenant de tiers vendeurs, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir de tels prix, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données de marché observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses portant sur l'évaluation relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les taux d'actualisation, les remboursements anticipés attendus, les écarts de taux et les recouvrements.

Titres de créance d'entreprises

La juste valeur des titres de créance d'entreprises est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des prix observables, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts observés chez des courtiers indépendants et des prix multisources.

Titres de participation d'entreprises

La juste valeur des titres de participation est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples des résultats.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est fondée sur les valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes.

Les prix provenant de courtiers et de données multisources sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composites auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons les estimations de la juste valeur en obtenant de façon indépendante plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement anticipé. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe et à taux variable, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités semblables.

La valeur du solde de nos prêts établie selon cette méthode est de nouveau ajustée pour tenir compte de l'ajustement au titre des pertes sur créances, lequel constitue une estimation des pertes sur créances attendues de notre portefeuille de prêts.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle Black et Scholes, la simulation Monte Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles éprouvés font intervenir des mesures actuelles du marché relatives aux taux d'intérêt, aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux produits de base, aux écarts de taux, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de courtiers, les prix multisources et toutes les données de marché observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation lié au crédit pour constater le risque qu'une contrepartie à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'ajustement d'évaluation lié au crédit est établi à partir d'écarts de taux observés sur le marché ou d'écarts de taux de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords de compensation nette et les règlements effectués par des chambres de compensation. Nous calculons également un ajustement d'évaluation lié au financement pour constater les coûts de financement implicites liés aux positions sur dérivés négociées sur les marchés hors cote. L'ajustement d'évaluation lié au financement est déterminé en fonction des écarts de financement du marché.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de caractéristiques de risque semblables.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, en nous fondant sur le fait que la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi nous supposons que leur juste valeur est égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié à nos billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises et à des contrats sur produits de base ou titres de participation a été désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés est estimée au moyen de modèles d'évaluation examinés de près à l'interne qui intègrent des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela convient. Si les cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, ce qui peut inclure des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle utilisée pour des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Titres pris en pension et titres mis en pension

La juste valeur de ces titres est déterminée au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés. Les données du modèle comprennent les flux de trésorerie contractuels et les écarts de financement de garantie.

Passifs de titrisation

L'établissement de la juste valeur des passifs de titrisation, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables et d'hypothèses, comme les flux de trésorerie actualisés.

Dette subordonnée et titres de fiducie de capital

La juste valeur de notre dette subordonnée et des titres de fiducie de capital est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments semblables.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur

Instruments financiers à court terme

Dans le cas de certains actifs et passifs financiers, leur valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur étant donné qu'ils sont pour l'essentiel à court terme, ce qui est notamment le cas des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres empruntés, des engagements de clients aux termes d'acceptations, d'autres actifs, des acceptations, des titres prêtés et de certains autres passifs.

Autres instruments financiers

Il est présumé que la valeur comptable de notre trésorerie et de ses équivalents de même que de certains autres titres constitue une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Certains actifs, dont les bureaux et le matériel, l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ne sont pas considérés comme des instruments financiers et c'est pourquoi leur juste valeur n'est pas établie.

Quant aux instruments financiers à plus long terme qui sont inscrits dans les autres passifs, il est établi que leur juste valeur correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels, ce qui est calculé au moyen des taux d'actualisation en fonction desquels des passifs ayant des échéances similaires pourraient être émis à la date de clôture.

Juste valeur des instruments financiers non inscrits à la juste valeur au bilan

Les tableaux ci-dessous font état des montants qui seraient indiqués si tous les autres actifs et passifs financiers qui, à l'heure actuelle, ne sont pas inscrits à leur juste valeur étaient présentés à cette valeur.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014
(en millions de dollars canadiens)

2014

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Valeurs mobilières					
Titres détenus jusqu'à l'échéance	10 344	10 490	838	9 652	-
Titres divers ¹⁾	510	1 829	-	-	1 829
	10 854	12 319	838	9 652	1 829
Titres pris en pension ²⁾	33 141	33 095	-	33 095	-
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	101 013	101 273	-	-	101 273
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	64 143	63 280	-	-	63 280
Prêts sur cartes de crédit	7 972	7 706	-	-	7 706
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	120 766	119 399	-	-	119 399
	293 894	291 658	-	-	291 658
Dépôts	393 088	393 242	-	393 242	-
Titres mis en pension ³⁾	25 485	25 505	-	25 505	-
Passif divers ⁴⁾	23 546	23 927	-	23 927	-
Dette subordonnée	4 913	5 192	-	5 192	-

Ce tableau ne tient pas compte des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, les autres actifs, les acceptations, les titres prêtés et certains autres passifs.

1) Les titres divers ne tiennent pas compte de 477 millions de dollars de titres liés à nos activités de banque d'affaires qui sont inscrits à la juste valeur au bilan.

2) Ne tient pas compte de 20 414 millions de dollars de titres empruntés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

3) Ne tient pas compte de 14 210 millions de dollars de titres prêtés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

4) Les passifs divers comprennent la titrisation et les passifs des entités structurées de même que certains autres passifs de filiales autres que des dépôts.

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Valeurs mobilières					
Titres détenus jusqu'à l'échéance	6 032	6 041	640	5 401	-
Titres divers 1)	411	1 921	-	-	1 921
	6 443	7 962	640	5 401	1 921
Titres pris en pension 2)	23 174	22 998	-	22 998	-
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	96 392	95 944	-	-	95 944
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	63 640	62 770	-	-	62 770
Prêts sur cartes de crédit	7 870	7 619	-	-	7 619
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	104 585	103 268	-	-	103 268
	272 487	269 601	-	-	269 601
Dépôts	368 369	368 521	-	368 521	-
Titres mis en pension 3)	17 215	17 324	-	17 324	-
Passifs divers 4)	22 896	23 182	-	23 182	-
Dettes subordonnées	3 996	4 217	-	4 217	-

Ce tableau ne tient pas compte des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, les autres actifs, les acceptations, les titres prêtés et certains autres passifs.

1) Les titres divers ne tiennent pas compte de 488 millions de dollars de titres liés à nos activités de banque d'affaires qui sont inscrits à la juste valeur au bilan.

2) Ne tient pas compte de 16 625 millions de dollars de titres empruntés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

3) Ne tient pas compte de 11 669 millions de dollars de titres prêtés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

4) Les passifs divers comprennent la titrisation et les passifs des entités structurées de même que certains autres passifs de filiales autres que des dépôts.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer les instruments financiers par catégorie et en fonction des données que nous utilisons en lien avec des techniques d'évaluation de la juste valeur. Ce qui suit fait état de la

mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours sur des marchés actifs (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données de marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

(en millions de dollars canadiens)				2014		2013	
	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)	
Titres de négociation							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	8 737	1 725	-	8 569	2 255	-	
des provinces et municipalités canadiennes	3 134	4 062	-	1 578	4 133	-	
l'administration fédérale américaine	5 725	440	-	5 903	-	-	
des municipalités, agences et États américains	-	626	85	-	681	78	
d'autres administrations publiques	124	99	-	132	4	-	
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires							
	-	702	-	-	652	-	
Titres de créance d'entreprises	1 974	9 319	538	2 032	8 233	822	
Titres de participation d'entreprises	37 221	10 511	-	28 073	12 014	-	
	56 915	27 484	623	46 287	27 972	900	
Titres disponibles à la vente							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	4 946	5 555	-	8 260	4 855	-	
des provinces et municipalités canadiennes	1 679	2 425	-	1 881	1 817	-	
l'administration fédérale américaine	1 093	-	-	4 660	-	-	
des municipalités, agences et États américains	-	5 814	1	3	5 388	1	
d'autres administrations publiques	2 136	3 996	-	1 697	4 466	-	
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires							
	-	9 949	-	-	8 805	-	
Titres de créance d'entreprises	5 687	1 971	8	4 283	6 004	30	
Titres de participation d'entreprises	422	146	1 138	460	151	949	
	15 963	29 856	1 147	21 244	31 486	980	
Titres divers	10	-	467	-	-	488	
Passifs à la juste valeur							
Titres vendus à découvert	23 615	3 733	-	20 024	2 422	-	
Passifs liés aux billets structurés et autres passifs liés aux billets	-	7 785	-	-	6 439	-	
Passifs au titre des rentes	-	407	-	-	329	-	
	23 615	11 925	-	20 024	9 190	-	
Actifs dérivés							
Contrats de taux d'intérêt	23	18 241	-	7	22 215	-	
Contrats de change	32	12 649	-	9	6 663	-	
Contrats sur produits de base	653	30	-	673	66	-	
Contrats sur titres de participation	51	896	-	16	520	-	
Swaps sur défaillance	-	68	12	-	62	28	
	759	31 884	12	705	29 526	28	
Passifs dérivés							
Contrats de taux d'intérêt	33	16 983	-	8	21 516	-	
Contrats de change	33	12 110	-	5	6 443	-	
Contrats sur produits de base	1 101	233	-	695	138	-	
Contrats sur titres de participation	38	3 002	-	70	2 997	-	
Swaps sur défaillance	-	116	8	-	83	19	
	1 205	32 444	8	778	31 177	19	

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1), lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou de remboursement anticipé ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité

négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, le plus de données de marché.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres disponibles à la vente de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

Informations quantitatives concernant les évaluations de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation qui ont servi à déterminer leur juste valeur et la fourchette des valeurs des données d'entrée non observables importantes qui ont été utilisées aux fins des évaluations.

Au 31 octobre 2014 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Élément de présentation du tableau de la hiérarchie de la juste valeur	Juste valeur			Fourchette des valeurs des données d'entrée 1)		
		Actifs	Passifs	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Minimum	Maximum
Valeurs mobilières							
Titres de participation de sociétés fermées 2)	Titres de participation d'entreprises	1 138	-	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Ratio	s. o. 5,5x	s. o. 8,9x
Titres garantis par des prêts 3)	Titres de créance d'entreprises	546	-	Modèle des flux de trésorerie actualisés	Rendement ou marge d'escompte	1,15 %	1,15 %
Titres de banque d'affaires	Autres	467	-	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Ratio	s. o. 4,4x	s. o. 9,2x

1) Les valeurs d'entrée minimales et maximales représentent les données réelles des niveaux les plus faibles et les plus élevés qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie spécifique. Ces fourchettes ne reflètent pas le degré d'incertitude des données d'entrée, mais sont touchées par les instruments sous-jacents qui font précisément partie de la catégorie. Ces fourchettes varient donc d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de clôture.

2) Les titres de participation de sociétés fermées comprennent 600 millions de dollars d'actions de la Federal Reserve Bank et de la Federal Home Loan Bank des États-Unis que nous détenons afin de respecter des exigences réglementaires. Ces actions sont inscrites au coût, lequel est présumé se rapprocher de la juste valeur, ces actions n'étant pas négociées sur le marché.

3) Compréhension des instruments de négociation et d'autres disponibles à la vente.
s. o. – sans objet

Données d'entrée non observables importantes servant aux évaluations des instruments de niveau 3

Valeur liquidative

La valeur liquidative représente la valeur estimée d'un titre détenu, d'après des évaluations obtenues auprès d'un gestionnaire de fonds ou de placements. L'évaluation de certains titres de participation de sociétés fermées repose sur l'avantage économique que nous tirons du placement.

Coefficient VE/BAIIA

La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées et des placements dans des titres de banque d'affaires est déterminée au moyen du calcul de la valeur d'entreprise selon un coefficient VE/BAIIA puis de l'application d'une méthodologie en cascade à la structure du capital d'une entité afin d'établir la valeur des actifs et des titres que nous détenons. L'établissement du coefficient VE/BAIIA requiert l'exercice d'un jugement et la prise en compte de facteurs comme les coefficients de sociétés cotées en bourse comparables, les transactions récentes, les éléments propres à l'entité et les déductions pour absence de liquidité, qui visent à refléter le manque d'opérations de négociation touchant ces actifs ou ces titres.

Rendement ou marge d'escompte

Le rendement d'un instrument financier correspond aux taux d'intérêt qui sert à actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Toute appréciation du rendement, si elle survient de manière isolée, donne lieu à une diminution de la juste valeur connexe qui a été établie. Une marge d'escompte représente l'écart entre le rendement d'un instrument d'emprunt et celui d'un instrument de référence. Les instruments de référence jouissent de cotes de crédit élevées, sont assorties d'échéances semblables et ce sont souvent des obligations d'État. La marge d'escompte d'un instrument est une composante du rendement utilisé aux fins du calcul des flux de trésorerie actualisés. En règle générale, toute hausse de cette marge se traduit par une baisse de la juste valeur.

Analyse de sensibilité d'instruments de niveau 3

L'analyse de sensibilité au 31 octobre 2014 des principaux instruments de niveau 3, soit les titres qui représentent plus de 10 % des instruments de ce niveau, est présentée ci-dessous.

Les titres de négociation de niveau 3 comprennent des titres de créance d'entreprises de 538 millions de dollars ayant trait à des titres qui sont couverts par des swaps sur défaillance qui constituent également des instruments de niveau 3. Au 31 octobre 2014, les actifs dérivés et les passifs dérivés totalisaient 12 millions et 8 millions, respectivement. Nous avons déterminé la valeur de ces instruments dérivés et des titres connexes en nous appuyant sur des modèles de marché normalisés dont nous nous servons pour modéliser la composition des garanties spécifiques et la structure des flux de trésorerie associés à la transaction. Au 31 octobre 2014, toute hausse ou baisse hypothétique de 10 points de base de la marge d'escompte se traduirait respectivement par une diminution ou une augmentation de la juste valeur de 1 million.

Nous n'avons pas posé d'autres hypothèses raisonnables eu égard aux principales catégories de placements dans des titres de participation de sociétés fermées et de titres de banque d'affaires de niveau 3 puisque les valeurs liquidatives nous ont été fournies par des gestionnaires de fonds ou de placements.

Principaux transferts

Nous avons pour politique de constater les transferts d'actifs et de passifs d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre à la fin de chaque période de présentation, ce qui correspond à la date d'établissement de la juste valeur. Des éléments sont transférés d'un niveau à un autre en raison de changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données d'entrée de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Ce qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés d'un niveau à un autre au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, 584 millions de dollars de titres de négociation et 8 millions de dollars de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, 1 140 millions de dollars de titres de négociation et 1 481 millions de dollars de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 en raison de la disponibilité accrue de cours du marché sur des marchés actifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, 4 millions de dollars de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 2 au niveau 3 en raison du nombre moindre de cours disponibles pour ces titres au cours de l'exercice. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, 15 millions de dollars de titres de négociation et 12 millions de dollars de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 car des données de marché concernant certains titres de créance d'entreprises sont devenues disponibles.

Variations des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

Exercice clos le 31 octobre 2014 (en millions de dollars canadiens)	Variations de la juste valeur									
	Solde au 31 octobre 2013	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Ventes	Échéances ou règlements 1)	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2014	Profits (pertes) latents 2)
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	78	7	-	-	-	-	-	-	85	7
Titres de créance d'entreprises	822	65	-	-	(66)	(268)	-	(15)	538	65
Total des titres de négociation	900	72	-	-	(66)	(268)	-	(15)	623	72
Titres disponibles à la vente										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Titres de créance d'entreprises	30	(1)	-	-	(21)	-	-	-	8	-
Titres de participation d'entreprises	949	(37)	94	193	(53)	-	4	(12)	1 138	94
Total des titres disponibles à la vente	980	(38)	94	193	(74)	-	4	(12)	1 147	94
Titres divers	488	17	-	118	(156)	-	-	-	467	17
Actifs dérivés										
Swaps sur défaillance	28	(16)	-	-	-	-	-	-	12	(16)
Passifs dérivés										
Swaps sur défaillance	19	(11)	-	-	-	-	-	-	8	(11)

1) Comprend le règlement en trésorerie d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Représente les profits ou pertes latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2014 qui ont été portés en résultat au cours

de l'exercice. Dans le cas des titres disponibles à la vente, les profits ou pertes latents sur les titres toujours détenus au 31 octobre 2014 sont pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

Exercice clos le 31 octobre 2013 (en millions de dollars canadiens)	Variations de la juste valeur							Juste valeur au 31 octobre 2013	Profits (pertes) latents 2)
	Solde au 31 octobre 2012	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Ventes	Échéances ou règlements 1)	Transferts vers le niveau 3		
Titres de négociation									
Titres émis ou garantis par :									
des provinces et municipalités canadiennes	73	1	-	-	(46)	-	-	(28)	-
des municipalités, agences et États américains	78	-	-	-	-	-	-	-	78
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	372	28	-	-	(378)	(39)	17	-	-
Titres de créance d'entreprises	1 331	42	-	3	(227)	(327)	-	-	822
Total des titres de négociation	1 854	71	-	3	(651)	(366)	17	(28)	900
Titres disponibles à la vente									
Titres émis ou garantis par :									
des États, municipalités et agences américains	9	-	-	-	(8)	-	-	-	1
Titres de créance d'entreprises	42	-	2	27	(10)	(2)	-	(29)	30
Titres de participation d'entreprises	942	(19)	46	119	(135)	-	-	(4)	949
Total des titres disponibles à la vente	993	(19)	48	146	(153)	(2)	-	(33)	980
Titres divers	526	14	-	86	(138)	-	-	-	488
Actifs dérivés									
Contrats de taux d'intérêt	3	(3)	-	-	-	-	-	-	-
Contrats sur titres de participation	5	-	-	-	(1)	-	-	(4)	-
Swaps sur défaillance	37	(9)	-	-	-	-	-	-	28
Total des actifs dérivés	45	(12)	-	-	(1)	-	-	(4)	28
Passifs dérivés									
Contrats de taux d'intérêt	20	(20)	-	-	-	-	-	-	-
Contrats sur titres de participation	44	15	-	-	(3)	-	6	(62)	-
Contrats de change	2	-	-	-	-	-	-	(2)	-
Swaps sur défaillance	2	17	-	-	-	-	-	-	19
Total des passifs dérivés	68	12	-	-	(3)	-	6	(64)	19

1) Comprend le règlement en trésorerie d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Représente les profits ou pertes latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés détenus au 31 octobre 2013 qui ont été portés en résultat au cours de

l'exercice. Dans le cas des titres disponibles à la vente, les profits ou pertes latents sur des titres détenus au 31 octobre 2013 sont pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Note 32 : Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux

remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés de même que les décotes connexes et sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement aux pages 95 à 100 de notre Rapport de gestion 2014.

(en millions de dollars canadiens)										2014
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 625	-	-	-	-	-	-	-	761	28 386
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 124	1 420	521	14	31	-	-	-	-	6 110
Valeurs mobilières										
Titres de négociation	542	1 159	584	1 344	1 274	5 255	9 722	17 409	47 733	85 022
Titres disponibles à la vente	1 014	345	553	1 138	714	8 750	21 047	11 699	1 706	46 966
Titres détenus jusqu'à leur échéance	-	-	113	98	294	1 356	4 172	4 311	-	10 344
Titres divers	-	10	3	2	-	-	45	19	908	987
Total des titres	1 556	1 514	1 253	2 582	2 282	15 361	34 986	33 438	50 347	143 319
Titres pris en pension ou empruntés	39 014	10 255	2 536	678	938	134	-	-	-	53 555
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 284	1 528	3 763	4 725	4 470	20 497	55 659	9 087	-	101 013
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	386	458	1 097	1 193	1 257	6 491	20 847	8 981	23 433	64 143
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	7 972	7 972
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	7 701	9 520	3 438	4 201	11 019	10 315	37 537	6 294	30 741	120 766
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8 871	1 920	77	1	9	-	-	-	-	10 878
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 734)	(1 734)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	18 242	13 426	8 375	10 120	16 755	37 303	114 043	24 362	60 412	303 038
Autres actifs										
Instruments dérivés	2 703	2 348	1 387	1 746	796	3 436	8 955	11 284	-	32 655
Bureaux et matériel	-	-	-	-	-	-	-	-	2 276	2 276
Écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	5 353	5 353
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	2 052	2 052
Actifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	665	665
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	3 019	3 019
Actifs divers	1 509	271	149	4	-	-	64	3 545	2 689	8 231
Total des autres actifs	4 212	2 619	1 536	1 750	796	3 436	9 019	14 829	16 054	54 251
Total des actifs	94 773	29 234	14 221	15 144	20 802	56 234	158 048	72 629	127 574	588 659

(en millions de dollars canadiens)

2014

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	7 495	4 680	1 067	597	2	-	-	-	4 402	18 243
Entreprises et administrations publiques	26 644	25 061	20 255	10 157	8 439	16 347	23 914	8 198	100 124	239 139
Particuliers	2 039	3 290	5 472	4 296	5 288	6 386	16 454	1 528	90 953	135 706
Total des dépôts	36 178	33 031	26 794	15 050	13 729	22 733	40 368	9 726	195 479	393 088
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 545	2 321	1 325	2 095	1 399	4 565	9 633	10 774	-	33 657
Acceptations	8 871	1 920	77	1	9	-	-	-	-	10 878
Titres vendus à découvert	27 348	-	-	-	-	-	-	-	-	27 348
Titres mis en pension ou prêtés	36 757	2 624	149	95	70	-	-	-	-	39 695
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	235	235
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	178	178
Passifs liés à la titrisation et à l'entité structurée	3	429	1 560	341	1 135	3 976	10 066	4 955	-	22 465
Passifs divers	7 226	142	16	330	26	193	3 577	1 723	7 565	20 798
Total des autres passifs	81 750	7 436	3 127	2 862	2 639	8 734	23 276	17 452	7 978	155 254
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	100	4 813	-	4 913
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	35 404	35 404
Total des passifs et des capitaux propres	117 928	40 467	29 921	17 912	16 368	31 467	63 744	31 991	238 861	588 659

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

(en millions de dollars canadiens)

2014

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements non inscrits au bilan										
Crédits fermes 1)										
Contrats de location simple	26	52	77	77	76	281	630	638	-	1 857
Contrats de garantie financière 1)	5 269	-	-	-	-	-	-	-	-	5 269
Obligations d'achat	58	113	169	169	169	586	783	209	-	2 256

1) Une grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.

(en millions de dollars canadiens)

2013

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 323	-	-	-	-	-	-	-	766	26 089
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 592	1 295	471	84	76	-	-	-	-	6 518
Capitaux propres										
Titres de négociation	1 209	1 284	480	1 521	442	4 781	10 593	14 762	40 087	75 159
Titres disponibles à la vente	2 026	3 628	1 439	2 076	2 820	6 729	22 170	11 262	1 560	53 710
Titres détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	562	4 864	606	-	6 032
Titres divers	-	-	18	-	-	3	34	17	827	899
Total des titres	3 235	4 912	1 937	3 597	3 262	12 075	37 661	26 647	42 474	135 800
Titres pris en pension ou empruntés	26 421	9 627	2 949	597	205	-	-	-	-	39 799
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	832	1 276	2 716	4 553	3 787	17 441	56 630	9 157	-	96 392
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	323	294	643	890	834	4 730	23 285	9 636	23 005	63 640
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	7 870	7 870
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	7 965	7 555	3 400	3 955	8 850	9 697	30 574	5 087	27 502	104 585
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8 367	103	1	1	-	-	-	-	-	8 472
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 665)	(1 665)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	17 487	9 228	6 760	9 399	13 471	31 868	110 489	23 880	56 712	279 294
Autres actifs										
Instruments dérivés	874	925	969	724	555	4 281	10 374	11 557	-	30 259
Bureaux et matériel	-	-	-	-	-	-	-	-	2 168	2 168
Écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	3 819	3 819
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	1 511	1 511
Actifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	1 065	1 065
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	3 027	3 027
Actifs divers	1 561	148	137	-	-	-	14	3 320	2 515	7 695
Total des autres actifs	2 435	1 073	1 106	724	555	4 281	10 388	14 877	14 105	49 544
Total des actifs	79 493	26 135	13 223	14 401	17 569	48 224	158 538	65 404	114 057	537 044

(en millions de dollars canadiens)

2013

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	10 241	3 733	140	231	563	-	-	-	5 683	20 591
Entreprises et administrations publiques	26 276	29 246	10 524	6 186	5 591	13 983	30 668	8 212	91 660	222 346
Particuliers	2 253	3 761	5 203	4 618	5 513	7 228	11 450	1 526	83 880	125 432
Total des dépôts	38 770	36 740	15 867	11 035	11 667	21 211	42 118	9 738	181 223	368 369
Autres passifs										
Instruments dérivés	703	1 308	1 244	801	711	4 928	10 828	11 451	-	31 974
Acceptations	8 367	103	1	1	-	-	-	-	-	8 472
Titres vendus à découvert	22 446	-	-	-	-	-	-	-	-	22 446
Titres mis en pension ou prêtés	24 483	2 953	1 448	-	-	-	-	-	-	28 884
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	438	438
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	107	107
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurés	1 221	1 481	998	-	318	3 295	10 395	4 653	-	22 361
Passifs divers	6 793	140	13	5	26	427	3 205	1 255	6 954	18 818
Total des autres passifs	64 013	5 985	3 704	807	1 055	8 650	24 428	17 359	7 499	133 500
Dette subordonnée	-	-	-	-	-	-	100	3 896	-	3 996
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	31 179	31 179
Total des passifs et des capitaux propres	102 783	42 725	19 571	11 842	12 722	29 861	66 646	30 993	219 901	537 044

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

(en millions de dollars canadiens)

2013

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements non inscrits au bilan										
Crédits fermes 1)										
Contrats de location simple	1 169	907	3 246	4 444	3 850	13 381	42 510	2 353	-	71 860
Contrats de garantie financière 1)	25	46	69	69	69	262	618	640	-	1 798
Obligations d'achat	4 778	-	-	-	-	-	-	-	-	4 778
	71	141	211	216	207	729	1 115	275	-	2 965

1) Une grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actifs pondérés en fonction des risques Ils désignent les expositions inscrites ou non au bilan, pondérées en fonction des risques liés aux contreparties, aux sûretés, aux garanties, et éventuellement aux produits et aux échéances, aux fins de la gestion du capital et des exigences réglementaires en matière de présentation de l'information.
P. 64

Actifs productifs moyens Solde moyen quotidien ou mensuel des dépôts d'autres banques, des prêts et des valeurs mobilières, pour une période de un an.

Actifs sous administration et actifs sous gestion Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). L'ajustement sur une bic augmente les revenus comptables et la charge d'impôts sur le résultat d'un montant qui porterait les revenus sur certains titres exempts d'impôts à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi afin de faciliter les comparaisons.
P. 36, 174

Bénéfice et mesures ajustés Éléments présentés après ajustement pour exclure l'incidence de certains éléments définis à la section Mesures non conformes aux PCGR. La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes.

Bénéfice par action (BPA) Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre quotidien moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.
P. 33, 173

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capital économique Le capital économique est une mesure de notre évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances défavorables et il permet d'évaluer les rendements en tenant compte des risques pris. Le capital écono-

mique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise en fonction d'un horizon de un an. Le capital économique est un élément clé de notre gestion du capital en fonction des risques et du cadre d'évaluation interne de la suffisance du capital.
P. 67, 68, 83

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.
P. 146

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dotation à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaillance des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie.
P. 40, 86, 137

Entités structurées (« ES ») Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Nous sommes tenus de consolider une ES si nous contrôlons cette entité, à savoir que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons.
P. 70, 144

Évaluation à la valeur de marché Évaluation d'instruments financiers, calculée au prix de marché à la date du bilan, lorsque les règles comptables le requièrent.

Fonds propres de catégorie 1 Ce type de capital est constitué principalement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, des actions privilégiées, des autres éléments de capital admissibles ou des capitaux propres non ordinaires qui bénéficient d'une clause d'antériorité, moins certaines déductions.
P. 64, 163

Fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments.
P. 64, 163

Instrument dérivé Contrat dont la valeur est « dérivée » des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs. L'instrument dérivé permet de transférer, modifier ou réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Les instruments financiers hors bilan s'entendent des divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Instruments novateurs inclus dans les fonds propres de catégorie 1 Ce type de capital s'entend des fonds propres de catégorie 1 émis par une entité structurée qui peuvent être inclus aux fins du calcul du ratio des fonds propres de catégorie 1, du ratio du total des fonds propres et du ratio actif/fonds propres d'une banque. Aux termes de Bâle III, les instruments novateurs inclus dans les fonds propres de catégorie 1 ne sont plus admissibles en tant que fonds propres et font partie des éléments de capital bénéficiant d'une clause d'antériorité qui seront retirés graduellement entre 2013 et 2022.

Juste valeur La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté.

Levier d'exploitation Écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustées.
P. 27, 41

Marge nette d'intérêts La marge nette d'intérêts correspond au ratio des revenus nets d'intérêts aux actifs productifs, moyens exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen du total des actifs.
P. 37

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de main selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie.
P. 146

Papier commercial adossé à des actifs Instrument de placement à court terme. Le papier commercial est adossé à des actifs corporels, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme.

Point de base Le point de base équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Provision générale Provision maintenue afin d'absorber toute perte de valeur dans le portefeuille existant qui ne peut pas encore être associée à des prêts particuliers. Notre méthode pour établir et maintenir cette provision générale est fondée sur la ligne directrice publiée par le BSIF, l'organisme de réglementation des banques. La provision générale est évaluée chaque trimestre et un certain nombre de facteurs sont pris en compte pour déterminer son ampleur, notamment le montant des pertes prévues à long terme et le jugement de la direction concernant la qualité du crédit compte tenu de la conjoncture macroéconomique et de la situation des portefeuilles en vigueur.
P. 40, 87, 136

Provision pour pertes sur créances Montant jugé adéquat par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit. Les provisions pour pertes sur créances peuvent être spécifiques ou générales et sont comptabilisées au bilan en déduction des prêts et acceptations ou, si elles sont liées aux autres instruments de crédit, comme passifs divers.
P. 71, 87, 136

Provision spécifique Les provisions spécifiques ramènent la valeur comptable de prêts spécifiques au montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts si ceux-ci présentent des signes de dégradation de la qualité du crédit.
P. 87, 136

Ratio actif/fonds propres Ce ratio correspond au total des actifs, y compris les éléments hors bilan spécifiés, moins les autres déductions spécifiées, divisé par le total des fonds propres.
P. 66, 163

Ratio de distribution Le ratio de distribution représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le résultat de base par action.

Ratio d'efficience (ou ratio des charges aux revenus) Ce ratio est une mesure clé de l'efficience. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus et est exprimé en pourcentage. Le ratio d'efficience ajusté est calculé de la même façon à partir du total des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustés. P. 41

Ratio de levier Ce ratio correspond aux fonds propres de catégorie 1, divisés par le total des actifs, y compris les éléments hors bilan spécifiés, moins les autres déductions spécifiées. P. 65, 66

Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1 divisé par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1. P. 64, 163

Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 Ce ratio s'entend des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1. P. 64, 163

Ratio du total des fonds propres Ce ratio représente le total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres. P. 64, 163

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) Ce rendement équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté. P. 34

Rendement total des capitaux propres Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annualisé sur trois et cinq ans correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de trois et cinq ans, respectivement. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions. P. 31

Revenus de négociation Les revenus de négociation se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent notamment les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (incluant les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit. P. 39

Revenus nets d'intérêts Les revenus nets d'intérêts correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts. P. 37

Risque d'assurance Le risque d'assurance correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard des événements à venir. Toutes nos activités d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accidents et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance. P. 102

Risque de crédit et de contrepartie Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. P. 84

Risque d'entreprise Le risque d'entreprise découle des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat. P. 103

Risque de liquidité et de financement Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements. P. 95, 142

Risque de marché Le risque de marché représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affichent des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base, leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance. P. 91, 142

Risque de modèle Ce risque désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus par voie de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation. P. 103

Risque de réputation Ce risque correspond au risque que la détérioration de la réputation de BMO entraîne des effets négatifs. Ces effets négatifs potentiels comprennent une perte de revenus, une fidélité moins grande de la part de ses clients, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementa-

tion ou une plus grande supervision de leur part et un recul du cours de ses actions. P. 105

Risque de stratégie Le risque de stratégie désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'évolution du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies. P. 104

Risque environnemental et social Le risque environnemental correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales et sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation. P. 105

Risque juridique et réglementaire Ce risque désigne le risque de non-conformité aux lois, aux engagements contractuels ou aux autres obligations juridiques, ainsi qu'aux exigences réglementaires et aux attentes des organismes de réglementation. Le fait de ne pas gérer comme il se doit le risque juridique et réglementaire pourrait se solder par des poursuites, des pertes financières et des sanctions réglementaires, pourrait entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales, et entacher notre réputation. P. 102

Risque opérationnel Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise. P. 101

Sensibilité de la valeur économique Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites. P. 95

Sensibilité du résultat Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions inscrites hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites. P. 95

Swap Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- *Swap d'actions* – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- *Swap de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.
- *Swap de produits de base* – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

• *Swap de taux d'intérêt* – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

• *Swap de taux d'intérêt et de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

• *Swap sur défaillance* – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement. P. 146

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Titrisation La titrisation consiste à vendre à des tiers des lots de titres de créances contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires commerciaux, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit. P. 143

Total des fonds propres Le total des fonds propres inclut les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les fonds propres de catégorie 2 se composent principalement de débetures subordonnées et d'une partie de la provision générale pour pertes sur créances, moins certaines déductions. P. 64, 163

Valeur à risque La valeur à risque (VaR) est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO : taux d'intérêt, taux de change, écarts de taux, cours des titres de participation et prix des produits de base, et leur volatilité implicite. Cette mesure calcule la perte maximale éventuelle susceptible de survenir dans les portefeuilles, selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée. P. 91, 92

Valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension) Cette VaR est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO : taux d'intérêt, cours de change, écarts de taux, cours des titres de participation et prix des produits de base et leur volatilité implicite. Dans ce cas, les données d'entrée des modèles sont définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. Cette mesure calcule la perte maximale que pourraient subir les portefeuilles, selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée. P. 91

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, intitulé *Principes fondamentaux*, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs ainsi que sur le mandat du Conseil d'administration et les chartes de ses comités.

www.bmo.com/gouvernance

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Notre circulaire de la direction sollicitant des procurations contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en mars 2015 et sera disponible sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Règles de la Bourse de New York en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York figure sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Performance en matière de développement durable

Le *Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance* (Rapport ESG) et *Déclaration annuelle* de BMO décrit comment nous gérons les répercussions – environnementales, sociales et liées à la gouvernance – de nos activités tout en créant de la valeur pour nos nombreuses parties prenantes. Nous utilisons le cadre de communication de l'information GRI (Global Reporting Initiative) pour faire état de notre performance en matière de développement durable. Vous trouverez ce rapport sur notre site Web.

www.bmo.com/responsabilitesociale

Responsabilité sociétale

Le *Rapport sociétal* de BMO, document complémentaire au Rapport ESG et Déclaration annuelle, décrit la façon dont la Banque mène ses activités, les valeurs qui nous animent et les engagements que nous avons pris envers nos clients et les collectivités où nous sommes présents. Vous trouverez ce rapport et des renseignements supplémentaires sur notre site Web.

www.bmo.com/responsabilitesociale

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'Assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire en personne ou durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétaire général de BMO à : Secrétaire général, 21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel, à : corp.secretary@bmo.com

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 8th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1

Courriel : service@computershare.com

www.computershare.com/investor

Canada et États-Unis

Téléphone : 1-800-340-5021

Télécopieur : 1-888-453-0330

International

Téléphone : 514-982-7800

Télécopieur : 416-263-9394

Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada
Autorités canadiennes en valeurs mobilières

www.sedar.com

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis
Securities and Exchange Commission

www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier

21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : corp.secretary@bmo.com

Téléphone : 416-867-6785

Télécopieur : 416-867-6793

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Chef, Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier

18th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : investor.relations@bmo.com

Téléphone : 416-867-6656

Télécopieur : 416-867-3367

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le régime d'actionnariat des employés de BMO :

Téléphone : 1-877-266-6789

Renseignements généraux

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel ou pour vous renseigner sur l'organisation et ses initiatives :

Communications

BMO Groupe financier

129, rue Saint-Jacques, 3^e étage

Montréal (Québec) H2Y 1L6

English edition of the Annual Report available on request.

www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Banque de Montréal

Français et anglais : 1-877-225-5266

Cantonais et mandarin : 1-800-665-8800

De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : 514-881-3845

Numéro ATS pour les clients malentendants : 1-866-889-0889

www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

www.bmolignedaction.com

BMO Harris Bank

États-Unis : 1-888-340-2265

De l'extérieur des États-Unis : 1-847-238-2265

www.harrisbank.com

BMO Nesbitt Burns : 416-359-4000

www.bmonesbitburns.com

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses filiales :

BMO Harris Healthy Credit, BMO World Elite, SURCLASSEZ-VOUS, FlexiDépôt BMO

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

Interac est une marque de commerce déposée d'Interac Inc.

MasterCard est une marque de commerce déposée de MasterCard International Incorporated



Votre vote compte.

Assurez-vous d'avoir reçu la circulaire de sollicitation de procurations en mars et n'oubliez pas de voter.

Dates importantes

Fin de l'exercice 31 octobre
Assemblée annuelle 31 mars 2015,
à 9 h 30 (heure locale)

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à Toronto, Ontario, à L'Académie BMO Groupe financier, au 3550 Pharmacy Avenue. L'assemblée sera accessible en webdiffusion. Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationinvestisseurs

Versement des dividendes en 2015*

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées

2 février 1^{er} mai
3 août 2 novembre

Actions ordinaires – Dates de versement

26 février 26 mai
26 août 26 novembre

Actions privilégiées – Dates de versement

25 février 25 mai
25 août 25 novembre

*Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

La *Loi sur les banques* interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du Surintendant des institutions financières Canada relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

Actionariat des employés*

Pas moins de **82,4 %** de nos employés canadiens participent au Régime d'actionariat des employés de BMO, affirmant ainsi leur engagement envers l'organisation.

*Au 31 octobre 2014.

Auditeurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour des renseignements supplémentaires, consultez notre site Web.

www.bmo.com/securite

Information à l'intention des actionnaires

Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE). Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2014

Bourses – marché primaire	Symbole	Cours de clôture au 31 octobre 2014	Haut	Bas	Volume total
TSX	BMO	81,73 \$	85,71 \$	67,04 \$	304,5 millions
NYSE	BMO	72,60 \$ US	78,56 \$ US	60,34 \$ US	91,8 millions

Données historiques visant les actions ordinaires

Date	Mesure	Effet sur les actions ordinaires
14 mars 2001	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
20 mars 1993	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
23 juin 1967	Fractionnement d'actions	Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une

Dividendes par action payés au cours de 2014 et des derniers exercices

La Banque de Montréal verse des dividendes depuis 186 ans – exploit inégalé par toute autre entreprise au Canada.

Émission et catégorie	Symbole	Actions en circulation au 31 octobre 2014	2014				
			2014	2013	2012	2011	2010
Actions ordinaires	BMO	649 050 049	3,04 \$ a)	2,92 \$	2,80 \$	2,80 \$	2,80 \$
Actions privilégiées, catégorie B							
Série 5 b)	BMO.PR.H	–	–	0,66 \$	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$
Série 10 c)	BMO.PR.V	–	–	–	0,37 \$ US	1,49 \$ US	1,49 \$ US
Série 13 d)	BMO.PR.J	14 000 000	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$
Série 14 e)	BMO.PR.K	10 000 000	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$
Série 15 f)	BMO.PR.L	10 000 000	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$
Série 16 g)	BMO.PR.M	6 267 391	0,85 \$	1,30 \$	1,30 \$	1,30 \$	1,30 \$
Série 17 h)	BMO.PR.R	5 732 609	0,65 \$	–	–	–	–
Série 18 i)	BMO.PR.N	–	0,81 \$	1,63 \$	1,63 \$	1,63 \$	1,63 \$
Série 21 j)	BMO.PR.O	–	1,22 \$	1,63 \$	1,63 \$	1,63 \$	1,63 \$
Série 23 k)	BMO.PR.P	16 000 000	1,35 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,35 \$
Série 25 l)	BMO.PR.Q	11 600 000	0,98 \$	0,98 \$	0,98 \$	0,69 \$	–
Série 27 m)	BMO.PR.S	20 000 000	0,34 \$	–	–	–	–
Série 29 n)	BMO.PR.T	16 000 000	–	–	–	–	–
Série 31 o)	BMO.PR.W	12 000 000	–	–	–	–	–

- a) Le montant des dividendes payés en 2014 s'établit à 3,04 \$. Le montant des dividendes déclarés en 2014 s'établit à 3,08 \$.
- b) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 5 ont été émises en février 1998 et ont été rachetées en février 2013. Le montant des dividendes déclarés en 2013, qui s'établit à 0,33 \$, était inclus dans le prix de rachat.
- c) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 10 ont été émises en décembre 2001 et ont été rachetées en février 2012.
- d) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 13 ont été émises en janvier 2007.
- e) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 14 ont été émises en septembre 2007.
- f) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 15 ont été émises en mars 2008.
- g) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 16 ont été émises en juin 2008.

- h) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 17 ont été émises en août 2013.
- i) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 18 ont été émises en décembre 2008 et ont été rachetées en février 2014.
- j) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 21 ont été émises en mars 2009 et ont été rachetées en mai 2014.
- k) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 23 ont été émises en juin 2009.
- l) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 25 ont été émises en mars 2011.
- m) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 27 ont été émises en avril 2014.
- n) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 29 ont été émises en juin 2014.
- o) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 31 ont été émises en juillet 2014.

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés aux pages 25 et 100 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web. www.bmo.com/cotesdecreeit

La gestion de vos actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Londres, Angleterre, et à Golden, Colorado, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page précédente.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de la Banque de Montréal, pour acheter des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec le groupe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.



Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège en Amérique du Nord. Fort d'un actif totalisant 589 milliards de dollars et d'un effectif de plus de 46 000 employés, BMO offre à plus de douze millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

Ce Rapport annuel est neutre en carbone.

Crédits carbone
délivrés par :

